«Le Monde des livres»

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14986 7 F

VENDREDI 2 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Aider la Russie

UNE fois de plus, l'Occident se mobilise pour aider la Russie. Le chaos politique et économique qui règne à Moscou inquiète. Une fois encore, les pays industrialisés sont divisés sur les moyens à mettre en œuvre.

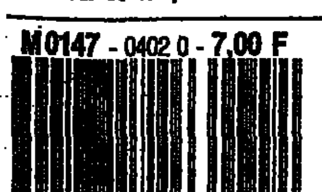
La mobilisation pour un soutien économique en faveur de la Russie est générale. Avant le référendum prévu pour le 25 avril, les initiatives se multiplient. La semaine dernière, à Bruxelles, la Commission européenne proposait à Moscou la signature d'un accord de libre-échange entre la Communauté et la Russie. Les discussions au sein du Club de Paris – le groupe des pays créanciers de la Russie – pour le rééchelonnement de la dette russe (près de 80 milliards de dollars) progressent.

APRÈS l'accord conclu le week-end dernier entre Moscou et Kiev, le vice-premier ministre russe chargé des relations économiques internationales, M. Alexander Chokine, en visite à Paris les 1er et 2 avril, pourrait accepter les propositions, généreuses, de restructuration de la dette faites par les Occidentaux.

A Washington, la nouvelle administration a mis au point un ensemble de projets concrets que le président Clinton présentera à M. Eltsine lors du sommet de Vancouver les 3 et 4 avril. Dans la capitale américaine toujours, les adjoints des ministres des finances du groupe des sept grands pays industrialisés, le G 7, se sont retrouvés mercredi 31 mars pour «coordonner les programmes d'aide à la Russie» avant la réunion les 14 et 15 avril à Tokyo des ministres des finances et ceux des affaires étrangères du G 7. Les Japonais eux-mêmes semblent avoir compris qu'il était impossible de continuer de lier leur aide financière à Moscou au règlement du contentieux sur les îles Kouriles.

LA Russie – et M. Eltsine – devrait donc bénéficier d'un soutien massif. Outre un rééchelonnement avantageux de la dette, elle se verra promettre la création d'un fonds de stabilisation du rouble, celle d'un fonds de restructuration sociale, le lancement d'un fonds d'aide aux petites entreprises et une assistance technique aux formes multiples. Les Russes ne se feront cependant guère d'illusions. Il y a un an déjà, l'Ouest leur promettait une aide 24 milliards de dollars. La moitié à peine aurait été dégagée.

La bonne volonté occidentale se heurte, en fait, toujours à une opposition sur la stratégie à mener. Faut-il aider Boris Eltsine au risque d'en faire, aux yeux de l'opinion russe, un second Gorbatchev, un mendiant qui vit de promesses jamais tenues ? Faut-il ou non conditionner l'aide à la poursuite des réformes économiques ? «Aide-toi, l'Occident t'aidera» est sans doute la meilleure réponse. Mais si, comme aujourd'hui, la Russie s'enfonce dans l'anarchie, faut-il pour autant l'abandonner ? Le Fonds monétaire international, le FMI, répond par l'affirmative. Il a interrompu ses aides depuis décembre. Jacques Attali, président de la Banque européenne (la BERD), répond négativement. Au lieu de promettre à nouveau 30 milliards aux Russes, les Occidentaux devraient d'abord arrêter entre eux une position claire sur cette question.


M 0147 - 0402 0 - 7,00 F

Avant la réunion gouvernementale du 2 avril à l'Elysée

M. Balladur demande à ses ministres de trouver 20 milliards de francs d'économies budgétaires

M. Balladur a réuni le gouvernement, mercredi 31 mars, avant le premier conseil des ministres officiel du vendredi 2 avril. Les premières mesures annoncées, concernant le train de vie des ministres, ne représentent qu'une petite partie des 20 milliards de francs d'économies budgétaires que la nouvelle majorité prévoyait de réaliser en 1993. Par ailleurs, en vue de l'élection, le 2 avril, du président de l'Assemblée nationale, le RPR a choisi pour candidat M. Séguin, tandis qu'à l'UDF seul M. Baudis (CDS) a confirmé son intention de se présenter.

MATIGNON
LÉOTARD, VOUS SEREZ GENTIL D'UTILISER UNE BICYCLETTE!
PLANTU



Rassurer et se justifier

par Alain Vernholes

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour imaginer les embarras de M. Balladur dans la conduite de sa politique économique. Le premier ministre, dont la réussite à Matignon dépend en grande partie des réponses qu'il apportera au problème du chômage et de l'emploi, n'a, hélas, pas les moyens financiers pour relancer l'activité de façon significative.

Les impôts rentrent très mal depuis deux ans et le déficit budgétaire s'accroît de façon alarmante. En aurait-il d'ailleurs les moyens, M. Balladur devrait se méfier d'une relance de l'activité en solitaire : l'Europe presque tout entière est en crise, seule la Grande-Bretagne commençant peut-être à émerger de la tourmente à partir du gouffre où l'a plongé la pire récession de l'après-guerre. Pousser les feux dans un environnement international qui ne s'améliore vraiment qu'aux Etats-Unis aboutirait rapidement à des déficits accrus comme en 1981-1982, sans guère d'effets sur l'emploi. Cela est si vrai que la plupart des entreprises françaises réduisent leurs investissements.

Lire la suite page 6

■ **Edouard Balladur veut prouver que son équipe est immédiatement opérationnelle**
par THIERRY BRÉHIER

■ **Simone Veil devra concilier sa politique de la ville avec les propositions de Charles Pasqua sur l'immigration**
par PHILIPPE BERNARD
pages 6 et 7

■ **Le premier ministre s'efforce d'empêcher la constitution, souhaitée par Valéry Giscard d'Estaing, d'un grand groupe UDF**
par DANIEL CARTON
page 23

■ **Paris-Bonn, l'axe obligé**
par ERIC LE BOUCHER
page 18

Ex-Yougoslavie : Cyrus Vance passe la main

Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 31 mars, une résolution autorisant le recours à la force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, le ministre norvégien des affaires étrangères, Thorvald Stoltenberg, a été pressenti pour remplacer Cyrus Vance à la coprésidence de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, que celui-ci devrait quitter dans les prochains jours. Sur place, l'évacuation, par le HCR, de civils de l'enclave musulmane de Srebrenica a provoqué des bousculades telles que six personnes, dont deux enfants, ont été tuées.

Lire page 3 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR

Cambodge : reprise de la guerre civile

Un nouvel attentat a eu lieu, mercredi 31 mars, au Cambodge : l'attaque d'un commando contre une salle de vidéo a fait au moins 27 morts à Kompong-Thom. Cet incident survient après le massacre de pêcheurs vietnamiens, les 10 et 24 mars, et un attentat à la grenade qui a fait 3 morts et 29 blessés le 29 mars à Phnom-Penh. Les «casques bleus» de l'ONU rencontrent ainsi des difficultés croissantes à remplir leur mission de pacification. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, en visite à Phnom-Penh, va devoir vérifier si l'organisation d'élections, fin mai, reste possible.

Lire page 5 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI

Nouveaux documents sur l'affaire du sang contaminé

Plusieurs documents relatifs à l'affaire du sang contaminé ont été transmis à la chancellerie par le directeur général de la santé, le professeur Jean-François Girard. Provenant des archives de la direction générale de la santé, ils éclairent d'un jour nouveau le dossier de la mise sur le marché des tests de dépistage et la politique protectionniste qui fut mise en œuvre.

Lire page 9 l'article de FRANCK NOUCHI

La Pologne qui gagne

Exemplaire dans le monde post-communiste, une nouvelle classe d'entrepreneurs privés prospère, produit et embauche

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Ils ont quarante ans, le même mobilier de bureau noir, sobre et fonctionnel, et une foi inébranlable dans «le marché». L'économie de marché, ils s'y sont engouffrés en même temps que dans la démocratie. Aujourd'hui, même si leur expérience relève plus de la course d'obstacles que du conte de fées, ces chefs d'entreprise polonais tout neufs ont gagné leur pari : les firmes qu'ils ont créées sur les ruines du communisme produisent, embauchent, prospèrent et, pour certaines, exportent déjà. «La Pologne qui gagne», c'est eux. Noyau d'une nouvelle classe d'entrepreneurs, ils construisent le capitalisme et finiront peut-être par vaincre les doutes d'une population qui, pour l'instant, a tendance à ne voir de la révolution économique que son ingratitude.

«C'est un peu l'histoire du cireur de chaussures américain», se souvient, rêveur, Andrzej Kozlowski, veste pied-de-poule et courtoisie discrète. Jeune ingénieur, il se retrouve en trois ans à la tête d'une florissante entreprise qui produit des matériaux de revêtement de chaussées, Bauma, et emploie 160 personnes. Eugeniusz Kacprzyk, dont la société, Laktopol, s'est si bien développée qu'elle envisage à présent de devenir le premier producteur polonais de lait pour bébés, a une philosophie : *«En Pologne, quand on veut travailler*, dit-il, *pour peu qu'on ait un peu d'astuce, on peut tout faire.»*

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 4

Un entretien avec le président de la SNCF

Les associations de consommateurs seront consultées sur les tarifs du TGV Nord, nous déclare Jacques Fournier

Les difficultés de la mise en service du système de réservation informatisé SOCRATE ont brouillé la SNCF avec bien des usagers et avec dix-neuf associations de consommateurs qui ont décidé de suspendre tout dialogue avec la société nationale (le Monde du 13 mars). Jacques Fournier, président de la SNCF, renouvelle ses excuses pour ces dysfonctionnements et annonce une expérimentation tarifaire sur le futur TGV Nord-Europe qu'il souhaite mener en concertation avec les associations.

«Avez-vous conscience du divorce qui s'est opéré entre vous et les usagers ? Ceux-ci ont l'impression que SOCRATE est une mécanique avantageuse pour la SNCF mais pas pour le voyageur, qui se sent pressuré et astreint à des règles tarifaires qu'il ne comprend pas.

– Deux phénomènes se sont malheureusement superposés. La mise en œuvre de notre nouveau système informatique SOCRATE – ou «système offrant à la clientèle réservation d'affaires et de tourisme en Europe» – a connu un certain nombre de défectuosités en raison des erreurs difficilement évitables dans des programmes qui comprennent des milliers de données. Il en est résulté des lenteurs dans l'émission des billets et une gêne importante pour notre clientèle et pour nos agents.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 19

Requiem pour les victimes de la Mafia

Trois mille personnes ont assisté, dans la cathédrale de Palerme, à un *Requiem* écrit par sept jeunes musiciens italiens qui entendaient ainsi se dresser solennellement contre l'organisation criminelle. Le texte latin avait été traduit en italien par l'écrivain sicilien Vincenzo Consolo.

page 15

EDUCATION ◆ CAMPUS

Le tutorat s'installe à l'université

Prévu dans le cadre de la rénovation des formations universitaires pour favoriser l'insertion des nouveaux bacheliers, le tutorat commence à se mettre en place dans les établissements d'enseignement supérieur.

Lire l'article de Michèle Aulagnon

■ Langues romanes en simultané ■ Le spleen des enseignants
■ Point de vue : «Oser éduquer»

pages 11 à 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

Les trois avenirs du Parti socialiste

par Jacques Kergoat

QUEL est l'avenir du Parti socialiste ? Au-delà des affirmations de circonstance, bien imprudent serait celui qui prétendrait que la réponse à cette question soit simple. On peut imaginer, cependant, au moins trois avenirs possibles pour le parti d'Epinay.

Le premier, c'est la disparition en tant que Parti socialiste et l'investissement de ses militants dans un ensemble plus large, du type de ce qu'est le Parti démocrate aux Etats-Unis. Bien entendu, Michel Rocard n'a pas inventé cette perspective. Très récemment encore, elle était avancée par François Mitterrand, non quand il parlait d'ouverture – ce qui pouvait concerner les alliances ou la coalition gouvernementale, – mais quand il proposait d'aller vers le *« parti de la réforme »*. Si l'on veut remonter plus loin, Gaston Defferre apparaît comme un paradoxal précurseur, lui qui appelait de ses vœux une formation qui cesserait de se considérer *« comme la préposée d'une seule classe »* et qui prendrait en charge *« les intérêts de toute la collectivité »* (1).

S'il n'est pas l'inventeur, Michel Rocard est, pour quelque temps, détenteur de la marque. Il a exposé avec une grande clarté les présupposés qui peuvent justifier la création d'un parti de ce type. Le sentiment d'appartenance à une classe, explique-t-il, n'est plus perçu comme une réalité. De ce fait, le Parti socialiste, parce qu'il existe en référence à ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement ouvrier, n'a plus lieu d'être. Pas plus, d'ailleurs, que le socialisme, *« qui s'est forgé dans une conception tout entière basée sur des rapports de classes »*.

Le propos, au regard de l'évolution du Parti socialiste, n'est pas particulièrement hétérodoxe : le congrès de l'Arche n'avait-il pas, il y a quinze mois, abandonné la perspective du socialisme et expliqué que le capitalisme est *« l'horizon indépassable »* ? La conviction est maintenant ancrée que l'on peut, au mieux, humaniser un capitalisme « indépassable ». C'est cette conviction qui justifie l'existence d'un parti où les socialistes se retrouveraient côte à côte avec les centristes, un parti qui regrouperait les libéraux de tout genre, face à une droite autoritaire et conservatrice.

La V[e] République aurait ainsi fini par imposer son mode de fonctionnement à des partis qu'elle n'aimait guère : il y aurait désormais deux grands partis, comme il y a deux candidats au second tour de l'élection présidentielle. Et la nouvelle formation que propose Michel Rocard serait, d'abord, le « parti du président » ou, en tout cas, le parti du candidat à la présidence.

La pièce peut paraître avoir déjà été jouée, et les ressemblances nombreuses avec la Grande Fédération que proposait en 1965 Gaston Defferre. Le projet, pour réussir, nécessite, en tout cas, que soient remplies trois conditions.

Les conditions de la réussite

La première est que le Parti socialiste accepte de disparaître. Il n'est point de courant du Parti socialiste qui n'applaudisse, aujourd'hui, à l'initiative de Michel Rocard, même si c'est parfois du bout des doigts. Il est frappant de constater qu'il en allait de même en 1965. C'est à l'unanimité que le congrès extraordinaire de 1964 vote pour la candidature de Gaston Defferre à l'élection présidentielle, candidature pourtant conçue comme *« devant dépasser les divisions politiques, devenues secondaires »*. C'est à l'unanimité également que le congrès de juin 1965 dit *« oui »* au projet de *« Grande Fédération »*.

Pourquoi ? Parce que la proposition intervient dans une période où la SFIO touche le fond : elle a quatre-vingt-cinq mille adhérents, contre trois cent cinquante-cinq mille en 1946. Elle a recueilli 12,5 % de votants aux dernières élections législatives, son plus faible score depuis 1906. Les petites fédérations entendent avec intérêt le discours de Defferre. « Enfin du neuf ! Enfin les médias s'intéressent en positif à ce que nous faisons ! L'on va enfin pouvoir cesser de raser les murs, sortir de chez soi, parler aux voisins. » Guy Mollet, qui est radicalement hostile au projet de Gaston Defferre, comprend qu'il ne peut s'y opposer frontalement, sous peine d'être minoritaire. Il temporise donc, accompagne. Mais l'heure de vérité intervient quand les petites fédérations comprennent l'enjeu : elles étaient pour la rénovation du parti, voire pour sa métamorphose, non pour sa disparition. Et Guy Mollet retrouvera sans difficulté une majorité pour entériner l'échec de la *« Grande Fédération »*.

Le problème est aujourd'hui d'une nature comparable. Et il n'est point convenable de tourner ici autour du pot : ce n'est pas de l'élargissement du Parti socialiste, ni de sa rénovation, que parle Michel Rocard, mais de sa disparition. Y aura-t-il demain, au-delà des applaudissements convenus d'aujourd'hui, une majorité pour acter celle-ci ? Nul ne peut raisonnablement le dire.

La deuxième condition est que les écologistes en soient partie prenante. La situation a toujours été compliquée pour les *« troisièmes composantes »* de ce type d'opération. Le club Jean Moulin, en 1965, a bien souvent rechigné à approuver les engagements pris par ses délégués. Pourtant, il avait, par rapport aux écologistes de 1993, l'avantage de figurer parmi les initiateurs de l'opération : on ne lui demandait pas de se rallier à l'initiative d'un autre.

Aujourd'hui, une dose de proportionnelle et un « ticket » qui ferait de Brice Lalonde le virtuel premier ministre du candidat Michel Rocard satisferaient peut-être la direction de Génération Ecologie, mais il n'est pas certain que l'ensemble des écologistes en seraient satisfaits. Pour des raisons « de droite » comme pour des raisons « de gauche », une partie des *« Verts pâles »* comme une partie des *« Verts foncés »* (2) répugneraient sans doute à entrer dans ce processus en position subordonnée. Un seul élément pourrait contraindre les *« Verts pâles »* à se rallier : l'accord donné par les centristes au projet de Michel Rocard.

C'est là la troisième condition et, d'ailleurs, la clé de voûte du projet : sans l'accord d'une partie de la droite, il peut y avoir maints projets de rénovation du PS, mais non dépassement vers le parti démocrate à l'américaine. On peut hésiter sur l'identification de ces centristes *« fidèles à une tradition sociale »*, dont parle Michel Rocard. Selon les goûts, l'on évoquera, qui Simone Veil, qui Raymond Barre, qui Bernard Stasi ; mais le vrai noyau de ces « centristes sociaux » ainsi visés, c'est bien sûr la tradition démocrate-chrétienne qu'incarne, aujourd'hui, le CDS.

Tel était déjà le cas en 1965 : c'est avec Jean Lecanuet et ses amis du MRP qu'était le vrai débat. La situation était, là aussi, plus favorable : les démocrates-chrétiens étaient dans l'opposition au général de Gaulle. Pourtant, les inquiétudes quant à la réaction de l'électorat démocrate-chrétien motivèrent une réponse finalement négative.

Est-il imaginable, en 1993, que les démocrates-chrétiens participent à un regroupement initié par les écologistes et comprenant quelques détachements socialistes ? Peut-être. Encore faudrait-il, pour cela, que la situation du CDS soit devenue parfaitement intolérable au sein de la future majorité de droite. On les imagine mal, en revanche, participer à un regroupement à initiative socialiste, à l'heure de l'alternance triomphante et quand le Parti socialiste fait plus figure de repoussoir que de pôle attractif.

Il n'est donc pas certain que cet avenir-là soit le plus probable, et il est possible qu'en soufflant la vedette à Brice Lalonde Michel Rocard ait rendu un mauvais service au projet qu'il promeut.

La social-démocratie à la française

Le deuxième avenir possible est celui d'une social-démocratie à la française. Le projet existe, lui aussi, depuis longtemps, qu'on l'ait prêté à Pierre Mauroy ou à Lionel Jospin. Simplement, il se ferait maintenant non pas à froid, mais sur fond d'échec du parti démocrate à l'américaine.

Telle était d'ailleurs la situation de 1946 : après l'échec de la tentative « travailliste » visant à fusionner la SFIO et des mouvements issus de la Résistance, c'est une coalition « de gauche » qui porte au pouvoir Guy Mollet et instaure une social-démocratie de très stricte obédience, du moins quant à ses références et à son langage. Aujourd'hui comme hier, la réalisation d'un tel projet laisserait au Parti socialiste une grande souplesse d'alliance : il pourrait, demain, pratiquer l'union de la gauche (encore que l'affaiblissement du PCF rende cet exercice moins rentable) ; il pourrait s'allier à telle ou telle partie de la droite, comme au temps de la *« troisième force »* ou du Front républicain ; il pourrait tenter de se rapprocher des écologistes, comme il pourrait, dans certains cas, pratiquer l'union nationale. Le parti, lui, conserverait son identité – socialiste – et, à travers tous les méandres tactiques, sa perspective : le socialisme.

Au-delà des rapports de forces internes au Parti socialiste, cette perspective se heurte à deux difficultés. La première est que les dirigeants socialistes qui pourraient incarner cette perspective ont déjà tant concédé sur le fond que leur crédibilité en est sans doute atteinte. Il est plus difficile, quand on a voté que le capitalisme était l'horizon indépassable, de venir expliquer la nécessité du socialisme, fût-ce à petits pas.

La deuxième est que les conditions matérielles apparaissent singulièrement mauvaises pour un tel projet. Certes, il s'agirait bien d'une social-démocratie « à la française ». Cela signifie qu'elle ne reproduirait pas les modèles du nord de l'Europe – les coopératives, les banques et les mutuelles, le lien organique avec les syndicats, – mais il conviendrait, quand même, *a minima*, de rétablir une présence militante, de remettre sur pied un mouvement de jeunesse, de retisser les liens avec le mouvement associatif, de réorganiser des groupes et sections d'entreprise. Tout cela pourrait se faire de manière « moderne », mais devrait se faire.

Or l'état des lieux est tel que la tâche apparaît herculéenne. On peut ajouter que l'expérience molletiste, à partir de 1946, fut concomitante d'une scission syndicale et de la création de la CGT-FO, qui eut souvent pour la SFIO les yeux de Chimène. La tentative de recomposition par la FEN initiée pouvait, de la même manière, prendre place dans le nouveau paysage politique qu'aurait dessiné une social-démocratie à la française, mais c'est, pour le moment, un échec.

Une nouvelle fédération

Le troisième avenir possible est celui de l'intégration du Parti socialiste et de l'ensemble de ses composantes à une galaxie fédérative. On pourrait ainsi retrouver, fédérés au sein d'une structure souple, le Parti socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche et Bernard Tapie, les amis de Jean-Pierre Soisson, les « humanitaires » de Bernard Kouchner... Il est raisonnable de penser que l'on n'y trouvera pas un Parti socialiste d'un seul tenant, mais bien plutôt, à côté de sa représentation officielle, la myriade des courants, sous-courants, clubs et cercles divers. Cette configuration interviendrait inévitablement après un double constat d'échec : celui du parti démocrate et celui de la social-démocratie à la française. Il est possible que trouve place dans cette galaxie telle ou telle sensibilité écologiste. Il est peu vraisemblable, par contre, que l'on y rencontre des centristes, si sociaux soient-ils.

Cette structure serait transitoire. Au gré des événements, elle pourrait tomber peu à peu en désuétude, par l'implosion de ses composantes ou par le fait qu'elles reprennent peu à peu leur autonomie, mais elle pourrait, également, solidifier ses liens, voire opérer une série de fusions partielles.

Les limites des raisonnements par analogie sont connues, et il est clair que le Parti socialiste se meut désormais dans un monde à bien des égards nouveau, mais une telle configuration ne serait pourtant pas sans rappeler la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de 1967. A une différence près : la FGDS apparaissait alors comme un pas en avant dans le rapprochement de mouvements jusqu'alors éloignés, tandis que la formation aujourd'hui d'une galaxie de ce type apparaîtrait, à bien des égards, comme une régression.

(1) *Un Nouvel Horizon*, Gallimard, 1965.

(2) Selon les plaisantes dénominations d'Alain Lipietz (*Vert espérance*, La Découverte, 1993).

► **Jacques Kergoat, historien, est le rédacteur en chef de *la Revue*.**

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Violences privées, violences collectives...

La liste interminable des violences individuelles ou collectives s'allonge chaque jour. Des psychanalystes et des sociologues s'interrogent sur les ressorts de cette folie autodestructrice, dont l'humanité semble ne pas pouvoir se débarrasser.

MEURTRES en série, infanticides, terrorisme, tortures, crimes d'enfant, terreur mafieuse, viols systématiques, « purification ethnique » ... La liste est sans fin des violences individuelles ou collectives dont les hommes continuent de se rendre coupables. Cinquante ans après Auschwitz et Hiroshima, l'humanité ne s'est pas guérie de la rage autodestructrice qui a failli l'engloutir. L'imagination morbide dont elle fait preuve pour repousser indéfiniment les limites de l'horreur a quelque chose de stupéfiant. D'où l'intérêt des réflexions des psychanalystes ou des sociologues pour tenter de comprendre les ressorts de cette barbarie.

Leurs analyses mettent l'accent sur les liens entre l'individuel et le collectif, entre les drames personnels et les naufrages sociaux. Non pour établir des relations mécaniques de cause à effet, mais pour mieux comprendre comment les itinéraires individuels sont les reflets ou les symptômes de maladies touchant des communautés entières, placées dans des situations de désespoir.

Mis en présence de sévices répétés exercés sur des enfants par leurs parents dans certaines régions reculées de l'île de la Réunion, le pédopsychiatre Patrick Ayoun – comme il l'explique dans un numéro de la revue *Psychanalystes* sur le thème « Violences et subjectivation » – songe spontanément aux textes de Robert Antelme et Primo Levi sur l'univers concentrationnaire. La violence devient naturelle lorsque l'autre a cessé d'exister en tant qu'être humain, lorsque cet interdit-là a sauté. *« L'autre peut s'autoriser à me supprimer sans que cela soit un crime – il n'y a personne pour représenter la justice – ni même un meurtre à ses yeux, je n'appartiens pas à la même espèce. »*

La violence incompréhensible exercée à l'égard des enfants n'est qu'un aspect de la terreur généralisée qui sévit dans un espace déshumanisé, sans règles ni loi. *« Cet enfant,* écrit Patrick Ayoun, *est le représentant non pas d'une famille naufragée, mais d'un monde banalisé de violences incestueuses et meurtrières atteignant la dimension d'un village ou d'un quartier. Il y a, à la Réunion comme ailleurs, des zones méconnues où l'Etat de droit n'existe pas. »*

Le désespoir des banlieues

Ces zones de violence installée, on les retrouve dans la description que fait Sophie Body-Gendrot, dans la revue *Migrants-Formation*, de la violence urbaine aux Etats-Unis. Dans ces quartiers ravagés, abandonnés à eux-mêmes, où la seule forme d'organisation offerte aux jeunes est celle des gangs (les 600 gangs de Los Angeles regrouperaient 70 000 jeunes...), où les armes circulent librement et où la drogue soustend une économie parallèle florissante, la violence aveugle est la seule façon de manifester son existence, d'être pris en considération.

La violence n'est pas une riposte organisée à l'oppression ou une forme d'action revendicative, mais un « style de vie », une façon d'exprimer une colère vide et sans espoir. La violence, explique Sophie Body-Gendrot, obéit à trois ressorts : *« La peur devant une situation inconnue ou devant des personnes perçues comme des assaillants potentiels, le défi qu'on se lance à soi, l'envie d'améliorer son image de dur vis-à-vis des autres. »* Elle s'alimente de la conviction que la situation faite à la communauté à laquelle on appartient est sans issue et que le fossé qui sépare celle-ci de la société « normale » ne sera jamais comblé.

Ce sentiment de marginalisation et de déclassement, on le retrouve dans les quartiers « chauds » des banlieues françaises, même si le degré de violence est loin d'y atteindre celui des Etats-Unis. Christian Bachmann et Nicole Le Guennec analysent le *« mécanisme d'étau »* par lequel les jeunes de ces quartiers se voient entourés d'interdits qui les privent de leur propre identité. *« Toutes les voies sont barrées. Celle de l'école qui rejette, comme celle du travail qui repousse. Les interdits foisonnent. Depuis les petits interdits spatiaux, jusqu'aux grands interdits financiers et sociaux. »*

Ne répondant à aucun projet précis, les révoltes des banlieues sont des bouffées soudaines de haine, face à un vide social et à ce qui est perçu comme un déni de justice. C'est pourquoi elles sont *« à la fois imprévisibles et fortement probables »*, tant que demeurent les causes structurelles que sont *« le chômage, le cumul des problèmes sociaux, l'affaissement des services publics, l'omniprésente violence quotidienne »*. Là aussi, le trafic de la drogue, auquel participent des enfants de plus en plus jeunes, offre les ressources d'une économie alternative, permettant aux plus prudents de survivre et aux plus audacieux d'atteindre rapidement les modèles de réussite glorifiés par la société de consommation.

« Crime permanent contre soi-même »

Violences privées, violences collectives... de l'une à l'autre le lien est ténu, comme le montre la facilité avec laquelle se recrutent bourreaux et tortionnaires dans les périodes troublées. Elles se nourrissent des mêmes peurs, des mêmes fantasmes, des mêmes frustrations. Réfléchissant sur « la torture, l'exil et le génocide », le psychanalyste L. E. Prado de Oliveira, dans un numéro de *Dialogue* intitulé « Impensables violences », rappelle que l'objectif de la torture est que la victime renonce à son appartenance à l'espèce humaine, reconnaisse sa déchéance, *« se compromette avec le tortionnaire »*, en se convainquant de sa propre culpabilité. *« L'idéal du tortionnaire est de mettre en route ce qui, dans la personne humaine, est disponible pour l'autotorture (...), d'éveiller ce qui sommeille en tant que victime sacrificielle désignée. »* La victime de la torture est prête à se supprimer en tant qu'être humain, à s'amputer de sa mémoire et de sa parole, comme ces rescapés de l'Holocauste qui savaient que personne ne voudrait les croire et qui, devant l'incommunicable, choisissaient le silence et la mort.

Pour le psychanalyste, la permanence de la violence tient aussi à ce deuil impossible, à cette incapacité de l'humanité de reconnaître l'impensable et donc d'extirper la culpabilité. Evoquant, dans *Psychanalystes*, la guerre d'Algérie, l'historien Benjamin Stora estime que l'oubli volontaire qui l'accompagne est en grande partie à l'origine des situations explosives que connaissent aussi bien les banlieues françaises que l'Algérie. Ni la France humiliée, ni l'Algérie victorieuse n'ont voulu assumer les atrocités commises en leur nom et ces fantômes continuent de crier vengeance.

« L'humanité est en situation de crime permanent contre soi-même, écrit le psychanalyste L. E. Prado de Oliveira, *crime qui connaît des paradigmes : le génocide et la bombe, l'anéantissement des peuples d'Amérique et l'esclavage des peuples africains, parmi d'autres. L'humanité est en deuil permanent, deuil maniaque presque toujours : répétition maniaque... »*

L'oubli est nécessaire pour que la vie continue. Mais le refus, ou l'interdiction, de se souvenir empêchent les blessures de se refermer et laissent le champ libre, indéfiniment, à d'autres crimes.

► ***Psychanalystes.*** **Revue du Collège de psychanalystes. N° 45. Hiver 1992. 125 F. 3, rue Ernest-Cresson. 75014 Paris.**

► ***Migrants-Formation.*** **N° 92. Mars 1993. 30 F. CNDP. 29, rue d'Ulm. Paris Cedex 05.**

► ***Dialogue.*** **Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille. N° 117. 3° trimestre 1992. 88 F. AFCCC, 44, rue Danton 94270 Le Kremlin-Bicêtre.**

La situation dans l'ex-Yougoslavie et les derniers développements diplomatiques

L'ONU autorise le recours à la force contre les violations de l'espace aérien bosniaque

Après de longs mois de tergiversations, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé, mercredi 31 mars, la mise en œuvre de moyens militaires pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne en Bosnie-Herzégovine. Cependant, à la demande de la Russie, la résolution adoptée à New-York a limité toute opération au seul espace aérien bosniaque, alors qu'un précédent projet aurait permis d'éventuels bombardements de cibles au sol.

La résolution 816 a recueilli quatorze voix favorables. La Chine s'est abstenue. L'adoption du projet avait été reportée à plusieurs reprises, notamment la semaine dernière, à la suite d'une menace de veto de la part de la Russie, qui s'est finalement ralliée au texte amendé mercredi.

La résolution, qui entrera en vigueur dans sept jours, autorise les Etats membres de l'ONU, agissant à titre national ou dans le cadre d'organisations ou d'arrangements régionaux, à prendre *« toutes mesures nécessaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine »* pour faire respecter l'interdiction de survol, décrétée il y a six mois, *« en cas de nouvelles violations »*. Cela veut dire que les avions occidentaux auront le droit d'intercepter, voire d'abattre, tout appareil intrus.

L'opération de surveillance, dans laquelle l'OTAN aura un rôle prépondérant, se déroulera *« sous l'autorité du Conseil de sécurité et moyennant une étroite coordination »* avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, et la Force de protection des nations unies (FORPRONU).

L'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine avait été décrétée le 9 octobre dernier par une résolution des Nations unies qui ne prévoyait pas de sanctions en cas de violations. Contrairement aux Etats-Unis, les pays membres du Conseil ayant envoyé des « casques bleus » en Bosnie (France et Grande-Bretagne) craignaient des représailles contre leurs soldats. Près de 500 violations ont été dénombrées depuis, en particulier par des appareils serbes qui, encore récemment, ont bombardé des villages musulmans.

La mise en œuvre de mesures militaires pour assurer le respect de la zone d'exclusion aérienne en Bosnie-Herzégovine a été réclamée à de très nombreuses reprises par les Musulmans bosniaques. Les Etats-Unis s'étaient engagés dans ce sens et la France avait relancé les négociations sur une nouvelle résolution. La semaine dernière, des diplomates occidentaux avaient justifié les retards dans l'adoption du texte en les liant à la situation intérieure en Russie.

L'ambassadeur de France auprès de l'ONU, Jean-Bernard Mérimée, a d'autre part indiqué que certains membres du Conseil de sécurité travaillent à la mise au point d'une autre résolution visant à renforcer le régime des sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), qui se trouve ainsi placée *« sous la menace d'un isolement économique total »*. – *(AFP.)*

M. Vance abandonne sa « mission yougoslave »

Agé de soixante-seize ans, l'ancien secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, a décidé, a-t-on appris, mercredi 31 mars, au siège des Nations unies à New-York, d'abandonner l'une des missions les plus délicates qu'il se soit assignées : tenter de rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

En acceptant de représenter les Nations unies à la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, l'ancien secrétaire d'Etat du président Carter avait précisé à M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, qu'il entendait ne pas consacrer plus de six mois de sa vie à cette tâche. Huit mois plus tard, M. Vance estime que l'heure des négociations est finie et que les pourparlers doivent être remplacés par l'affirmation, de la part de la communauté internationale, de la ferme volonté de mettre fin à la guerre. M. Vance sera remplacé, en tant que coprésident de la conférence, par le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Stoltenberg. Respecté et très apprécié de ses collaborateurs, Cyrus Vance équilibrait l'impétuosité de lord Owen par son extrême patience. En décembre dernier, lorsque le président bosniaque Alija Izetbegovic refusait toute rencontre avec le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic, provoquant la colère de lord Owen, Cyrus Vance lui avait dit : *« Menahem Begin avait la même attitude avant Camp David ; tu vas voir, il changera d'avis. »* Effectivement, quelques semaines plus tard, les deux hommes se rencontraient.

Blessé par l'attitude américaine

Secrétaire d'Etat de 1977 à 1980, M. Vance – connu sous le diminutif de « Cy » – a vécu les accords de Camp David sur le Proche-Orient ainsi que la crise des otages américains à Téhéran. *« Sept jours par semaine, seize heures par jour, il a vécu et respiré Slobodan* [Milosevic], *Alia et Radovan »*, explique l'un de ses proches, ajoutant : *« La conférence marche au rythme de cet homme de soixante-seize ans, qui ne connaît pas la fatigue. »*

Selon ses amis, M. Vance a été blessé par l'attitude américaine envers ses efforts, par les réflexions entendues à Washington accusant le plan de paix Vance-Owen de récompenser le « nettoyage ethnique ». *« Il a vécu cela à titre personnel »*, confie un de ses amis. *« Comme si*, disait-il, *je pouvais, moi, donner mon nom à un plan qui récompense une telle atrocité. »*

Né le 27 mars 1917 en Virginie, il a fait des études de droit à Yale, où, en raison de ses longues jambes et de ses longs bras, on le surnommait « l'Araignée » *(« Spider Cy »)*. « Cy » quitte sa « mission yougoslave » pour reprendre sa vie new-yorkaise : associé dans un grand cabinet d'avocats, il siège dans plusieurs conseils d'administration, dont celui du *New York Times*. En acceptant de représenter l'ONU à la conférence internationale, M. Vance avait refusé tout salaire. Certains disent qu'il n'en avait pas besoin...

AFSANÉ BASSIR POUR

Six morts lors de l'évacuation de civils de l'enclave de Srebrenica

Six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, mercredi 31 mars, lors de bousculades auxquelles a donné lieu l'évacuation, par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de civils de l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale.

Deux enfants sont notamment morts piétinés lorsqu'une foule de réfugiés a pris d'assaut les camions du HCR qui procédaient à une troisième évacuation de Musulmans de cette enclave, assiégée par les forces serbes, vers Tuzla, ville bosniaque sous contrôle musulman, à 75 km au nord-ouest, a indiqué à Belgrade un porte-parole du HCR, M[me] Lyndall Sachs.

Quatre autres personnes sont mortes en cours de route à bord des camions du HCR, a ajouté M[me] Sachs, qui n'a pas pu préciser le nombre de blessés. Le convoi, comptant dix-neuf camions dans lesquels 2 000 personnes environ se sont entassées, a été bloqué dans l'après-midi par les autorités musulmanes à une vingtaine de kilomètres de Tuzla, a par ailleurs indiqué une source militaire britannique. Selon M[me] Sachs, les camions ont fini par passer *« après de difficiles négociations »*.

Les autorités militaires et civiles musulmanes de Tuzla ont expliqué qu'elles avaient bloqué, pendant un temps, le convoi parce que les organisations qui assurent l'évacuation de Srebrenica violaient les accords conclus à ce sujet, et elles ont accusé ces organisations de participer, en fait, à la « purification ethnique » de la région.

Dans une déclaration citée par la radio de Sarajevo, M. Abdullah Pasic, membre du commandement local des forces bosniaques, a accusé la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) et le HCR d'avoir évacué plus de 2 000 personnes vers Tuzla, mercredi, alors qu'ils avaient annoncé l'arrivée de 500 à 600 personnes. Toujours selon cette déclaration, le HCR et la FORPRONU ont également violé la partie de l'accord qui prévoyait des *« conditions humaines de transport »* pour l'évacuation, à bord de cars envoyés de Tuzla et même d'hélicoptères pour les blessés graves.

Réfugiés et « purification ethnique »

Après un premier convoi de 674 blessés, le 20 mars, un second transportant 2 346 personnes avait rejoint Tuzla lundi à bord de dix-neuf camions du HCR. Cinq personnes, dont un bébé, avaient trouvé la mort lors de ce trajet. Les autorités de Srebrenica ont finalement décidé, mercredi, d'arrêter l'évacuation de réfugiés par la route organisée par l'ONU, estimant qu'elle était *« utilisée pour la purification ethnique »*, a annoncé la radio bosniaque.

Selon cette dernière, ce sont sept corps de personnes mortes lors du voyage de mercredi, entre Srebrenica et Tuzla, qui ont été découverts à l'arrivée du convoi dans cette dernière ville. Parmi elles, il y avait quatre enfants de moins de dix ans, a précisé la radio. Par ailleurs, alors que le cessez-le-feu en vigueur depuis dimanche en Bosnie-Herzégovine est jusqu'à présent mieux respecté que les précédents, l'émissaire spécial du président russe Boris Eltsine, le vice-ministre des affaires étrangères Vitali Tchourkine, a rencontré mercredi à Pale, siège de la « République serbe » proclamée unilatéralement en Bosnie, à 15 km au sud-est de Sarajevo, le « président » de cette « République », M. Radovan Karadzic, pour tenter de le convaincre de signer le plan de découpage de la Bosnie-Herzégovine.

Selon la radio indépendante de Belgrade B-92, M. Tchourkine a renoncé à se rendre à Sarajevo pour y rencontrer le président Alija Izetbegovic.

La veille, M. Tchourkine avait rencontré à Belgrade le président serbe Slobodan Milosevic. Il doit également s'entretenir avec le président et le premier ministre yougoslaves, MM. Dobrica Cosic et Radoje Kontic. – *(AFP.)*

Le Norvégien Thorvald Stoltenberg pressenti pour le poste de médiateur

Pressenti pour succéder à M. Vance dans les fonctions de médiateur dans l'ex-Yougoslavie, Thorvald Stoltenberg avait été nommé le 20 novembre 1989 à la tête du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Il resta moins d'un an à son poste. Après la victoire des travaillistes aux élections législatives norvégiennes, le premier ministre, M[me] Gro Harlem Brundtland, le rappela en effet à Oslo pour lui confier le ministère des affaires étrangères et le travail de préparation de la candidature de son pays à la Communauté européenne. Ce départ inopiné de Genève n'avait guère été apprécié à l'époque au sein de l'agence de l'ONU.

Agé de soixante et un ans, M. Stoltenberg connaît le dossier yougoslave. Ancien ambassadeur de Norvège auprès des Nations unies et à Belgrade, il maîtrise la langue serbo-croate et a effectué plusieurs missions ces derniers mois à Sarajevo, Zagreb et Belgrade, notamment pour tenter d'accroître la sécurité des convois humanitaires. Pas plus tard qu'en février, il déplorait, lors d'une conférence à Oslo, que la Communauté européenne n'ait pas réussi à régler les conflits dans l'ex-Yougoslavie, tout en ajoutant que *« sans la CEE, la guerre se serait sans doute encore plus étendue »*.

A ses yeux, l'application du plan de paix Vance-Owen est malgré tout la seule solution envisageable et il estime que les responsabilités des *« des bains de sang, des violences, des tueries et des viols »* sont partagées. *« Les condamnations parfois unilatérales de la Serbie par la communauté internationale blessent l'âme serbe*, expliquait M. Stoltenberg, qui comparait l'ONU à un *« jardin d'enfants »*, malheureusement incapable également de mettre un terme à la guerre. *« Certes*, concluait-il, *la Serbie est le plus grand des pays en conflit et a donc la plus grande responsabilité (...). C'est dans une large mesure la rhétorique politique et la propagande qui ont provoqué l'escalade du conflit. »*

A. D.

Le conflit gréco-macédonien

Querelle autour d'un soleil

Le conflit entre Athènes et Skopje vient de connaître un nouveau rebondissement à propos du drapeau de la Macédoine. Cet incident est venu compliquer encore la question de l'admission de l'ex-République yougoslave de Macédoine – non encore reconnue internationalement – aux Nations unies.

ATHÈNES

de notre correspondant

Le gouvernement grec a, au dernier moment, bloqué sa réponse au projet de résolution sur l'adhésion macédonienne à l'ONU, qui aurait normalement due être remise, mardi 30 mars, à New-York. Athènes a, ainsi, marqué son opposition à ce que soit hissé devant le siège de l'organisation internationale le drapeau macédonien portant le soleil de Vergina, symbole de la dynastie macédonienne antique.

La Macédoine a adopté, en octobre dernier, ce symbole – sur un fond rouge – comme drapeau national, au grand dam des Grecs, qui y ont vu une provocation sacrilège, *« un vol historique portant brutalement atteinte à la conscience nationale grecque »*. Le gouvernement grec a réagi en adoptant à son tour, le mois dernier, le symbole de Vergina comme emblème de la République hellénique et de la préfecture de Salonique (capitale de la Macédoine grecque). Le soleil à seize branches se trouve notamment sur l'urne funéraire de Philippe II de Macédoine, le père d'Alexandre le Grand, découverte dans l'une des tombes royales mises au jour en 1977 sur le site de Vergina (nord de la Grèce).

Ce soleil est devenu le signe de la « grécité » de la Macédoine et l'attribut incontournable de la « macédomania » : il orne une multitude de gadgets, de pendentifs, d'affiches et jusqu'aux factures d'électricité, d'eau et de téléphone.

Le chef de la diplomatie hellénique, M. Michalis Papaconstantinou, a déclaré mardi, à l'issue d'un conseil des ministres spécial consacré au dossier macédonien, que son pays refusait absolument que le drapeau de Skopje (capitale de la Macédoine) soit hissé aux Nations unies. Il s'agit d'une *« condition rigoureuse sur laquelle nous ne reculerons pas »*, a-t-il dit. Ce problème, selon M. Papaconstantinou, appartient aux mesures de confiance à établir, prévues dans le projet de résolution de l'ONU.

Un premier ministre assiégé

Ce texte a été déposé le 23 février par les trois membres européens du Conseil de sécurité (Espagne, France, Grande-Bretagne). Il prévoit l'admission de la Macédoine sous le nom provisoire de FYROM (Ancienne République yougoslave de Macédoine), le temps qu'une médiation internationale dirigée par les deux coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie fixe un nom définitif ainsi qu'un catalogue de mesures de confiance bilatérales. Le premier ministre, M. Constantin Mitsotakis, a néanmoins précisé que la réponse de la Grèce au projet des Nations unies était positive et que son pays désirait obtenir des changements dans la Constitution macédonienne, l'arrêt de la *« propagande hostile »* de Skopje contre la Grèce et des garanties frontalières.

Après un débat parlementaire houleux de trois jours, M. Mitsotakis a obtenu, lundi soir, la confiance du Parlement sur sa politique macédonienne. Une motion de censure, rejetée par la majorité conservatrice (152 sièges sur 300), avait été déposée, samedi dernier, par le chef de l'opposition socialiste, M. Andréas Papandréou, contre la manière dont les conservateurs gèrent le dossier macédonien. De plus en plus attaqué à l'intérieur de son parti par la frange nationaliste et par l'opposition socialiste, qui se prépare pour les élections générales du printemps 1994, M. Mitsotakis a également dû « encaisser » la brusque démission de son poste de député de la Nouvelle Démocratie (conservateur, au pouvoir) de l'ancien premier ministre, M. Georges Rallis.

Personnalité politique respectée et proche du président Constantin Caramanlis, M. Rallis a dressé un sévère réquisitoire contre la politique du gouvernement dans l'affaire macédonienne, critiquant notamment le poids accordé au problème du nom, la politique proserbe qui a isolé la Grèce et le *« paroxysme nationaliste »* alimenté par les socialistes.

DIDIER KUNZ

□ **L'ONU dispose de preuves sur un massacre près de Vukovar.** – Un groupe d'experts de la Commission de l'ONU sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie possède des preuves que des exécutions sommaires ont eu lieu à Ovcara, dans la région de Vukovar (est de la Croatie), où un charnier a été découvert, a déclaré, mercredi 31 mars, le docteur Clyde Snow, expert médico-légal. *« Les preuves dont nous disposons semblent établir un lien entre les cadavres trouvés dans le charnier et les malades disparus de l'hôpital de Vukovar »* (tombée en novembre 1991 aux mains des forces serbes). – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : un journaliste arrêté pour *« diffusion de fausse nouvelle »*.** – Radio Tirana a annoncé mercredi 31 mars que le rédacteur en chef du journal indépendant albanais *Koha Jon*, Aleksandr Frakaj, avait été arrêté pour *« diffusion de fausse nouvelle »*. M. Frakaj est accusé d'avoir faussement annoncé la semaine dernière que l'Albanie avait procédé à des mouvements de blindés en direction de la frontière avec l'ex-Yougoslavie, dans la région du Kosovo, province du sud de la Serbie peuplée majoritairement d'Albanais de souche. Le rédacteur en chef du journal n'a pas été mis en prison mais placé aux arrêts à domicile. – *(AFP.)*

□ **AZERBAIDJAN : 60 000 personnes encerclées par les forces arméniennes.** – Quelque 60 000 personnes sont encerclées par les Arméniens dans la poche de Kelbadjar, région frontalière de l'ouest de l'Azerbaïdjan située entre l'Arménie et le Haut-Karabakh, ont annoncé mercredi 31 mars les autorités azerbaïdjanaises. Selon une protestation officielle diffusée par la représentation azerbaïdjanaise à Moscou, les forces arméniennes ont *« pénétré profondément en territoire »* azerbaïdjanais mercredi matin, après un intense bombardement d'artillerie. Elles ont pris douze villages et se trouvent *« aux abords »* de Kelbadjar, selon Bakou. – *(AFP.)*

EUROPE

ITALIE

M. Amato affirme que « le cycle de vie » de son gouvernement « approche de sa fin »

M. Amato, président du conseil italien, a annoncé, mercredi 31 mars, qu'il assurera lui-même l'intérim, au portefeuille des finances, de M. Reviglio, septième ministre démissionnaire de son gouvernement. *« Le cycle de vie de ce gouvernement approche de sa fin »*, a déclaré M. Amato à la télévision, en ajoutant qu'il est *« essentiel et prioritaire d'éviter la dissolution anticipée des Chambres, d'arriver à une nouvelle loi électorale, d'avoir un gouvernement qui gouverne jusqu'à ce que cela ait été obtenu »*. Pour M. Amato, *« quelque chose de plus solide, de plus vivant, est nécessaire »*.

De son côté, le président de la République, M. Scalfaro, a continué ses consultations – y compris avec le fondateur du mouvement populiste et régionaliste des Ligues, M. Bossi – pour tenter d'élargir la majorité sur laquelle pourrait s'appuyer, en particulier après le référendum du 18 avril, un nouveau gouvernement. L'une des hypothèses est celle d'un élargissement de cette majorité au PDS (anciens communistes), dans le cas d'un gouvernement *« institutionnel »* dirigé par M. Napolitano, président PDS de la Chambre des députés (*le Monde* du 1er avril). Néammoins, la Démocratie chrétienne s'oppose à une telle solution.

Depuis l'ouverture de l'enquête *« mani pulite »* (« mains propres »), qui a contribué à l'affaiblissement du gouvernement, 1 356 arrestations ont été opérées, 1 116 informations judiciaires ont été ouvertes, environ 2 500 personnes, dont 152 parlementaires, ont été impliquées à ce jour.

GRANDE-BRETAGNE

La commission d'enquête sur l'« Irakgate » demande à entendre M. Major et lady Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

La commission d'enquête judiciaire créée en novembre 1992 dans le cadre de l' « Irakgate » britannique – l'affaire d'exportation illégale en Irak de machines-outils de la société Matrix Churchill servant à la fabrication d'armements, y compris nucléaires (*le Monde* des 12 et 13 novembre 1992) – devrait entendre le premier ministre, John Major, son prédécesseur, lady Thatcher, ainsi que plusieurs actuels ou anciens ministres, notamment Allan Clark, ancien secrétaire d'Etat à la défense, et sans doute aussi plusieurs dizaines de hauts fonctionnaires. Ces auditions, a annoncé mercredi 31 mars le président de la commission, lord Justice Scott, seront publiques, à moins qu'une *« raison primordiale touchant à l'intérêt national »* n'impose le huis clos.

Au cours du procès des dirigeants de Matrix Churchill, il était apparu que non seulement le gouvernement (dirigé à l'époque par Mme Thatcher) était au courant de ces livraisons d'armements au régime du président Saddam Hussein, mais qu'il les avait encouragées. Plusieurs ministres du gouvernement actuel avaient, d'autre part, signé des certificats d'*« immunité dans l'intérêt public »* afin d'empêcher que des documents classifiés accablants puissent être utilisés lors du procès.

Cette affaire menaçait de devenir un scandale majeur avant que le gouvernement annonce la création d'une commission d'enquête indépendante. M. Major avait affirmé à la Chambre des communes qu'il n'avait jamais menti à ce sujet aux parlementaires, ajoutant : *« dans la limite de ce que je savais »*. Le premier ministre a fait savoir, mercredi, qu'il serait *« heureux »* de venir témoigner devant la commission d'enquête, qui doit commencer ses auditions le 4 mai.

En raison d'une loi datant de 1835 qui réserve cette disposition aux cours de justice, les témoins n'auront pas à prêter serment, la commission n'ayant pas, en principe, le pouvoir d'obliger ceux-ci à comparaître.

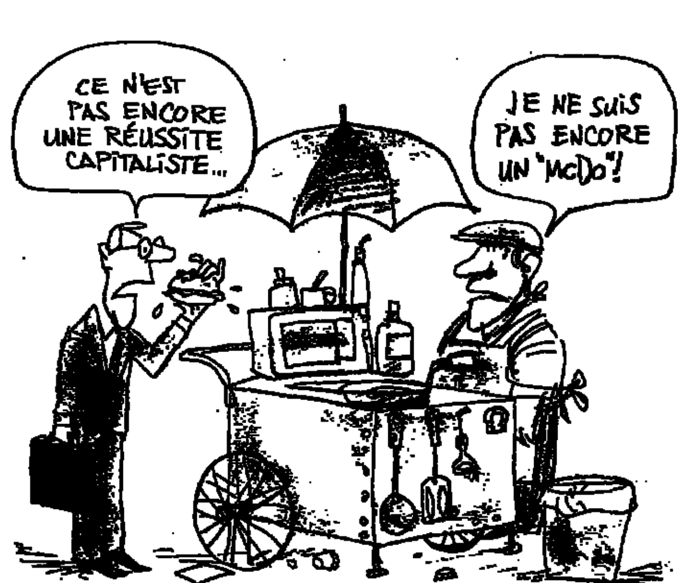
L. Z.

La Pologne qui gagne

Suite de la première page

Ce n'est pas les dirigeants de Mediator qui le contrediront, eux qui ont commencé comme petits intermédiaires dans l'immobilier en 1987, avant de se reconvertir avec bonheur dans la production industrielle de crème glacée (120 employés, neuf camions frigorifiques et de rutilantes machines italiennes) deux ans plus tard !

L'histoire d'Andrzej Kozlowski, par exemple, est de celles dont rêvent les stratèges économiques du post-communisme. Avec deux autres ingénieurs, leurs économies et de l'argent emprunté à des amis, il crée Bauma en mars 1989, au moment où le régime du général Jaruzelski, moribond, tente de négocier sa survie avec



Solidarité. Outre leur formation technique, les trois hommes ont en commun, comme beaucoup d'autres nouveaux entrepreneurs polonais, d'avoir voyagé à l'étranger.

Faillites chez les golden boys

En Irak par exemple, où il a travaillé quatre ans comme coopérant technique, Andrzej Kozlowski a participé à la construction de l'autoroute de Bagdad ; il a vu fonctionner des entreprises comme Bouygues ou Merlin-Gérin. *« A l'étranger,* dit-il, *nous avons vu des technologies différentes, des matériaux qui n'existaient pas en Pologne. De retour à Varsovie, on a décidé de faire du nouveau. Il suffisait de voir l'état de nos rues pour comprendre que ça devait changer ! »*

Profitant d'une toute nouvelle libéralisation de la réglementation des changes, les trois amis partent pour la Foire de Munich et font l'acquisition d'une bétonnière d'occasion. Le prix, Andrzej Kozlowski ne l'oubliera jamais : 32 000 deutschemarks. *« On l'a réparée et adaptée nous-mêmes. Dans le courant du second semestre 1989, on a commencé à produire nos pavés. »* Entre-temps, le communisme s'est effondré. La voie est libre. *« Au début, le dynamisme de notre entreprise valait celui de la machine*, dit en souriant le président de Bauma. *Le capitalisme, on l'a appris avec elle... »*

Avec l'ouverture de la Pologne, arrivent des investisseurs et de nouveaux chantiers. *« Notre chance, c'était que notre produit répondait au besoin du moment. On a commencé à se développer ; en 1991, on a acheté une deuxième machine et, l'année suivante, une troisième. Neuve, cette fois-ci. »* Aujourd'hui, Bauma est en plein essor, réalise deux contrats en Allemagne et vient de terminer les chantiers les plus prestigieux de Varsovie : le nouvel aéroport, les dallages des grands hôtels flambant neufs et des centres d'affaires qui poussent comme des champignons dans la capitale polonaise. Moins orthodoxe qu'ailleurs, le communisme avait laissé émerger en Pologne, dans les années 80, un petit secteur privé, sans chercher à freiner les contacts entre les Polonais et ceux de l'émigration. Au moment du changement de régime, ces petites ouvertures ont porté leurs fruits : quatre ans plus tard, 56 % de la population active – un record en Europe de l'Est – sont employés dans le secteur privé, qui fournit, selon des chiffres officiels, la moitié du produit intérieur brut. Il s'agit surtout, pour l'instant, de toutes petites entreprises, et si 80 % des écoliers rêvent de devenir *« businessmen »*, la réalité n'est pas toujours à la hauteur des espérances des *golden boys* en herbe : une fois achetée la Mercedes de leurs rêves, les faillites sont fréquentes.

L'aventure du petit-lait

Dans ses bureaux de Varsovie, îlot de modernisme au neuvième étage d'un immeuble poussiéreux comme seul savait les bâtir le socialisme réel, Andrzej Kozlowski se garde de tout triomphalisme. Ici, pas de luxe tapageur, pas de salaires mirobolants. Finis les horaires laxistes du socialisme, les employés arrivent à 7 h 30 et partent *« quand ils ont fini leur travail »*. Et personne ne réclame d'heures supplémentaires. Les syndicats ? *« Pas besoin »*, estime le président, dont le traitement mensuel a été fixé à 6 500 francs. *Ce n'est pas énorme, mais à Varsovie avec ça on vit correctement. »*

Peut-être parce qu'il a vingt ans de plus, Eugeniusz Kacprzyk affiche davantage sa réussite. Le vice-président et directeur général de Laktopol, firme de production de dérivés du lait, est un homme heureux : *« La vache de notre logo*, fait-il remarquer, *est une vache qui rit. Elle est comme moi, toujours optimiste ! »* Lui aussi vient du secteur d'Etat, où il était directeur technique d'une entreprise fabriquant des machines pour l'industrie laitière ; lui aussi a voyagé à l'étranger, comme consultant de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture). *« Il y avait un produit, le petit-lait, que nous ne savions pas utiliser – en fait qui servait essentiellement à alimenter les égouts. Moi, je savais qu'on pouvait en tirer le lactose, qui a des tas d'utilisations, en particulier dans l'industrie pharmaceutique »*. En 1988, l'usine d'Etat de M. Kacprzyk commence à fabriquer des équipements pour la production de petit-lait, grâce aux subventions d'un institut chargé de promouvoir le progrès technique. *« Ça, c'est le genre de chose que pouvait se permettre l'Etat socialiste ! »* Mais l'Etat socialiste disparaît, et avec lui les subventions. Les lignes de production de petit-lait sont inachevées. M. Kacprzyk se met en quête de sponsors. Une compagnie d'assurances, PZU, propriété à 79 % d'un holding, Art-B (placé depuis en liquidation à la suite d'un gros scandale financier), apporte les capitaux grâce auxquels, avec ceux de quelques agriculteurs privés, Laktopol voit le jour en 1989, rachète les deux lignes de production et les termine.

« J'ai à faire ici »

Aujourd'hui, Laktopol emploie 78 personnes et dégage des bénéfices chaque année. 1992 a été plus difficile, à cause de la sécheresse. *« Mais nous n'avons déjà plus à importer de lactose, nous produisons du blanc de petit-lait que nous exportons au Danemark et en Allemagne. »* Pour remplacer son partenaire Art-B en liquidation, Laktopol cherche un repreneur.

Une firme néerlandaise serait intéressée... Eugeniusz Kacprzyk n'a aucun état d'âme sur une éventuelle association avec un partenaire étranger. *« L'argent n'a pas d'odeur*, dit-il en souriant. *Moi, si je sais quelque chose, c'est grâce au monde ! »*

La politique ? Ces chefs d'entreprise n'ont guère le temps d'en faire. Mais tous, sans exception, dénoncent le redoutable handicap que constituent pour eux l'absence de politique de crédit en Pologne et la mauvaise infrastructure bancaire. *« Le système bancaire est la source de toutes nos difficultés*, affirme M. Roman Korzeniewski, directeur général de Mediator. *Et pour obtenir un prêt il faut présenter des garanties, mais pour une firme qui débute c'est impossible ! Les concurrents étrangers sont très avantagés, puisqu'ils ont des facilités de crédit à 8-10 %, alors qu'ici c'est du 45-48 % ... » « Credit is like sex, some get it, some don't »*, ironise une affiche dans la salle de réunion d'une de ces firmes privées. Pour Andrzej Kozlowski, de Bauma, *« les crédits à des taux irréalistes, l'absence d'incitations fiscales à l'investissement, tout cela limite notre expansion »*.

Réalistes, ces entrepreneurs ont pourtant le sentiment de tenir le bon bout. Ils observent que, autour d'eux, les gens sérieux ne font pas faillite. Que, malgré quarante-cinq ans de régime « on travaille peu et on nous paie peu », la main-d'œuvre capable et motivée n'est pas introuvable. Eux qui furent si avides de voyages à l'étranger sous le socialisme se prennent aujourd'hui à penser d'abord à la Pologne : *« On m'a proposé une mission en Inde pour la FAO (6 000 dollars par mois), mais j'ai à faire ici »*, dit le directeur général de Laktopol. Confiant, Andrzej Kozlowski souligne le *« changement considérable »* que constitue l'ouverture de la Pologne aux nouvelles technologies. *« Nous sommes en apprentissage et malgré toute notre impatience*, dit-il, *il faut accepter que cela prendra quelques années ! »* Une leçon que certains doivent méditer avec envie à Moscou...

SYLVIE KAUFFMANN

□ **LITUANIE : inquiétude au sujet du retrait des troupes russes.** – Le ministre lituanien de la défense Audrius Butkevicius s'est inquiété, mercredi 31 mars, de la décision de la Russie d'interrompre temporairement le retrait des troupes russes des pays baltes. M. Butkevicius a estimé que la déclaration du ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, critiquant les conditions du retrait de ces troupes d'Estonie et de Lettonie, constituait une position de la Russie *« tout à fait nouvelle »*. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : onze rebelles kurdes tués dans le Sud-Est anatolien.** – Onze rebelles kurdes ont été tués depuis le mardi 30 mars par les forces de sécurité turques dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, a annoncé mercredi la super-préfecture de Diyarbakir, la principale ville de la région, chargée de la coordination de la lutte contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu unilatéral annoncé par le PKK, du 20 mars au 15 avril (*le Monde* du 19 mars), une trentaine de membres du PKK ont été tués, selon des chiffres officiels. Cette première trêve semble respectée par le PKK, alors que les forces de sécurité n'ont cessé de poursuivre leurs opérations quotidiennes contre lui. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : reprise des négociations constitutionnelles

La violence au centre du débat politique

Après onze mois d'interruption, les négociations multipartites sur l'avenir de l'Afrique du Sud devaient reprendre, jeudi 1er avril à Kempton Park, dans la banlieue de Johannesburg. Cette rencontre a lieu alors que le pays fait face à une vague de violence qui est au centre du débat politique. Le gouvernement n'en a pas moins émis le souhait qu'un accord se dégage, avant la fin mai, sur les futures institutions du pays, afin que les premières élections multiraciales puissent être organisées, comme c'est envisagé, d'ici au mois d'avril 1994.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Si l'on en croit l'ordre du jour préparé par les commissions de travail, les participants au sommet de Kempton Park devraient d'abord discuter des procédures et des structures qui leur permettront de travailler. Ils devront aussi se donner une nouvelle identité, pour remplacer celle de Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), dont l'échec, en mai 1992, n'a pas laissé que de bons souvenirs.

Cependant, du fait de la multiplication des attentats contre des automobilistes (en quarante-huit heures, deux nouvelles attaques ont eu lieu dans les alentours de Johannesburg), une bonne partie des discussions pourrait être consacrée à la violence, problème qui est en train de reléguer au second plan tous les autres dossiers.

C'est le général Georg Meyring, chef d'état-major de l'armée de terre, qui a, si l'on peut dire, mis le feu aux poudres, en accordant, vendredi dernier, un entretien à l'AFP. Interrogé sur l'avenir de l'institution militaire, le général Meyring a estimé que, sous certaines conditions, l'armée était disposée à accueillir *« en bloc »* les membres d'Umkhonto we Sizwe (MK), branche militaire de l'ANC. *« Nous n'avons aucune raison d'être effrayés »*, a-il ajouté, en rappelant que les 12 000 membres de MK ne risquaient pas de déstabiliser l'armée sud-africaine, forte de quelque 500 000 soldats.

Tollé chez les conservateurs

L'incorporation des anciens combattants de l'ANC, et, plus généralement, de ceux appartenant aux branches militaires des différents partis politiques, est un principe depuis longtemps acquis. Déjà, plusieurs dizaines d' « officiers » de l'ANC, promis à des fonctions de responsabilité au sein de l'armée et des services de sécurité, s'entraînent à l'étranger, avec l'accord discret du gouvernement. Mais, en parlant d'intégration *« en bloc »*, le général Meyring a semblé rejoindre l'ANC, qui exige un arrangement global, alors que le gouvernement ne veut consentir qu'à des incorporations individuelles, après étude de dossier.

Les propos du général ont provoqué un tel tollé dans la classe politique conservatrice qu'il a dû se livrer à une acrobatique mise au point. Lundi, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Hernus Kriel, est revenu à la charge, accusant certains des membres de MK de n'être *« que de vulgaires criminels »* – qu'il n'est pas question d'enrôler. *« Avons-nous oublié que, de 1985 à 1989, 3 562 personnes ont perdu la vie, à cause de leur soit-disant lutte armée ? »*, a ajouté le ministre, qui s'est dit *« fatigué »* des critiques dont les opposants accablent le gouvernement, sans rien faire pour contrôler celles venues de leurs rangs. Dimanche, le président de l'ANC, M. Nelson Mandela, avait publiquement pris pour cible *« le gouvernement et ses agents »*, considérés comme *« les principaux responsables »* de la violence.

Les récentes attaques contre des automobilistes blancs ont ravivé le différend. Selon la police, deux des auteurs présumés seraient proches de l'ANC, et non pas, comme on le croyait généralement, de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche militaire du Congrès pan-africain (PAC). Pour l'ANC – qui a « suspendu » la lutte armée, mais refuse de démobiliser ses troupes, – le coup est rude. Non pas que le mouvement nationaliste puisse être accusé de double langage, mais parce que l'affaire montre qu'il a, parfois, du mal à contrôler ses partisans.

Depuis deux ans, des milliers d'entre eux, qui n'ont eu pour toute formation que celle de la guérilla, sont rentrés au pays. Sans travail ni logement, ils ne disposent pour vivre que des maigres subsides procurés par les organisations d'entraide. Lundi, M. Kriel n'a pas manqué de rappeler les centaines de cas où des membres de l'ANC ont été arrêtés en possession d'armes, ou à la suite d'attaques à main armée, voire de meurtres. Le lendemain, l'ANC lui renvoyait la balle, en égrenant la liste des policiers poursuivis pour meurtres ou violences illégitimes dans l'exercice de leurs fonctions.

La polémique risquait de rebondir, jeudi, dès l'ouverture des négociations multipartites. On peut s'attendre que plusieurs partis profitent de la tribune qui leur est offerte pour exiger, en préalable, que l'ANC dissolve sa branche militaire. Plusieurs négociateurs ont exprimé l'espoir que cette délicate question ne fasse pas capoter un processus qui a déja connu bien des avanies. Mais la tension est telle qu'il leur faudra beaucoup de doigté pour être entendus.

GEORGES MARION

□ **ALGÉRIE : « dialogue » avec un parti islamiste.** – Le Mouvement de la société islamique Hamas, dirigé par Cheikh Mahfoud Nahnah, a été reçu, mercredi 31 mars, par le Haut Comité d'Etat (HCE) dans le cadre du « dialogue national ». Par ailleurs, cinq peines capitales, dont trois par contumace, ont été prononcées, mardi, par la Cour spéciale de Constantine, à l'encontre d'islamistes accusés notamment de complot contre la sûreté de l'Etat et de constitution de bandes armées. – *(AFP.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : les mutins ont quitté le palais de la présidence.** – Les quarante-cinq gardes républicains qui s'étaient retranchés à l'intérieur du palais de la présidence, à Abidjan, ont finalement quitté les lieux, dans la matinée du mercredi 31 mars, après une entrevue, la veille, avec le président Félix Houphouët-Boigny. Selon la radio nationale, les mutins ont accepté de reprendre leur service. De source militaire, on dit ne pas s'attendre qu'ils fassent l'objet de sanctions. – *(Reuter.)*

□ **RWANDA : les négociations à nouveau dans l'impasse.** – Les pourparlers entre le gouvernement et les maquisards du Front patriotique rwandais (FPR) sont à nouveau dans l'impasse, a-t-on indiqué, mercredi 31 mars, à Arusha (Tanzanie), de source officielle. Malgré l'accord de principe sur la fusion de leurs troupes respectives (*le Monde* du 26 mars), les deux parties s'opposent sur le nombre des soldats de chaque camp appelés à rejoindre la future armée nationale. Par ailleurs, à Kigali, le chef de l'Etat, le général Juvénal Habyarimana, a annoncé sa décision de démissionner de la présidence de son parti, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD), ancien parti unique. – *(AFP.)*

□ **TOGO : Amnesty International dénonce l'exécution d'une vingtaine de personnes.** – Dans un communiqué, publié mercredi 31 mars, à Londres, Amnesty International assure qu'une vingtaine de personnes – dont treize militaires – ont été exécutées depuis l'attaque, la semaine dernière, contre la caserne de Lomé abritant la résidence officielle du président Gnassingbe Eyadéma. Des dizaines de militaires auraient également été arrêtés, ajoute Amnesty, certains d'entre eux étant soupçonnés d'appartenir à l'Association des soldats démocrates, une organisation clandestine qui réclame des réformes au Togo. – *(Reuter.)*

□ **TUNISIE : visite du président Ben Ali en Libye.** – Le chef de l'Etat tunisien, président en exercice de l'Union du Maghreb arabe (UMA), devait se rendre, jeudi 1er avril, en Libye, à l'invitation du colonel Kadhafi, pour *« une visite d'amitié et de travail »* de vingt-quatre heures. Cette visite de M. Ben Ali a lieu deux semaines avant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui doit réexaminer l'application de l'embargo aérien et militaire, décrété le 15 avril 1992, contre la Libye, tenue pour responsable de l'attentat commis, en 1988, au-dessus de l'Ecosse, contre un avion de la PanAm. Les Etats-Unis ont déjà dit leur souhait d'élargir ces sanctions au domaine pétrolier. – *(Corresp.)*

ASIE

CAMBODGE

Le pays replonge dans la guerre civile

Un commando a ouvert le feu, mercredi 31 mars, contre une salle de vidéo de Kompong-Thom, localité du centre du Cambodge, faisant au moins 27 morts. Par ailleurs, les Khmers rouges ont demandé au prince Sihanouk, qui séjourne à Pékin, de reporter son retour à Phnom-Penh, le 2 avril, en raison de menaces d'assassinat sur sa personne. Le prince aurait pourtant décidé de maintenir son retour. Il devrait accueillir au Cambodge le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Evoquant *«un désordre et une anarchie très graves»* à Phnom-Penh, et surtout le risque d'une *«liquidation»* par de *«petits commandos ennemis»*, les Khmers rouges ont demandé à Norodom Sihanouk de reporter son retour dans la capitale. Le prince, malade, qui réside à Pékin, doit en principe regagner vendredi le Cambodge pour y être l'hôte, les 7 et 8 avril, de M. Boutros-Ghali. Il a lui-même rendu publique, mercredi 31 mars, cette *«requête»* que lui ont adressée la veille MM. Khieu Samphan et Son Sen, les deux membres Khmers rouges du CNS (Conseil national suprême). Depuis novembre, le prince n'a quitté Pékin que pour accueillir, à Phnom-Penh, en février, M. Mitterrand. Il avait regagné la Chine le 2 mars. Cette fois, Norodom Sihanouk doit demeurer à Phnom-Penh jusqu'au 14 avril, puis se rendra à Pyongyang pour participer aux célébrations du 81e anniversaire du dirigeant nord-coréen Kim Il-sung.

Un choix difficile pour le prince

Les Khmers rouges affirment que *«l'ennemi»* a la possibilité *«de prendre les mesures destinées à liquider le leader de notre nation»*, considéré *«comme un obstacle»*. En clair, le régime de Phnom-Penh, qui a mis sur le compte de ses adversaires la responsabilité des attentats anti-vietnamiens de la soirée du 29 mars, serait désormais, selon les Khmers rouges, prêt à éliminer Sihanouk. Cette faction place le prince devant un choix difficile. S'il reportait la date de son retour, il donnerait l'impression de se ranger à leurs raisons. Mais, ainsi prévenu, il sait que les Khmers rouges nieront toute responsabilité dans *«une situation,* ont-ils encore écrit, *susceptible de se détériorer davantage»*. Les coupables seraient, le cas échéant, les gens d'en face.

Les développements récents montrent que le Cambodge a déjà replongé dans la guerre civile. A l'exception d'incidents dus à des soldats éméchés, Phnom-Penh n'avait pas, depuis 1985, connu d'attentat – jusqu'à celui du 29 mars. La situation se dégrade aussi dans deux provinces frontalières des enclaves khmères rouges : celles de Kompong-Thom et de Siem-Réap. Menée par les Khmers rouges, la campagne anti-vietnamienne a déjà provoqué un début d'exode, même à Phnom-Penh. Le gouvernement de M. Hun Sen a imputé à ses *«adversaires»* les attentats de lundi. Quoi qu'il en soit, la communauté vietnamienne s'inquiète de l'hostilité croissante à son égard des Cambodgiens dans une ville où les armes continuent de circuler malgré les contrôles mis en place ces dernières semaines.

Surtout – et c'est sans doute le plus grave – l'APRONUC (l'Autorité provisoire de l'ONU) semble avoir de moins en moins de prise sur la situation. Tout se passe comme si les quelque 16 000 «bérets bleus» dépêchés sur place ne pouvaient que prendre acte de la montée de la violence. L'ONU, qui a 22 000 fonctionnaires, militaires et civils sur place, ne parvient plus à brider les manœuvres des factions, alors que la campagne pour les élections de fin mai doit être lancée officiellement le 7 avril en présence de M. Boutros-Ghali.

Les Khmers rouges ont refusé d'appliquer l'accord de paix, qui a ainsi volé en éclats. Même l'hypothèse d'élections libres entre les trois autres factions se réduit au fil des jours. Que peut faire le secrétaire général de l'ONU ? Constater l'échec ? Saisir le Conseil de sécurité pour lui proposer un report du scrutin à l'automne, après les pluies ? Ou bien les Nations unies ne devraient-elles pas renforcer le mandat de l'APRONUC ? Le maintien des élections fin mai semble, en tout cas, plutôt susceptible d'envenimer les choses.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **INDE : début d'incendie dans une centrale nucléaire.** – Un incendie s'est déclaré, mercredi 31 mars, dans la centrale nucléaire de Narora, en Uttar Pradesh. L'incident n'a pas fait de blessés ni provoqué d'émanation radioactive, selon les officiels. L'état d'urgence a toutefois été décrété dans le secteur. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AMÉRIQUES

Canada : misère dans le Grand Nord

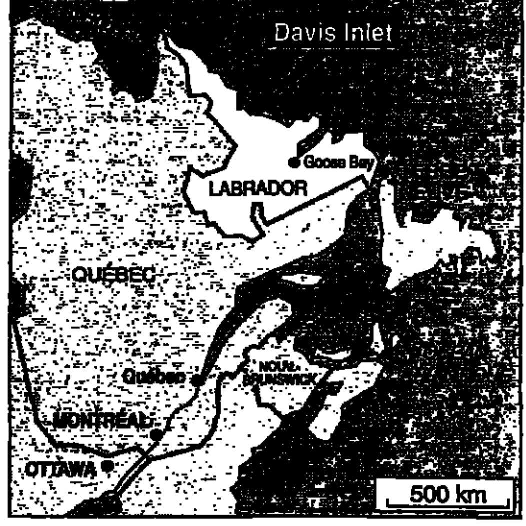
Les tentatives de suicide de très jeunes Indiens, drogués aux vapeurs d'essence, ont alerté l'opinion sur le sort d'une communauté échouée dans la province de Terre-Neuve

MONTRÉAL

de notre correspondante

Six adolescents drogués aux vapeurs d'essence et animés d'intentions suicidaires ont attiré l'attention des médias canadiens sur le triste sort d'une communauté indienne déliquescente, échouée depuis 1967 sur une île désolée de la côte nord du Labrador, dans la province de Terre-Neuve. C'était il y a deux mois, dans le village de Davis-Inlet, où vivent 168 adultes et 360 enfants appartenant à la nation indienne innue. L'intérêt médiatique est retombé depuis, mais le ministère fédéral de la santé vient tout juste de lancer une enquête sur l'ampleur de cette forme particulière de toxicomanie, qui fait, depuis vingt ans, des ravages dans certaines communautés autochtones. Et les Innus ont obtenu la promesse que le gouvernement fédéral les relogera sur un site plus hospitalier.

Le 26 janvier, cinq filles et un garçon âgés de douze à quatorze ans étaient retrouvés presque inconscients après avoir inhalé de fortes doses d'essence, dans une cabane non chauffée où ils avaient apparemment décidé d'attendre la mort alors que la température extérieure atteignait moins 40 degrés.



L'alcoolisme de la quasi-totalité des adultes

Tout le pays a vu les images de ces enfants que les vapeurs toxiques, et les séquelles durables que l'empoisonnement au plomb qui en découle laisse dans le cerveau, transforment en zombis titubants. Car les leaders de la communauté les ont filmés et ont donné la copie sur cassette-video à la chaîne de télévision publique CBC : sans ces images, disent-ils, on ne les aurait pas crus, et le gouvernement n'aurait pas bougé.

Les Canadiens ont donc réappris à situer Davis-Inlet sur la carte. Réappris, parce que, un an plus tôt, la mort de six autres enfants dans l'incendie de leur maison, où leurs parents les avaient laissés seuls pour aller se saouler, avait déjà fait brièvement connaître le nom de Davis-Inlet. Un village où, l'eau étant rare (il y a une pompe commune et pas d'eau courante, sauf pour la vingtaine de Blancs – enseignants, infirmières, travailleurs sociaux – qui y vivent) et les équipements inexistants, la lutte contre les incendies se borne à espacer les maisons de bois.

Un village où une quarantaine d'enfants «sniffent» régulièrement de l'essence, où la quasi-totalité des adultes ont des problèmes d'alcoolisme et où le quart d'entre eux ont fait une tentative de suicide l'an dernier. Un village qui vit des diverses formes d'assistance des gouvernements fédéral et provincial (entre 4 et 5 millions de dollars par an) puisque le taux de chômage, au sens défini par les Blancs, y est de 80 %.

Le scénario qui a mené les Innus à ce cul-de-sac est tristement banal parmi les communautés autochtones du Canada, même si des circonstances aggravantes font de Davis-Inlet l'une des plus deshéritées du pays. Peuple de chasseurs nomades depuis des millénaires, ces Innus dépendaient pour leur subsistance du caribou, un gibier qui connaît de fortes variations cycliques. Dans les années 60, le caribou se faisant rare, les Innus se sont sédentarisés à proximité du magasin qui alimentait les quelques Blancs de la région.

Un déménagement sans cesse différé

Les caribous ont recommencé à se multiplier, mais les Innus avaient pris goût entre-temps aux denrées importées par les Blancs : ils sont restés là, dans les petites maisons qu'a construites pour eux, à la hâte, le gouvernement de Terre-Neuve.

Mais le gouvernement a choisi de les bâtir sur une petite île, dont les Innus sont *de facto* prisonniers trois mois par an. Quand l'eau est trop prise en glace pour qu'ils puissent traverser par bateau, mais la glace pas assez solide pour qu'ils puissent traverser à motoneige, ils sont incapables de se rendre sur leurs territoires de chasse. Le gouvernement n'avait fait aucune étude géologique du site : les maisons sont bâties sur de la glaise instable, et les Innus, qui n'ont ni sens de la propriété, ni dons de menuisiers, les laissent tomber en ruine. Le gouvernement les a équipées de salles de bains inutilisables : il n'a jamais pu construire les égouts promis (toujours le problème de la glaise), et la nappe phréatique est insuffisante pour alimenter en eau courante une population qui croît au rythme annuel de 4,5 %.

La misère des Innus de Davis-Inlet est cependant moins matérielle que socioculturelle. La plupart des familles ont motoneige, télévision, magnétoscopes. Leurs enfants connaissent le Nintendo et les Tortues Ninja. Mais leur mode de vie traditionnel est moribond, leurs coutumes et leur savoir-faire se perdent et la société nord-américaine du vingtième siècle n'a pas de place pour eux.

Les leaders de la communauté réclament depuis des années qu'on la reloge sur un site mieux aménageable et plus propice aux activités traditionnelles de chasse et de pêche. Ils ont même identifié l'endroit rêvé, à Shango-Bay, distant de 18 km. Mais les gouvernements fédéral et provincial se sont longuement disputés sur le partage des responsabilités et des coûts dans cette affaire.

Quinze jours après la tentative de suicide des six adolescents, le ministre fédéral des affaires indiennes annonçait qu'Ottawa acceptait finalement d'assumer les coûts du déménagement pour ne pas «prolonger le supplice» de la communauté innue. Mais c'est le gouvernement qui choisira le nouveau site, et il n'est pas sûr que ce soit Shango-Bay.

CATHERINE LECONTE

A TRAVERS LE MONDE

ÉGYPTE

L'achat de trois Airbus est «suspendu»

Le directeur général d'Egypt Air a annoncé, mercredi 31 mars, la décision de la compagnie nationale de *«suspendre son plan de croissance sur cinq ans, qui prévoyait l'acquisition de trois Airbus A-340»*. Cette mesure a été prise, a-t-il expliqué, en raison des incertitudes liées à la vague de violences et, partant, à la baisse du nombre de passagers

Répliquant aux récentes accusations du ministre de l'intérieur, l'association des Frères musulmans a démenti, mercredi, dans un communiqué, être impliquée dans les attentats commis par les intégristes et a demandé *«l'accroissement des libertés dans le pays pour y ramener la stabilité»*. Ce mouvement islamiste, officiellement interdit mais toléré, rappelle avoir condamné, à maintes reprises, *«les attentats perpétrés contre les touristes, les policiers, les personnalités publiques et les civils»*, qui sont, selon lui, *«des crimes que la charia* [loi islamique] *n'admet nullement et auxquels nous nous opposons fermement»*.

D'autre part, le conseil d'administration de l'université du Caire vient de mettre à l'index les œuvres, jugées blasphématoires pour l'islam, du professeur Nasr Hamed Abou Zeid, spécialiste de la pensée islamique, et a refusé sa promotion au rang de professeur titulaire. Cette décision a suscité un tollé dans les milieux intellectuels, qui dénoncent la progression des idées intégristes. Pour le professeur Ahmad Moursi, président de la section d'arabe de la faculté des lettres, *«c'est un cas sans précédent dans l'histoire de l'université du Caire»*. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Démission de ministres

Un nouveau ministre a démissionné, mercredi 31 mars, au Pakistan. Gul Sher Khan Afridi, qui était chargé de la «taxe islamique», a quitté le gouvernement trois jours après les ministres du plan et de l'environnement, Hamid Chattha et Anwar Saifullah, et Asad Junejo, conseiller du chef du gouvernement avec rang de ministre. Les protestataires dénoncent la *«hâte indécente»* avec laquelle le premier ministre, Nawaz Sharif, a été nommé président de la Ligue musulmane (PML), principal parti de l'Alliance démocratique islamique au pouvoir. La présidence de la PML était vacante depuis le décès, le 17 mars, de l'ex-premier ministre Mohamed Khan Junejo. Les quatre démissionnaires sont très proches du président Ghulam Ishaq Khan, lequel résiste à un projet de loi récemment présenté par M. Sharif en vue de réduire les pouvoirs du chef de l'Etat. – *(AFP.)*

SOMALIE

Pillages et affrontements continuent

Une foule de Somaliens a pillé, boulon après boulon, l'essentiel des matériaux du nouveau pont de Belet Huen, dans le centre du pays, dont la construction, par des ingénieurs australiens de la Force multinationale sous commandement américain (UNITAF), avait été achevée le jour même. *«Tout ce qui n'avait pas été soudé a été emporté par les pillards»*, a souligné, mercredi 31 mars, à Mogadiscio, un porte-parole américain. La police locale a vainement tenté d'intervenir, les incidents, survenus lundi, ne cessant qu'à l'arrivée de soldats canadiens.

A Kisimayo, au sud de la capitale, ce sont les soldats belges qui ont dû s'interposer, mercredi, entre deux clans rivaux – l'un mené par le colonel Omar Jess, et l'autre par le général Mohamed Saïd Harsi, alias Morgan. A Bardera, au sud-ouest de Mogadiscio, l'organisation humanitaire CARE a annoncé le prochain arrêt de ses activités dans cette localité pour cause de transport trop élevés. Selon CARE, les transporteurs y pratiquent des prix dix fois plus importants que dans le reste du pays. – *(AFP, Reuter.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu toujours indésirable en France

Le gouvernement français a refusé, mercredi 31 mars, une nouvelle fois, un visa au président Mobutu, qui souhaitait se rendre en France pour une visite privée. Un refus similaire avait été opposé au président zaïrois lorsqu'il avait décidé de se rendre les 22 et 23 mars dans sa résidence de Cap-Martin (Alpes-Maritimes), où il avait séjourné en février pour recevoir, selon son entourage, des soins dentaires. Début février, Paris, Bruxelles et Washington avaient adressé au président zaïrois une sévère mise en garde, après une flambée de violences à Kinshasa au cours de laquelle plusieurs centaines de personnes – dont l'ambassadeur de France – avaient été tuées.

D'autre part, M. Lambert Mende, ministre de la communication du gouvernement de M. Etienne Tshisekedi, a demandé, mercredi, à la Belgique d'entreprendre des démarches pour obtenir l'envoi d'une force d'interposition des Nations unies au Zaïre, afin d'assurer la transition démocratique et de permettre l'organisation d'élections libres. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBAN : raid israélien dans le nord.** – L'aviation et la marine israéliennes ont attaqué, dans la nuit du mercredi 31 mars au jeudi 1er avril, des objectifs palestiniens, situés dans le nord du pays, a annoncé un porte-parole militaire à Jérusalem. Il a précisé que *«les hélicoptères et les vedettes de la marine ont bombardé (...) des bases du Djihad islamique et du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) de M. Ahmed Jibril»*, qui *«servaient de points de départ à des opérations terroristes contre Israël»*. Il a ajouté que les forces israéliennes avaient regagné leurs bases sans essuyer de pertes. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU NORD : le gouvernement continue de refuser l'inspection d'installations nucléaires.** – Une réunion du conseil des trente-cinq gouverneurs de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) a eu lieu mercredi 31 mars à Vienne, alors que la Corée du Nord vient de réaffirmer son refus de soumettre à une inspection spéciale deux sites de son complexe nucléaire civil de Yongbyon. L'agence avait à ce sujet fixé au 31 mars un ultimatum à Pyongyang. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : l'attentat contre le World Trade Center

Un mandat d'arrêt international a été lancé contre un ressortissant irakien

Un mandat d'arrêt international a été lancé, mercredi 31 mars, contre un nouveau suspect, un ressortissant irakien, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat, le 26 février à New-York, contre le World Trade Center, ont annoncé les autorités judiciaires. Ramzi Ahmed Youssef, âgé de vingt-cinq ans, est actuellement en fuite. Il a été inculpé d'usage d'explosifs pour endommager et détruire le World Trade Center, provoquant la mort de six personnes.

Selon les autorités, M. Youssef aurait partagé pendant un temps un appartement à Jersey-City (New-Jersey) avec un autre suspect, Mohammed Salameh, un Jordanien âgé de vingt-cinq ans qui avait loué la camionnette ayant servi à transporter la bombe. Selon la chaîne de télévision américaine CBS, les enquêteurs n'écartent pas la possibilité que l'attentat du World Trade Center soit un acte de vengeance à la suite du raid américain au-dessus de l'hôtel Al Rachid de Bagdad (Irak), le 17 janvier dernier.

Trois autres personnes, Mahmoud Abou Halima, chauffeur de taxi de trente-trois ans, présenté comme le cerveau de l'attentat, Nidal Ayyad, vingt-cinq ans, un Américain d'origine palestinienne, soupçonné d'avoir fabriqué l'explosif, et Mohammed Salameh, ont également été inculpés du même chef que Youssef. Ils ont été placés en détention sans possibilité de libération sous caution. Le dernier suspect est Bilal Alkaisi, âgé de vingt-six ans, originaire de Jordanie. Ce dernier, qui s'est livré lui-même à la justice, est accusé de complicité dans l'attentat. Il a été incarcéré sans possibilité de libération sous caution, mais n'a pas encore été inculpé. – *(AFP.)*

Nomination de cinq secrétaires adjoints à la défense

Le président Bill Clinton a nommé, mercredi 31 mars, cinq secrétaires adjoints à la défense, avec, pour la première fois, un secrétaire adjoint chargé de la démocratie et des droits de l'homme. M. Edward Warner a été nommé secrétaire adjoint chargé de la stratégie et des ressources. Ancien membre de l'US Air Force, M. Warner est analyste à l'institut Rand depuis 1982.

M. Charles Freeman, ancien ambassadeur, qui *«a joué un rôle diplomatique clé durant la guerre du Golfe»*, selon la Maison Blanche, a été nommé secrétaire adjoint chargé de la sécurité régionale. Le poste de secrétaire adjoint chargé de la démocratie et des droits de l'homme a été confié à M. Morton Halperin, ancien haut responsable au Pentagone entre 1966 et 1969. M. Graham Allison, professeur à Harvard, s'est vu confier le secteur plan et politique, tandis que Edwin Dorn, de l'institut Brookings, devient secrétaire adjoint chargé du personnel. Ces nominations doivent être confirmées par le Sénat. *(AFP.)*

□ **CUBA : prévisions économiques pessimistes.** – La fondation cubano-américaine (anticastriste) de Miami a publié, mardi 30 mars, un rapport alarmiste sur la situation de l'île, présenté comme un document confidentiel rédigé en novembre par la commission exécutive du conseil des ministres de Cuba. Ce document de dix pages prévoit *«l'effondrement économique de l'île d'ici juillet»* et anticipe une *«nécessaire»* intervention de l'armée pour maintenir l'ordre. Sans démentir l'existence de ce document, le porte-parole du gouvernement cubain à Washington, M. José Ponce, a estimé, que *«faits réels et fiction»* était mêlés dans ce rapport, qui précise que le PNB cubain n'atteint plus que 37 % de son niveau de 1986. – *(AFP, AP.)*

□ **GUATEMALA : échec des négociations de paix.** – La dernière séance des pourparlers de paix destinés à mettre un terme à un conflit armé vieux de trente-deux ans au Guatemala s'est achevée, mardi 30 mars à Mexico, sur un échec. A l'ouverture des entretiens la semaine dernière, l'espoir de voir le gouvernement guatémaltèque et les représentants de la guérilla fixer la date d'un cessez-le-feu se dessinait en raison des progrès réalisés au cours des négociations précédentes. Mais les deux délégations n'ont pu se mettre d'accord sur un projet de commission d'enquête sur les droits de l'homme. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

La mise en place

M. Balladur veut prouver que son équipe est immédiatement opérationnelle

Edouard Balladur n'a pas été pris au dépourvu. Il savait, depuis longtemps déjà, qu'il emménagerait à l'hôtel Matignon avant le 2 avril 1993. Homme précautionneux et organisé, il a eu le temps de s'y préparer, même s'il s'est interdit, par correction vis-à-vis des électeurs et du président de la République, de le faire trop publiquement. Aussi, si tous ses futurs collaborateurs, qu'ils soient membres de son gouvernement ou de son cabinet, n'avaient pas été nommément avertis de ce qu'ils allaient devoir faire, le premier ministre «virtuel» savait parfaitement, lui, ce qu'il lui fallait faire.

Tout a donc pu aller très vite. Quelques gestes symboliques ont pu aussitôt signifier que le changement était en route et qu'il n'y aurait pas de temps perdu pour satisfaire un souhait aussi massivement manifesté par les Français. Averti dès la fin de la matinée du lundi 29 mars que le président de la République allait le nommer le soir même premier ministre, M. Balladur a pu immédiatement accepter cette nomination, faire une première déclaration et commencer ses premières consultations pour former son gouvernement. Si l'opération fut un peu plus délicate qu'il ne l'espérait, lorsqu'il s'est présenté mardi à 18 heures à l'hôtel Matignon pour la traditionnelle cérémonie de passation des pouvoirs, tout était pourtant pratiquement bouclé.

Respectant le protocole, il n'a franchi la grande porte, où l'a accueilli Pierre Bérégovoy, qu'en compagnie du futur directeur de son cabinet, Nicolas Bazire, mais d'autres collaborateurs à lui, Patrick Suet, qui sera le directeur adjoint de son cabinet, Pierre Mongin, qui en sera le chef, Valérie Bernis, son attachée de presse, se faufilaient discrètement au milieu d'une cohue de caméras et d'appareils photos pendant que Bernard Brigouleix commençait à discuter avec ceux qui étaient encore ses confrères journalistes avant qu'il ne devienne leur interlocuteur privilégié comme chef du service de presse.

L'ancien et le nouveau chef du gouvernement se connaissent bien et s'apprécient. La conversation entre les deux hommes a donc pu être un peu plus longue que de coutume – une heure – et se dérouler dans une excellente ambiance, à en croire les collaborateurs de celui qui n'était déjà plus que le député de la Nièvre. Leurs voitures ont quitté la cour de l'hôtel Matignon l'une derrière l'autre. Celle de Pierre Bérégovoy le raccompagnait à son appartement. Celle d'Edouard Balladur le conduisait à l'Elysée. Quelques minutes après, la composition du gouvernement de la seconde cohabitation était connue. Cette première étape franchie, le premier ministre pouvait retrouver son épouse pour aller dîner «chez les Chirac» à l'Hôtel de Ville de Paris.

«Solidarité», «clarté», «rassemblement»

Serénité le lundi. Simplicité le mardi. Edouard Balladur commença par passer boulevard Saint-Germain, à ce qui fut son bureau le temps de sa traversée du désert, pour prendre *«quelques effets personnels»*. Puis, en compagnie de l'indispensable Nicolas Bazire, le premier ministre, vers 9 heures 30, gagna à pied son nouveau lieu de travail, car il *«aime bien marcher à pied le matin»*. Il lui fallait mettre en place son équipe, recevoir les hauts fonctionnaires sollicités ou sollicitants, répartir les bureaux. Sa fidélité à Georges Pompidou lui fit choisir, comme celui qui l'avait introduit la première fois à Matignon, et comme Jacques Chirac, la pièce attribuée en général au directeur du cabinet. Dans cette difficile tâche d'installation, il a pu être aidé par une habituée des lieux, Mme Denise Esnous, qui fut longtemps chef du secrétariat particulier de M. Chirac, après avoir appartenu à celui de Georges Pompidou. La continuité pompidolienne n'est pas un vain mot.

Le plus important était quand même la première réunion des membres de son gouvernement. Pour ne pas froisser le président de la République, le premier ministre la voulait *«informelle»*. Malgré la bousculade de l'arrivée, François Léotard commençant à se signaler par un retard de cinq minutes, elle fut un véritable «conseil de cabinet» – auquel assistait le secrétaire général du gouvernement, aussitôt confirmé dans ses fonctions, Renaud Denoix de Saint-Marc, nommé par M. Chirac et qui était resté à son poste sous les trois premiers ministres socialistes, – pour ne pas dire un «conseil des ministres-*bis*», avant le conseil officiel qui se tiendra vendredi matin à l'Elysée sous la présidence de M. Mitterrand. Les consignes furent claires, nettes et fermes, avant qu'un déjeuner *«amical»* ne regroupe les mêmes personnes, plus MM. Bazire et Suet, dans le «salon bleu» jouxtant la «salle du conseil».

Déjeuner frugal (un plat et un dessert) pour commencer à mettre en œuvre la volonté d'économie de M. Balladur. C'est le principal message que voulait faire passer Nicolas Sarkozy qui, inaugurant ses fonctions de porte-parole du gouvernement, rendit compte de cette première réunion de ministre. Ses premiers mots furent pour souligner : *«Le gouvernement est au travail»*. Les *«instructions»* du chef du gouvernement à ses membres ont donc été *«très précises.»* *«La solidarité»*, car *«en ces temps de difficultés la division ne serait pas comprise par nos compatriotes»* ; une réunion des dirigeants de la majorité aura donc lieu tous les mardis à 13 heures, mais, dans l'après-midi, l'hôtel Matignon fit savoir que *«les membres du gouvernement devront faire passer leur fonction gouvernementale avant les fonctions qu'ils peuvent occuper au sein des formations politiques»*. *«La clarté»*, car il faudra *«appliquer notre projet et pas un autre»*. *«L'esprit de rassemblement»*, M. Balladur ayant rappelé que *«la moitié des Français n'a pas voté pour l'UPF au premier tour»*, ce qui implique que les ministres gouvernent *«pour tous les Français»*.

«Sans délai»

Ces ministres surtout devront être économes, y compris sur des détails. Il leur est interdit de changer de voiture, ce qui de toute façon n'est pas fréquent. Les crédits du GLAM étant réduits de 30 % – la possibilité de vendre certains de ses avions étant même étudiée *«sans délai»* – ils devront privilégier l'utilisation des lignes aériennes régulières, au grand désappointement des services de sécurité qui trouvent toujours plus simple de ne pas mêler «leurs» ministres aux voyageurs ordinaires. De toute façon, les moyens financiers de leurs cabinets seront réduits de 20 %, Matignon donnant l'exemple en réduisant d'autant ses propres crédits de réception.

Tout cela n'est que symbole et détail. Plus fondamentalement, le ministre du budget préparera un collectif budgétaire diminuant les dépenses budgétaires de 20 % ; ceux de l'intérieur et de la justice *«réfléchiront aux problèmes de nationalité, d'immigration et de sécurité»* ; celui du travail *«proposera très vite les mesures urgents qu'impose la situation de l'emploi»* ; avec ses collègues des affaires sociales et du budget il effectuera *«une photographie des régimes sociaux pour les premières propositions à prendre»* ; M. Balladur lui-même se rendra *«dès que possible en Allemagne»* pour rencontrer le chancellier Kohl. Et tout cela *«sans délai»*, une expression que Nicolas Sarkozy répétera en toutes occasions.

Aller vite est donc la consigne. Mais M. Balladur veut connaître sa base de départ. Il a donc demandé à Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, de *«présider une commission sur l'état de la France»*, qui devra remettre son rapport avant la fin du mois de mai. En faisant ce choix, le premier ministre fait certes appel à un ami personnel, mais aussi à un homme dont les mots élogieux qu'il a eus en accueillant Pierre Joxe à la première présidence de la Cour prouvent l'indépendance d'esprit.

Cette volonté de prouver à des électeurs impatients que la nouvelle équipe est immédiatement opérationnelle se heurte parfois à des contingences institutionnelles. M. Balladur voulait prononcer sa déclaration de politique générale dès mardi, mais la nouvelle Assemblée nationale est contrainte de donner la priorité à la mise en place de ses structures. Elle ne sera prête à entendre le nouveau premier ministre que jeudi 8 avril dans l'après-midi. Les Français devront attendre jusque-là pour connaître le programme précis du gouvernement qu'ils ont imposé à François Mitterrand.

THIERRY BRÉHIER

Lire page 22
la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Rassurer et se justifier

Suite de la première page

Ainsi la préoccupation commune du nouveau premier ministre et de son ministre de l'économie Edmond Alphandéry, qui est le retard que commence à prendre la France en matière d'investissements productifs, ne débouchera pas sur une aide fiscale à l'investissement. Comme disent les économistes, il n'est pas possible de faire boire l'âne qui n'a pas soif. Tout au plus peut-on anticiper – à grands frais pour l'Etat – des programmes qui, du coup, feront défaut l'année d'après. *«L'Etat donne l'exemple»*, a déclaré sans plus attendre, mercredi 31 mars, Nicolas Sarkozy, le ministre du budget, en annonçant que des mesures d'économies avaient été décidées sur le train de vie de l'Etat : voitures, déplacements en avions, frais de fonctionnement des cabinets. Mais ces mesures ne sont que symboliques, comme l'a d'ailleurs reconnu le nouveau ministre : le train de vie de l'Etat, que tous les gouvernements frais émoulus sans exception ont toujours voulu réduire de façon draconienne, ne représente qu'une cinquantaine de milliards de francs. Une somme insignifiante sur des dépenses budgétaires qui approchent des 1 400 milliards de francs. Ce n'est pas en gênant les hauts fonctionnaires ou les directeurs de cabinet dans leurs déplacements qu'on améliorera l'efficacité de l'Etat.

«Economies dangereuses»

La vraie question est de savoir si le nouveau gouvernement, qui fera voter un «collectif», c'est-à-dire une modification au budget de 1993, probablement au mois de mai, pourra économiser les 20 milliards de francs annoncés dans le projet UDF-RPR de l'Union pour la France rendu public le 10 février dernier. Grave question. Car les seuls économies importantes qui peuvent être faites sur les dépenses publiques concernent la défense nationale, la fonction publique, les prestations sociales, et, dans une bien moindre mesure, les grands travaux.

Sur tous ces chapitres, il est facile d'imaginer les extraordinaires difficultés auxquelles vont se heurter MM. Balladur, Alphandéry et Sarkozy. L'armée a déjà donné et ses engagements nombreux à l'étranger alourdissent la facture : 4 milliards de francs cette année, avait avoué Pierre Joxe, il y a quelques semaines. De plus, toute économie sur la défense nationale entraînera maintenant des suppressions d'emplois.

La fonction publique est un autre domaine «à économies dangereuses», dans la mesure où il est possible de gagner quelques centaines de millions, voire quelques milliards de francs, mais seulement en revenant sur des promesses faites aux fonctionnaires dans le cadre par exemple des revalorisations Jospin ou Durafour (éducation nationale, grille des fonctionnaires). Il est possible que le gouvernement ait à demander des efforts à ses fonctionnaires. Mais à l'évidence, le risque politique est important. Quant aux prestations sociales ou aux grands travaux, on voit mal M. Sarkozy taillant dans l'allocation aux adultes handicapés ou réduisant l'ampleur des travaux de la Grande Bibliothèque, à laquelle François Mitterrand tient tant.

La voie des économies n'est certes pas définitivement bouchée. Elle est seulement extraordinairement difficile à emprunter. Reste deux impératifs stratégiques pour M. Balladur : rassurer et se justifier.

Pour rassurer, le nouveau premier ministre a fait des déclarations sur sa détermination à poursuivre la politique de franc fort menée par son prédécesseur. Une prochaine visite en Allemagne complétera la démarche, une démarche très probablement assortie d'une déclaration aussi commune que solennelle. L'indépendance annoncée de la Banque de France complétera les gages donnés. Sur tous ces points, M. Balladur joue gagnant : d'une certaine façon, les marchés monétaires et financiers le lui ont déjà prouvé.

Mesures impopulaires

Restera à se justifier de mesures forcément impopulaires qui devront être prises, des hausses d'impôts notamment ou le refus opposé au CNPF (le patronat) de satisfaire à sa demande d'une suppression progressive des montants de TVA dus par l'Etat (décalage d'un mois). La justification, M. Balladur l'attend de la nouvelle commission du bilan qui va être mise en place sous l'autorité de Jean Raynaud, procureur général de la Cour des comptes. Si l'approfondissement des déficits ne fait pas de doute, est-il pourtant si sûr que l'économie française soit en mauvais état ?

ALAIN VERNHOLES

Les ailes rognées du GLAM

En faisant annoncer son intention de réduire de 30 % les crédits du groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM), qui transporte les hautes personnalités de l'Etat, et de vendre éventuellement certains des avions qui composent sa flotte, M. Edouard Balladur a frappé les imaginations plus qu'il ne peut espérer obtenir des économies substantielles de son initiative spectaculaire. Car le GLAM français, à la différence des institutions comparables à l'étranger, n'est pas une unité particulièrement dispendieuse, même s'il existe des abus avérés parmi la clientèle de ses VIP gouvernementaux.

Exploité par l'armée de l'air, qui fournit les pilotes, les mécaniciens, les moyens et les infrastructures techniques depuis son PC de Villacoublay (Yvelines), le GLAM aligne une flotte qui se limite à deux triréacteurs longs-courriers Falcon 900 pour les déplacements à l'échelle de la planète, quatre avions de liaison Mystère-50 à rayon d'action plus faible et trois hélicoptères (deux Super-Puma et un Dauphin).

C'est un bureau des transports aériens, au cabinet du ministre de la défense, qui gère et régule les missions, depuis le transport du chef de l'Etat jusqu'aux voyages des différents ministres, qui doivent obtenir l'autorisation du chef du gouvernement. A la différence de l'ensemble de l'armée de l'air, qui reçoit un quota annuel d'heures de vol, le GLAM est soumis aux événements de l'actualité nationale et internationale. Ce qui sous-entend que cette flotte peut être sollicitée à toute heure, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, pour le transport de VIP et pour des évacuations sanitaires d'urgence. Les services de sécurité ont toujours insisté auprès des ministres qu'ils escortent pour qu'ils usent du GLAM de préférence aux avions de ligne ou affrétés, parce que leur protection y est mieux assurée et qu'ils s'affranchissent des contraintes horaires ou géographiques.

En restreignant l'emploi du GLAM, comme c'est son droit dès lors qu'il relève de son autorité, le premier ministre – qu'il l'ait voulu ou non – épargne indirectement son ministre de la défense. En effet, le ministère de la défense mais aussi les états-majors disposent en propre, à Villacoublay, d'un groupe aérien d'entraînement et de liaison (GAEL), avec huit Mystère-20, deux TBM-700 (pour quatre personnes), sept DHC-6 Twin Otter et cinq Nord-262 (pour vingt à vingt-quatre passagers) adaptés au transport sur courtes distances de personnalités civiles et militaires et à des évacuations sanitaires.

J. I.

La nomination des directeurs de cabinet

PREMIER MINISTRE

Nicolas Bazire

Nicolas Bazire, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé, mercredi 31 mars, directeur du cabinet de M. Balladur.

[Né le 13 juillet 1957 à Fort-de-France (Martinique), ancien élève de l'Ecole navale et de l'ENA, M. Bazire est conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1991. Placé en service détaché, il est chargé de mission auprès du secrétaire général du groupe Thomson SA. Il dirigeait parallèlement le cabinet de M. Balladur dans ses bureaux parisiens du boulevard Saint-Germain.]

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dominique Galouzeau de Villepin

Dominique Galouzeau de Villepin a été nommé directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. M. Galouzeau de Villepin, trente-neuf ans, remplace à ce poste Daniel Bernard, qui était également directeur de la division presse, et qui a été nommé ambassadeur à La Haye.

[Né en 1953, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Dominique Galouzeau de Villepin a été en poste à Washington (1984-1989) et à New-Delhi (1989-1990), avant de devenir sous-directeur d'Afrique.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Christian Philip

Christian Philip, professeur de droit et recteur, a été nommé directeur du cabinet de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[Né le 2 octobre 1948 à Boulogne-sur-Seine, aujourd'hui Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Christian Philip est le fils du préfet Olivier Philip et le petit-fils de l'ancien ministre André Philip. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit (1973) et agrégé de droit public (1976), il a effectué sa carrière universitaire au Mans (université du Maine) où il a été successivement assistant (1970), chargé de cours (1973), professeur (1977), doyen de la faculté de droit et de sciences économiques (1979), puis président de l'université (1980). Entre 1983 et 1986, il enseigne le droit communautaire à l'université Jean-Moulin (Lyon-III), avant d'être nommé, en juin 1986, directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale. Il est ensuite nommé recteur de l'académie de Reims (1989), puis de Clermont-Ferrand (1992). Entre 1981 et 1986, M. Philip a été suppléant de M. Fillon (député RPR de la Sarthe). Il a également été conseiller régional de Rhône-Alpes entre 1986 et 1989.]

«L'action humanitaire ne peut pas consister à faire la charité»

affirme Mme Michaux-Chevry

Lucette Michaux-Chevry (RPR), ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a estimé, mercredi 31 mars sur Europe 1, que *«l'action humanitaire ne peut pas consister à faire la charité»*, qu'elle *«doit être faite de façon secrète»* et qu'elle *«ne peut pas se confondre avec l'ingérence politique»*.

Se défendant de vouloir critiquer son prédécesseur, Bernard Kouchner, Mme Michaux-Chevry s'est dite *«un peu choquée»* par ce qu'il a fait, affirmant que *«voir un homme blanc mettre le repas dans l'assiette des enfants noirs, ça fait un peu colonisateur»*. *«Il l'a fait de tout cœur*, a-t-elle ajouté, *mais cela démontre une méconnaissance totale de la fierté des peuples.»*

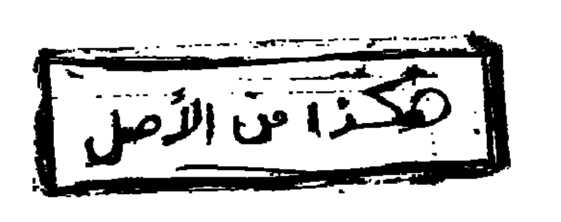
«Je peux porter avec beaucoup d'élégance le plateau de riz sur la tête mais ce n'est pas l'image que je veux donner de la France, a précisé le nouveau ministre de l'action humanitaire. *Il ne faut plus donner l'image de l'homme blanc superpuissant, paternaliste.»*

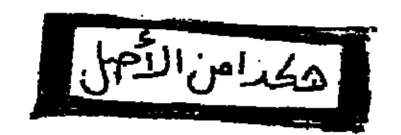
EN BREF

□ **Les élus UPF du Nord-Pas-de-Calais jugent le gouvernement *«géographiquement déséquilibré»*.** – Plusieurs élus du Nord-Pas-de-Calais appartenant à la nouvelle majorité ont exprimé, mercredi 31 mars, leur déception de ne voir figurer aucun représentant de leur région au gouvernement. Jacques Legendre, sénateur RPR du Nord, a jugé le nouveau gouvernement *«politiquement équilibré»* mais *«géographiquement déséquilibré»*. Jean-Louis Borloo, député, maire de Valenciennes, a proposé à tous les élus du Nord de *«monter»* à Matignon pour rencontrer M. Balladur. André Diligent, sénateur, maire CDS de Roubaix, a suggéré la création d'un lobby des élus régionaux pour interpeller régulièrement les ministres. – *(Corresp.)*

□ **M. Mégret (FN) reproche au gouvernement de refuser *«une rupture claire avec le socialisme»*.** – Bruno Mégret, délégué général du Front national, a estimé mercredi que le gouvernement d'Edouard Balladur se plaçait *«au centre gauche»*. Reprochant au nouveau premier ministre la *«très forte participation des personnalités du CDS et du centre»*, M. Mégret affirme que *«le gouvernement RPR-UDF refuse une rupture claire avec le socialisme, pourtant réclamée par l'écrasante majorité des électeurs, et se trouve donc déjà en décalage avec les Français»*. *«M. Balladur aurait-il voulu satisfaire le président de la République plutôt que l'opinion publique ?»*, se demande le délégué général du FN.

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que Nicolas Sarkozy a été présenté, dans *le Monde* du 1er avril, comme le maire de Neuilly-sur-Marne. Ainsi que l'indiquait l'article qui lui était consacré, le nouveau ministre du budget est maire de Neuilly-sur-Seine.





POLITIQUE

du nouveau gouvernement

Mme Veil devra concilier sa politique de la ville avec les projets de M. Pasqua sur l'immigration

Au cours de la réunion de cabinet, mercredi 31 mars, M. Balladur a demandé à MM. Pasqua, ministre de l'intérieur, et Méhaignerie, ministre de la justice, de *«réfléchir sans délai aux problèmes de nationalité, d'immigration et de sécurité»*. Dans un tel débat, on s'interroge déjà sur les compétences respectives de Charles Pasqua et de Simone Veil, ministre des affaires sociales, également chargée (à sa demande) de la politique de la ville.

«Est-ce que vraiment l'immigration est le seul débat utile? Isolé des autres problèmes et traité de façon simpliste ou démagogique, ce débat est stérile (...)», déclarait Simone Veil au *Monde* le 4 octobre 1991, l'année où Mme Cresson rêvait de *«charters»*, où M. Chirac évoquait l'*«odeur»* des immigrés et M. Giscard d'Estaing redoutait leur *«invasion»*. Aujourd'hui, le choix de réunir les compétences de l'ancien ministère de la ville et celles des affaires sociales, qui comprennent déjà la population et les migrations, place Mme Veil à la tête d'un secteur sensible aux questions d'immigation et d'intégration – même si le mot a disparu du nouvel organigramme ministériel – dans un gouvernement dont l'une des priorités se trouve être la réforme du code de la nationalité.

Dès janvier dernier, M. Balladur avait cité cette réforme du code de la nationalité parmi les *«mesures immédiates et symboliques»* à prendre (1). M. Pasqua avait même précisé qu'il s'agissait d'adresser un *«signe fort»* aux Français qui *«ont la certitude que nos frontières sont redevenues des passoires»* (2). Mais ce signal s'adresse aussi aux étrangers qui seraient directement concernés par une modification des textes sur l'acquisition de la nationalité française. Beaucoup ne cachent d'ailleurs pas leur désarroi, dans le contexte du retour de la droite au pouvoir et de la progression du Front national.

La réforme envisagée, d'ordre symbolique, n'a rien à voir avec l'amélioration des conditions de vie dans les banlieues, ni même la gestion courante des flux migratoires. De quoi s'agit-il? En 1986, le gouvernement de Jacques Chirac s'était lancé dans un double projet. Le premier, parrainé par M. Pasqua, déjà ministre de l'intérieur, visait notamment à rendre plus expéditive la procédure de «reconduite à la frontière» des étrangers en situation irrégulière et à faciliter l'expusion des délinquants étrangers. Il a abouti à la «loi Pasqua» en vigueur jusqu'à son abrogation partielle, en 1989, par la loi Joxe, dont l'UPF a, à son tour, promis l'abrogation. Le second projet de 1986, dû à M. Chalandon, alors garde des sceaux, visait à restreindre l'accès à la nationalité et exigeait des nouveaux Français une prestation de serment.

Violemment combattu par la gauche, le «projet Chalandon» a été retiré. Pour calmer le jeu, le gouvernement de M. Chirac constitua alors la Commission de la nationalité présidée par Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat. Celle-ci organisa un débat public qui aboutit à une proposition de réforme modérée, bien accueillie à l'époque, y compris par la gauche. Ces suggestions n'ont pas été mises en œuvre par les socialistes qui, en 1990, ont placé M. Long à la tête du Haut Conseil à l'intégration. Elles ont cependant été reprises dans une proposition de loi présentée par quatre sénateurs, dont M. Pasqua, et adoptée par le seul Sénat le 20 juin 1990.

C'est ce texte que la plate-forme de l'UPF promet de mettre en œuvre et que la commission des lois du Sénat pourrait décider de transmettre à l'Assemblée nationale dès le 7 avril. D'autres textes sur l'immigration, adoptés par le Sénat le 7 novembre 1991, pourraient suivre le même chemin, ouvrant la voie à un raidissement rapide de la gestion des flux migratoires.

Le plus important de ces textes vise à soumettre à l'accord des maires le droit au regroupement familial reconnu depuis 1976. Aux conditions déjà exigées pour qu'un étranger établi en France puisse faire venir femme et enfants (séjour régulier d'un an, qui serait porté à trois; ressources stables et suffisantes; logement de taille adaptée; absence de menace à l'ordre public), serait ajoutée l'approbation du maire concerné. Ce dernier pourrait refuser l'arrivée de la famille notamment s'il juge les conditions de logement présentées par l'étranger *«non compatibles avec les objectifs d'urbanisation de la commune»*. Dans quelles communes pourrait, dès lors, s'exercer concrètement le «droit au respect de la vie familiale» reconnu par la convention européenne des droits de l'homme?

Dans la même optique, une autre proposition de loi, adoptée par le Sénat, donne aux maires le plein contrôle sur les conditions de délivrance des certificats d'hébergement exigés pour accueillir un visiteur étranger séjournant moins de trois mois. Le texte permet aux maires de faire vérifier par les services municipaux la réalité de la capacité d'hébergement du demandeur et du caractère privé de la visite. Le maire pourrait aussi exiger la remise d'une «attestation de départ».

Un troisième texte, présenté par Daniel Hœffel, ancien sénateur du Bas-Rhin, aujourd'hui ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, prévoit notamment d'assortir toute expulsion d'étranger d'une interdiction d'accès au territoire pendant dix ans, même en cas de travail illégal, et d'emprisonner pendant une durée d'un à cinq ans tout étranger ayant déclaré un faux état civil. D'autres projets sont inscrits dans la plate-forme de l'UPF, comme celui qui vise à dissuader la pratique de la polygamie et les mariages de complaisance ou à rendre plus efficace l'exécution des décisions de reconduite à la frontière.

La «réflexion sur la nationalité et l'immigration» souhaitée par le nouveau premier ministre devrait sans doute reprendre ces propositions. Toutefois, des mesures trop hâtives risqueraient de renforcer des amalgames parfois faits entre la présence en France de 3,6 millions d'étrangers, régulièrement installés sur son sol, et la crise économique, sociale et urbaine que connaît le pays. Le rapprochement des affaires sociales et de la ville, sous l'autorité d'un ministre d'Etat réputée imperméable à la xénophobie, pourrait éviter une telle confusion. Mme Veil ne remarquait-elle pas, dès 1991, à propos de l'*«odeur»* des immigrés, qu'*«il est plus facile de radicaliser le discours que d'apporter des solutions rapides»*, et, en 1989, que *«les immigrés attendent autre chose que de la politique politicienne à leur sujet»*?

PHILIPPE BERNARD

(1) *Le Journal du dimanche* du 17 janvier.

(2) *L'Événement du jeudi* du 18 mars.

Les propositions de réforme du code de la nationalité

Les propositions publiées en 1988 par la commission de la nationalité modifient essentiellement la disposition de la loi actuelle qui permet aux enfants nés en France de parents étrangers d'acquérir, sans formalité, la nationalité française à l'âge de dix-huit ans, à condition d'avoir résidé en France pendant les cinq années précédentes et de ne pas avoir «décliné» la nationalité française (articles 44 et 45 du code de la nationalité dans sa rédaction de 1973). Environ 23 500 jeunes deviennent ainsi Français chaque année (1). Les «sages» de la commission Marceau Long ont retenu l'exigence d'une manifestation de volonté. Cette possibilité devrait être *«suscitée»* à l'occasion d'une démarche courante : demande de carte de séjour; recensement pour le service national; demande de fiche d'état civil ou de certificat de nationalité.

La démarche serait possible sans autorisation parentale entre seize et vingt et un ans, alors que, actuellement, seuls les parents peuvent souscrire une déclaration de nationalité pour un mineur de seize ans. Serait supprimée, en revanche, la possibilité actuelle pour les parents de souscrire une déclaration de nationalité pour leur enfant de moins de seize ans, puisque la commission a voulu privilégier la manifestation de la volonté de l'intéressé lui-même. En 1991, 13 570 mineurs ont ainsi obtenu la nationalité française.

En revanche, la commission Marceau Long ne touchait pas au principe du double droit du sol qui donne la nationalité française, dès la naissance, aux enfants d'immigrés eux-mêmes nés en France. Cette disposition (art. 23) permet notamment aux «beurs» nés en France après 1962 de parents Algériens eux-mêmes nés avant l'indépendance, d'être des Français d'origine.

La commission proposait, enfin, de supprimer la possibilité pour les jeunes ayant la double nationalité franco-algérienne ou franco-israélienne de choisir le lieu de leur service national et préconisait une accélération et une simplification de la procédure de naturalisation.

Ph. Be.

(1) «Etre Français aujourd'hui et demain. Rapport de la commission de la nationalité présenté par M. Marceau Long au premier ministre.» La Documentation française.

«Je ne désespère pas»

L'alternance a parfois des accents œcuméniques. La scène qui a eu lieu, mercredi 31 mars, au ministère de la santé et des affaires sociales, lors de la passation de pouvoirs entre Simone Veil et René Teulade, Bernard Kouchner et Bernard Tapie, avait quelque chose d'un peu irréel, témoignant de la place unique qu'occupe Mme Veil sur la scène politique française.

M. Teulade, tout d'abord, y alla de son compliment en déclarant à l'adresse de Mme Veil que cette maison était *«honorée»* de l'accueillir. Jamais en reste en pareilles circonstances, Bernard Kouchner n'y alla pas par quatre chemins : *«Nous sommes fiers d'avoir à vous passer nos pouvoirs.»* *«Votre nomination,* ajouta-t-il, *est une démarche que nous saluons et qui va redonner fierté à ce ministère (...). J'avais espéré en 1988 faire partie du même gouvernement que vous. On comprendra qu'en 1993 ce ne soit pas possible. Je ne désespère pas...»*.

Mme Veil eut ensuite pour les trois partants des mots aimables. A l'adresse de Bernard Kouchner, elle rappela une conversation qu'elle avait eue avec lui avenue de Ségur lorsqu'il était encore président de Médecins sans frontières : *«Je vous avais dit : attention! Ne vous institutionnalisez pas! Méfiez-vous et restez toujours indépendant.»*

F. N.

POLITIQUE

Les suppléants des membres du gouvernement vont entrer au Parlement

Vingt-cinq nouveaux députés...

Les vingt-cinq députés devenus ministres seront remplacés, au bout d'un mois, à l'Assemblée nationale par leurs suppléants élus en même temps qu'eux. Pendant ce délai, ni les ministres ni les suppléants appelés à devenir députés ne prennent part au scrutin.

Léon Aimé
UDF
(Vendée, 2e)

Né le 9 février 1924 à Longeville-sur-Mer (Vendée), agriculteur en retraite, Léon Aimé est, depuis 1971, maire de Moutiers-les-Mauxfaits, dont il était conseiller municipal depuis 1965. Conseiller général depuis 1981, il était suppléant de Philippe Mestre depuis la même date.

Martine Aurillac
RPR
(Hauts-de-Seine, 3e)

Née le 28 avril 1939 à Strasbourg (Bas-Rhin), diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, licenciée ès lettres, Martine Aurillac a été chargée d'études au commissariat du Plan, puis au ministère de la coopération. Conseiller municipal de Verteillac (Dordogne) de 1971 à 1977, elle est depuis mars 1983 conseiller de Paris et premier adjoint au maire du 7e arrondissement. Epouse de Michel Aurillac, ancien ministre, Martine Aurillac est conseiller délégué du maire de Paris, chargée de l'affichage et de la publicité. Elle était suppléante de Michel Roussin.

Jean-Gilles Berthommier
UDF-CDS
(Ille-et-Vilaine, 4e)

Né le 22 février 1948 à Paris, titulaire d'une maîtrise d'histoire, professeur d'histoire et géographie dans un lycée de Rennes et chargé de cours à l'université de Rennes, Jean-Gilles Berthommier est maire de Saint-Erblon depuis février 1986 et vice-président du district de l'agglomération rennaise depuis 1989. Il était suppléant d'Alain Madelin depuis 1988.

Jean-Marie Bertrand
RPR
(Var, 5e)

Né le 23 décembre 1937 à Fréjus (Var), artisan miroitier, Jean-Marie Bertrand entre en politique aux élections municipales de 1977 sur la liste de François Léotard. Il devient conseiller municipal puis deuxième adjoint jusqu'en 1983. Conseiller général depuis 1982, il est vice-président de l'assemblée départementale. Vice-président national de la Fédération de l'habitat rural, il est secrétaire de circonscription du RPR. Il était suppléant de François Léotard pour la première fois.

Jean-François Calvo
RPR
(Hautes-Pyrénées, 2e)

Né le 9 juillet 1949 à Lézignan-Corbières (Aude), licencié ès lettres, Jean-François Calvo est professeur de philosophie à Tarbes et Saint-Pé-de-Bigorre. Secrétaire de circonscription du RPR à Tarbes, il est chargé des affaires politiques et des relations avec la presse au niveau fédéral départemental. Il était le suppléant de Philippe Douste-Blazy.

Gilles Carrez
RPR
(Val-de-Marne, 5e)

Né le 29 août 1948 à Paris, diplômé des Hautes Etudes commerciales et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Gilles Carrez est conseiller municipal du Perreux (Val-de-Marne) depuis 1977, maire depuis 1992 et conseiller général depuis 1986. Gilles Carrez était suppléant de Michel Giraud depuis 1988.

Richard Cazenave
RPR
(Isère, 1re)

Né le 17 mars 1948 à Paris, diplômé d'études supérieures de gestion, dirigeant d'entreprise, Richard Cazenave est conseiller municipal de Grenoble depuis 1989 et conseiller régional de Rhône-Alpes depuis 1986. Secrétaire national du RPR chargé des droits de l'homme, député RPR de l'Isère de 1988 à 1993, il était suppléant d'Alain Carignon.

Charles Ceccaldi-Raynaud
UDF-CDS
(Hauts-de-Seine, 6e)

Né le 25 juin 1925 à Bastia, docteur en droit, Charles Ceccaldi-Raynaud, avocat, a été commissaire de police (1951-1953), chef du service de la réglementation au gouvernement général de l'Algérie (1954-1956), administrateur des services civils (1957). Conseiller municipal de Bondy de 1959 à 1965, il est entré en 1965 au conseil municipal de Puteaux, commune dont il est maire depuis 1969. Conseiller général des Hauts-de-Seine de 1973 à 1989, conseiller régional de l'Ile-de-France de 1976 à 1982, puis vice-président du conseil régional, il a présidé l'Etablissement public d'aménagement du quartier de la Défense de 1987 à 1989. Il était suppléant de Nicolas Sarkozy.

Philippe Chaulet
RPR
(Guadeloupe 4e)

Né le 28 juillet 1942 à Basse-Terre (Guadeloupe), directeur d'entreprise, Philippe Chaulet est conseiller général depuis 1982. Conseiller régional depuis 1983, il est également maire de Bouillante depuis 1984. Philippe Chaulet était le suppléant de Lucette Michaux-Chevry.

Jacques Cyprès
UDF-PR
(Loire, 6e)

Né le 6 mars 1933 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon et d'HEC, Jacques Cyprès est directeur commercial d'une entreprise textile du Rhône. Maire de Notre-Dame-de-Boisset depuis 1983, il était suppléant de Pascal Clément.

André Droitcourt
UDF-PR
(Meuse, 2e)

Né le 7 décembre 1932 à Pange (Moselle), instituteur à partir de 1954, puis chef d'entreprise de 1968 à 1988, André Droitcourt est directeur d'une société d'HLM. Il est maire de Gondrecourt depuis 1965. Conseiller général depuis 1973 et conseiller régional depuis 1986, il est vice-président de l'assemblée départementale et du conseil régional de Lorraine. Suppléant de Gérard Longuet en 1978 et en 1981, il l'était de nouveau pour les législatives de 1993.

Danielle Dufeu
app. UDF-CDS
(Ille-et-Vilaine, 5e)

Née le 13 février 1941 à Rennes, mère de cinq enfants, Danielle Dufeu est première adjointe au maire de Janzé depuis 1989 après avoir été adjointe de 1983 à 1989. Elle n'est pas adhérente au CDS et se présente comme centriste non inscrite. Elle était suppléante de Pierre Méhaignerie.

Jean-Paul Emorine
UDF-PR
(Saône-et-Loire, 5e)

Né le 20 mars 1944 à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), Jean-Paul Emorine, agriculteur-éleveur, est conseiller municipal de Sennecey-le-Grand depuis 1971, premier adjoint depuis 1983, et maire de Sennecey-le-Grand depuis 1989. Conseiller général de Sennecey-le-Grand depuis 1985, il était le suppléant de Dominique Perben depuis 1988.

Hervé Gaymard
RPR
(Savoie, 2e)

Né le 31 mai 1960 à Bourg-Saint-Maurice (Savoie), diplômé de Sciences-Po, ancien élève de l'ENA (promotion 1986), Hervé Gaymard a été, après quatre ans dans les services du budget, attaché financier pour le Proche et le Moyen-Orient près l'ambassade de France au Caire, d'août 1990 à novembre 1992. Depuis cette date, il est chef de bureau au ministère du budget depuis novembre 1992. Militant RPR, ami de longue date de Michel Barnier, il était son suppléant.

Claude Goasguen
UDF-CDS
(Paris, 10e)

Né le 12 mars 1945 à Toulon (Var), docteur d'Etat en droit, Claude Goasguen a été assistant, puis maître-assistant et maître de conférences à l'université Paris-XIII dont il a été le doyen, et conseiller technique, de 1986 à 1987, au cabinet de René Monory, ministre de l'éducation nationale. Inspecteur général de l'éducation nationale depuis 1987, il a dirigé de 1987 à 1991 le Centre national d'enseignement à distance. Elu conseiller de Paris en 1983, et conseiller régional d'Ile-de-France en 1986, il est adjoint au maire depuis 1989. Il était suppléant de Jacques Toubon.

Philippe Goujon
RPR
(Paris, 12e)

Philippe Goujon était le suppléant d'Edouard Balladur (*le Monde* du 31 mars).

Jean Grenet
RPR
(Pyrénées-Atlantiques, 5e)

Né le 12 juillet 1939 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), chirurgien, comme son père, Henri Grenet, qui est le maire UDF de Bayonne depuis 1958, Jean Grenet a démarré sa carrière publique par des responsabilités dans le monde du rugby. Entré en 1989 au conseil municipal de Bayonne, il est adjoint au maire. Il est élu en 1992 conseiller général « Union de l'opposition ». Il était suppléant d'Alain Lamassoure depuis 1988.

Pierre Hérisson
UDF-CDS
(Haute-Savoie, 2e)

Né le 2 juin 1945 à Annecy (Haute-Savoie), titulaire d'un brevet industriel de mécanique, Pierre Hérisson, chef d'entreprise, est maire de Sévrier (Haute-Savoie) depuis 1983 et conseiller régional de Rhône-Alpes depuis 1992. Pierre Hérisson était le suppléant de Bernard Bosson.

Pierre Laguilhon
RPR
(Pyrénées-Atlantiques, 2e)

Né le 24 avril 1928 à Beuste (Pyrénées-Atlantiques), agriculteur, puis chef d'entreprise aujourd'hui en retraite, Pierre Laguilhon est maire de sa commune natale depuis 1977 et administrateur de la Caisse régionale du Crédit agricole. Suppléant de plusieurs candidats à la députation depuis 1978, il l'était de François Bayrou depuis 1988.

Pierre Lefebvre
RPR
(Sarthe, 4e)

Né le 4 mars 1938 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), après des études de médecine à Paris, Pierre Lefebvre s'installe comme médecin à Allonnes (Sarthe) en 1966. Conseiller municipal d'Allonnes de 1971 à 1977, il était suppléant de François Fillon depuis 1988.

Alain Levoyer
UDF
(Maine-et-Loire, 6e)

Né le 20 septembre 1940 à Nantes (Loire-Atlantique), Alain Levoyer, qui a succédé comme notaire à son père et à son grand-père, est maître de conférences en droit à la faculté de Nantes. Depuis 1977, il est maire de Champtoceaux (Maine-et-Loire). Président du comité d'expansion des Mauges depuis 1980, il était le suppléant d'Hervé de Charette depuis 1988.

Christian Martin
UDF-CDS
(Maine-et-Loire, 3e)

Né le 7 avril 1931 à Angers (Maine-et-Loire), diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs d'Angers, chef d'entreprise à la retraite, Christian Martin est président du conseil d'administration de Martin-Rondeau (négoce en gros de produits sidérurgiques). Maire de Lué-en-Bougeois depuis 1971 après avoir été conseiller municipal d'Angers de 1965 à 1971, et conseiller général du canton de Seiches-sur-le-Loir depuis 1966, il siège depuis 1974 au conseil régional des Pays de la Loire, qu'il va quitter pour cause de cumul de mandat. Il était le suppléant d'Edmond Alphandéry.

Daniel Poulou
UDF-PR
(Pyrénées-Atlantiques, 6e)

Né le 28 juillet 1943 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), dirigeant de société, Daniel Poulou est depuis 1977 maire d'Urrugne. Conseiller général de 1981 à 1988, il est premier vice-président des maires des Pyrénées-Atlantiques. Il était suppléant de Michèle Alliot-Marie.

Jean-Marie Schléret
UDF
(Meurthe-et-Moselle, 1re)

Né 11 août 1941 à Metz (Moselle), diplômé de lettres modernes et de psychologie, Jean-Marie Schléret est éducateur spécialisé. Conseiller municipal non-inscrit de Nancy depuis 1989, il siégera à l'Assemblée nationale sur les bancs de l'UDF. Jean-Marie Schléret était le suppléant d'André Rossinot.

Yves Verwaerde
UDF-PR
(Paris, 18e)

Né le 16 mai 1947 à Roubaix (Nord), Yves Verwaerde a exercé différentes responsabilités au sein de la Fédération nationale des républicains indépendants, puis de la formation qui lui a succédé, le Parti républicain, dont il est aujourd'hui membre du bureau politique et conseiller pour les élections auprès du président. Conseiller de Paris depuis 1983, conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1989, il est élu au Parlement européen le 18 juin 1989 sur la liste conduite par Valéry Giscard d'Estaing. Il était suppléant d'Alain Juppé.

... et trois sénateurs

En raison de leur nomination au gouvernement, MM. Jean Puech (UDF-PR), Daniel Hœffel (UDF) et Charles Pasqua (RPR) seront respectivement remplacés au Sénat par MM. Raymond Cayrel (UDF-PR), Jean-Paul Hammann (RPR) et Jean-Pierre Schosteck (RPR). Le remplacement de M. Roger Romani, sénateur (RPR) de Paris, nommé lui aussi au gouvernement, rend nécessaire l'organisation d'une élection partielle dans un délai de trois mois.

Raymond Cayrel
UDF-PR
(Aveyron)

Né le 29 juillet 1921 à Trélans (Lozère), ancien agriculteur, Raymond Cayrel (UDF-PR) est conseiller municipal de Saint-Chely-d'Aubrac de 1947 à 1959, puis maire de Saint-Chely-d'Aubrac depuis cette date. Raymond Cayrel est conseiller général de 1964 à 1970, puis à nouveau depuis 1976.

Jean-Paul Hammann
RPR
(Bas-Rhin)

Né le 3 octobre 1925 à Strasbourg (Bas-Rhin), ancien exploitant agricole, M. Jean-Paul Hammann (RPR) est conseiller municipal en 1953, puis maire d'Ittenheim à partir de 1977. Sénateur du Bas-Rhin de 1977 à 1981, M. Hammann a été conseiller régional d'Alsace de 1986 à 1992.

Jean-Pierre Schosteck
RPR
(Hauts-de-Seine)

Né le 16 mars 1942, à Paris, M. Jean-Pierre Schosteck (RPR) est maire de Châtillon depuis 1983 et conseiller général de Châtillon depuis 1985. Il a été conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1989.

Après les nominations de Daniel Hoeffel et de Charles Pasqua

La campagne pour la présidence des groupes centriste et RPR du Sénat est ouverte

La présidence du groupe RPR du Sénat, actuellement vacante du fait de l'entrée au gouvernement de Charles Pasqua, va-t-elle être occupée pour la première fois de son histoire par une femme ? Hélène Missoffe, ancien secrétaire d'Etat à la santé de 1977 à 1978 et sénateur du Val-de-Marne, est en effet candidate à ce poste. Elle sera opposée, le 6 avril, à François Gerbaud (Indre), Adrien Gouteyron (Haute-Loire), Gérard Larcher (Yvelines), un proche de M. Pasqua, et Josselin de Rohan (Morbihan).

Chez les centristes, où la nomination comme ministre de M. Hoeffel laisse également vacante la présidence du groupe, Maurice Blin (Ardennes), Jacques Mossion (Somme), Claude Huriet (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Schiélé (Haut-Rhin), sont sur les rangs. Les centristes sont également divisés sur la succession de Jean Lecanuet à la présidence de la commission des affaires étrangères et de la défense. Trois sénateurs sont sur les rangs : Jacques Genton (Cher), président de la délégation du Sénat pour les affaires européennes, Jacques Golliet (Haute-Savoie) et Xavier de Villepin (Français établis hors de France), très actif au sein du groupe centriste.

G. P.

A l'Assemblée nationale

Alain Bocquet est élu président du groupe communiste

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, fort de vingt-deux députés, a élu, mercredi 31 mars, Alain Bocquet à sa présidence, en remplacement d'André Lajoinie qui occupait ces fonctions depuis 1981. Député du Nord, membre du bureau politique chargé de l'aide à la promotion des militants et de la lutte pour les droits de l'homme, considéré comme l'un des possibles successeurs de Georges Marchais à la tête du PC, M. Bocquet a été élu par 16 voix contre 2 (celles de François Asensi et de Jean-Pierre Brard) et 4 abstentions (Gilbert Biessy, Patrick Braouezec, Guy Hermier et Jean Tardito).

Lors de la réunion du groupe, les députés contestataires – qui sont au nombre de sept – ont regretté qu'une nouvelle fois le bureau politique ait proposé l'un de ses membres pour diriger le groupe. Selon *l'Humanité* du 1er avril, qui donne un compte rendu très détaillé de cette réunion, le secrétaire général du PC est intervenu pour s'étonner que *« l'on fasse un préalable de l'exclusion d'un dirigeant du parti de telle ou telle responsabilité »*. La dis cussion a aussi porté sur le conten de la déclaration politique d groupe. Il y a eu de *« nombreu amendements »*, a précisé M. Lajoi nie en rendant compte de la réu nion. *« L'unité nécessaire d'u groupe parlementaire doit se fair par le libre débat et aucune décisio n'est imposée à personne »*, a ajout l'ancien député de l'Allier. La décla ration politique, qui sera déposé vendredi sur le bureau de la prési dence de l'Assemblée, pourrait ains faire référence à la liberté de vote a sein du groupe. Enfin, le group communiste a décidé de présente Georges Hage, député du Nord, à l présidence de l'Assemblée nationale

J.-L. S.

[Né le 6 mai 1946 à Marquillies (Nord) dans une famille de mineurs, Alain Bocquet est éducateur spécialisé. Premier secrétaire de la fédération du Nord du PCF de 1977 à 1992, M. Bocquet a été élu membre du bureau politique lors du 27e congrès du PC, en 1990. Il est directeur des *Cahiers du communisme* et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais. Adjoint au maire de Lille en 1977, il est élu député du Nord, sans interruption, depuis 1978.]

Les débats au sein du PS

Michel Rocard et Pierre Mauroy proposent des « états généraux » socialistes en juillet

Le comité directeur du PS, convoqué le 3 avril, sera saisi d'une proposition d'organisation d' « états généraux » socialistes élaborée par Michel Rocard et Pierre Mauroy, qui souhaitent réunir ces assises au début du mois de juillet. Les fabiusiens récusent cette date, qu'ils estiment trop rapprochée, et certaines des modalités proposées, qui impliquent, à leurs yeux, que la direction du parti serait considérée comme virtuellement démissionnaire.

Michel Rocard et Pierre Mauroy ont élaboré eux-mêmes, mercredi 31 mars dans la matinée, un projet d' « états généraux » de refondation du Parti socialiste, qui se réuniraient, selon eux, au début du mois de juillet prochain. Ce texte, en dix points, propose qu'après une phase de discussion dans les sections, ouverte à *« des personnes extérieures issues, notamment, du syndicalisme et du monde associatif, ou anciens membres du parti »*, d'ici à la fin du mois d'avril, les fédérations élaborent des textes, dont la synthèse serait assurée ensuite, entre le 25 mai et le 10 juin, par un *« groupe de travail extérieur à la direction du parti »*.

Les états généraux seraient composés de délégués élus par les assemblées fédérales *« au scrutin majoritaire uninominal et secret »*. A l'ouverture de ces assises, précisent Pierre Mauroy et Michel Rocard, *« toute autorité qui s'exerce au nom du parti s'efface »*. Les états généraux ont *« autorité pour statuer sur les orientations et la politique générale, le nom, la déclaration de principes, les statuts, la stratégie, les modes d'organisation et les modes de désignation des responsables du parti et de ses candidats »*. Un congrès ordinaire, organisé selon les nouvelles règles, pourrait se charger, ultérieurement, des *« questions non résolues »* par les états généraux.

La fronde de certaines fédérations

Cette proposition a été soumise à Lionel Jospin par Michel Rocard. Elle a été transmise, en même temps, à Jacques Delors. L'ancien ministre de l'éducation nationale et le président de la Commission européenne ont indiqué qu'ils considèrent le texte Mauroy-Rocard comme une base de travail. En fin d'après-midi, mercredi, Pierre Mauroy s'en est entretenu avec Laurent Fabius. Le premier secrétaire du PS n'est pas d'accord sur la date proposée pour les états généraux, non plus que sur les modalités de préparation. On explique, dans son entourage, qu'il n'est pas possible d'organiser de telles assises dans un délai aussi court et que si l'on veut, vraiment, y associer des représentants d'autres courants de la gauche, d'anciens membres du PS ou des militants du milieu associatif et syndical, il convient de ne pas fixer unilatéralement une date et un cadre. Les fabiusiens sont hostiles, en outre, à la mise en place d'un groupe de travail *« extérieur à la direction »*, qui signifie, selon eux, que l'équipe dirigeante actuelle serait suspendue à compter du 25 mai, voire, implicitement, dès le début de la procédure.

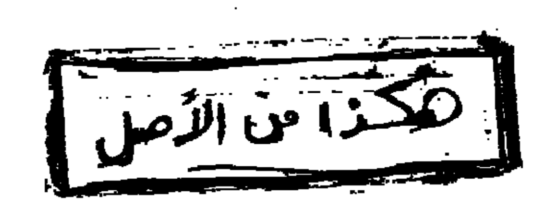
Ils approuvent l'idée d'un *« congrès constitutif »*, selon les termes employés par Claude Bartolone, principal lieutenant du premier secrétaire, mais ils estiment que la direction du parti doit avoir toute sa place dans sa préparation. Pierre Mauroy tient, de son côté, à ce que les décisions soient prises *« dans un esprit d'unité, de Lionel Jospin à Laurent Fabius »*. Le président de l'Internationale socialiste juge possible de parvenir à un accord général, le 3 avril, au comité directeur.

La perspective d'un congrès ordinaire, voyant s'affronter des courants autour de motions, est rejetée par plusieurs fédérations socialistes. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, proche de Pierre Mauroy, et Daniel Percheron, son homologue du Pas-de-Calais, jusqu'à présent allié de Laurent Fabius, ont rendu public, mercredi, un texte dans lequel ils indiquent qu'ils demanderont à tous leurs militants de *« ne pas participer à un congrès qui serait décidé lors du comité directeur »*. Ils ont été rejoints sur cette position par d'autres fédérations, notamment celle de Seine-Saint-Denis.

L'initiative des dirigeants des fédérations qui comptent parmi les plus puissantes du PS – celle du Pas-de-Calais est la plus forte en nombre d'adhérents – a été prise à la suite de la réunion du bureau exécutif du 29 mars, qui leur a donné le sentiment que le risque d'un congrès d'affrontement était réel. Elle vaut avertissement pour ceux des jospinistes qui préconisent un tel congrès – Lionel Jospin lui-même n'est pas de cet avis – et pour ceux des fabiusiens qui se font fort d'en sortir vainqueurs.

PATRICK JARREAU

□ **Conflit au conseil municipal de Montceau-les-Mines.** – Six conseillers municipaux de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), dont le premier adjoint, Jacques Marchand, viennent d'adresser leur démission au maire de la ville, Michel Thomas. MM. Marchand et Thomas, tous deux RPR, s'étaient affrontés dans la quatrième circonscription de Saône-et-Loire. Eliminé après le premier tour, M. Marchand reproche au maire de Montceau *« le manque de concertation, la gestion au coup par coup et le manque d'enthousiasme qui règnent dans l'équipe municipale »*. Au cours de la réunion du conseil municipal, mardi 30 mars, M. Thomas a dénoncé, pour sa part, *« les manœuvres de son ex-adjoint, qui a sciemment contribué à l'élection de son ami socialiste »*. M. Didier Mathus, député sortant socialiste, avait conservé de justesse son siège. – (*Corresp.*)



Provenant de la direction générale de la santé et transmis à la chancellerie

Des documents confirment que l'autorisation d'un test de dépistage du sida avait été retardée pour des raisons protectionnistes

Une série de documents provenant des archives de la direction générale de la santé, et concernant tous l'affaire du sang contaminé, ont été transmis courant mars à la chancellerie. Certains d'entre eux illustrent d'un jour nouveau trois des principaux dossiers de cette affaire : la contamination des hémophiles par l'intermédiaire des produits non chauffés; les mécanismes protectionnistes mis en œuvre lors de l'instauration du dépistage du sida dans les dons de sang; les conditions de remboursement du test et l'attitude de la direction de la Sécurité sociale de l'époque. Il se confirme notamment que, pour protéger les intérêts de la firme Diagnostics Pasteur, les pouvoirs publics ont retardé l'autorisation et le remboursement du test de dépistage concurrent de fabrication américaine.

C'est à l'occasion d'un classement des archives de la direction générale de la santé effectué dans la perspective d'un déménagement que le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, aurait découvert fin février-début mars des documents ayant trait à l'affaire du sang contaminé. Quelques jours plus tard, ces documents, pour certains inédits, furent adressés au garde des sceaux, Michel Vauzelle, qui décida à son tour, fin mars, de les transmettre au procureur général près la cour d'appel de Paris, Claude Jorda. Ils concernent essentiellement trois aspects de l'affaire du sang contaminé :

● 1. La contamination des hémophiles.

Parmi les documents ayant trait à ce volet de l'affaire, deux sont particulièrement intéressants. Le premier est une lettre (réf DGS/3B/1097) adressée le 18 septembre 1985 par Marie-Thérèse Pierre, sous-directrice de l'organisation des soins et des programmes médicaux à la direction générale de la santé, (DGS) à M. Agostini, directeur économique et financier du CNTS, qui lui avait demandé comment devait être interprété l'arrêté du 23 juillet 1985 qui modifiait le tarif de cession de certains produits sanguins. *« Les dérivés chauffés doivent être facturés depuis le 1er août 1985 au nouveau tarif fixé dans l'article premier de l'arrêté du 23 juillet 1985. Les dérivés non chauffés peuvent continuer à être cédés à l'ancien tarif jusqu'au 1er octobre 1985. Après cette date, les dérivés non chauffés ne devront plus être pris en charge par les organismes de Sécurité sociale »*, écrivait notamment Mme Pierre, sans faire la moindre mise en garde contre l'utilisation des produits non chauffés.

Cette lettre, qui semble témoigner d'une méconnaissance de l'environnement médical du problème, s'inscrit dans la logique de l'arrêté du 23 juillet 1985, signé par Charles-Henri Filippi et Gaston Rimareix, directeurs de cabinet de Georgina Dufoix et de Edmond Hervé, alors respectivement ministre des affaires sociales et secrétaire d'Etat chargé de la santé. Au lieu d'interdire la vente des produits non-chauffés, celui-ci se contentait d'en annoncer le non-remboursement à compter du 1er octobre 1985.

A maintes reprises, le professeur Roux, le directeur général de la santé de l'époque, avait affirmé s'être opposé à l'arrêté du 23 juillet. Y avait-il, sur ce point, divergence entre lui et Mme Pierre? D'autre part, on ignore les raisons pour lesquelles les dirigeants du CNTS – pourtant au fait de l'arrêté du 23 juillet – se sont adressés de la sorte à Mme Pierre.

Le deuxième document est une note du 19 juin 1985 adressée par le docteur Robert Netter, directeur général du Laboratoire national de la santé (LNS), au docteur Claude Weisselberg (du cabinet de M. Hervé). Elle indiquait que les concentrés chauffés de facteur VIII et IX préparés au CRTS de Lille venaient de recevoir leur agrément. Pour ce qui concerne ceux fabriqués par le CNTS, le docteur Netter précisait : *« Il n'a pas été possible jusqu'à présent de donner une suite favorable, certains éléments manquant au dossier, notamment la preuve de l'efficacité du chauffage à l'égard du virus LAV. »* Ce document atteste que le cabinet de M. Hervé avait bien été mis au courant des problèmes techniques rencontrés par le CNTS dans la préparation des produits chauffés. Et ce, la veille de la réunion de la commission consultative de la transfusion sanguine au cours de laquelle le docteur Michel Garretta fit part de la contamination massive des lots de facteur VIII.

D'autres documents confirment qu'hormis le professeur Bernard Boneu (CHR de Toulouse), aucun spécialiste d'hématologie, de transfusion sanguine ou de l'hémophilie n'a protesté contre l'arrêté du 23 juillet. Comme l'indique une lettre commune de l'Association pour le développement de la transfusion sanguine et de la Société nationale de transfusion sanguine en date du 4 juillet 1985, *« en l'attente de l'épuisement des stocks, les nouveaux hémophiles et les hémophiles anti-LAV négatifs seront transfusés soit en cryoprécipités congelés (anti-LAV négatif), soit en produits chauffés »*.

● 2. Test de dépistage et protectionnisme.

D'autres documents montrent à quel point dominait le souci de favoriser le test de dépistage de l'infection par le virus du sida mis au point par Diagnostics Pasteur par rapport au test américain de la firme Abbott. Ils complètent le fameux compte-rendu de la réunion interministérielle du 9 mai 1985 lors de laquelle le représentant du cabinet du premier ministre Laurent Fabius avait demandé que *« le dossier d'enregistrement d'Abbott soit encore retenu quelque temps au Laboratoire national de la santé »*.

C'est ainsi que dans une note du 16 avril 1985, le professeur Roux demandait à ses services de préparer une note pour le docteur Weisselberg précisant les mesures qu'il conviendrait de prendre pour que *« l'autorisation Abbott ne soit pas donnée prématurément »*. Quelques jours plus tard, le professeur Roux écrivait à Mme Pierre : *« Où en est-on du test sida-Abbott (il ne faudrait pas qu'il sorte avant que Pasteur n'ait pris son essor). »*

Le 14 juin, le docteur Netter adressait une note au docteur Weisselberg. *« Subissant actuellement des pressions très fortes des fabriquants et des mass média,* écrivait-il, *je ne pense pas pouvoir tenir au-delà du 1er juillet et, sauf avis contraire de votre part, j'envisage de délivrer à cette date les attestations d'enregistrement aux trois firmes actuellement concernées, à savoir Diagnostics Pasteur, Abbott et Organon Teknika. »*

Le 25 juin 1985, le docteur Netter, s'adressant à nouveau au docteur Weisselberg, explique : *« En complément de ma note n° 1410 du 19 juin 1985, je vous envoie copie d'une note confidentielle envoyée par la direction générale de l'industrie du ministère du redéploiement industriel au professeur François Gros* (à l'époque conseiller auprès de M. Fabius). *En l'absence d'arguments techniques et restant dans le cadre du décret des réactifs, je vous confirme que je ne puis différer au-delà du 1er juillet l'autorisation du réactif Abbott sauf instruction précise de votre part. »* Le texte de la direction de l'industrie ne figure pas dans les documents fournis par la DGS à la chancellerie.

Il serait d'autant plus important d'en connaître le contenu que le 19 juillet 1985, dans une autre note inédite, le docteur Alain Leblanc (LNS) écrivait au directeur général d'Abbott Diagnostic : *« Avant son départ en vacances, le docteur Netter s'était engagé sauf imprévu à vous délivrer une attestation d'enregistrement pour votre réactif HTL VIII le jeudi 18 juillet 1985. J'ai, depuis, reçu des ordres contraires et ne suis donc pas en mesure de tenir cet engagement jusqu'à nouvel ordre. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser... »* On ignore qui a donné au docteur Leblanc les *« ordres »* dont il fait état.

Cette politique protectionniste n'était pourtant pas jugée suffisante par tout le monde. Ainsi, le 26 août 1985, Christian Policard, président-directeur général de Diagnostics Pasteur, écrivait-il une lettre au professeur Roux pour l'informer des *« difficultés »* que sa firme rencontrait hors des frontières. M. Policard décrivait *« les situations les plus inquiétantes »*, à commencer par celle qui prévalait aux Etats-Unis où la demande de brevet déposée par Pasteur en décembre 1983 n'avait toujours pas été suivie d'effets alors que le brevet du professeur américain Robert Gallo, déposé en avril 1984, avait été accordé en mai 1985.

M. Policard ajoutait : *« Tous les pays où existe une solution industrielle locale pratiquent, du fait de l'enjeu scientifique et économique, une politique protectionniste. La France est le seul pays à ce jour à avoir choisi une attitude libérale vis-à-vis des tests étrangers* (1) *alors qu'elle est le seul pays qui a su développer une politique scientifique et industrielle originale. »* Les conséquences, concluait le PDG de Diagnostics Pasteur, *« seront graves si une réciprocité n'est pas obtenue sur les marchés étrangers. La pratique de prix bas sur notre marché national par nos concurrents est un élément de la « guerre » qui nous est livrée »*.

Le même jour, Nicole Lafay, chef du bureau à la DGS, faisait part au professeur Roux des inquiétudes de M. Policard face au « chantage » pratiqué par les concurrents étrangers de Pasteur auprès des établissements de transfusion sanguine, *« en les menaçant de leur retirer ou de leur facturer les machines mises à leur disposition pour le dépistage de l'hépatite, voire de vendre le test « hépatite » à un prix plus élevé si ces établissements n'adoptaient pas leur test sida »*. Mme Lafay concluait : *« M. Policard déplore donc le libéralisme français... »*.

● 3. Le remboursement par la sécurité sociale.

C'est par le biais du remboursement des tests par la Sécurité sociale que la politique protectionniste fut prolongée, après que Diagnostics Pasteur et Abbott eurent obtenu leur agrément. Fin juin 1985, le problème des modalités de remboursement – et, donc, celui de l'inscription des tests à la nomenclature des actes de biologie médicale – faisait l'objet de nombreux débats, opposant, pour l'essentiel, la direction générale de la santé (qui souhaitait aller vite) au cabinet de Mme Dufoix et à la direction de la Sécurité sociale.

Il apparaît, au vu de deux notes manuscrites que, dans un premier temps, le cabinet de Mme Dufoix a cherché à temporiser. Les modalités du remboursement furent mises au point lors de trois réunions interministérielles les 12, 17 et 22 juillet sous la présidence de M. Calavia (du cabinet de M. Fabius). Il fallut attendre le 12 février 1986 pour que soit effectivement inscrit à la nomenclature – et encore provisoirement – le seul test Elisa de Diagnostics Pasteur. Le 12 novembre 1986, le docteur Jean Marty, médecin conseil national, écrivait au secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, Adrien Zeller : *« Les caisses d'assurance-maladie sont désarmées face à cette situation lourde de conséquences pour les assurés puisqu'il en résulte une absence totale de prise en charge du test de dépistage ainsi effectué »* (au moyen d'un test autre que celui de l'Institut Pasteur). La situation ne se débloquera que début 1987. On trouve la trace des raisons de ce déblocage dans une note adressée par le directeur de la Sécurité sociale, Michel Lagrave, à M. Lhuguenot, conseiller au cabinet de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. *« Pasteur ne verrait pas d'inconvénients à ce que d'autres techniques fassent l'objet d'un remboursement »*, écrivait M. Lagrave.

F. N.

(1) Le test Abbott avait été finalement autorisé le 24 juillet 1985, un peu plus d'un mois après celui de Diagnostics Pasteur.

Transparence

par Franck Nouchi

COMBIEN faudra-t-il encore de « transferts » de documents de cette sorte pour que les pouvoirs publics se décident enfin à révéler la totalité des faits relatifs à l'affaire du sang contaminé, pour que les archives des différents ministères ayant eu à intervenir dans la mise sur le marché des tests de dépistage du sida soient rendues publiques?

Certes les nouveaux documents de la direction générale de la santé (DGS) ne changeront sans doute pas grand chose, sur le fond, à l'affaire qui sera jugée en appel à partir du 3 mai devant la cour d'appel de Paris, celle-là s'inscrivant dans le cadre de la loi du 1er août 1905 relative à la tromperie sur les marchandises. Ils apportent, en revanche, des éléments importants à propos de l'attitude protectionniste des autorités françaises.

Plus encore, ils en appellent d'autres. Tant que ne seront pas divulguées les archives de Matignon, celles des différents ministères ayant eu à traiter de l'affaire des tests de dépistage et celles de la direction de la Sécurité sociale, il sera impossible de savoir à quel niveau ce mécanisme protectionniste, contraire aux intérêts de la santé publique, fut mis en jeu.

Aujourd'hui, les documents de la DGS montrent que l'attitude constante du directeur général de la santé de l'époque, le professeur Jacques Roux, mais aussi du cabinet d'Edmond Hervé, fut de favoriser le test de la firme française Diagnostics Pasteur. On retrouve, à travers les différents courriers transmis à la justice fin mars, une trace de ce qui a pu se passer dans les autres ministères – celui du redéploiement industriel en particulier – et à l'hôtel Matignon après la réunion interministérielle du 9 mai 1985.

La même nécessité de transparence imposera demain d'analyser les conséquences médicales de l'attitude de la direction de la sécurité sociale et du cabinet de Georgina Dufoix lorsqu'elle était ministre des affaires sociales.

Un mois avant l'Assemblée mondiale de la santé

M. Nakajima va rendre public le rapport d'enquête sur les irrégularités financières commises à la direction de l'OMS

Les informations concernant les irrégularités financières qui auraient précédé la réélection, en janvier dernier, du docteur Hiroshi Nakajima (Japon) à la tête de l'Organisation mondiale de la santé (le Monde du 1er avril), ont conduit la direction de l'OMS à annoncer la publication prochaine d'un rapport d'enquête. Le principal enjeu concerne la ratification, en mai, par l'Assemblée mondiale de la santé, de la réélection de M. Nakajima.

L'OMS est loin d'en avoir fini avec le conflit qui oppose, à propos de l'élection de son directeur général, nombre de pays occidentaux (aux premiers rangs desquels la France et les Etats-Unis) au Japon et à des pays du tiers-monde. Cette question empoisonne depuis plusieurs mois l'organisation internationale (qui dispose d'un budget de près de 2 milliards de dollars (1) et emploie 4 600 personnes).

Le 20 janvier dernier, le conseil exécutif de l'OMS, présidé par le docteur Jean-François Girard, directeur général de la santé en France, désignait, par dix-huit voix contre treize, le docteur Nakajima pour effectuer un second mandat de cinq ans au poste de directeur général. Le docteur Mohamed Abdelmoumène (Algérie), soutenu par les Etats-Unis et la CEE, était, dès le premier tour de scrutin, éliminé. Ce choix devrait toutefois être entériné lors de l'Assemblée mondiale de la santé, qui se tiendra en mai prochain à Genève.

Quelques jours après cette élection, les rumeurs insistantes concernant des irrégularités financières qui auraient précédé l'élection du docteur Nakajima prenaient corps. Le directeur général ordonnait alors l'ouverture d'une *« enquête détaillée »*. Cette décision faisait suite notamment aux propos du professeur Girard qui, le 29 janvier à Genève, avait évoqué sans fard, devant le conseil exécutif, l'existence *« d'éventuelles irrégularités financières dans la passation de contrats par l'OMS au cours de ces derniers mois »* (*le Monde* du 3 février).

Contrats à problème

Comme nous l'indiquions alors, la contestation portait en particulier sur les conditions dans lesquelles un contrat (d'un montant de plus de 100 000 dollars) avait été passé, *via* l'OMS, avec le représentant des Philippines au sein du conseil exécutif de l'organisation internationale.

Deux audits ont alors été réalisés : l'un interne, sous la responsabilité de M. Larsen, qui travaille sous les ordres du directeur général de l'OMS; l'autre externe, mené par Sir John Bourne, vérificateur général des comptes du Royaume-Uni. Selon le quotidien japonais *Yomiuri*, cité le 31 mars par l'AFP, l'un de ces audits mentionnerait l'organisation d'un symposium à Tokyo, financé par l'OMS et des organismes privés japonais, auquel avaient été conviés cinq membres du conseil exécutif; un don de 150 000 dollars à une fondation de recherche médicale dirigée par le représentant philippin; ou encore 15 000 dollars versés à un ancien fonctionnaire de l'OMS ayant voté en faveur de M. Nakajima, en dépit des instructions de son gouvernement.

Selon l'agence Reuter, une version initiale du rapport de Sir Bourne aurait mis au jour des anomalies dans sept contrats. Mais, selon des sources proches de la direction générale de l'OMS, la version finale de ce rapport ne retiendrait que trois contrats à problème, portant sur une valeur totale de 200 000 dollars, somme à rapprocher des 163 millions de dollars, montant global des contrats soumis au contrôle de la mission d'audit externe.

Selon les mêmes sources, cet audit révèle que les contrats incriminés *« n'auraient été obtenus qu'auprès de ceux qui les ont sollicités »*, mais n'auraient *« jamais été sollicités par la direction générale de l'OMS »*. *« Il est tout à fait anormal que je n'aie eu connaissance d'aucun document officiel, préliminaire ou définitif, et ce alors même que j'avais été, en tant que président du conseil exécutif, à l'origine de cette démarche »*, nous a déclaré le professeur Jean-François Girard. Il est difficile de dire si les conclusions de ces audits auront ou non un impact sur la ratification de l'élection, en mai prochain, du docteur Nakajima. Les nouvelles incertitudes, liées au changement de gouvernement en France et à l'évolution possible de la position américaine vis-à-vis de l'OMS, laissent libre cours à toutes les hypothèses.

JEAN-YVES NAU

(1) Un dollar vaut 5,52 F.

□ **Jean-Marie Cavada devient membre du Comité national d'éthique.** – Par arrêté de M. Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et de M. Curien, ministre de la recherche et de l'espace, dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, Jean-Marie Cavada, producteur et présentateur de l'émission « La marche du siècle » sur France 3, a été nommé, sur proposition de M. Jeanneney, secrétaire d'Etat chargé de la communication dans le même gouvernement, membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Il remplace à ce poste Pierre Dumayet.

PARIS

Annoncée au lendemain des élections législatives

La hausse des impôts locaux de la capitale atteindra 8,7 % en 1993

Au cours de sa séance du mercredi 31 mars, le Conseil de Paris a décidé du taux d'augmentation des impôts locaux qui seront perçus en 1993. Le taux d'augmentation des prélèvements, primitivement estimé à 8 %, s'établit finalement à 8,7 %, ce qui représente, par rapport à 1992, une ponction supplémentaire de l'ordre de 630 millions de francs.

Selon Alain Juppé, adjoint chargé des finances, une telle majoration, inhabituelle pour les contribuables de la capitale, s'explique par deux mouvements opposés : d'un côté, la Ville de Paris n'a pas voulu amputer substantiellement ses dépenses de fonctionnement et ses investissements; de l'autre, ses ressources sont amoindries par les prélèvements destinés à financer la dotation de solidarité urbaine et le fonds des communes d'Ile-de-France, par la disparition des revenus du PMU, par une érosion des droits de mutation et par un moins bon rapport de la taxe professionnelle.

En d'autres termes, la solidarité avec les communes pauvres et le ralentissement de l'activité économique contraignent les Parisiens à payer davantage d'impôts locaux s'ils veulent bénéficier de prestations équivalentes. M. Juppé a d'ailleurs laissé prévoir que, pour les mêmes raisons, la pression fiscale augmenterait encore à Paris dans les années à venir. Seul le groupe RPR au Conseil de Paris a approuvé cette politique.

Tout en votant l'augmentation pour 1993, le groupe UDF (Paris-Liberté) a exprimé son inquiétude et demandé *« la mise à l'étude d'une nouvelle stratégie fiscale pour les trois ans à venir »*. Pour leur part, les conseillers socialistes, communistes et Verts ont refusé la majoration 1993.

Divergences d'appréciation

Les divergences d'appréciation, au sein de la majorité municipale, se sont accentuées au cours de la même séance à propos du budget de la préfecture de police, auquel la Ville contribue pour plus d'un milliard de francs. Alors que les conseillers RPR et socialistes ont approuvé ce budget de la préfecture de police, ceux du groupe UDF l'ont rejeté.

Leur chef de file, Jacques Dominati, deuxième adjoint au maire, a justifié ce refus en invoquant la nécessité pour la capitale de revenir au droit commun, c'est-à-dire de se doter d'une police municipale. *« Ce serait un progrès pour la démocratie locale,* a-t-il dit, *et je souhaite que le nouveau gouvernement mette sans tarder cette question à l'étude. »*

MARC AMBROISE-RENDU

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Près de six ans après l'assassinat de l'avocat français d'origine algérienne*

La cour d'appel de Paris ordonne la continuation de l'instruction de l'affaire Mecili

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a relancé, mercredi 31 mars, l'affaire Mecili en ordonnant la continuation de l'instruction sur l'assassinat, le 7 avril 1987 à Paris, de l'avocat français d'origine algérienne André-Ali Mecili, figure de l'opposition démocratique au régime algérien. Le dossier est dorénavant confié à un juge d'instruction parisien, Chantal Perdrix.

Après six ans d'instruction, un premier magistrat instructeur chargé du dossier, Gilles Rivière, avait rendu une ordonnance de non-lieu le 20 novembre 1992, arguant du fait que le principal suspect dans cette affaire, un ressortissant algérien, se trouve en Algérie d'où il ne peut être extradé. Le 8 mars, la chambre d'accusation avait examiné l'appel formé par l'épouse de la victime, Annie Mecili, contre l'ordonnance de non-lieu, prise conformément aux réquisitions du parquet. A cette audience, le parquet général, représenté par l'avocat général Olivier Lambling, avait cette fois requis un supplément d'information.

Le suspect, Abdelmalek Amellou, avait été expulsé de Paris, vers l'Algérie, un mois après l'assassinat, en vertu de la procédure d'« urgence absolue », à l'issue de sa garde à vue dans les locaux de la brigade criminelle. Un arrêté d'expulsion avait également été pris contre Fatima Beliali, sa concubine. Les deux arrêtés avaient été signés le 12 juin 1987, pendant la cohabitation, sur instructions du ministère de l'intérieur, dirigé alors par Charles Pasqua et Robert Pandraud. Mme Mecili avait aussitôt protesté contre cette expulsion et déposé une plainte pour *« forfaiture et attentats aux libertés individuelles »*. Cette plainte a fait l'objet d'un non-lieu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, décision qualifiée de *« déni de justice »* par l'avocat de Mme Mecili, Me Comte, qui, après s'être pourvu en cassation, avait souligné : *« Nous ne sommes pas comptables de la raison d'Etat. »*

Le 8 mars, devant la chambre d'accusation, l'avocat général Olivier Lambling avait demandé qu'une commission rogatoire soit renvoyée vers l'Algérie et avait souhaité que soit joint à la procédure le dossier ouvert à la suite de la plainte de la veuve pour *« forfaiture et attentats aux libertés individuelles »*. Dans cette plainte, instruite par le juge Roger Ribault, le magistrat avait estimé que le préfet de police de Paris en 1987, Jean Paolini, qui avait organisé l'expulsion, était susceptible d'être mis en cause.

Au Palais de justice de Lyon

Yves Mourousi confronté pendant cinq heures à Pierre Botton

Yves Mourousi, qui avait longuement été entendu comme témoin, le 1er décembre 1992, s'est retrouvé, mercredi 31 mars, dans le cabinet du juge Philippe Courroye pour être confronté, cinq heures durant, à Pierre Botton. Estimant avoir été *« dupé »* par l'homme d'affaires lyonnais qu'il avait introduit auprès de personnalités des médias et du show-biz, dès 1985, et dont il fut le témoin de mariage en 1987, l'actuel directeur des programmes de RMC s'était constitué partie civile début décembre.

C'est dans un climat tendu que l'audition des deux hommes s'est engagée, mais, selon Me Olivier Metzner, conseil d'Yves Mourousi, cette longue confrontation aurait *« permis de dissiper la plupart des contradictions »* entre les deux points de vue. *« M. Botton a fini par reconnaître que mon client n'avait jamais travaillé pour la société ENFIN après l'avoir revendue au groupe Botton* [en février 1990], *le problème du paiement du loyer d'un appartement par une société de M. Botton a été démenti par la réalité. Quant aux salariés d'ENFIN, leur situation était plus régulière que M. Botton ne l'a prétendu »*, a expliqué l'avocat du barreau de Paris, qui estime que cette convocation par le magistrat instructeur devrait être la dernière.

Lors de plusieurs auditions précédentes, Pierre Botton avait pourtant affirmé qu'après avoir racheté la SARL ENFIN, créée en 1987 par Yves Mourousi, celui-ci avait continué à assurer des prestations et notamment des séances de « training » télévisé à l'intention de Pierre Arpaillange, l'ancien garde des sceaux]. Le gendre du maire de Lyon avait même précisé que, *« pour ne pas lui faire perdre ses indemnités Assedic, calculées sur le salaire mensuel de 200 000 francs qu'il percevait auparavant à TF1, il avait fait bénéficier Yves Mourousi d'un certain nombre d'avantages en nature »*.

Parmi ceux-ci, M. Botton citait des déplacements en avions privés, principalement vers la Bretagne, où Yves Mourousi possède une résidence secondaire, le paiement, durant plusieurs mois, du loyer d'un appartement privé, rue de Rivoli, à Paris, présenté à tort comme le siège d'ENFIN, ou encore l'emploi fictif par cette société de deux salariés, nommément cités, membres de l'ancien « staff » d'Yves Mourousi à TF1 et restant, de fait, ses collaborateurs. Ces allégations se heurteraient notamment à un problème de dates.

ROBERT BELLERET

Conseiller de tous les premiers ministres socialistes

Louis Joinet est nommé chargé de mission à l'Elysée pour les affaires de justice

M. Joinet a été nommé chargé de mission auprès du président de la République, aux termes d'un décret paru au *Journal officiel* du mercredi 31 mars. Il remplacera à l'Elysée, pour les affaires de justice et de droits de l'homme, Paule Dayan, récemment nommée secrétaire administratif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Cette nomination consacre un itinéraire atypique et sans autre exemple parmi les figures de la gauche gouvernementale. L'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature et, à ce titre, l'une des cible de la droite judiciaire, M. Joinet a réussi l'exploit d'être le conseiller pour les questions judiciaires de tous les premiers ministres de gauche depuis 1981, obtenant ainsi un statut à part, à l'abri des luttes de clans et de courants, que lui conférait son indéniable connaissance des rouages de l'institution judiciaire. Il continuera donc de tenir ce rôle à l'Elysée sous la nouvelle cohabitation, promotion qui confirme la fidélité de ce Nivernais pour M. Mitterrand.

[Né le 26 mai 1934 à Nevers (Nièvre), Louis Joinet fut éducateur de jeunes et instituteur avant d'entrer en 1963 à l'Ecole nationale de la magistrature, dont il sort premier. Nommé magistrat à la chancellerie en 1966, il est l'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature, dont il sera secrétaire général puis président, de 1968 à 1972. Nommé en 1978 directeur de la réglementation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), il en est écarté en 1980 par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux. En mai 1981, il rejoint le cabinet du premier ministre, Pierre Mauroy, poste qu'il garde auprès de M. Laurent Fabius et qu'il retrouve, à partir de 1988, auprès de Michel Rocard, d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy. En 1986, après une brève nomination contestée comme procureur de la République à Créteil, il est nommé avocat général en surnombre près la cour d'appel de Paris, puis, en 1988, avocat général près la Cour de cassation. Longtemps le représentant français à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, il avait été récemment chargé par les Nations unies d'une enquête sur les exactions serbes en Krajina du Sud (ex-Yougoslavie).]

SPORTS

Deux fois championne olympique

La patineuse Andrée Brunet est morte

Andrée Brunet est décédée, mardi 30 mars dans sa résidence du Michigan (Etats-Unis), à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Elle était la plus grande patineuse française de l'histoire, l'une des meilleures au monde pendant près d'une décennie et encore à ce jour la seule championne olympique du patinage français.

Née en 1901, Andrée Joly avait patiné très tôt, suivant sa mère dans ses voyages à travers l'Europe. Dès 1916, elle donne des galas au profit de la Croix-Rouge et des prisonniers de la Grande Guerre. Au début des années 20, elle est championne de France, un titre qu'elle conservera près de quinze ans. Elle est aussi l'une des patineuses les plus brillantes au monde, deuxième des Jeux de 1924, troisième des Jeux de 1928 – pour le patinage libre. Car elle n'aime pas les figures : les ronds cadencés, les formes géométriques, les traces parfaites sont l'apanage d'un autre patineur, Pierre Brunet, qui va devenir son mari. Avec lui elle gagnera par deux fois l'or olympique en patinage par couples, en 1928 à Saint-Moritz et en 1932 à Lake Placid. Et quatre titres de championne du monde. Elle est même enceinte lorsqu'elle triomphe, en 1930, au Madison Square Garden de New-York, aux côtés de Sonja Henie.

Partis en Amérique peu avant la guerre, ils ont fondé l'une des plus grandes écoles du patinage mondial. Leurs élèves, Carol Heiss, Don Jackson, Alain Giletti, Alain Calmat, Scott Hamilton sont devenus à leur tour champions du monde.

JEAN-CHRISTOPHE BERLOT

EN BREF

□ **Décès du maire de Valenton.** – Le corps de Roland Roche, maire communiste de Valenton (Val-de-Marne), a été découvert, mercredi 31 mars, dans la forêt de Fontainebleau. Agé de trente-neuf ans et père de trois enfants, Roland Roche se serait donné la mort, selon les premières constatations effectuées par les enquêteurs. Le parquet de Fontainebleau a ouvert une information pour rechercher les causes de la mort. Il avait disparu depuis le lundi 29 mars, après avoir assisté à une réunion sur la fonction publique territoriale au centre de gestion des personnels communaux, dans le 19e arrondissement de Paris. Roland Roche était maire de Valenton (11 185 habitants) depuis le mois d'avril 1990.

□ **Création d'une commission du développement durable.** – *Le Journal officiel* du 30 mars a publié le décret portant création, auprès du premier ministre, d'une commission du développement durable. Cette commission, qui comprendra cinquante-quatre membres nommés pour trois ans, sera chargée de définir les orientations d'une politique conforme aux engagements pris au Sommet de la Terre à Rio en juin 1992.

ÉDUCATION

Incidents avec l'extrême droite à l'université Lyon-III

Le « folklore » de Bernard Lugan

LYON

de notre bureau régional

Un incident a opposé, mardi 30 mars, des étudiants de l'AGEL-UNEF de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) à des représentants de groupes d'extrême droite instituant une protection rapprochée auprès d'un professeur d'histoire à la faculté de lettres, Bernard Lugan, ainsi qu'un « filtrage » à l'entrée de son cours.

Spécialiste de l'Afrique, auteur de *l'Occident sans complexe*, autrefois militant à l'Action française et monarchiste convaincu, M. Lugan paraît, chaque Mardi gras, devant ses étudiants de première année, déguisé en « colon », coiffé d'un casque et muni d'un fouet. Ce jour-là, son cours intitulé « la chanson comme science auxiliaire de l'histoire », est centré sur l'étude de *la Coloniale*, un chant *« qui a toujours lancé sur les pistes les hommes en bonne santé morale (...) comme, il y a cent ans, l'infanterie de marine faisait retentir ses mâles chansons du Tonkin jusqu'au Soudan. »*

Le fouet du professeur

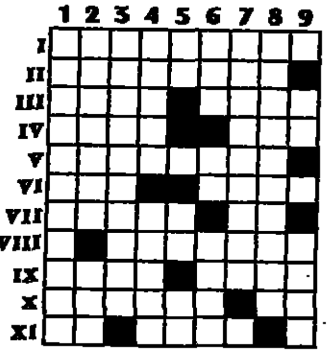
Mardi 23 février pourtant, l'enseignant n'avait pas eu le temps de faire reprendre en chœur cet hymne aussi paillard que martial. Des étudiants du Comité antifascite et antiraciste (CAFAR) de l'université voisine de Lyon-II l'en avaient empêché, dans un chahut transformé en pugilat au cours duquel le professeur, après avoir fait usage de son fouet, était, à son tour, victime d'échanges de coups. Depuis, à chaque cours du mardi, un groupe composé d'étudiants et de jeunes extérieurs à l'université, se réclamant de l'Action française, du Parti des forces nouvelles, du Renouveau étudiants, instaurent un « contrôle d'entrée » qui va jusqu'à refouler les *« indésirables »*.

L'altercation s'est produite, mardi 30 mars, alors que les représentants de l'UNEF, seconde force syndicale aux dernières élections, distribuaient un tract demandant que *« cessent la violence et l'utilisation des cours d'histoire comme lieu de propagande »*. Au cours de la réunion du conseil d'administration de l'après-midi, des professeurs élus, membres de l'Association René-Cassin, ont pris le relais des étudiants pour exprimer leurs craintes sur les risques d'aggravation d'une tension qui s'était déjà manifestée, en janvier dernier, après l'interruption du cours de Bernard Notin, auteur de thèses révisionnistes (*le Monde* des 15 janvier et 1er février). Le conseil d'administration de l'établissement s'est contenté d'un rappel à l'ordre.

MICHEL DELBERGHE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6010



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent réjouir des personnes dans la « peine ». – II. Plus ils sont portés et plus ils se fatiguent. – III. Choc de poids lourds. Allure. – IV. Dans le nom d'une commune de l'Aude. Morceau de qualité. – V. Avec elle, les orages ne sont pas à craindre. – VI. Eut donc de la peine. Ça barde ! – VII. N'est donc pas uni. S'emploie pour doubler. – VIII. Frictionna jusqu'au sang. – IX. Puits. Saint homme. – X. Eclat de fillette. Manière d'être. – XI. Avant Pierre. Arme de tireur.

VERTICALEMENT

1. Actes de décès. – 2. Dans son métier, on cherche surtout à conserver la forme. Recouvre. – 3. Espèces d'espèces. – 4. Ne donnait pas le bon exemple. Très sage. – 5. Note. Abréviation. C'est un ordre. – 6. Coule en France. Pronom. Boîte à idées. – 7. N'est donc jamais très long à bouillir. – 8. Se pratique en milieu fermé. – 9. Pronom. Sans complications superflues.

Solution du problème n° 6009

Horizontalement

I. Mijaurée. – II. Emouvants. – III. Daube. Tau. – IV. Imérina. – V. Atémis. – VI. Vesce. Ems. – VII. Ile. Pé. – VIII. Sombrero. – IX. Tiare. USA. – X. Io. Eden. – XI. Suscitera.

Verticalement

1. Médiévistes. – 2. Imam. Eloi. – 3. Joue. Semais. – 4. Aubrac. Broc. – 5. Uvéite. Ré. – 6. Râ. Ne. Dé. Et. – 7. Entame. Rude. – 8. Eta. Imposer. – 9. Suisse. Ana.

GUY BROUTY

COMMUNICATION

Récession dans l'ensemble de la presse d'information nationale

La diffusion du « Monde » a baissé d'un peu plus de 3 % en 1992

Les résultats de la diffusion du *Monde* en 1992 rendus publics, mercredi 31 mars, par l'OJD (Diffusion-contrôle) font apparaître une diffusion payée globale (France et étranger), en moyenne quotidienne, de 357 362 exemplaires contre 368 970 exemplaires en 1991, soit une baisse de 3,15 %, baisse équivalente en France et à l'étranger. Les abonnements enregistrent un léger fléchissement : 96 067 exemplaires contre 97 357 en 1991, soit une baisse de 1,3 %. Toutefois, à fin décembre 1992, le portefeuille des abonnés dépassait son niveau de fin 1991 (100 810 abonnés contre 100 191).

La baisse de la diffusion globale du *Monde* en 1992 intervient dans un contexte de récession qui, à quelques exceptions près, frappe l'ensemble de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale d'information générale.

Le Monde diplomatique continue sa progression, avec une diffusion moyenne payée de 160 682 exemplaires, ce qui est le meilleur résultat jamais atteint par ce titre et représente un accroissement de 7,77 % en un an.

Le Monde de l'éducation redresse bien sa position, avec une diffusion moyenne payée de 78 736 exemplaires soit + 8,50 %. Ce résultat traduit le succès rencontré par la nouvelle formule de cette publication, nouvelle formule inaugurée au début de 1992.

Le Monde, Dossiers et documents est en légère progression : + 2,50 %, soit une diffusion payée proche de 90 000 exemplaires (89 343).

En revanche, *la Sélection hebdomadaire* avec 19 255 exemplaires voit sa diffusion totale payée baisser de 16,08 %, et *le Monde des philatélistes* avec 26 955 exemplaires est en baisse de 8,42 %.

Chute du résultat net de « Libération »

Le quotidien *Libération* a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 406 millions de francs, contre 429,2 millions en 1991. Son bénéfice net a également chuté de 12 millions à 1 million de francs, après avoir déjà baissé de 37 % en 1991.

Comme l'ensemble de la presse, *Libération* subit une érosion de sa diffusion, en légère baisse en 1992, et une chute plus importante de ses recettes publicitaires. La publicité commerciale, notamment, a diminué (– 16 %) pour la deuxième année consécutive, ce qui entraîne une montée relative du produit des petites annonces, qui représente plus de 12 % des recettes. Toutefois, cette baisse affecte moins *Libération* que d'autres titres, car ce quotidien tire moins du tiers de ses recettes de la publicité et possède donc une structure d'exploitation différente de celle des autres quotidiens nationaux.

Libération, qui a dû augmenter son prix en 1992 et fermer sa filiale lyonnaise, n'attend guère d'amélioration pour cette année, et son budget a été présenté en déficit. Mais cette situation ne menace pas son existence puisque le journal a procédé à une augmentation de capital afin de financer un magazine dont le lancement a été repoussé.

Avec 1,2 milliard de francs de résultat net prévu

Canal Plus s'appuie sur la croissance de ses filiales étrangères

Le groupe Canal Plus a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 7,937 milliards de francs (+13,4 %), qu'il espère porter à 8,7 milliards cette année. Son résultat net s'est établi à 1 104 millions, soit une hausse assez faible de + 2,1 % malgré un résultat financier plus que doublé (306 millions de francs). Ce résultat a été en effet affecté par les provisions que la société a dû faire, pour un montant de 81,7 millions, dans le cadre notamment de sa participation à Carolco, le producteur américain des *Rambo* et *Terminator* (*le Monde* du 11 mars), et par les pertes encore importantes de ses chaînes étrangères (143,6 millions de francs, contre 248,7 millions en 1991).

Mais ces chaînes progressent vite : il y avait à la fin de 1992 550 000 abonnés en Espagne et autant en Allemagne, mais Première, la filiale allemande, et Canal Plus Espagne devraient en compter respectivement 850 000 et 820 000 à la fin de 1993. Canal Plus Belgique devrait, pour sa part, atteindre 160 000 abonnés et, comme Canal Plus Espagne, dégager des bénéfices compensant les pertes de Première. Si ses filiales de diffusion à l'étranger trouvent ainsi leur équilibre, le groupe peut espérer voir son résultat net reprendre sa croissance, pour atteindre 1,2 milliard de francs en 1993.

Le lancement de Canalsatellite

En revanche, Canal Plus France, principale source de revenus, n'escompte qu'une faible croissance (180 000 abonnés supplémentaires contre 229 000 en 1992) pour arriver à un total de 3,75 millions. Elle prévoit même une baisse de 7 % de son bénéfice, à 1,38 milliard. Comme Canal Plus doit en 1993 supporter les pertes du lancement de sa filiale Canalsatellite (200 millions de francs), le résultat d'exploitation devrait rester stable.

D'autre part, la chaîne a procédé à une réorganisation en créant notamment une direction générale du développement, confiée à Marc Tessier, qui gérera les participations industrielles du groupe et devra préparer l'arrivée de nouvelles technologies comme la compression numérique.

M. C. I.

Les dernières décisions de M. Jeanneney

Un nouveau cahier des charges pour RFO

Les dernières décisions prises par M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat en charge de la communication dans le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, se sont traduites par la publication de cinq décrets au *Journal officiel* du 28 mars.

1) Les hebdomadaires régionaux et locaux d'information générale et politique (plus de cent cinquante titres) bénéficieront désormais de la réduction de 50 % du montant des taxes téléphoniques dont bénéficient les journaux quotidiens pour les communications interurbaines demandées par les correspondants de presse.

2) La chaîne de télévision France 3 est autorisée à aligner la durée de ses messages publicitaires sur les seuils retenus pour France 2 (5 à 6 minutes par heure d'antenne en moyenne sur l'année et 10 à 12 minutes maximum pour une heure donnée).

3) Le nouveau cahier des charges de RFO (Radio France outre-mer) prévoit notamment la production d'émissions dites *« de proximité locale qui assurent le développement de toutes les formes d'expression locale »* et la programmation d'émissions *« traitant de la vie des DOM-TOM à travers leur culture, leur histoire, leurs traditions, leurs caractéristiques économiques et sociales »*.

4) Deux autres textes fixent les conditions d'application de la loi du 2 juillet 1986 relative à l'installation des antennes réceptrices de radiodiffusion et de la loi du 30 septembre 1986 relative aux servitudes d'installation et d'entretien des réseaux de télévision par câble.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Travaux forcés

Le baccalauréat est un sujet passionnel, et l'absentéisme des professeurs un problème délicat. Mais il y a un suprême tabou, et M. André Rollin, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, vient de l'apprendre à ses dépens : l'absentéisme des enseignants au moment du baccalauréat. Car – qui dira le contraire ? – la grand-messe annuelle, défendue bec et ongles par les syndicats d'enseignants et notamment le SNES, est aussi une sacrée corvée. Embarrassante contradiction...

S'ils sont vigoureusement attachés au bac, un certain nombre d'enseignants qui doivent jouer les prolongations jusqu'à la mi-juillet pour corriger les copies et faire passer les oraux échapperaient bien à cet ultime marathon du mois de juin. Bref, certains profs « *sèchent* » le bac. Même si, contrairement au cliché, l'absentéisme des enseignants est globalement peu élevé, il semble bien subir une nette poussée entre fin juin et mi-juillet.

C'est en tout cas parce qu'il a, explique-t-il, constaté « *une augmentation assez importante, de l'ordre du double en trois ans* », des congés maladie chez les correcteurs du baccalauréat dans son académie que le recteur André Rollin s'est adressé récemment aux quatre présidents des conseils départementaux de l'ordre des médecins des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Le message, sans ambiguïté, attirait l'attention des praticiens sur « *l'absentéisme croissant des enseignants* » aux différentes épreuves du bac et sur « *les certificats médicaux et les arrêts de travail couvrant fort opportunément la période précise du déroulement des épreuves* ». A toutes fins utiles, le courrier donnait précisément les dates des épreuves de la session 1993...

La démarche se voulait discrète mais, consciencieusement, le conseil de l'ordre des Hautes-Alpes a reproduit la lettre *in extenso* dans son bulletin destiné aux médecins. Emoi de Gap à Briançon après que *le Dauphiné libéré* eut révélé l'affaire. Le SNES s'offusque, fustigeant l'entreprise de « *dénonciation* », de « *diffamation* » et de « *suspicion scandaleuse* » du recteur. Et s'interroge : « *Une telle démarche ne participe-t-elle pas de la campagne de mise en cause du service public orchestrée pour en justifier le démantèlement ?* » Ne faut-il pas voir là, poursuit-il, « *une entreprise de démolition du baccalauréat tentant de rendre les enseignants responsables des dysfonctionnements dans son organisation ?* »

« *Mon rôle est de défendre l'intérêt des candidats et celui des enseignants qui ne se dérobent pas* », répond le recteur d'Aix-Marseille. Il est vrai que le nombre de candidats oblige déjà les rectorats, pour certaines disciplines, à réquisitionner la quasi-totalité des enseignants des collèges et des lycées. Et l'on attend plus de cent mille candidats supplémentaires d'ici à l'an 2000. Rudes mois de juin en perspective.

CHRISTINE GARIN

Le tutorat s'installe à l'université

Un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur ont maintenant recours aux étudiants pour accueillir les bacheliers

POUR favoriser l'insertion des nouveaux bacheliers à l'université, un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur ont désormais recours au tutorat. Des étudiants sont ainsi chargés d'accueillir leurs pairs, de les informer, voire même de les aider dans le cadre de leurs études.

Inscrit, après bien des tergiversations, dans l'arrêté du mois de mai dernier fixant le cadre général de la rénovation des formations universitaires, le principe du tutorat pour les étudiants de premier cycle est désormais encouragé par le ministère de l'éducation nationale, sans pour autant le rendre obligatoire ou l'enfermer dans un cadre rigide. Ainsi, chaque département d'université est libre de mettre en place, ou non, un tel système d'accueil et d'aide aux nouveaux étudiants. Et si la majorité des universités ne se sont pas lancées dans l'aventure, force est de constater qu'un nombre cependant important de responsables, personnels administratifs ou enseignants, se sont engouffrés dans la brèche et tentent de développer ce système d'aide aux étudiants par des étudiants.

Les expériences sont multiples, ainsi que l'a prouvé la journée d'étude organisée mardi 23 mars par le ministère à l'université d'Orsay (Paris-XI). A Limoges, par exemple, des étudiants de la faculté de lettres et sciences humaines ont accueilli leurs condisciples dans le cadre de l'opération « Pulls moutarde » lancée pour la rentrée universitaire (*le Monde* du 22 octobre 1992). A la faculté des sciences de l'université d'Aix-Marseille-II, vingt-trois étudiants en maîtrise ou diplôme d'études approfondies (DEA) ont été recrutés en septembre 1992. Chacun d'eux a pris en charge un groupe de quinze nouveaux étudiants pour l'ensemble de l'année. Dans le département de droit, sciences économiques et gestion de l'université Nancy-II, l'ensemble des étudiants s'est mobilisé bénévolement lors de la prérentrée. D'autres ont été chargés d'un tutorat d'accompagnement des cours pour les étudiants de deuxième année. A Orsay, une « boutique » a été ouverte ; elle fonctionne comme un lieu de permanence où les nouveaux étudiants peuvent trouver de l'aide durant l'année...

Accueil et repérages

Ce foisonnement d'initiatives, s'il prouve le dynamisme de la communauté universitaire, s'est cependant développé dans une certaine confusion. Sous le mot tutorat, certains incluent la mission des moniteurs de l'enseignement supérieur, ces étudiants en troisième cycle ou en thèse qui sont chargés de cours et rémunérés pendant deux ou trois ans, parallèlement à leur allocation de recherche. Pour d'autres, ce terme désigne des tâches effectuées par les enseignants eux-mêmes. Mais si l'on reprend la seule définition acceptée par les universitaires présents – « *le tutorat est exercé par des étudiants qui ne sont ni des enseignants ni des membres du personnel administratif* », – le cadre reste très flou.

Le tutorat peut prendre plusieurs formes. La plus simple à mettre en œuvre est aussi la plus fréquente : l'accueil et l'information des bacheliers arrivant à l'université. L'objectif est alors d'aider ces nouveaux venus à construire leur propre projet de formation et à se repérer dans l'institution, que ce soit sur un plan géographique, pédagogique ou plus simplement de cadre de vie. Car, ainsi que l'explique Mme Francine Demichel, sous-directrice des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, « *un étudiant qui ne s'est pas approprié l'université est potentiellement en situation d'échec. Entre les étudiants conformistes capables de s'adapter à n'importe quelle situation, les débrouillards qui comprennent vite les règles et sont capables de les transgresser, il y a la masse des autres qui quittent parfois l'établissement avant d'avoir compris comment il fonctionne* ».

Ce tutorat d'accueil fonctionne alors de façon différente selon chaque établissement. En général temporaire, il peut être limité à la pré rentrée universitaire, ou s'étaler sur les premières semaines de cours. Toujours volontaire, il peut être bénévole ou rémunéré. Les tuteurs peuvent avoir suivi une formation ou pas, leur recrutement peut être soumis à un entretien ou être libre. Enfin, leur niveau d'études est très varié, certaines facultés ayant recours à des étudiants de deuxième ou troisième cycle, d'autres préfèrent au contraire faire appel à des étudiants de deuxième année, voire des redoublants de première année, plus proches par l'âge des nouveaux arrivants. L'évaluation de ce type de soutien est toujours positive, aussi bien de la part des tuteurs eux-mêmes, qui ont alors un sentiment d'appartenance à l'institution, que de celle des néo-étudiants, qui débarquent dans un univers plus « *humanisé* ».



La deuxième forme de tutorat est plus complexe : il s'agit d'un soutien, voire d'un accompagnement des cours. Ce soutien ne peut en aucun cas se substituer à des tâches d'enseignement, ainsi que l'ont rappelé les universitaires. Pas question, en effet, de répondre à l'augmentation des effectifs en créant un corps d'enseignants au rabais.

Pourtant, dans la réalité, les limites entre le tutorat et des travaux pratiques *bis* sont souvent floues. « *Le risque d'une telle dérive est très important* », a rappelé Mme Anne-Marie Patault, doyen de la faculté de droit, sciences économiques et gestion de l'université Nancy-II. « *Les principes sont pourtant clairs. Il s'agit d'instaurer des séances intermédiaires entre les travaux dirigés et les séances de méthode. Pour prendre une comparaison musicale, les tutorats peuvent s'apparenter à des gammes.* »

Dans cette université, cet accompagnement pédagogique fonctionne pour les étudiants de deuxième année, le nombre d'inscrits en première année ne permettant pas, pour l'instant, d'étendre le système. Encadrés par deux maîtres de conférences, les tuteurs, inscrits en troisième cycle, rencontrent une fois par semaine un petit groupe d'étudiants volontaires. Mises en place depuis cette année, ces séances ont été très suivies au début de l'année universitaire, l'assiduité déclinant depuis. Les tuteurs sont « *très dévoués* », mais n'ont aucune formation, et les « *résultats sont inégaux d'un groupe à l'autre* ».

De plus, les étudiants tuteurs sont le plus souvent inscrits en DEA et quittent l'université une fois leur diplôme obtenu. Il faut donc en recruter de nouveaux chaque année.

D'après les expériences tentées ici ou là, il apparaît que le tutorat de soutien s'essouffle à partir du second semestre. A la faculté des sciences de l'université Aix-Marseille-II, l'interruption pour cause de partiels paraît être un frein sérieux à la continuité de l'opération. De plus, à la différence des opérations d'accueil, il semble difficile d'évaluer un tel soutien, ne serait-ce que parce que le tutorat n'est mis en place que depuis cette année. Mais le besoin semble réel, même s'il apparaît que les étudiants qui suivent ces séances non obligatoires ne sont pas forcément ceux qui en ont le plus besoin.

Rémunérations très disparates

Reste à savoir si les tuteurs doivent être formés et comment ils peuvent être rémunérés. Pour répondre à cette question, les universitaires ont dû faire preuve d'imagination. Les systèmes sont extrêmement divers et le mode de financement parfois étonnant. Si onze établissements d'enseignement supérieur ont intégré ces séances dans les contrats quadriennaux Etat-université, une quarantaine d'autres ont imaginé les circuits les plus fantaisistes.

Dans certains établissements, le conseil étudiant de la vie universitaire (CEVU) a décidé de financer le tutorat. Dans d'autres, les services communs universitaires d'information et d'orientation ont été mis à contribution. Ici, les tuteurs se sont vu accorder une bourse, d'environ 5000 francs pour l'année. Là, ils sont rémunérés au taux horaire du SMIC. D'autres se voient appliquer les tarifs accordés aux enseignants vacataires ou bien ceux des heures complémentaires de travaux dirigés. Cette diversité engendre, bien entendu, un certain nombre d'inégalités, même si la majorité des établissements a fixé la rémunération horaire des tuteurs à environ 100 francs. Aujourd'hui, mieux vaut être tuteur à Nancy-II qu'à Lyon-I, la rémunération allant en effet du simple au double.

Le ministère de l'éducation nationale devrait rendre publique une circulaire pour mieux cadrer ces initiatives. Toutefois, les universitaires qui se sont déjà lancés dans l'expérience paraissent redouter que le tutorat ne soit trop réglementé. Reste donc à trouver un juste équilibre, pour ne pas étouffer ces initiatives qui s'inscrivent le plus souvent dans le cadre de la rénovation des premier et second cycles universitaires.

MICHÈLE AULAGNON

« Entre grand frère et enseignant »

Philippe Mouillac est « tuteur ». Etudiant en DEA à l'université Claude-Bernard (Lyon-I), il a été recruté avec une trentaine d'autres étudiants de niveau licence ou maîtrise pour se lancer dans une opération de soutien aux bacheliers débarquant sans repère à la faculté. Recruté au mois de mai 1992 à la suite d'un entretien de motivation avec les responsables de l'université, Philippe a été intégré dans une opération qualifiée de « globale ». Dans cette université, en effet, il n'y a pas de distinction entre le tutorat d'accueil et celui d'accompagnement.

Les tuteurs ont accueilli leurs futurs condisciples en juillet et en septembre, au moment des inscriptions, et leur proposent un suivi tout au long de l'année. L'objectif est clair : ces étudiants, qui oscillent entre le grand frère et l'enseignant, doivent être « visibles » dès le début des cours. Ils assurent cependant des permanences tout au long de l'année, mais restent déconnectés de l'enseignement dans la mesure où les séances de tutorat ne sont pas obligatoires et ne donnent lieu à aucune note ou évaluation.

« *Je ne suis pas un étudiant modèle*, explique Philippe. *Il m'a fallu trois années pour réussir mon DEUG. Cette idée du tutorat m'a séduit parce que je me suis senti utile.* » La rémunération, basée sur le SMIC, ne peut être la seule motivation. Le tuteur seconde les étudiants de première et parfois de deuxième année dans leurs cours, les aidant pour des exercices, ou dans la recherche de documentation. « *Je ne me destine pas forcément à l'enseignement. L'an prochain, je dois effectuer mon service national. Mais c'est une expérience intéressante, même si ceux qui viennent aux séances ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin, ainsi que l'ont prouvé les résultats aux partiels.* »

Ce manque de prise sur les étudiants en perdition paraît insoluble à Philippe, qui ne souhaite pas que les séances de tutorat deviennent obligatoires. D'autres problèmes pourraient en revanche être réglés par une modification de l'organisation des cours. Ainsi, les étudiants de biologie sont-ils assidus aux séances de tutorat, mais jamais dans leur discipline maîtresse : « *L'explication nous paraît simple : les enseignements de biologie sont dispensés en première année sous forme de cours magistraux. N'ayant pas de travaux dirigés, pas d'exercices à faire, les étudiants ont l'impression de comprendre. En fait, il n'y a pas de raison que ça se passe mieux qu'ailleurs...* »

M. A.

EDUCATION ◆ CAMPUS

Langues romanes en simultané

A Aix-en-Provence, des étudiants apprennent, en même temps, l'italien, l'espagnol et le portugais. Une expérience originale soutenue par la Communauté européenne

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

A première vue, l'expérience tient un peu de la magie. Le rituel n'est pas vieux. Mais il est désormais bien rodé. Une fois par semaine depuis le début de l'année, Annick, Joëlle, Eric, Alexandra, Adrienne et quelques autres se retrouvent dans une salle de l'université de Provence, à Aix. Etudiants en premier cycle de lettres, ou en licence d'information et communication comme Eric, ils y retrouvent Anna-Paola, étudiante de la fac de lettres de Lisbonne qui ici passe quelques mois dans le cadre du programme européen d'échanges Erasmus. Et Alessandra, étudiante en philologie romane à Naples, venue elle aussi par le canal d'Erasmus. Ou encore Philomena, lectrice de portugais à Aix. Le tout sous la houlette de Claire Blanche-Benvéniste, professeur de linguistique à l'université de Provence et de deux de ses collègues, André Valli et José Deulofeu.

Parmi ces étudiants français, certains avaient un peu tâté de l'espagnol ou de l'italien au lycée, d'autres n'en maîtrisaient pas les premiers rudiments il y a encore trois mois et aucun ne s'était, auparavant, initié au portugais. La plupart gardent de leur apprentissage scolaire des langues étrangères (le plus souvent l'anglais et l'allemand) le souvenir frustrant d'années de rabâchage ne leur permettant même pas, *in fine*, de lire aisément un article de journal étranger, encore moins de communiquer. Pendant une heure et demie, chaque semaine, ils se retrouvent pourtant dans cette salle du campus d'Aix, non pour se remettre à flot ou se décoincer dans les langues apprises dans le secondaire, mais pour plonger tête baissée dans une aventure autrement périlleuse... et excitante : l'apprentissage simultané des trois langues romanes, espagnol, italien et portugais.

Un étonnant jeu de piste

La première demi-heure, ce jour-là, sera consacrée à l'italien, à partir d'un article de *la Stampa* sur la découverte de pirogues préhistoriques dans le chantier de Bercy, à Paris. La deuxième à un article portugais sur la mafia chinoise à New-York. La troisième à l'extrait d'une enquête d'*El Pais* sur les Africains qui passent clandestinement le détroit de Gibraltar.

A chaque fois, la règle est la même : les enseignants qui encadrent la séance traduisent le titre pour préciser le thème général de l'article, puis l'un des étudiants Erasmus lit le texte dans sa langue maternelle, deux ou trois fois, paragraphe par paragraphe. Après quoi, à tour de rôle, les étudiants français se jettent à l'eau et s'efforcent de traduire, phrase par phrase, tout ce qu'ils comprennent, sans se laisser arrêter par les mots ou expressions incompréhensibles, temporairement remplacés par *« machin »*.

Ici ou là, sur des mots trop difficiles, des tournures idiomatiques ou des subtilités syntaxiques, les enseignants donnent un coup de pouce et étoffent ainsi un viatique élémentaire de mots-clés (prépositions, pronoms, adverbes, chiffres...). Mais pour l'essentiel, les étudiants se livrent à une sorte d'étonnant jeu de piste, procédant par assimilation, jouant des analogies phonétiques – parfois trompeuses, – se hasardant dans les parentés étymologiques, tâtonnant, bricolant, usant du contexte pour dégager finalement la traduction correcte. Chaque texte est ensuite relu par les étudiants étrangers, une fois lentement, en suivant sur l'écrit, une deuxième fois plus vite, sans le support du texte, pour s'assurer de la compréhension orale. Et l'on saute ainsi, à vive allure, de Rome à Lisbonne en passant par Madrid.

Poudre aux yeux ? Miroir aux alouettes ? penseront les sceptiques pour qui l'apprentissage des langues passe par un harassant parcours du combattant, jalonné de verbes irréguliers, de conjugaisons apprises par cœur et d'auxiliaires retors. Tout démontre pourtant le contraire. L'expérience menée à Aix-en-Provence est loin d'être une *« galéjade »*, comme on dit sur le cours Mirabeau.

Pour Claire Blanche-Benvéniste, spécialiste reconnue de linguistique, la motivation initiale était double. *« Pendant des siècles, les voyageurs du Sud, les marchands de la Méditerranée se comprenaient sans nécessairement parler d'autre langue que la leur. Nous avons voulu faire revivre cette intercompréhension des langues romanes. D'autre part, les études de philologie et de grammaire comparée des langues romanes ont disparu en France depuis une trentaine d'années et les échanges scientifiques avec nos collègues de Salamanque, Lisbonne et Rome nous ont incité à renouer avec cette tradition. »* De là est née l'idée que la compréhension simultanée de plusieurs langues de même famille pouvait être facilement accessible.

Une cinquantaine d'heures

A plusieurs conditions cependant. *Primo*, que cet apprentissage soit guidé par des linguistes habitués à jongler avec le fonctionnement des langues et les règles précises de passage de l'une à l'autre, afin d'*« éviter le métalangage, la grammaire, tout l'appareil de règles syntaxiques abstraites qui insécurisent et bloquent le plus souvent les étudiants »*, précise Claire Blanche-Benvéniste. *Secundo*, partir de la *« curiosité naturelle »* pour le sens des mots d'une langue étrangère et lancer tout de suite les étudiants dans cette navigation excitante d'une langue à l'autre. *« Les travaux très solides des psycholinguistes américains l'ont bien montré : on ne mémorise vite que ce que l'on trouve tout seul, y compris en multipliant les bêtises. Au bout d'une dizaine de séances, nos étudiants savent mieux lire et comprendre un texte qu'au bout de deux ans d'enseignement classique. »*

Mme Blanche-Benvéniste pose toutefois quelques garde-fous. Tout d'abord, l'expérience n'est praticable qu'avec de petits groupes, sérieusement encadrés. Bref, difficilement généralisable, faute de moyens, à la masse des étudiants. D'autre part, elle reste volontairement limitée. Il ne s'agit pas de se substituer aux enseignements classiques – beaucoup plus ambitieux puisqu'ils ont pour objectif d'apprendre à comprendre et à communiquer de façon écrite et orale, – mais de permettre aux étudiants de parvenir, en une cinquantaine d'heures, à une maîtrise suffisante pour pouvoir lire des journaux ou des textes dans leur domaine de spécialité, voire comprendre au moins approximativement une émission de radio ou de télévision. Et cela dans les trois langues romanes. *« Notre objectif est de donner cette confiance initiale qui permettra ensuite aux étudiants d'aller plus loin et de progresser »*, souligne-t-elle.

Un message parfaitement reçu par les intéressés, qui suivent tous cette formation de façon bénévole, en plus de leur cursus habituel. *« Après l'indigestion de grammaire allemande que j'avais connue au lycée et en première année de fac, ça me paraissait un peu magique d'apprendre trois langues d'un coup*, note Annick, qui est en deuxième année de lettres. *Cette expérience me fait découvrir le plaisir de la langue, l'envie de lire les écrivains étrangers sans le recours à la traduction. On n'a plus peur du texte. Cela devient une sorte de jeu. »*

En outre, les retombées sont très sensibles pour les étudiants de lettres qui y découvrent, de façon vivante, tout le cheminement qui conduit du latin aux langues modernes en passant par l'ancien français. Elles ne sont pas négligeables, non plus, pour les étudiants Erasmus qui trouvent là un moyen d'intégration efficace dans leur université d'accueil, ainsi que quelques subsides fort opportuns.

Le soutien de Lingua

Alessandra, l'étudiante napolitaine, souligne, de son côté, que l'enseignement traditionnel des langues repose *« sur la mémorisation passive de règles de grammaire et sur l'idée qu'on s'en servira après. Mais l'après est toujours pour plus tard. C'est très frustrant »*. Immédiatement convaincue, Alessandra a d'ailleurs mis en application la méthode avec les détenus de la maison d'arrêt de Luynes, où elle intervient pour le compte du GENEPI (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées).

Eric ajoute : *« Les copains pensent que c'est de la folie, que ce n'est pas possible d'apprendre trois langues d'un coup. Et ils ne croient pas que l'on peut comprendre une langue sans la parler. L'essentiel, c'est que grâce à cette méthode on redevient curieux des langues étrangères. On va vers le texte, à la découverte, alors qu'au lycée on nous l'imposait. Même avec de bons profs, c'était souvent une corvée. »*

Enfin l'expérience menée à Aix n'aurait guère eu de sens si elle ne s'était appuyée sur des initiatives du même ordre dans les autres pays de langue romane. En deux ans, les contacts avec les équipes de linguistes de Salamanque en Espagne, de Lisbonne au Portugal et de Rome en Italie ont permis de lancer des expériences pédagogiques similaires dans ces trois universités, d'échanger textes et matériels pédagogiques, de croiser les observations, d'évaluer les difficultés communes.

Grâce à l'appui, notamment, de la Délégation générale à la langue française, ce réseau bénéficie pour la troisième année consécutive, en 1993, de l'appui du programme Lingua lancé par la Communauté pour favoriser l'enseignement des langues. Et le budget d'environ 100 000 écus (soit 700 000 francs) sur trois ans alloué à cette expérience baptisée Eurom4 devrait lui permettre d'aller plus loin.

Comme l'explique, à Aix-en-Provence, M. Maurice Lory-Bouchet, professeur de lycée à la retraite qui se consacre bénévolement et avec passion à cette initiative, l'ambition des quatre partenaires européens est de mettre au point, avant la fin de l'année, une méthode d'enseignement portant sur les quatre langues, avec un support de textes et des enregistrements sur cassettes, avant une possible, mais délicate, transposition sur logiciel. En outre, des contacts sont pris avec des expériences similaires menées au Danemark sur l'apprentissage des langues scandinaves. Et, au-delà des étudiants, l'équipe d'Aix envisage de proposer sa méthode à des publics plus larges, notamment professionnels. L'Europe passe par cette démonstration que *« les langues vivantes peuvent être apprivoisées rapidement »*, conclut Claire Blanche-Benvéniste.

GÉRARD COURTOIS

REPÈRES

APPEL D'OFFRES. La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale et de la culture et la mission interministérielle recherche-expérimentation (MIRE) rattachée au ministère des affaires sociales lancent un appel d'offres sur le thème : « L'éducation des enfants et des adolescents, un enjeu pour les familles, les institutions éducatives et les réseaux sociaux ». L'objectif est de susciter des recherches sur les pratiques éducatives et les processus de socialisation dans et hors de la famille, en relation avec d'importantes questions d'actualité telles que l'enfance maltraitée, les problèmes rencontrés dans certains collèges de quartiers défavorisés, les difficultés d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Les propositions de recherche peuvent être déposées jusqu'au 15 mai.

► **Renseignements à la MIRE, tél. : (1) 40-56-56-93 ou à la DEP, tél. : (1) 49-55-37-69.**

CNRS-UNIVERSITÉS. François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Jean Giraud, directeur de la recherche et des études doctorales au ministère de l'éducation nationale, et Georges Haddad, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université et président de l'université Paris-I, ont signé, le 19 mars dernier, un accord destiné à redéfinir et intensifier les relations entre le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur. Cet accord, qui associe pour la première fois la Conférence des présidents, vise à encourager la mobilité des chercheurs dans l'enseignement supérieur, à développer les détachements d'enseignants-chercheurs au CNRS, à rapprocher les instances d'évaluation et de décision du CNRS et de la DRED et à expérimenter des formes nouvelles de regroupement de laboratoires, etc. Dans les mois à venir, cette coopération accrue fera l'objet, après accord de la DRED, de conventions entre le CNRS et chaque université.

COLLÈGES. Dans le *Bulletin officiel* du 25 mars, la direction des lycées et collèges (DLC) du ministère de l'éducation nationale publie, *in extremis*, sous le titre « Préparation de la rentrée 1993 dans les collèges », une circulaire d'orientation fixant les différentes mesures annoncées par M. Jack Lang le 10 décembre 1992. Selon ce texte, il convient de développer les études dirigées et les travaux en groupes restreints en sixième et en cinquième et de renforcer l'enseignement de la technologie. En outre, la DLC précise les modalités d'implantation des classes de quatrième et troisième technologiques en collège. Une autre circulaire rappelle que des moyens supplémentaires sont prévus, à la rentrée 1993, dans les établissements sensibles et que des modalités particulières d'affectation dans ces établissements sont proposées aux enseignants. Enfin, un centre de ressources sur les pratiques éducatives et sociales en milieux difficiles est créé au sein de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP).

ÉTAT-UNIVERSITÉS. Le ministère de l'éducation nationale a signé, le 19 mars, avec l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, son centième contrat quadriennal entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur. Les objectifs retenus portent notamment sur la modernisation pédagogique de l'ENSAM et sur la rénovation immobilière de ses sept centres (Aix, Angers, Bordeaux, Châlons-sur-Marne, Cluny, Lille et Paris). En outre, un nouveau centre franco-allemand ouvrira ses portes à Metz à la rentrée 1994. Avec cette signature, puis celle, le 26 mars, des contrats d'établissement des deux nouvelles universités de l'Artois et du Littoral, dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est la quasi-totalité des universités françaises qui sont désormais engagées dans la politique contractuelle lancée il y a quatre ans. Reste toutefois quelques gros morceaux à contractualiser : les universités Paris-I, IV, V, VI, VII, XI et XIII, ainsi que l'université Montpellier-I.

LYCÉES. Les décrets relatifs aux nouvelles séries du baccalauréat d'enseignement général et technologique, qui doivent prendre effet à compter de la session 1995, ont été publiés au *Journal officiel* du 26 mars. Sont détaillés l'organisation des nouvelles séries, les modalités des épreuves et les nouveaux coefficients.

Le décret du 24 mars 1993 stipule que *« les candidats scolarisés s'ils se présentent en tant que tels une seconde fois à l'examen conservent sur leur demande (...) le bénéfice de leurs notes supérieures à 10 »*. Les candidats non scolarisés peuvent également conserver leurs notes *« dans la limite des cinq sessions suivant la première session à laquelle ils se sont présentés »*. Chaque série comprend des épreuves obligatoires et des épreuves optionnelles facultatives, les différentes disciplines portant toutes un coefficient égal. Seule entorse à la règle : la philosophie, qui se voit doter d'un coefficient 7 dans la série littéraire au lieu de 5 prévu initialement. Un dernier cadeau de M. Lang aux philosophes.

MÉDECINE. Au *Journal officiel* du 28 mars est paru l'arrêté créant un nombre de places supplémentaires au concours de fin de première année d'études médicales pour les titulaires d'un diplôme de certaines professions médicales ou paramédicales ayant exercé deux années. Désormais, un contingent de places supplémentaires en deuxième année, égal au maximum à 3 % du *numerus clausus*, leur est attribué. Ce texte réglementaire avait été annoncé par MM. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire (*le Monde* du 18 mars).

NOMINATION. *Mme Sylvie François*, administrateur civil, vient d'être nommée sous-directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale. Elle remplace *Mme Francine Demichel*.

[Née le 11 mai 1954, diplômée d'études approfondies en droit du travail et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (1978), Mme Sylvie François est administrateur civil. Conseiller technique auprès de Mme Dufoix (secrétariat d'Etat à la famille, 1981), puis de M. Bérégovoy (affaires sociales, 1983), elle est directeur de cabinet de M. Carraz, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique (1985), puis de son successeur, après la période de cohabitation, M. Chapuis (1988). Entre 1989 et 1991, elle est conseiller technique au cabinet du premier ministre, M. Rocard. Membre du comité directeur du Parti socialiste (1990), elle a été secrétaire national adjoint (1990), puis secrétaire national du PS (1992), chargée de l'éducation.]

COURRIER

Maîtres auxiliaires oubliés

J'apprends, par *le Monde* du 18 mars, que M. Lang *« aura eu le temps d'accorder quelques cadeaux préélectoraux aux catégories oubliées par la revalorisation »*.

Maître auxiliaire depuis 1984, je puis vous assurer que l'on ne m'a jamais fait de cadeau, ni préélectoral ni autre. Il est vrai qu'après la revalorisation des adjoints d'enseignement (intégration dans le corps des certifiés) M. Lang a revalorisé les PEGC (professeurs d'enseignement général des collèges, intégrés sur la base du volontariat dans le corps des certifiés, sans condition de diplômes), les chefs d'établissement ainsi que, tout dernièrement, les agrégés.

Quant aux maîtres auxiliaires qui, plus qu'une revalorisation, attendent une simple titularisation, une situation enfin stable avec un traitement régulier, il n'en est plus question malgré une *« lettre de mission »* adressée par M. le ministre au directeur des lycées et collèges en décembre dernier et dont la conclusion, prévue pour le 15 février, n'est toujours pas connue. Il serait surprenant que le gouvernement qu'on nous promet éprouve de la sollicitude pour la catégorie de professeurs la plus vulnérable, la plus menacée, travaillant quotidiennement dans la crainte, alors que quatre gouvernements socialistes n'ont rien fait pour améliorer leur situation.

FRANÇOIS-XAVIER ZINGER
(Strasbourg)

SOURCES

Le spleen des enseignants débutants

L'entrée dans la carrière enseignante est une expérience difficile. Les huit cents jeunes enseignants âgés de moins de trente-cinq ans, agrégés, certifiés et professeurs de lycées professionnels recrutés à la rentrée 1991-1992, interrogés par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, ne manifestent, en effet, ni enthousiasme pour la fonction ni optimisme sur leurs élèves et sur l'avenir de l'école en France (1). S'ils ont choisi l'éducation nationale, c'est parce qu'ils aiment la discipline qu'ils enseignent (67 %), pour être en contact avec des jeunes (46 %) et pour transmettre des savoirs et des connaissances (40 %).

Mais le véritable motif de leur choix apparaît plus prosaïque : si l'on choisit d'enseigner, aujourd'hui, c'est d'abord parce que l'enseignement constitue le débouché essentiel des études universitaires. En tout cas, près de deux enseignants sur trois disent l'avoir choisi pour cela. Et cette explication est avancée par une majorité plus écrasante encore quand la discipline enseignée est les lettres (86 %) ou les langues vivantes (87 %). Il est frappant de constater que la *« défense des valeurs républicaines et égalitaires de l'école »* qui ont pu, autrefois, motiver des vocations n'est plus évoquée que par une infime minorité (3 %) des enseignants débutants.

Le premier choc, pour les jeunes profs, arrive avec l'annonce de leur lieu d'affectation, puisque 62 % (et 75 % pour les moins de vingt-cinq ans) doivent, pour leur premier poste, quitter l'académie où ils ont fait leurs études. Cette mobilité forcée est un des facteurs-clés du mécontentement. En revanche, sur les conditions matérielles d'enseignement, cadre général de l'établissement, locaux et matériel pédagogique mis à leur disposition, ils sont beaucoup plus indulgents : 71 % les trouvent plutôt satifaisants – mais seulement 49 % des enseignants des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Après les problèmes d'éloignement et de logement, le plus difficile pour les débutants est de s'adapter au niveau des élèves et des classes. L'impression qui domine est le faible, voire le très faible niveau scolaire des élèves. Plus de la moitié des jeunes enseignants et 81 % de ceux qui enseignent en ZEP le situent, en effet, en deçà du niveau « moyen ». S'ajoutent, pour la plupart, d'importants problèmes de discipline, particulièrement en collège. Au tout début de leur carrière, les jeunes enseignants sont 40 % à déclarer avoir du mal à « tenir » leurs classes, 46 % des femmes sont dans ce cas et 58 % des moins de vingt-cinq ans. Et ce problème concerne les trois quarts des jeunes enseignants affectés en ZEP pour leur premier poste.

Baisse de prestige

Par rapport à l'idée que l'on se faisait du métier, la réalité apparaît donc bien rude. Les jeunes enseignants sont-ils soutenus par l'institution ou par leurs collègues ? 88 % estiment avoir été accueillis lors de leur prise de fonctions, mais cet accueil semble presque exclusivement centré sur des problèmes matériels : remise de documents (71 %), présentation du personnel (68 %), discussion sur l'emploi du temps (44 %), plus rarement présentation du projet d'établissement (35 %) ou discussions sur les orientations pédagogiques (36 %). En outre, ils sont peu nombreux à bénéficier de l'aide d'un collègue de travail (30 %), ce qui ne les empêche pas de se sentir plutôt bien intégrés dans leur établissement. Est-ce parce qu'ils s'attendaient à pire ?

Reste qu'ils sont déçus, surtout quand ils sont affectés en ZEP. Près de la moitié des jeunes enseignants estiment que le métier *« n'a plus aucun prestige »* et 39 % se sentent socialement *« plutôt déconsidérés »*. D'ailleurs, une part non négligeable (près de 10 %) de ces jeunes qui viennent d'être recrutés envisagent de quitter l'enseignement et de faire autre chose et ce désir est très fort (40 %) pour ceux qui enseignent en ZEP. L'institution enfin ne leur inspire guère confiance puisqu'ils sont, toutes catégories confondues, 60 % à estimer que *« l'éducation nationale est plutôt incapable de s'adapter aux exigences nouvelles »* et plus du quart des débutants se déclarent *« peu ou pas du tout optimistes sur l'avenir du système éducatif »*.

Même si elle laisse un peu sur sa faim, cette enquête, la première du genre à la DEP, permet d'entrevoir le chemin qui reste à parcourir pour mettre en place une vraie politique d'insertion professionnelle et d'accompagnement des jeunes enseignants. A travers leurs réponses, on voit bien par exemple à quel point la règle qui veut que les établissements les plus difficiles soient confiés aux plus jeunes enseignants, génère tensions, désarroi et désillusion.

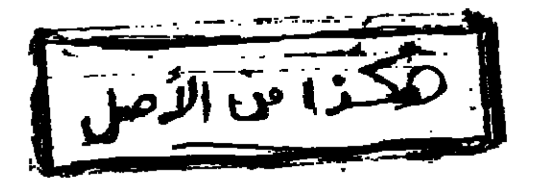
CHRISTINE GARIN

(1) « Profession : enseignant. Les débats d'un métier ». *Les dossiers Education et formations* nº 20, ministère de l'éducation nationale, direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), 179 pages, 80 francs.

□ La réussite à l'école primaire. Le ministère de l'éducation nationale publie les résultats de l'évaluation nationale réalisée à la rentrée 1992. En CE2, le pourcentage moyen de réussite s'élève à 65,9 % en français et 64,8 % en mathématiques. En sixième, les résultats sont meilleurs qu'en 1991 : 68,7 % en français et 71,9 % en mathématiques.

► **« Evaluation CE2-sixième, résultats nationaux ». Les dossiers *Education et formations* nº 21, 257 pages, 80 francs.**





POINT DE VUE

Oser éduquer

par Alain Bouvier, Marc Fort, Bruno Gélas, Philippe Meirieu, et Jean-Pierre Obin

AUJOURD'HUI le chômage et son cortège d'exclusions, l'affaiblissement de la vigueur socialisatrice des structures religieuses, militaires, syndicales, associatives ou familiales placent de plus en plus souvent l'école en première ligne dans la bataille toujours recommencée pour la cohésion sociale, c'est-à-dire pour la solidarité qui est la forme moderne de la fraternité. Dans certains quartiers défavorisés – nous le constatons, – l'école fait déjà face – seule ou presque, au-delà parfois de ses missions – aux forces centrifuges qui tendent à la fragmentation sociale et qui mènent à des identités régressives de clans, de sectes, de tribus ou de bandes délinquantes.

Dans cette situation, certains par intérêt, par myopie ou par dogmatisme, veulent faire régresser l'école de l'éducation nationale vers une école de l'instruction publique ou une école de la formation professionnelle.

Ecoutons les premiers, réunis parfois de manière un peu disparate derrière la bannière mythologique de Condorcet. Pour eux l'école ne saurait faire qu'une seule chose : instruire. Et rien de ce qui s'y fait ne saurait échapper au règne de la raison ni tendre à autre chose que de former à l'exercice raisonné de la liberté. On ne saurait bien entendu s'opposer sur le fond à un tel projet, mais, en pratique, de quelle ignorance des réalités sociales est-il révélateur !

Les enseignants, notamment dans les banlieues, savent bien que les valeurs, les règles, les interdits, les devoirs – en un mot la morale – ne sont pas entièrement affaire de raison. Comment expliquer raisonnablement à des enfants les interdits fondamentaux du meurtre, de l'inceste ou du vol ? Ces tentations positivistes reviennent à occulter la part irréductible de transcendance que recèlent toute règle et toute valeur. Elles conduisent à de multiples dérives qui vont de la sphère familiale (ces enfants de plus en plus nombreux à qui on refuse d'opposer quelque interdit que ce soit et qui arrivent à l'école comme de petits seigneurs) à la sphère sociale (voler les riches, les supermarchés ou l'Etat, ce ne serait pas voler) et à la sphère politique (« l'impôt » voire la « justice » « révolutionnaires » justifiés par des pseudomorales immanentes).

Valeurs et identité nationale

Regardons les seconds, qui veulent que l'école se préoccupe d'abord de former à des techniques et d'adapter à des emplois. Ces adeptes de l'utilitarisme, d'ailleurs bien souvent incapables de préciser les techniques et les emplois en question, souhaiteraient transformer l'école en un vaste prytanée entrepreneurial où l'on formerait les petits et les grands soldats de la guerre mondiale économique de demain. Mais quelle société préparerait-on à vouloir ainsi remplacer sur les frontons de nos écoles la trilogie républicaine par les valeurs de l'entreprise : efficacité, productivité et rentabilité ?

Si nous ne voulons pas de cette école, c'est que nous ne voulons pas de cette société ! Pour autant on ne peut évacuer de l'école la formation professionnelle, qui doit en demeurer une des finalités, à côté de l'instruction et de l'éducation. Car, comme l'instruction participe de manière évidente à l'éducation, la formation, l'apprentissage d'un métier, la préparation à une insertion professionnelle sont souvent des aspects essentiels d'une insertion sociale réussie. On ne soulignera jamais assez à ce propos l'importance de la fonction « réparatrice » de l'enseignement professionnel, au bénéfice en définitive de la cohésion sociale.

Dans toute société, l'éducation constitue, en effet, le fondement même de la reconstitution permanente du lien social, dans le mouvement de succession des générations. Dans notre tradition qui est celle des Lumières, c'est par l'éducation – et non par le sang de la race ou le sol de la mère-patrie – que se transmet l'identité nationale, et c'est par un mouvement de la raison que l'on choisit d'adhérer aux valeurs qui la fondent.

Ces valeurs, cette identité nationale fondée sur la liberté, sur l'égalité et sur la fraternité, nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux. Quelque imparfaite que soit la société que nous leur léguerons et l'actualisation toujours à faire de ces valeurs, nous ne voudrions pas que nos enfants vivent dans un monde où les solidarités de fortune, des liens de race, de religion ou de microculture, des luttes de clans, l'emportent sur la fraternité d'ensemble qui fonde l'unité nationale et dont la valeur universelle permet l'ouverture sur des solidarités plus larges au niveau européen et mondial. C'est en quoi l'éducation doit demeurer nationale.

Naïfs ou apprentis sorciers

L'école doit donc oser éduquer, c'est-à-dire, de manière plus précise, oser tout à la fois instruire et oser éveiller à la conscience morale, oser imposer les règles de la vie commune et oser former. Ceux qui prétendent que l'école ne doit pas ou plus éduquer, qui veulent fonder l'école de demain sur la seule raison par l'instruction, ou sur la seule utilité par la formation, sont des naïfs ou des apprentis sorciers qui n'imaginent pas la société qu'ils préparent ainsi à leurs propres enfants. N'arrive-t-il pas de rencontrer des hommes instruits, ou des ingénieurs efficaces, qui cultivent cependant la suffisance, le cynisme, le mépris – voire la haine – de l'autre ? En quoi une bonne instruction, ou une excellente formation, peut-elle remplacer une solide éducation ?

Les savoirs et les savoir-faire ne peuvent suffire à construire la cohésion sociale. Le sens moral, l'adhésion à des valeurs partagées et les qualités de cœur sont tout autant nécessaires que la raison pour refonder sans cesse, génération après génération, une société solidaire et fraternelle. Ce n'est pas au moment où semble progresser l'illusion d'une possible et légitime satisfaction immédiate des désirs, que l'école doit renoncer à apprendre la nécessité de la différer, et en particulier de surseoir à la violence, afin de fonder les rapports humains sur le respect mutuel et le désir de compréhension réciproque. Ce n'est surtout pas au moment où l'exclusion progresse sur fond de crise économique, où l'intégration culturelle des vagues successives de l'immigration semble s'essouffler, où les structures de socialisation paraissent se déliter, que l'école doit renoncer à éduquer.

Pour cela, elle doit s'appuyer sur des enseignants qui revendiquent pleinement leur qualité de maîtres, c'est-à-dire d'éducateurs. L'éducation nationale dispose maintenant d'un instrument commun de formation de tous ses enseignants, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Dans cette mission essentielle, ces nouveaux centres de formation ne souffrent pas selon nous d'un excès d'unité comme on a pu parfois l'entendre dire, mais bien d'une insuffisance d'unité. Sans doute l'idée d'une professionnalisation n'a-t-elle pas été pensée sur des bases suffisamment solides. Ce qui doit, en effet, fonder l'unité de la profession, ce qui peut faire sa force, ce qui peut entraîner une nouvelle légitimité sociale, ce n'est bien entendu pas le corps unique ni la seule revalorisation financière, ni la négation des spécificités de niveau ou des identités disciplinaires. C'est d'affirmer que les maîtres – de la maternelle à la terminale – sont des éducateurs, ou plutôt qu'ils doivent le devenir, et qu'ils y sont préparés !

L'impossible retour en arrière

Hier, le débat principal sur l'école a pu opposer les partisans d'un système laïque unifié à ceux du développement d'un enseignement privé catholique subventionné par l'Etat, ou bien les tenants des filières ségrégatives à ceux de l'école unique ou encore les partisans de l'élitisme à ceux de la démocratisation ou enfin les « pédagogues », pour qui les élèves ne sont pas seulement des « enfants de droit » mais aussi des « enfants de fait » aussi divers qu'il se peut, à ceux qui ne voulaient connaître que les fins de l'école ou les contenus enseignés.

Ces débats nous semblent aujourd'hui largement dépassés parce que les acquis de la scolarisation les rendent caducs. Pourrait-on vraiment revenir sur ces acquis, ranimer une guerre de religion, reconstituer des filières, abaisser les taux de poursuite d'études, promouvoir des établissements « homogènes », ou enterrer le souci de différenciation pédagogique ? Sincèrement nous ne le pensons pas.

D'autant plus que des dangers nouveaux qui touchent à la nature même de notre société se profilent à l'horizon du siècle. L'école face à ces dangers n'est pas toute-puissante, y compris en matière de socialisation et d'éducation : on pourrait, par exemple, rappeler avec raison le rôle des structures économiques dans la construction d'une cohésion sociale reposant sur son acceptation par le plus grand nombre. Mais qu'opposer aujourd'hui à une logique économique qui pousse à la mondialisation, à l'abaissement des protections et à l'exclusion de l'emploi de catégories de plus en plus nombreuses ?

Si le levier économique montre ses limites, doit-on pour autant baisser les bras devant l'évolution amorcée vers une société fondée sur le morcellement identitaire, sur les frustrations des uns et le repli sécuritaire des autres ? De quel autre moyen que l'école disposons-nous pour donner à tous les jeunes les outils intellectuels pour comprendre un univers de plus en plus complexe ? De quel autre moyen que l'école disposons-nous pour former tous les jeunes à une fraternité active, sur laquelle, dans la tradition française, repose l'idée de nation et l'existence d'une communauté vivante fondée sur l'adhésion à des règles et des valeurs partagées ?

► Alain Bouvier est professeur d'université de mathématiques, Marc Fort est maître de conférences de mathématiques, Bruno Gélas est professeur d'université de lettres, Philippe Meirieu est professeur d'université de sciences de l'éducation, et Jean-Pierre Obin est inspecteur général de l'éducation nationale.

CULTURE

Les inconnus du cinéma français

Bertrand Tavernier tire d'un injuste oubli une quinzaine de films des années 30-40

PERDUS... RETROUVÉS
à l'Arlequin

Dans *l'Habit vert*, comédie de mœurs de Flers et Caillavet que Fernand Rivers filma, en 1937, dans une adaptation modernisée mais fidèle de Louis Verneuil, la duchesse de Maulévrier (Elvire Popesco) fait une scène à son dernier amant en date, Hubert de Latour-Latour (Victor Boucher). Rassurée sur sa fidélité, elle a cette réplique : *« Voilà deux minutes vraiment consécutives. »* La duchesse, d'origine roumaine comme il se doit, possède mal la langue française. Et c'est pourquoi, deux ou trois scènes plus loin, lorsque Hubert est choisi par le duc de Maulévrier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et son entourage comme candidat à un fauteuil vacant, elle s'écrie : *« L'émotion, la joie, je suis dans un état complet de prostitution. »* Le duc (André Lefaur), croit alors utile de préciser : *« Messieurs, messieurs, la duchesse est étrangère »*.


COLL. LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Jacques Dufilho et Jacques Dumesnil dans « la Ferme des sept péchés » (1949).

Œuvres de genre auteurs insolites

Ces phrases, prises au hasard, Bertrand Tavernier peut vous les réciter par cœur. C'est un grand amateur du cinéma français des années 30-40 (celui dit « du samedi soir »), des œuvres de genres ou d'auteurs insolites, peu connues, oubliées, où les scénaristes-dialoguistes et les acteurs comptaient autant que les réalisateurs. Bertrand Tavernier, cinéphile, est toujours à la recherche de ces films cachés ou perdus qu'il a envie de faire connaître. Aussi, quand il dispose, grâce à Simon Simsi, distributeur-exploitant, d'une « carte blanche » au cinéma l'Arlequin, Tavernier établit, pour faire partager ses goûts et ses passions, une sélection de quatorze films invitant au plaisir de la redécouverte. *L'Habit vert* y figure, bien entendu.

En 1943, Jean Aurenche et Pierre Bost adaptaient un roman désuet de Michel Davet (une femme de lettres malgré son prénom masculin) pour ce qui allait être – et rester – un des meilleurs films de Claude Autant-Lara, grand moment de critique sociale, d'acuité psychologique, de férocité des affrontements des classes. C'est *Douce*, situé à Paris au cours des années 1880, film aussi virulent dans son sujet et son style que *le Corbeau* de Henri-Georges Clouzot, mais dont on ne parle plus guère aujourd'hui. Entre le clan des aristocrates (Jean Debucourt, Marguerite Moreno – grandiose), dont elle fait partie, et celui des domestiques révoltés ou ambitieux (Roger Pigaut, Madeleine Robinson), Douce (Odette Joyeux qui atteignit, ici, le sommet dramatique de sa jeune carrière) découvre l'amour. Et en meurt, faute d'avoir su respecter les règles et la morale du pouvoir dominant.

On se souvient sans doute que Bertrand Tavernier débuta dans la réalisation en faisant revenir au cinéma Aurenche et Bost, « disgraciés » par la nouvelle vague. Or, en 1939, Jean Aurenche avait réalisé un court-métrage, *les Pirates du Rhône*, dans une courbe du fleuve où vivait un extraordinaire braconnier. Il inspirera le personnage joué par Michel Simon dans *les Amants du pont Saint-Jean*, film d'Henri Decoin (1947), tiré de l'oubliette où on le croyait à jamais enfoui. Gaby Morlay y est une clocharde coquette, et les méandres du fleuve épousent d'étranges destinées. Le scénario fut écrit par Aurenche et René Wheeler.

A celui-ci on doit – avec la collaboration d'Henri Jeanson – le scénario de *la Vie en rose*, un de ces films insolites (réalisateur Jean Faurez, 1947) qui ont fait rêver notre génération d'après-guerre. Louis Salou, pion mélancolique et amoureux, vit, aux côtés de François Périer et Colette Richard, une singulière histoire racontée successivement selon deux points de vue différents. Trois ans plus tard, René Wheeler scénariste passait à la réalisation avec *Premières Armes*, récit autobiographique, âpre et douloureux, d'une enfance marquée par l'apprentissage forcé du métier – on devrait dire du dressage – de jockey.

Comme Jean Faurez, Jean Devaivre se préoccupa dans des films dits « de genre », de trouver de nouveaux modes de narration cinématographique. Comme Jean Faurez, il fait partie des talents méconnus, dans l'ombre de la « qualité française ». On saura gré à Tavernier de nous présenter aujourd'hui *la Dame d'onze heures* (1947), suite de variations énigmatiques et humoristiques, à partir d'un générique anticonformiste, sur une intrigue policière de Pierre Apoustéguy (adaptée par Jean-Paul Le Chanois) et *la Ferme des sept péchés* (1949), enquête sur l'assassinat, en 1825, du pamphlétaire Paul-Louis Courier, entièrement construite sur les récits contradictoires, où l'on n'arrive pas à démêler le vrai du faux, de divers témoins de sa vie privée. Mise en scène et interprétation remarquables. Au dernier plan du film, l'ambiguïté demeure.

Bertrand Tavernier a également ramené dans ses filets *Justin de Marseille* de Maurice Tourneur (1935), *Sortilèges* de Christian-Jaque (1945), *Retour à la vie* (Cayatte, Lampin, Clouzot, Dréville, 1948), film à sketches à l'atmosphère noire sur le retour des prisonniers et déportés après la guerre, et deux moyens-métrages de Marcel Pagnol, *Joffroi* (1933) et *Merlusse* (1935). Et encore *Bonne chance* de Sacha Guitry, comédie entièrement conçue et écrite pour le cinéma, réalisée en 1935 et devenue légendaire parce que invisible. Après son passage à l'Arlequin, *Bonne Chance* bénéficiera d'une sortie spéciale au Champollion à partir du 14 avril.

JACQUES SICLIER

► Un film chaque jour en alternance, à l'Arlequin, 76, rue de Rennes (Paris-6e). Jusqu'au 13 avril. Tél. : 45-44-28-80.

ARTS

Richard Diebenkorn est mort

Une figure singulière de la peinture américaine

Le peintre Richard Diebenkorn est mort mardi 30 mars 1993 à Berkeley (Californie). Il était âgé de soixante-dix ans.

Avec Diebenkorn disparaît l'un des derniers parmi ces peintres américains qui, nourris de culture européenne, se sont donné pour tâche d'inventer un art à la mesure des espaces américains. Né à Portland (Oregon) le 22 avril 1922, Diebenkorn entreprend des études à l'université Stanford, puis à l'Ecole des beaux-arts de Californie. Il y devient familier des grands Européens, Matisse, Picasso et Bonnard, de Hopper – auquel il dira plus tard devoir la révélation de sa vocation artistique – et de la nouvelle génération américaine, celle de ses aînés, Motherwell, De Kooning et Still. Tout naturellement, il se rallie d'abord – à la fin des années 40 – à l'expressionnisme abstrait, dans lequel il se fait reconnaître par la fermeté de ses compositions et l'élégance d'une touche volontiers chatoyante. En 1956, le Museum of Modern Art de New-York lui dédie une exposition personnelle qui consacre sa place au sein d'un mouvement alors au plus haut de sa notoriété.

C'est néanmoins au cours de la même année que Diebenkorn quitte New-York pour s'établir à Berkeley, en Californie, et peindre une série d'œuvres figuratives qui déconcertent ses contemporains. Il réintroduit la figure humaine, les objets, l'espace et la profondeur de la perspective. Il dénonce alors l'expressionnisme abstrait dont il dit : *« C'était presque comme si j'y arrivais trop vite. Il n'y avait aucun obstacle à surmonter, ce qui n'était pas le cas pour les peintures de figures. »* Logiquement, il multiplie les difficultés, qu'elles soient de composition ou de chromatisme. Hopper et Matisse ne sont pas loin, ni De Kooning qui a accompli une révolution du même ordre en commençant sa série des *Women* en 1950. Pendant dix ans, non sans succès, Diebenkorn œuvre ainsi à contre-courant.

En 1966, second déménagement, seconde métamorphose : le peintre quitte Berkeley pour Los Angeles et reprend l'atelier de Sam Francis à Santa-Monica, dans le quartier d'Ocean Park. C'est sous ce dernier titre, *Ocean Park*, qu'il entreprend alors une nouvelle série, si féconde qu'elle compte plus de cent cinquante toiles, souvent de très vaste format. Plus de figures identifiables alors, mais de larges champs chromatiques en aplats et, aux marges de la toile, des lignes de construction, droites ou obliques. Il s'agit pour le peintre d'atteindre à la plus forte intensité des couleurs, de ne rien faire qui risque de diminuer leur éclat ou de compromettre leur vibration. Coloriste, plus fidèle que jamais à la tradition matissienne, Diebenkorn peint et repeint sans cesse, pendant près de vingt ans, la clarté solaire et ses reflets marins, les cieux, les vagues, le vent. De Santa-Monica, il fait son Collioure ou son Nice.

Paysagiste, il ne conserve rien du paysage réel afin de se vouer entièrement à l'exaltation de la lumière et de ses variations – ce en quoi il n'est pas sans quelque parenté avec deux peintres de la Côte ouest, Clyfford Still et Sam Francis, et un Français, Olivier Debré. Bien plus que l'expressionnisme abstrait au sens new-yorkais du terme, son art relève ainsi, dans son dernier développement, d'un impressionnisme magnifié et épuré d'une belle intensité.

PHILIPPE DAGEN

□ **L'exposition Matisse restera ouverte jusqu'à minuit.** – En raison de la forte affluence du public désireux de visiter l'exposition Henri Matisse, *1904-1917*, l'ouverture des espaces de la grande galerie du Centre Pompidou à Paris sera prolongée jusqu'à minuit à partir du 2 avril. L'achat des billets sera possible jusqu'à 22 h 30 et l'entrée sur présentation des billets et des laissez-passer jusqu'à 23 heures. L'exposition dure jusqu'au 21 juin.

Les Anglaises au paradis

AVRIL ENCHANTÉ
de Mike Newell

Pour son atmosphère victorienne, le soin apporté aux décors et aux lumières, on comparera ce film à ceux de James Ivory – surtout *Chambre avec vue*, puisqu'il se déroule entre l'Angleterre et l'Italie. *Avril enchanté* suit pourtant un parcours exactement inverse à celui des œuvres du plus britannique des cinéastes américains.

Alors que celui-là se plaît à décrire les suaves civilités des sujets de Sa Gracieuse Majesté, pour mieux distiller la critique des hypocrisies et des violences feutrées, celui-ci démarre par une giclée de venin contre l'étouffante (et pluvieuse) atmosphère londonnienne du début du siècle, pour se diriger lentement vers un éden ensoleillé.

Deux femmes (Josie Lawrence et Miranda Richardson), petites-bourgeoises au bord de l'asphyxie sous le poids de la routine et de maris odieusement bornés (Alfred Molina et Jim Broaddbent), franchissent sans y croire elles-mêmes un Rubicon matrimonial et social en décidant de louer, seules, une grande maison en Toscane. Pour faire face à la dépense, elles partagent ce « manoir » avec une jeune et superbe aristocrate mondaine (Polly Walker), et une vieille lady bourrue, piquée de littérature et de principes (Joan Plowright).

Idylliques rivages

A quatre dans la sublime demeure en bord de mer, puis rejointes peu à peu par des hommes, elles bâtissent sous nos yeux un morceau de paradis sur terre, balayant obstacles et embûches.

On n'attendait pas le réalisateur de *Danse with a Stranger* et de *Soursweet* sur d'aussi idylliques rivages. Et, comme on sait, rien n'est plus ennuyeux que le bonheur des autres. Pourtant, à force d'habileté et d'élégance, et grâce à une intepprétation impeccable (spécialité anglaise), Mike Newell parvient presque jusqu'à la fin à sauver son élégie, inspirée d'un roman d'Elisabeth von Armin, des pièges de la mièvrerie.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Festival du film policier de Cognac.** – Désormais rendez-vous traditionnel des amateurs de films noirs, à suspense et autres « whodunit », Cognac accueille du 1er au 5 avril la onzième édition du Festival avec, outre la compétition internationale de films inédits, un hommage à Arthur Penn, une « carte blanche » aux animateurs des salles Action, à Paris, Jean-Max Causse et Jean-Marie Redon bienveillants gardiens du temple du bon cinéma américain, et une sélection de téléfilms policiers français.
► Tél. : 45-35-60-89.

Filles et père

AMIES DE CŒUR
de Michele Placido

Michele Placido aurait pu se contenter de sa célébrité de jeune premier aux traits réguliers, au regard franc et farouche, de ses rôles d'honnête homme courageux, défenseur de la légalité, des faibles, des opprimés. Voilà qu'il se confie à lui-même le personnage d'un père incestueux, dans le film dont il est réalisateur et coscénariste, *Amies de cœur*, présenté à Cannes l'an dernier par la Quinzaine des réalisateurs.

Mais il ne faut pas s'attendre à des scènes salaces. Les motivations de Michele Placido ne sont en rien complaisantes, son refus des effets frôle la platitude. Ce qu'il veut, c'est montrer les déviations, trop profondes pour être visibles, engendrées par la médiocrité sans issue de l'existence, chez les petits-bourgeois des HLM banlieusardes. Existences tranquilles, enfermées, stagnantes, d'une population qui ne sait même plus se rebeller.

Le film conte le destin de trois jeunes filles. L'une, sans vocation spéciale, gagne petitement sa vie comme infirmière. La seconde met à profit sa beauté du diable pour draguer, participer à des émissions de télévision miteuses et à des soirées qui ne le sont pas moins, avec des séducteurs qui le sont davantage encore. Quant à la troisième, victime de l'inceste, introvertie, elle porte en silence le poids de la honte – cette honte qui la rend dépendante de son père plus que ne le ferait la perversion.

Celui-ci, kinésithérapeute divorcé, solitaire, s'est emmuré dans un amour qui le coupe de la réalité. Il est sûr d'avoir raison, il a franchi la porte de la folie sereine. Pour empêcher sa fille de partir, il dévoile la vérité au garçon amoureux d'elle – et qui fuit écœuré.

Tous les éléments de la démonstration sont à leur place. Rien n'est laissé dans l'ombre. On comprend tout, comme dans la reconstitution d'un drame social qui ferait la synthèse de plusieurs cas et servirait de base à un débat télévisé. La spontanéité et le charme des trois jeunes filles (Asia Argento, Carlotta Natoli, Claudia Pandolfi) sauvent le film du poids de cette bonne volonté insistante.

COLETTE GODARD

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CULTURE

MUSIQUES

L'Italie chante contre la corruption

Création, en Sicile, d'un « Requiem pour les victimes de la Mafia »

PALERME

correspondance

Nous étions habitués à entendre la cathédrale de Palerme résonner de la colère et de la douleur des foules quand la Mafia tuait. Le samedi 27 mars, c'est la musique qui a rassemblé dans cette église trois mille personnes venues écouter un *Requiem pour les victimes de la Mafia*, composé par sept jeunes musiciens italiens. Dix mois ont passé depuis l'assassinat du juge Falcone, huit depuis celui du juge Borsellino, l'espoir semblait ne plus exister, face au pouvoir sans limites des criminels et de ceux qui les protègent. Mais d'autres juges sont venus, de nombreux assassins se sont repentis, répondant peut-être à ces vœux de Rosaria Schifani, la veuve d'un des gardes du corps du juge massacrés par les explosifs : *« Assassins de la Mafia, je vous pardonne ; mais vous devez vous mettre à genoux. »*

Un compositeur, Marco Tutino, a pensé que les artistes, eux aussi, devaient apporter une réponse : *« Raconter nos raisons est impossible. Raconter pourquoi, après l'explosion d'une bombe, il y a la mort, les images de l'asphalte ravagé, des visages pétrifiés par le désespoir ; qu'un musicien ressente le devoir de rapporter, avec les moyens de l'art, cette terre, ces visages, ces morts, c'est difficile à expliquer, même à soi-même. »*

Là où Verdi avait échoué

Tutino a demandé à l'écrivain sicilien Vicenzo Consolo de traduire le texte latin du *Requiem*. Consolo a accepté : *« Il m'a semblé que je devais le faire. Désormais, tous les mots écrits sur la tragédie de Palerme sont usés. Le risque serait de céder au silence, qui terrifie, qui empêche. Ce* Requiem *est une manière de continuer à espérer. »* Consolo n'a pas seulement traduit le texte mais il a montré comment ce texte, vieux de mille ans, était vivant, vrai, actuel. Dieu y est appelé *« le magistrat suprême »* ; son vocabulaire est le même que celui que tous les Italiens ont appris ensemble : *« instruction », « procès », « défenseur », « instance », « tribunal »*. Jérusalem s'appelle Palerme, et les morts *« hommes de l'escorte »*.

Tutino a réuni dans ce projet six autres compositeurs, confiant à chacun une des parties du *Requiem*. Et il a réussi, là où il y a un siècle avait échoué Verdi quand, après la mort de Rossini, il avait eu la même idée, de laquelle naîtrait plus tard son propre *Requiem*. Mais nous sommes en Italie, et les polémiques n'ont pas manqué : des signatures (très peu) ont été réunies contre *« la spéculation sur les morts »* ; on a dénoncé l'esprit de chapelle des musiciens parce qu'ils sont tous « néoromantiques » et qu'ils avaient exclu ceux qui ne composaient pas comme eux. Enfin, on a dit qu'il y avait déjà trop de grands requiems, de Cherubini à Mozart, et de Berlioz à Britten.

Il ne restait plus qu'à aller à Palerme pour savoir qui avait raison. Quand l'église, une heure avant le début, fut submergée par la foule, quand les parents des victimes se furent installés dans le chœur, quand on a su que l'orchestre, les chœurs, les solistes et le chef avaient travaillé sans salaire, on a compris que cette initiative n'avait pas été pure spéculation.

Dire que les compositeurs appartenaient à l'école néoromantique n'avait pas beaucoup de sens car ils ne parlent pas le même langage. Ils n'ont qu'une qualité en commun : être de bons artisans et savoir écrire pour un grand orchestre et un chœur. Quelques-uns n'ont pas su échapper aux citations et ont paru effrayés par la grandeur de l'événement et par le « livret ».

Mais Lorenzo Ferrero a construit pour les cordes et le chœur un *Kyrie* initial à voix basse, intense et obstiné ; Paolo Arcà a poursuivi l'espérance de la « liberté » et de la « lumière » promise dans l'offertoire, les voix de la soprano et de la contralto se répondant avant de confier leur chant aux instruments ; Matteo d'Amico a compris le mystère des mots de Consolo – *« Aghios, aghios, Pantocrator » (« Saint, saint, créateur de toutes choses »)* – et les a fait dire, avec une émouvante hésitation, à un ténor et à un baryton avant qu'autour d'eux ne surgisse l'invocation du désir et d'une paix sans nuages. Giovanni Sollima, sicilien, a fait entendre dans l'Agnus Dei la puissance du tutti et la finesse des détails dans le rappel d'antiques mélodies méditerranéennes. Comme si la mer était son ciel. Et c'est lui qui a trouvé les mots les plus convaincants pour expliquer sa participation : *« Chaque lundi et vendredi, je prends le car pour enseigner au conservatoire. Il passe par Capaci* [là où a été tué Borsellino]. *Chaque lundi et vendredi, sur ce tronçon de l'autoroute, les applaudissements résonnent sur ce car. »*

Carlo Galante, Marco Betta et Marco Tutino sont les trois autres compositeurs du *Requiem*, *« parce que la musique contemporaine essaie d'être un langage qui cherche ses interlocuteurs dans le réel, ce n'est pas un art pour une minorité, elle exprime le besoin intérieur de parler afin que tout le monde comprenne »*. On ne pourra pas découvrir à tout coup un *Requiem* « qui parle à tous », et leurs œuvres futures nous diront s'ils sont capables d'un authentique « langage intérieur ».

Les trois mille personnes qui ont longuement applaudi le *Requiem* de Palerme ne pensaient pas à cela. Elles saluaient ceux qui avaient eu cette idée et ceux qui l'ont réalisée : l'Orchestre symphonique de Sicile, le chœur du Théâtre Massimo, les interprètes Carmela Apollonio, Bernadette Manca di Nissa, Claudio Di Segni, Francesco Ellero d'Artegna, le chef Gabriele Ferro.

Pendant ce temps, Vincenzo Consolo recherchait ce vers du *Dies Irae* : *« L'œil du juge dévoilera les fautes obscures, enfouies : rien ni personne ne reste impuni. »* Par un hasard imprévisible, le jour même de la création du *Requiem pour les victimes de la Mafia*, le sénateur à vie Giulio Andreotti était l'objet d'une demande de levée de son immunité parlementaire pour « activité mafieuse ».

SANDRO CAPPELLETTO

DANSE

Chorégraphe et aventurière

Un spectacle de l'Allemande Verena Weiss présenté par le Goethe Institut

MATA HARI
au Centre Pompidou

Pina Bausch, Reinhild Hoffmann, Susanne Linke : celles qu'on appelle les « Trois cousines » occupent en Allemagne tous les créneaux à l'exportation. Le Goethe Institut s'est donc décidé à montrer d'autres aspects de la danse allemande. Ainsi le travail de Verena Weiss : *Mata Hari*.

La fascination pour la danseuse de la Belle Epoque tient à l'esprit aventurier que la femme, hier comme aujourd'hui, doit déployer pour réussir. On sait que Margaretha Geertruida Zelle est née (en 1876) en Hollande. Son mariage avec un officier, Rudolf Mac Leod, établi à Java accréditera son origine « orientale » quand elle choisira de faire une carrière chorégraphique à Paris sous le nom de Mata Hari (l'œil du matin). La jeune femme, qui ne sut jamais résister à un bel uniforme, sera agent double pendant la guerre de 14-18, et finira fusillée dans les fossés de Vincennes, en octobre 1917.

C'est la confusion des rôles et des identités qui intéresse la chorégraphe. La fuite en avant comme seul moyen de survie. Le ballet commence dans la cellule de l'espionne, entourée de huit militaires. Tout se mélange dans la tête de l'héroïne, le souvenir et la réalité. Jusqu'au bout, en d'ultimes tentatives de séduction, elle dansera pour tenter de sauver sa tête.

Deux beaux moments se détachent de ce spectacle : l'évocation de Nijinski dansant *l'Après-midi d'un faune* (interprété par David Monteiro), à une époque où le public se détourne de la danseuse pour les Ballets russes ; la représentation de la vie de Mata Hari symbolisée par un fil de fer, qu'elle doit parcourir vêtue de son costume oriental qui la rendit célèbre.

Si la musique de Peer Raben soutient bien les changements d'atmosphère, le ballet est trop narratif. C'est un parfait spécimen de « théâtre-danse » où la chorégraphe n'est pas toujours à l'aise dans l'ellipse qui doit sous-tendre la dramaturgie.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Prochain spectacle au Centre Pompidou : Thierry Niang-Jean-Charles Blais dans un hommage à Matisse, du 1er au 4 avril, 20 h 30 ; le 4, 16 heures, grande salle, sous-sol. 90 F. Tél. : 44-78-13-15.

□ **Le ministre de la culture et la Bibliothèque de France.** – Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a confirmé dans un entretien publié par le *Figaro* du 31 mars que les travaux de la « TGB » seraient poursuivis : *« Il est illusoire de prétendre interrompre un chantier planifié pour être inexorablement mené à son terme, sauf à passer par profits et pertes les 4 milliards déjà dépensés. »* Le ministre a par ailleurs indiqué qu'il était favorable à la réunification de l'enseignement des beaux-arts et de l'architecture et, dans l'immédiat, au retour de la direction de l'architecture au ministère de la culture. Celle-ci est actuellement rattachée au ministère de l'équipement.

Rencontres musicales à Lyon

LYON

de notre bureau régional

Le Solitaire bulgare est un jeu de calcul qui se joue avec des allumettes et qui eut son heure de gloire grâce à *l'Année dernière à Marienbad*. Pierre Alain Jaffrennou en a repris le titre et le principe mathématique pour sa nouvelle composition, une pièce vocale inspirée de quelques vers du poète allemand Paul Celan. Elle sera interprétée, le jeudi 1er avril, par les solistes des Chœurs de l'Orchestre national de Lyon, dirigés par Bernard Tétu, dans le cadre du festival Musiques en scène, organisé par le Studio Grame, dont Pierre Alain Jaffrennou partage la direction avec James Giroudon (1).

Avec douze créations en une semaine, la manifestation lyonnaise offre une image dynamique et ouverte, qui ne cède pas aux modes. Le théâtre musical, avec une reprise du *Jules Verne* de Battistelli par le trio Le Cercle, mis en scène par Michael Lonsdale, y côtoie la contrebasse de Joëlle Léandre, le piano de Carles Santos, la batterie de David Moss, la clarinette de Carol Robinson et les installations sonores de Frédéric Le Junter et Paul Panhuysen. Le tout sous le parrainage de grands anciens : cette année, Bartok et Luciano Berio, dont Marcello Panni conduira *Laborintus II* pour la soirée de clôture, le 3 avril.

P. M.

(1) Avec aussi *Cinq poèmes de Robert de Tand*, création de Robert Morel, les *Chants slovaques* et le quatuor n° 3 de Bartok. Par les solistes des chœurs de l'Orchestre national de Lyon et le Quatuor Ravel. Théâtre de la Renaissance d'Oullins (Rhône), le jeudi 1er avril à 21 heures. Saônora de Mâcon (Saône-et-Loire), le 3.

► Autres concerts : Stockhausen, Scelsi, Dorival, Pascal, Estager et Giroudon. Salle Molière, Lyon, le 2. Concert Luciano Berio. Avec Luisa Castellani, Hélène Le Corre, Sophie Koch, Paolo Zedda, les solistes de l'Orchestre national de Lyon, l'Orchestre régional de jazz, le Nouvel Ensemble vocal, Marcello Panni, direction. Maison de la danse, Lyon, le 3. Tél. : 78-39-32-02.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du Cci. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
IMAGES DE DANSE. Studio DM/Diverres-Montet. Petit foyer. Jusqu'au 23 avril.
JÖRG IMMENDORFF. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
REVUE VIRTUELLE N° 5, IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du Forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherland (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 23 mai.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15. Fermé dim. 11 avril, sam. 1er et dim. 30 mai.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
JURGEN BÖTTCHER-STRAWALDE. Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 mai.
DAVID RABINOWITCH. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

L'AIGLON. Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, hôtel de Salm - 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 juin.
APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI. Pascal Lièvre. Musée de La Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30 (t.l.j. pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
JULIEN COULOMMIER. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 avril.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE GOYA A MATISSE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
DESSINS DE KUROSAWA. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 19 avril.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MOISAN. Histoires d'une République de de Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 mai.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala Bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 11 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 mars.

CENTRES CULTURELS

A CORPS PERDU. Photos de Tina Bara et Ludwig Rauch. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Du 5 avril au 7 mai.
ACTIONS, JOURDA ET PERRAUDIN, 350. PLACE D'YOUVILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 24 avril.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
MAGNUS BARTAS, ANDERS K. JOHANSSON. Périphériques. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 avril.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PEDRO CALAPEZ, RUI SANCHES. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 avril.
FATMA CHAIBI. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf sam. et dim. matin de 9 h à 18 h. Du 2 avril au 2 mai.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
COSTUMES ET TEXTILES DES MAYAS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 avril.
COULEUR POUR LES VILLES RUSSES. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril.
ENTRE QUAT'Z-YEUX. Clé de chantier de la bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 avril.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Du 1er avril au 15 septembre.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.
INDES MERVEILLEUSES. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 15 mai.
MOON IN-SOO. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-78-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h 30, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 avril.
KILIMS ANCIENS D'ANATOLIE, DE PERSE ET D'IRAN. Cloître des Billettes, 24, rue des Archives (42-78-27-05). T.l.j. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 13 avril.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mer. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 avril.

MASTÈRE 92. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
LE MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS. Rotonde de la Villette, place de Stalingrad. T.l.j. de 10 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 avril.
LA MÉMOIRE EN CHIFFONS. Les patchworks anciens, un héritage culturel à préserver. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mai.
FINN NAUR PETERSEN. Clair-obscur. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 4 avril.
PHOTOS-GALERIES. A corps perdu, photos de Tina Bara et Ludwig Rauch. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Du 5 avril au 7 mai.
PRIX GS ART 1993. Prix Gras Savoye de la jeune création. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
PROJETS POUR UN MUSÉE. Dessins d'architectes pour le Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
LES RENDEZ-VOUS DU MONDE. Des premières expositions universelles aux images par satellite. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Du 1er avril au 30 juin.
DOMINIQUE ROLIN. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.
SAINT-PÉTERSBOURG VU PAR SES ARCHITECTES, DESSINS D'ARCHITECTURES. XVIIIe - XIXe siècles du musée des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
TENUGUI. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 avril.
TRACES DU VIETNAM. Photographies de Jean-Marc Clairet. Institut d'Etudes supérieures des arts, 11, rue de l'Ecole-de-Médecine (42-25-23-57). T.l.j. sf dim. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.
RAYMOND VOINQUEL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 avril.
LÉON ZACK. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 avril.

GALERIES

AINI. Galerie l'Oeil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 mars.
PIERRE ALLINÉI. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 6 avril au 24 avril.
BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 24 avril.
ALBERT AYMÉ. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 29 mai.
MARTIN BARRÉ, PETER BRIGGS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 17 avril.
YVES BAUME. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 1er avril au 15 mai.
BENEDITO. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 17 avril.
BERECHEL, DE NAYER, GUILLIVIC. Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Jusqu'au 30 avril.
JEAN-PAUL BERGER. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine (42-78-62-74). Jusqu'au 3 avril.
LAURENT BÉTREMIEUX. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 24 avril.
VINCENT BIOULÈS. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 30 avril.
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénographie pour le Marteau sans maître. Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 16 mai.
CHAGALL. Vitebsk - Saint-Pétersbourg - Paris. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 8 mai.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 22 mai.
SANDRO CHIA. Œuvres berlinoises. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 10 avril.
PHILIPPE CHOQUET. Le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre (42-46-10-87). Jusqu'au 4 avril.
PHILIPPE COGNÉE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 avril.
WILLEM COLE. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 24 avril.
JOHN COPLANS. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 17 avril.
PATRICK CORILLON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 24 avril.
COTTAVOZ. Galerie Taménaga, 18, av. Matignon (42-66-61-94). Jusqu'au 3 avril.
CRÉATEURS ET INDUSTRIELS. Galerie Via, 4-6-8, passage du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 30 avril.
DADO OU LE CARDINAL DE RETZ. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 avril.
LOUISE DAHL-WOLFE. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 3 avril.
JACQUES DAVY. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 3 avril.
DE CHIRICO ET SES CONSÉQUENCES POST-MÉTAPHYSIQUES. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 mai.
WIM DELVOYE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 avril.
THOMAS DEMAND. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 24 avril.
JIMENEZ DEREDIA. Gaymu Inter Art Galerie, 30, rue de Charonne (48-07-20-17). Jusqu'au 15 mai.
DIDONET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 24 avril.
DUBREUIL. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 17 avril.
JEAN-PAUL DUMAS-GRILLER. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 30 avril.
DUVILLIER. Galerie Larock-Granoff, 13, quai de Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 10 avril.
ALFREDO ECHAZARRETA. Galerie Art et Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-97-77). Jusqu'au 24 avril.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Du 6 avril au 29 mai.
PETER EISENMAN. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 5 juin.
HANNE ELF. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-46). Jusqu'au 8 avril.
BERNARD FAUCON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 6 avril.
RAINER FETTING. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 avril.
FIGURES DE MONTPARNASSE. 1910-1930. Carré Voltaire, 3, rue de Lille (42-60-63-40). Jusqu'au 10 avril.
FLUXUS ET EDITIONS FLUXUS. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 10 avril.
BRUNO FONTANA. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 7 avril.
KRISTIAN GAVOILLE. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 11 avril.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 17 avril.
DANIEL GRAFFIN. Windy Days. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 30 avril.
LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 avril. / Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 30 avril.
ELISABETH GUILHEM. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Jusqu'au 4 avril.
MICHEL HUELIN. Galerie Alain Veinstein, 30, rue de Lappe (47-00-15-20). Jusqu'au 17 avril.
STEPHEN HUGHES. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 30 avril.
JÖRG IMMENDORFF. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 24 avril.
JACCARD, KLASEN, RAYNAUD. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 17 avril.
LOUISE JANIN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 10 avril.
BERNARD JOUBERT. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Du 3 avril au 7 mai.
ANNE-MARIE JUGNET. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 24 avril.
PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 mai.
KONRAD KLAPHECK. Peintures. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 avril.
YURI KUPER. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 mai.
JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 10 avril.
THIERRY LEPROUST. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Du 1er avril au 28 avril.
CAT LORAY. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 24 avril.
URS LUTH. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 avril.
JEAN-YVES MADEC. Peintures récentes. Galerie Samagra, 52, rue Jacob (42-88-86-19). Du 6 avril au 30 avril.
HUGUES MALBREIL. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 7 mai.
MANIFESTO. Galerie Urbi et Orbi, 25, rue du Repos (40-09-72-19). Jusqu'au 24 avril.
MAN RAY, RÉTROSPECTIVE. Fnac Etoile, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 31 mars.
SERGE MANSAU. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Du 1er avril au 10 mai.
ALEJANDRO MARTINEZ PARRA. Scénographie aveugle. Galerie Jorge Alyskewycz, 14, rue des Taillandiers (48-06-59-23). Jusqu'au 10 avril.
MATISSE. Œuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 mai.
HENRI MATISSE, ŒUVRES GRAVÉES. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 avril.
HENRI MATISSE, RAOUL DUFY. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 3 avril.
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 4 avril.
FRANÇOISE NOVARINA, DANIEL PANDINI. Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 15 mai.
ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUES EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 13 avril.
JEAN-MICHEL OTHONIEL, DAVID RENAUD, MATTHEW WEINSTEIN. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 5 mai.
OUT OF NOWHERE. Galerie de France 2, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 17 avril.
RICHARD OVERSTREET. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 1er avril au 30 avril.
JUHANI PALMU. Galerie Bernheim-Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-60-31). Jusqu'au 3 avril.
ANTOINE PERROT. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 1er avril.
PIERRE ET GILLES. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 30 avril.
JEAN PRACHINETTI. Galerie Gastaud et Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-85). Jusqu'au 17 avril.
ETIENNE PRESSAGER. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 8 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 30 avril.
LES RENCONTRES DE JEAN PONS ET AIMÉ CÉSAIRE. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 17 avril.
DANIEL RESAL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-94). Jusqu'au 4 mai.
ROCK ET PEINTURE. L'Hydre, 4, rue Eugène-Sue (42-23-58-22). Jusqu'au 30 avril.
ROHART. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 avril.
GEORGES ROUSSE. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Du 3 avril au 3 mai.
JEAN-JACQUES RULLIER, NINA CHILDRESS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 10 avril.
YVAN SALOMONE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 3 avril au 22 mai.
SALON DE MARS. Esplanade du Champ-de-Mars, place Joffre, face à l'école militaire. Entrée : 50 F. Jusqu'au 5 avril.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. FNAC Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 24 avril.
FERDINAND SPRINGER. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 avril.
BERNARD THIMONNIER, PASCOL ORIOL. Askéo, Art contemporain, 19, rue Debelleyme (42-77-17-77). Jusqu'au 22 avril.
OTMAR THORMANN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 avril.
GER VAN ELK, YAN PEI-MING, CLAUDIO PERMIGGIANI. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 30 avril.
VAN HOVE. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 7 mai.
JACQUES VIEILLE. Ma Galerie, 26, rue Beaubourg, 3e étage gauche (40-27-85-57). Jusqu'au 8 mai.
ANNE VIGNAL. Galerie Jean-Louis Chapelon, 37, rue de Lappe (43-38-20-80). Jusqu'au 10 avril.
VRAIMENT PEINTRES. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 3 avril.
IAN WALLACE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 24 avril.
MARTHE WERY. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 17 avril.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril. Madhu Basu. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf dim. de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h. Jusqu'au 9 avril.
BAGNEUX. Rafaële Chabrol. Galerie Sud, 10, av. Victor-Hugo (46-64-52-11). Jusqu'au 8 avril.
BARBIZON. Jean-Pierre Touchet. Galerie l'Entrée des artistes, 52, Grande-Rue (60-69-21-21). Jusqu'au 19 avril.
BIÈVRES. Western Badlands de Jacques Rioux. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 mai.
BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin.
LA DÉFENSE. Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, 15, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 9 mai.
EVRY. Quand l'œil entend ! Photographies de Guy Le Querrec. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.
FONTENAY-SOUS-BOIS. Regards sur le Népal. Photographies de Philippe Hamiche. Maison pour tous, 26, rue Gérard-Philipe (48-75-05-21). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.
FRESNES. Ressemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.
ISSY-LES-MOULINEAUX. Jean-Claude Morchoisne. Centre culturel d'Issy-les-Moulineaux, mail Raymond-Menand (46-45-47-77). T.l.j. sf dim. de 13 h à 20 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.
JOUY-EN-JOSAS. Jeff Wall. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril. Marc Couturier. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril. Yasumasa Morimura. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril.
LEVALLOIS. Marius Hansen. Paradise Day. Centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
MONTREUIL. Nathalie Rothkoff. Maison populaire - espace Mira Phalaina, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 8 avril. Regards, ateliers sur cour. 11 ateliers, 17 artistes, rencontres-spectacles. Ateliers de la ville de Montreuil, 71, rue Robespierre (point de rencontre) (48-95-02-43). Sam. de 15 h à 20 h, dim., lun. de 14 h à 20 h. Du 3 avril au 5 avril.
NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions nouvelles. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 mai.
NOISIEL. Tom Drahos. Fragments. La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacle jusqu'à 21 h. Jusqu'au 11 avril.
SCEAUX. Du duc d'Anjou à Philippe V. Le trésor du dauphin. Orangerie du château. T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 6 avril au 27 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 AVRIL

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 h 15 et 15 heures, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Hôtels du Pré aux Clercs », 14 h 30, métro Solferino (Paris pittoresque et insolite).

« Saint-Germain-des-Prés, promenade historique, rues de Buci, Bonaparte, Visconti, etc. La chapelle avec les sculptures de l'Ecole des beaux-arts », 14 h 30, métro Saint-Germain des Prés, sortie église (M. Brumfeld).

« Le palais de justice en activité. Du tribunal correctionnel à la Cour de cassation, une présentation complète du système judiciaire, en assistant à des audiences civiles et pénales », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Butte-aux-Cailles, berceau de la Bièvre et des moulins disparus », 14 h 30, 2, rue Bobillot (Sauvegarde du Paris historique).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV », 14 h 30, métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« Restauration de la chapelle Saint-Symphorien à Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, devant Saint-Germain des-Prés (Approche de l'art).

« De la maison de l'escalopier au Musée Poulbot : le Montmartre des artistes », 14 h 45, métro Place Blanche (V. de Langlade).

« Au Musée des monuments français : voyage au pays de la sculpture romane » (limité à trente personnes), 15 heures, palais de Chaillot, place du Trocadéro, à la caisse du Musée (Monuments historiques).

« L'hôtel Mezzara construit par Guimard », 15 heures, 60, rue Fontaine (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Homme, connais-toi toi-même. Pourquoi ? Comment ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Foyer UCJF, 22, rue de Naples, 15 heures : « Titien et son siècle » (Approche de l'art).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMIES DE CŒUR. v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AVRIL ENCHANTÉ. v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

DANI, MICHI, RENATO UND MAX. v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE JEUNE WERTHER. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA SANGRE. (**) v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

UNE SACRÉE CHABINE. v.o. : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

هكذا من الأصل

PHILATÉLIE

«Europa» 1993 : art contemporain



La Poste mettra en vente générale, lundi 19 avril, deux timbres «Europa» à 2,50 F et 3,40 F consacrés à un peintre, Olivier Debré (né en 1920), et à un sculpteur, Germaine Richier (1904-1959).

Bien qu'étant au format des timbres «tableaux» de la série artistique, ils n'en portent pas la valeur traditionnelle de 5 F. L'œuvre d'Olivier Debré créée spécialement pour ce timbre, *Rouge rythme bleu*, entre dans le cadre du tour d'Europe philatélique de l'art contemporain que La Poste a commencé en 1992 – avec Burri, Bacon, Delvaux et Tàpies – et représente donc la France. Un graphisme particulier du mot «Europa» apparaît désormais, tandis que disparaît le sigle de la CEPT (Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications) qui caractérisait ces timbres (la série est apparue en 1956).

Ces timbres, au format 36,85 × 48 mm, mis en page par Michel Durand-Mégret (Olivier Debré) et Jean-Paul Véret-Lemarinier (Germaine Richier), sont imprimés en héliogravure en feuilles de trente.

P. J.

► Vente anticipée à Strasbourg (*Bas-Rhin*), **les 17 et 18 avril, de 9 h 30 à 18 heures, au bureau de poste temporaire «premier jour» ouvert au Palais des congrès, avenue Herrenschmidt (près de la place de Bordeaux ; tél. : 88-37-67-67) à l'occasion du Salon philatélique de printemps, Europhilex 93, organisé par la chambre des négociants et experts en philatélie ; le 17 avril, de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de l'Agerip et de la recette principale (boîtes aux lettres spéciales).**

► Vente anticipée à Paris, les 17 et 18 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire avec timbre à date sans mention «premier jour» ouvert au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e ; le 17 avril, de 8 heures à 12 heures, aux bureaux de poste de Paris-Louvre RP et Paris-Ségur, et de 10 heures à 17 heures, au Musée de La Poste (boîtes aux lettres spéciales).

► Exposition : en avant-première de la vente de *Rouge rythme bleu*, au Musée de La Poste de Paris, du 7 au 18 avril, «Cinquante tableaux pour un timbre», exposition de projets d'Olivier Debré parmi lesquels le timbre a été choisi.

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane

● **Première à Saint-Marin.** – La poste de la République de Saint-Marin a émis, le 26 mars, un bloc-feuillet de trois timbres (3 × 2 000 lires) pour l'inauguration de la télévision d'Etat. Au programme, les grandes heures du direct illustrées par le premier pas de Neil Armstrong sur la Lune, le 21 juillet 1969, et les championnats du monde d'athlétisme à Tokyo, le 25 août 1991 ; avec l'arrivée du 100 mètres (six coureurs sous les 10 secondes). Le troisième timbre montre une vue nocturne de Saint-Marin avec, c'est une première, un hologramme reproduisant un satellite sur un ciel étoilé. A la même date, Saint-Marin a émis un timbre à l'effigie de Branly (1844-1940) à l'occasion du centenaire de la radio.

● ***Le Monde des philatélistes* d'avril.** – Dix nouveaux timbres et un carnet seront mis en vente au cours de ce mois. Une avalanche d'émissions qui fait la «une» du numéro d'avril du *Monde des philatélistes* et l'objet de son dossier du mois, avec une interview d'Ernest-Pignon-Ernest, auteur d'une série de six portraits d'écrivains français pour le carnet des personnages célèbres, et la reproduction du bon à tirer d'un timbre dessiné par Olivier Debré, une feuille de trente exemplaires non dentelée, signée par l'artiste. Egalement au sommaire : deux thématiques (le golf, Louis XVI) ; deux études classiques (la simple taxe de 1889 à 1988 et les postaux-fiscaux de la Côte française des Somalis) ; les rubriques habituelles (poste aux armées, poste navale, télécartes, etc.). Les pages cartes postales sont consacrées aux guérisseurs et rebouteux (*le Monde des philatélistes*, 88 pages, en vente en kiosques, 25 F).

● **Ventes.** – Vente aux enchères, mercredi 7 avril à 10 heures à l'hôtel des ventes de Saint-Germain-en-Laye (9, rue des Arcades), de cent soixante-dix-neuf lots de France essentiellement, semi-modernes et modernes, dont de nombreuses feuilles et colonies (prix de départ de 100 F à 15 000 F pour un lot de feuilles de France cotées 143 000 F).

Vente sur offres Suréval (Paris, tél. : (1) 43-73-44-27) clôturée le 15 avril. Cinq mille lots France classiques à modernes, colonies, aérophilatélie.

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme Xavier DRIENCOURT,
Marc, Claire et Diane,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure,

le 31 mars 1993.

3, rue de Saintonge,
75003 Paris.

Décès

– Ses parents
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Denyse de BRAVURA,

le 19 mars 1993, à Grasse.

Ayez une pensée pour elle.

V. Degas,
04600 Montfort.

– M. et Mme Jacques Falk
et leurs fils Philippe et Bruno,
M. Gérard Cohen-Zardi,
M. Franklin Cohen-Zardi
et ses fils Hervé et Daniel,
Les familles Uzan, Mezrahi, Mazouz et Tibi,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et sœur,

Mme Suzanne COHEN-ZARDI,
née Uzan.

M. Franklin Cohen-Zardi,
55, avenue Jean-Monnet,
92160 Antony.

– M. Joseph Crisafulli,
son époux,
M. et Mme Michel Crisafulli,
Guillaume et Pierina,
M. et Mme Philippe Rivière,
Romain et Léonore,
M. et Mme Jérôme Crisafulli,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Joseph CRISAFULLI,
née Marie Laporte,

survenu le 27 mars 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Carrier-Belleuse,
75015 Paris.

– Mireille Henry,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard HENRY,
professeur honoraire,

survenu le 25 mars 1993, à l'âge de soixante-sept ans.

La Croix des plaines,
13920 Saint-Mitre-les-Remparts.

– Bruno et Carole Fontaine,
Charles Fontaine,
Françoise Fontaine,
Claude et Myriam Gregory,
Mme Miyovitch,

Nathalie Garidou,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Laure,

survenu accidentellement, à l'âge de quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

40, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly.
31, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Le proviseur,
La communauté scolaire du lycée Janson-de-Sailly,
ont l'immense tristesse de faire part du décès accidentel, à l'âge de quinze ans, de

Laure FONTAINE,
élève de seconde.

Ils s'associent à la douleur de ses parents.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

– Gaby Lumbroso,
son épouse,
Michèle, Anne, Pierre,
ses filles et son petit-fils,
M. et Mme Elio Lumbroso,
Fanny et Jacques,
M. et Mme Achille Lumbroso,
Brigitte et Jacques,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Max LUMBROSO,

survenu le 29 mars 1993, à Chevilly-Larue, à l'âge de cinquante-six ans.

Pour son souvenir, un recueillement aura lieu le jeudi 8 avril, à partir de 9 h 30 jusqu'à 11 heures, au funérarium de Vitry.

49, quai Jules-Guesde,
94400 Vitry-sur-Seine.

– Mme Jacques-Armand Marc,
née Florence Carde,
Valérie, David Appia
et leurs enfants,
Thomas et Raphaël Marc,
Mme J. Blandeau,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jacques-Armand MARC,

le 27 mars 1993.

19, rue Erlanger,
75016 Paris.
79, rue Cambronne,
75015 Paris.

– Patrice et Thierry Medioni,
ses enfants,
Henri Medioni et ses enfants,
Les familles parentes
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude Sam MEDIONI,

survenu le 31 mars 1993, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 avril, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

10, rue Pergolèse,
75016 Paris.

– Hélène et Lucien Steinberg,
Henriette Steinberg,
Max Steinberg et Gisèle Bertrand,
Gilles et Beata Steinberg,
Estelle et Simon Castro,
Joël Steinberg,
ont la tristesse d'annoncer la mort de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Ghinda Anne PINCEVSKY,
veuve Louis Duplan,

le 25 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

L'inhumation aura lieu le 7 avril, à 11 heures, au cimetière de Wilmersdorf, à Berlin, où elle reposera auprès de son frère,

Mihail PINCEVSKY.

La famille rappelle la mémoire de

Leonid PINCEVSKY,
avocat,

fusillé par les nazis, et de

Zacharie et Rebecca
PINCEVSKY,

morts sur la route de la déportation.

Steinberg,
84, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

M. Robert YACOUB

est décédé le 26 mars 1993, au matin.

La levée du corps aura lieu le lundi 5 avril, à 14 heures, à l'hôpital Lariboisière, Paris-10e.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée pour

Sœur Jeanne d'ARC (O. P.),

le mardi 6 avril 1993, à 18 heures, en la chapelle Sainte-Clothilde, 29, rue Las-Cases, Paris-7e.

Anniversaires

– Il y a quatorze ans disparaissait le

docteur Paul DUCAS.

En ce jour anniversaire, nous pensons beaucoup à lui.

– In memory of

Joshua Lew MEYERS,
1953-1988.

Beloved son and brother.

Soutenances de thèses

– Soutenance publique de thèse de doctorat d'Etat ès lettres, à Paris-IV-Sorbonne, de M. Abdoulaye Berté, le 2 avril 1993, à 9 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. Thème : «Intellectuels et idéologies dans la société et le roman négro-africains francophones».

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 26 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-140 ; Les Carroz-d'Araches : 0-250 ; Chamonix : 10-305 ; Châtel : 10-90 ; La Clusaz : 0-160 ; Combloux : 0-50 ; Les Contamines-Montjoie : 0-105 ; Flaine : 10-245 ; Les Gets : 0-60 ; Le Grand-Bornand : 0-55 ; Les Houches : 0-50 ; Megève : 0-90 ; Morillon : 0-120 ; Morzine : 15-130 ; Praz-de-Lys-Sommand : 5-15 ; Praz-sur-Arly : 0-90 ; Saint-Gervais : 0-40 ; Samoëns : 0-70 ; Thollon-Les Mémises : 5-15.

SAVOIE

Les Aillons : 0-0 ; Les Arcs : 25-310 ; Arèches-Beaufort : 25-190 ; Aussois : 20-70 ; Bonneval-sur-Arc : 45-245 ; Bessans : n.c. ; Le Corbier : 0-35 ; Courchevel : n.c.-180 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : 0-140 ; Les Menuires : 20-150 ; Méribel : 10-160 ; La Norma : 0-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-40 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : n.c. ; La Plagne (altitude) : 90-290 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 45-170 ; Saint-François-Longchamp : 0-130 ; Les Saisies : 20-60 ; Tignes : 130-340 ; La Toussuire : 0-20 ; Val-Cenis : 0-95 ; Valfréjus : 0-140 ; Val-d'Isère : 120-220 ; Valloire : 10-80 ; Valmeinier : 5-80 ; Valmorel : 0-140 ; Val-Thorens : 100-300.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 10-240 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 0-20 ; Le Collet-d'Allevard : 15-50 ; Les Deux-Alpes : 10-180 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-35 ; Les Sept-Laux : 5-60 ; Villard-de-Lans : 25-30.

ALPES-DU-SUD

Auron : 0-0 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 20-100 ; Isola 2000 : 20-50 ; Montgenèvre : 50-150 ; Orcières-Merlette : 15-90 ; Les Orres : 20-120 ; Pra-Loup : 0-45 ; Puy-Saint-Vincent : 0-70 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 20-120 ; Superdévoluy : 0-200 ; Valberg : 0-0 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 0-0 ; Val-d'Allos-La Foux : 10-30 ; Vars : 30-80.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-35 ; Cauterets-Lys : 25-150 ; Font-Romeu : 50-110 ; Gourette : 0-50 ; Luchon-Superbagnères : 0-0 ; Luz-Ardiden : 40-80 ; Peyragudes : 5-15 ; Piau-Engaly : 5-110 ; Saint-Lary-Soulan : 20-35 ;

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-35 ; Besse-Super-Besse : 0-10 ; Super-Lioran : 0-10.

JURA

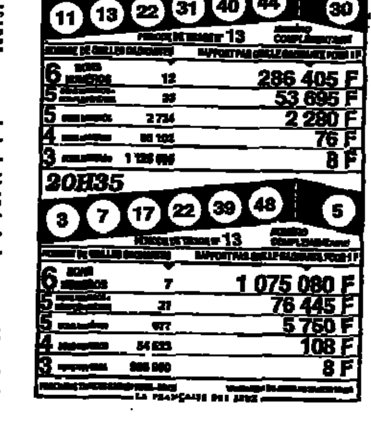
Métabief : 0-20 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-0 ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 20-10 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



ÉCONOMIE

BILLET

L'entreprise en vedette

Un ministre des entreprises ! Pour la première fois ! Les milieux économiques étaient tout à la fois bluffés, ravis et un peu dubitatifs à l'annonce des attributions accordées à Alain Madelin. Ministre « des entreprises et du développement économique, chargé des PME, du commerce et de l'artisanat »... le libellé relève, à lui seul, du grand art : les cloisons historiques entre industrie et commerce explosent, les PME sont mises en valeur, le rôle de l'entreprise dans la création de richesses économiques est placé en exergue, l'artisanat perd son image désuète pour être rattaché au train du progrès... *« Un ministère taillé sur mesure pour un agitateur d'idées »* qui jouira d'une *« immense liberté »* pour *« relever un challenge »* et *« faire émerger les initiatives, toutes les initiatives »*... Les premiers commentaires étaient chaleureux, dans le commerce, culminant dans la formule de Jacques Dermargne, président du Conseil national du commerce : *« Young is beautiful ! »*

Comme si l'arrivée de ce « quadra » (presqu'un « quinqua » puisqu'il a quarante-sept ans) faisait souffler un vent d'espoir dans un secteur qui avait le sentiment de s'asphyxier lentement.

De fait, les PME, comme le commerce et l'artisanat, ont besoin de porte-parole jeunes et modernes, de personnalités qui à la fois les défendent – M. Madelin n'est-il pas avocat de formation ? – mais qui, aussi, les « décoiffent ». Alain Madelin sera parfait dans ce rôle : il aime déranger, faire bouger les habitudes, pousser les raisonnements jusqu'au bout, remettre en question les ordres établis, *« mettre un turbo »* sur tel ou tel sujet pour reprendre une de ses expressions les plus fréquentes.

D'ailleurs, fidèle à son étiquette de libéral, il assure dans sa première déclaration qu'*« il faut faire sauter les verrous »*.

Ouvert à toutes les idées, M. Madelin ne prétend pas avoir la science infuse : en charge de l'industrie, lors de la première cohabitation, il consultait tous les mois un noyau de chefs d'entreprise parmi les plus jeunes et les plus dynamiques du pays : Michel-Edouard Leclerc, Vincent Bolloré, Jean-Marie Descarpentries, etc.

A la tête d'un ministère transversal où il aura tout à inventer, sans les freins (ni la force) d'une administration, Alain Madelin va devoir prouver qu'il sait innover. Quels seront exactement les moyens (notamment pécuniaires) dont il disposera ? Quelles seront les frontières de son action à côté de son collègue (et complice de toujours) Gérard Longuet, en charge entre autres de l'industrie ? Persuadé que son ministère est placé *« au cœur de la bataille de l'emploi »*, il est en amont des plates-bandes de Michel Giraud, en charge du portefeuille du travail qu'il aurait aimé avoir... Sa première tâche devra être d'éviter les traditionnelles querelles de frontières avec les autres ministères !

FRANÇOISE VAYSSE

□ Les associations de consommateurs déplorent l'absence de ministère de la consommation. – Plusieurs associations de consommateurs ont déploré mercredi 31 mars la disparition d'un ministère de la consommation dans le nouveau gouvernement. *« Dans les attributions des ministres désignés, la consommation n'est même pas citée »*, regrettent dans un communiqué ces organisations – parmi lesquelles l'ADEIC-FEN, l'AFOC, l'ASSECO-CFDT, la CGL, la CNAPES, la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV). – ajoutant que *« l'erreur déjà commise en 1986 se renouvelle »*. Elles affirment que *« le premier ministre, M. Balladur, en appelle à la confiance de tous les Français pour aider le pays à sortir de la crise économique et sociale et que la confiance des consommateurs est tout aussi nécessaire, sinon plus, que tout autre »*.

Le constructeur allemand a perdu plus de 4 milliards de francs au premier trimestre

Renault fait des envieux chez Volkswagen

Le groupe automobile allemand Volkswagen traverse la crise la plus grave depuis la guerre. La nouvelle direction, en annonçant une perte de 4,3 milliards de francs pour le premier trimestre, indique qu'elle *« fera tout »* pour obtenir un résultat positif cette année, mais sans garantir qu'elle y parviendra. Le groupe engage un plan drastique de compression de ses coûts.

FRANCFORT

de notre correspondant

Moment d'histoire : c'est désormais l'industrie française qui sert de modèle pour l'industrie allemande et non plus l'inverse. M. Ferdinand Piech, nouveau président de Volkswagen depuis le début de l'année, ne cache pas son admiration pour le redressement réalisé par ses concurrents français, Renault en particulier. Pour lutter contre la concurrence japonaise, VW, comme les autres grands groupes de l'industrie allemande, va se mettre à l'heure de la « lean production », cette philosophie inspirée de Toyota mais américanisée et européanisée depuis, qui consiste à tout remettre à plat pour gagner du temps et de l'argent. L'Allemagne, qui souffre d'une crise de surcoûts, s'engage enfin sur la voie empruntée par les Français depuis maintenant plus de cinq ans.

« Nous n'avons pas de temps à perdre », a expliqué M. Piech, à Wolfsburg, mercredi 31 mars, lors de la présentation des résultats de 1992. Malgré des ventes records en 1992, un chiffre d'affaires en hausse de 11,9 % à 85 milliards de marks, le bénéfice a été réduit de 87 % à 147 millions de marks. Les dépenses sont telles que les marges sont devenues négatives : le point mort était l'an dernier au-delà de 100 % des capacités et reste au-dessus de 90 %. Dans ces conditions, le retournement de la conjoncture à la fin de 1992 a fait basculer le groupe dans le rouge. Au premier trimestre de cette année, VW a perdu 1,25 milliard de marks : 1 000 marks par voiture vendue. Le redressement amorcé devrait permettre de parvenir à l'équilibre sur la totalité de l'année 1993. M. Piech *« fera tout »* pour éviter une perte, mais il ne peut le garantir.

La réduction des coûts

Le groupe (marques Volkswagen, Audi, Seat et Skoda) espère vendre 3,3 millions de voitures cette année contre 3,5 millions l'an passé. Il prévoit, dans ses plans, de ne pas perdre de parts de marché. Tout va donc se jouer sur la réduction des coûts, ce pourquoi M. Inaki Lopez a été embauché (*le Monde* du 18 mars). Environ 20 000 emplois seront supprimés cette année, sur 270 000 salariés dans le monde, et 36 000 d'ici à fin 1997. L'essentiel des suppressions d'emploi en 1993 (16 000) seront faites en Allemagne même.

Mesure drastique, les investissements seront réduits de 50 % en 1993. Ils étaient de 9,3 milliards de deutschemarks en 1992. Le groupe va arrêter les dépenses de capacités mais va essayer de préserver ses futurs modèles. A ce propos, VW veut présenter dans trois ans une gamme de cinq voitures (Passat, Golf, Polo et deux nouvelles, petite et très petite), nous a expliqué M. Daniel Gœudevert, le vice-président. Malgré les rumeurs sur son départ, évoqués dans la presse après l'arrivée de M. Lopez comme directeur de la production, M. Gœudevert reste avec pour fonction la commercialisation de toutes les marques du groupe.

VW, premier groupe européen par la taille, ne risque pas la mort, loin de là. Mais il lui faut changer intégralement de culture, comme Daimler-Benz, pour compter chichement chacune des dépenses.

E. L. B.

Nouveau ministre de l'agriculture

M. Jean Puech veut « redonner confiance aux agriculteurs et aux pêcheurs »

« S'il y a un mot qui m'obsède, a déclaré M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, mercredi 31 mars, *c'est celui de confiance. Comment redonner confiance à l'agriculture et à la pêche françaises, fers de lance de notre économie au niveau européen ? Comment redonner confiance au monde rural, garant de l'équilibre écologiquPe, social, e, culturel de notre pays ? »*

M. Puech a ajouté : *« Je ferai tout pour que nous travaillions tous à ce même objectif : je souhaite me consacrer à cette tâche en approfondissant le dialogue avec l'ensemble des acteurs du monde rural, les organisations représentatives du monde agricole, les représentants de la pêche. »*

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• Commandes aux entreprises : + 1,4 % en février. – Les commandes passées aux entreprises ont augmenté de 1,4 % en février par rapport à janvier, en raison essentiellement des équipements de transports (+10,8 %). En excluant ce secteur particulièrement fluctuant d'un mois à l'autre, les commandes sont restées quasiment stables.

Elles avaient baissé de 1,3 % en janvier par rapport à décembre. Sur un an (février 1992-février 1993), l'augmentation est de 10,4 %. Les commandes d'avions commerciaux comptent pour plus de la moitié dans l'augmentation de 10,8 % enregistrée dans les transports en février. C'est l'électronique qui réalise la plus mauvaise performance (– 3,7 %).

• Indice composite : + 0,5 % en février. – L'indice composite des principaux indicateurs économiques a progressé de 0,5 % en février par rapport à janvier. C'est la cinquième hausse consécutive en six mois de cet indice, censé préfigurer l'évolution de l'économie. L'indice avait augmenté de 0,1 % en janvier.

Sur un an (février 1992-février 1993), la hausse est de 4,3 %. En février, six des onze indicateurs pris en compte dans l'indice ont été positifs. On note une accumulation des commandes non satisfaites dans les entreprises américaines qui annoncerait un redémarrage de l'embauche.

Paris-Bonn, l'axe obligé

Le gouvernement allemand croit davantage au maintien des relations économiques avec la France qu'aux rodomontades anti-mark de certains caciques du RPR

FRANCFORT

de notre correspondant

« Il faut remettre à plat les relations franco-allemandes », *« Il faut doubler la pression pour que l'Allemagne baisse ses taux d'intérêt »*, *« Il faut une Europe qui sache défendre ses agriculteurs, ses pêcheurs et ses industriels »*. Les déclarations électorales « volontaristes » entendues dans les rangs de la nouvelle majorité, qui lient la reprise économique en France à un durcissement des relations avec Bruxelles et Bonn, inquiètent la presse allemande. *« Le sentiment de résistance monte en France contre le traité de Maastricht, contre la surpuissance des Allemands, contre la domination du mark »*, notait mardi 30 mars l'éditorialiste de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Le quotidien ajoutait : *« Jacques Chirac, qui veut être le prochain président de la République, ne doit pas décevoir ces électeurs-là. »*

Si, à Francfort, les acteurs financiers restent sur leur gardes, à Bonn, ces discours n'inquiètent pas outre mesure. Le gouvernement allemand ne s'arrête pas aux petites phrases exprimées sous les préaux électoraux, quand bien même s'agirait-il de M. Chirac. Il s'attend en réalité à une stabilité de l'axe Paris-Bonn. *« Le chancelier a une grande confiance en Edouard Balladur »*, résume-t-on.

Les taux d'intérêt, la politique commerciale de la Communauté et l'agriculture, sont les trois sujets de friction possible. La nouvelle majorité en France a annoncé un réexamen de ces dossiers économiques en espérant un geste favorable des Allemands. L'on a même cru entendre, dans la bouche d'Alain Juppé par exemple, qu'en échange, en quelque sorte, la France pourrait soutenir la candidature de l'Allemagne à un siège au conseil de sécurité de l'ONU... Ce type de donnant-donnant, que l'on qualifie à Bonn et à Francfort de typiquement français, est immédiatement écarté. L'Allemagne ne se voit pas aliéner ses intérêts économiques pour ses intérêts diplomatiques. Aucun esprit allemand n'imagine un tel mélange des genres. L'examen dossier par dossier ne fait apparaître aucune marge de manœuvre ou presque.

La politique monétaire allemande n'est en aucune manière dépendante des affaires politiques. Une évidence qu'on a peine à rappeler en Allemagne, mais que certains Français semblent décidément ne pas vouloir comprendre. Or l'indépendante Bundesbank a arrêté publiquement sa politique : elle va continuer d'abaisser progressivement ses taux d'intérêt, en fonction de l'évolution des différents paramètres de l'économie allemande.

Le chiffre (provisoire) de hausse des prix en mars, annoncé lundi, de 0,4 % porte l'inflation sur un an à 4,3 % contre 4,2 % en février. Ce niveau élevé s'explique pour un point, selon la BHF-Bank, par les augmentations des taxes (TVA, assurances, voirie). Mais il n'y a là rien qui puisse encourager la Bundesbank à accélérer nettement ses baisses comme le lui demandent les Français et les autres Européens. La banque centrale allemande restera prudente parce qu'elle veut éviter, en outre, une chute du mark vis-à-vis du dollar (un dollar fort alimenterait l'inflation importée) et qu'elle veut conserver toute la confiance à long terme des financiers internationaux dans l'économie allemande. Une baisse excessive des taux à court terme pourrait provoquer une hausse du loyer de l'argent à long terme (obligations), basculement auquel personne n'a intérêt en Allemagne.

Au total, les économistes de Francfort estiment que l'argent au jour le jour pourrait revenir de 8,25 % fin mars à environ 6,50 % à la fin de l'année. Deux points de moins : c'est le maximum sur lequel le nouveau gouvernement français peut compter en l'état actuel de l'économie allemande.

Une attaque contre le franc forcerait-elle la Bundesbank à céder ? Si M. Chirac multiplie les rodomontades contre Bruxelles et Francfort, les marchés financiers pourraient avoir envie de lever les ambiguïtés, en déclenchant une spéculation. Mais le scénario est dans toutes les hypothèses catastrophique. Aucun membre du conseil central ne voudrait être responsable d'une crise dont l'enchaînement serait fatal : sortie du franc du système monétaire européen, abandon de ce système et, pour un temps au moins, du traité de Maastricht. La Bundesbank pourrait donc céder. Mais, dans l'autre sens, accorder une baisse brutale de ses taux sous la pression politique de l'étranger serait, pour la Buba, perdre sa crédibilité et jeterait certainement une bonne partie de l'opinion allemande dans l'opposition à l'Europe. La France n'y gagnerait rien.

Le libre-échange d'abord

M. Chirac sait donc sans doute qu'il devra taire ses critiques pour éviter de mettre le feu aux poudres. La nomination de M. Balladur et les déclarations du président de la République sur *« le maintien de la parité franc-mark »*, écartent pour l'heure ce scénario. En clair : la France devra compter sur elle-même pour abaisser ses taux.

La politique commerciale de la CEE, deuxième sujet, donnera lieu au même constat. Lundi 29 mars, sous la poussée française, la Commission a essayé de prendre des mesures de rétorsion contre les Américains en réplique aux menaces protectionnistes de ces derniers sur les marchés publics. Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Danemark ont opposé une minorité de blocage. Pour les Allemands, la question de la liberté du commerce est aussi fondamentale et aussi tabou que l'indépendance de la banque centrale... quand bien même le pays sait faire preuve en coulisse d'un protectionnisme bien à lui. Le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, rappelle à toute occasion que *« la prospérité allemande dépend du libre-échange... Un emploi sur trois repose sur l'exportation »*.

Le président Clinton est-il un contre-exemple ? La crise de la sidérurgie ne force-t-elle pas à se protéger ? Faut-il réexaminer les lois du commerce international à la lumière de la construction des « blocs » américain, asiatique et européen ? L'Allemagne, dont l'essor au dix-neuvième siècle s'est fait pourtant en rupture avec le libre-échangisme anglo-saxon, ne le croit pas. L'exportation a été, depuis la dernière guerre, et est toujours le moteur de la puissance industrielle du pays. Malgré les difficultés actuelles de la mécanique ou de l'automobile, les deux fers de lance, le patronat industriel (BDI) et l'association des chambres de commerce (DIHT) ont d'ailleurs pris les devants en écrivant au chancelier que l'Allemagne ne doit pas changer sa conception libérale. Les Allemands, qui ont été obligés par les règles de préférences communautaires de manger contre leur gré des bananes en provenance des « colonies » françaises des Caraïbes, soutiennent l'ouverture des frontières.

Reste l'agriculture. Sur ce point l'Allemagne est partagée. Les chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) défendent plutôt les thèses françaises. Les libéraux, sous la pression des industriels, sont contre, comme l'a bruyamment rappelé M. Kinkel, estimant que le soutien allemand était allé au point limite. Cette opinion est partagée par une majorité des chrétiens démocrates (CDU). Mais M. Kohl a jusqu'ici personnellement soutenu la France. Comme Paris dispose d'une arme de rétorsion (une baisse des prix qui acculerait les petits agriculteurs de Bavière à la faillite), on peut espérer que, sur la réforme de la politique agricole commune, l'Allemagne fasse quelques concessions à la France. Assez pour que le gouvernement puisse se vanter d'un changement malgré la continuité générale.

ÉRIC LE BOUCHER

Dans un rapport annuel

Les Etats-Unis accusent quarante-quatre pays de protectionnisme

Les services du représentant américain pour le commerce, M. Mickey Kantor, ont accusé, mercredi 31 mars, quarante-quatre pays d'ériger des barrières protectionnistes à l'encontre des produits américains. Le Japon, suivi par la Communauté économique européenne (CEE) – avec une mention particulière pour l'Allemagne et la France – sont les principaux accusés de ce rapport annuel, dont c'est la huitième édition.

En Asie, outre le Japon, sont dénoncés la Chine, la Corée du Sud, Singapour, Taïwan et la Thaïlande. Le Canada, premier partenaire commercial des Etats-Unis, est également critiqué tout comme la Russie, l'Australie, Israël, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

« Ce rapport facilitera l'objectif de la politique commerciale américaine qui est d'augmenter le commerce grâce à l'ouverture des marchés et l'application stricte des lois américaines », a déclaré M. Kantor. *« Nous pensons que les marchés de nos partenaires commerciaux devraient être aussi ouverts que le marché des Etats-Unis »*, a-t-il ajouté.

En application de l'accord de juillet 1991

Le Japon réduira de 9,4 % ses exportations de voitures vers la CEE en 1993

Les exportations de voitures japonaises vers la CEE diminueront globalement de 9,4 % en 1993. Mais la situation sera contrastée selon les pays : les importations japonaises augmenteront ainsi de 12 % en France.

Ces taux résultent de l'application de l'accord signé en juillet 1991 entre la Commission européenne et le Japon. Vu l'objectif de cet accord (l'ouverture progressive des frontières européennes aux voitures japonaises d'ici à l'an 2000), une baisse des importations nippones peut paraître paradoxale. Elle ne l'est pas dans la mesure où « le consensus » précisait que, en cas de baisse du marché automobile européen, les constructeurs japonais devraient ralentir leur pénétration. Or les experts ont estimé à 6,5 % la baisse du marché européen en 1993.

Les exportations de voitures et petits véhicules utilitaires nippons devraient atteindre 1 089 000 unités en 1993 contre 1 202 000 en 1992. Ces chiffres n'incluent pas la production des usines japonaises installées en Europe.

ÉCONOMIE

Un entretien avec le président de la SNCF

Suite de la première page

» Par ailleurs, à cette période de rodage s'est ajouté un brouillage de notre communication car l'augmentation annuelle traditionnelle de nos tarifs a eu lieu en même temps que la mise en service de SOCRATE, et l'on a attribué cette hausse à celui-ci alors qu'il n'y était pour rien !

» Nous plaidons, au moins partiellement, coupables : pour vanter SOCRATE, nous avons, par exemple, mis en avant ses vertus en matière tarifaire sans distinguer suffisamment ce qui était décidé de ce qui était en gestation, ce qui était à court terme de ce qui était à plus longue échéance. Je renouvelle les excuses qui ont déjà été présentées par la SNCF à sa clientèle par voie de presse. Je pense que nous avons surmonté, en cette fin du mois de mars, l'essentiel de nos difficultés techniques.

– Les usagers pensent que vous avez modifié les règles tarifaires à leur détriment, et ils accusent la SNCF de manipulation.

– Les règles tarifaires n'ont pas changé. La SNCF est un établissement public, industriel et commercial qui, d'après l'article 18 de la loi d'orientation des transports intérieurs, est géré selon les principes du service public. Je dis bien « établissement public, industriel et commercial », ce qui veut dire que ses services ne sont pas gratuits comme ceux de l'éducation, mais qu'ils doivent avoir pour contrepartie des recettes en provenance de la clientèle.

» Les principes du service public qui nous régissent ont quatre conséquences.

» La première est que nous assurons des services semi-gratuits ou en dessous du prix coûtant, par exemple pour les familles nombreuses, pour la desserte des banlieues, pour les cartes hebdomadaires de travail. La collectivité compense financièrement le manque à gagner.

» Deuxième conséquence : nous opérons une péréquation géographique dans l'intérêt de l'aménagement du territoire, des services bénéficiaires vers les services déficitaires. Autrement dit, le TGV paie le Paris-Granville.

» Troisième conséquence : comme nous croyons que le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous, nous avons créé, dans notre panoplie commerciale, des tarifs accessibles à tous, notamment aux plus défavorisés. Ce sont nos tarifs Vermeil, Couple, Carrissimo ou Joker.

» Quatrièmement, nos prix sont stables et transparents. Ils comportent un prix kilométrique fixé pour un an et quatre niveaux de réservation pour le TGV valables pour chacun des services (été et hiver). Ils ne changent pas du jour au lendemain, comme on l'a laissé entendre.

» Voilà pour nos principes fondamentaux. A partir de là, nous avons fait deux choix pour tenir compte des qualités du train à grande vitesse. Ces choix peuvent être discutés, mais ils n'ont pas été affectés par SOCRATE puisqu'ils lui sont antérieurs. Le premier choix a consisté à rendre la réservation obligatoire dans les TGV. Cette contrainte, qui nous assure un meilleur remplissage de nos trains, a été décidée aussi dans l'intérêt du client désormais assuré d'une place assise.

» Le deuxième choix a été ce que nous appelons la *« modulation temporelle »* qui nous fait varier le prix de la place réservée selon la fréquentation des trains afin d'encourager le report sur les rames les moins remplies. Nous la maintiendrons avec l'inauguration du TGV Nord, le 23 mai.

– Le TGV Nord ne doit-il pas être un champ d'innovations tarifaires ?

– Les règles du jeu que je viens de décrire ne changeront pas, mais nous allons tenter des choses nouvelles sur le TGV Nord. Première précision : il s'agit d'une expérimentation menée en accord avec les pouvoirs publics, qui en ont approuvé le cahier des charges. Il y aura un suivi assuré avec les associations de consommateurs et supervisé par une personnalité indépendante. Deuxième innovation : sur le TGV Nord, nous créerons une gamme de prix plus large et plus simple reposant sur un prix de base comparable à celui des autres TGV. Car il *est* normal qu'il y ait une meilleure rémunération de la SNCF quand le temps de transport Paris-Lille tombe de 2 h 07 à 1 heure avec seize allers-retours quotidiens contre treize aujourd'hui.



» Notre prix de base Paris-Lille s'établira donc à 207 francs en seconde classe, à comparer aux 164 francs du prix actuel auquel il conviendrait d'ajouter 18 francs de réservation. En fait, l'amélioration du service par le TGV représente donc 25 francs. Selon le classement des trains, les tarifs pourront monter à 255 francs et à 301 francs. C'est simple. Mais le système est aussi ouvert et, selon les réductions sociales (famille nombreuse) ou commerciales (cartes Vermeil, Joker achetée sans possibilité de remboursement trente ou huit jours à l'avance), le voyageur peut ne payer que 145 francs, 100 francs ou même 53 francs.

» Troisième innovation tout à fait intéressante pour le client : nous calculerons plus favorablement les réductions. Nous appliquerons celles-ci sur la totalité du prix de base de 207 francs et non sur le seul tarif kilométrique de 164 francs, comme cela se pratique sur les autres TGV.

» Quatrième innovation : nous mettrons en vigueur des conditions d'accès au TGV plus favorables pour les titulaires de réductions commerciales. Nous abolirons le calendrier tricolore qui permet à tout le monde de partir en période bleue, qui limite les réductions en période blanche et qui les interdit en période rouge. Aujourd'hui, les détenteurs de la carte Vermeil ne peuvent profiter de ces avantages le vendredi après-midi.

» Sur le TGV Nord, il y aura donc des places sans limitation pour les tarifs réduits sur les trains de niveaux 1 et 2. Sur les trains de niveaux 3 et 4, la moitié des places seront accessibles aux billets Joker 8, Groupe, Kiwi, Couple, Séjours, Congrès ou Congés annuels. Et 10 % aux billets Carrissimo ou Vermeil. Ce contingent sera garanti jusqu'au 21e jour avant le départ ; il ne sera conservé ensuite que dans la limite des possibilités. Pour reprendre l'exemple des TGV du vendredi après-midi aujourd'hui interdits aux porteurs de cartes Vermeil ou de réductions commerciales, nous leur offrirons sur le TGV Nord Paris-Lille, ce jour-là, 1 542 places sur 3 341, soit 46 %. Evidemment, il sera préférable de ne pas acheter son billet au dernier moment !

» Dernier sujet qui est évidemment sensible pour les associations d'usagers et dont nous allons discuter ensemble : les abonnements. Il nous a semblé déraisonnable de fixer ceux-ci en dessous du seuil de rentabilité. Par ailleurs, nous avons estimé que le TGV n'était pas fait pour multiplier les déplacements domicile-travail à prix réduit et transformer Lille en banlieue-dortoir de Paris. Nous proposerons aux voyageurs les plus assidus deux formules, Temporis et ABO 8, dont la plus avantageuse ramènera le prix du voyage Paris-Lille à 100 francs, quel que soit le TGV.

– N'avez-vous pas peur que le consommateur soit perdu dans ce maquis tarifaire ? Et puis, les cheminots ne se sont pas montrés jusqu'à présent grand pédagogues pour expliquer SOCRATE...

– La culture des cheminots évolue peut-être lentement, mais sûrement... Pour le TGV Nord, nous allons concevoir et distribuer des fiches très claires où figureront les prix en fonction des horaires de façon que chacun puisse trouver le train qui lui conviendra au meilleur coût. Mais il est vrai que nous avons un travail important d'explication à mener à bien, notamment auprès des associations de consommateurs.

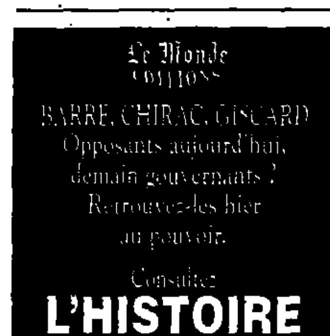
– On ne peut pas dire que la SNCF ait réussi à dialoguer avec les associations, ces derniers temps...

– Je regrette la détérioration de nos relations. Nous avions fait du bon travail en matière de sécurité et sur les transports en Ile-de-France. Nous avons buté sur les problèmes de tarification. Je souhaite que nous repartions sur des bases nouvelles avec elles. Je viens de leur écrire pour leur proposer d'analyser ensemble les expériences tarifaires du TGV Nord, d'améliorer pour le mois de septembre la lisibilité du nouveau billet SNCF afin de préciser les prestations fournies ainsi que les prix et les réductions pratiqués. Je souhaite très vivement que nous puissions renouer le dialogue sur ces bases. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS









VIE DES ENTREPRISES

Malgré les incertitudes pesant sur son capital

CarnaudMetalbox prévoit une nouvelle progression de ses résultats en 1993

Numéro un de l'emballage en Europe où il réalise 86 % de ses ventes, CarnaudMetalbox résiste à la crise. *« Nous avons anticipé les pressions de la récession par nos acquisitions aux Etats-Unis et en Asie »*, se félicitait, mercredi 31 mars, le président de son directoire, M. Jürgen Hintz, en annonçant un résultat net (part du groupe) de 976 millions de francs pour 1992, en progression de 15 % sur l'année précédente. Obtenus malgré une diminution du chiffre d'affaires de 3 %, à 24,83 milliards de francs (diminution due, en totalité, aux variations monétaires en Europe), ces bons résultats devraient encore s'améliorer en 1993, en dépit, selon M. Hintz, d'*« une demande rare sur le marché »*.

« Affaire de semaines, de mois... »

Des prévisions optimistes que le président du directoire justifie par l'important effort de rationalisation entrepris (fermeture de six usines et restructuration de sept divisions), la poursuite d'une lente fonte des effectifs (ceux-ci sont passés de 33 900 en 1990 à 30 300 en 1992, malgré des acquisitions), la politique de désendettement (– 200 millions de francs en 1992) et, surtout, l'ampleur des investissements (+ 30 % l'an dernier pour les investissements industriels à 1,7 milliard de francs). Des prévisions qui parient aussi sur la poursuite de l'essor du groupe en Asie et en Europe de l'Est, ainsi que sur le développement de l'emballage pour les produits de beauté et de santé.

S'ils se confirment, ces bons résultats sont d'autant plus rassurants que CarnaudMetalbox, né en avril 1990 de la fusion du français Carnaud SA et de l'anglais Metalbox Packaging, devra vivre encore quelque temps avec de lourdes incertitudes pesant sur son actionnariat. *« Affaire de semaines, de mois ou d'une année »*, a précisé le plus important d'entre eux, M. Ernest-Antoine Seillière, président de la Compagnie générale d'industrie et de participation (CGIP) : *« Nous n'avons aucune indication sur le moment où MB Caradon souhaitera mettre en vente les 25,3 % qu'il détient dans CarnaudMetalbox. »*

« Très attachée » au groupe d'emballage qui demeure sa principale participation industrielle, la CGIP (qui détient également 25,3 % du capital et 33,45 % des droits de vote) a certes obtenu – malgré quelques contestations, – des autorités boursières les feux verts nécessaires au reclassement de 13 % du capital : la CGIP en rachèterait 7 % et la société de portefeuilles Parfinance, 6 % (*le Monde* du 27 mars). Un montage qui permetttrait à la CGIP et à son allié de verrouiller le capital. Mais pour le solde des actions de MB Caradon (12,3 % du capital), M. Seillière s'est contenté de dire : *« C'est l'affaire du vendeur. »* Reste à savoir ce que pense MB Caradon.

P.-A. G.

586 millions de francs de bénéfices

Pour Pinault-Printemps 1992 est un exercice de transition

Le groupe Pinault-Printemps a présenté, mercredi 31 mars, ses comptes pour 1992, difficilement comparables avec ceux de l'année précédente compte tenu des cessions, acquisitions et modifications opérées en cours d'exercice.

Le chiffre d'affaires ressort à 70,23 milliards de francs et le résultat d'exploitation à 2,79 milliards, soit une marge de 4 %. Le résultat net (part du groupe) s'inscrit à 586 millions. Le chiffre d'affaires de la distribution s'établit à 68,2 milliards (le reste étant dans l'industrie), en hausse de 3,4 %, composé à 59 % par la distribution grand public (enseignes comme La Redoute, Conforama, Printemps, Prisunic...), à 33 % par la distribution spécialisée (CDME...) et à 8 % par le commerce international (CFAO).

Dans une conjoncture difficile, les magasins du Printemps voient leurs ventes augmenter de 0,8 %, celles de Prisunic baissant de 4,5 %, en raison notamment de modifications de périmètre (impact de la cession de Disco sur l'enseigne Escale). Conforama (ameublement) affiche un chiffre d'affaires en progression de 12 %, hausse due en partie à son développement en Suisse et à l'ouverture de cinq nouveaux magasins.

Enfin, selon des informations données par le groupe, l'endettement financier net ressort à 18,050 milliards de francs hors TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée), soit un peu moins que le chiffre avancé l'an passé. M. François Pinault, le patron fondateur du groupe, a pour objectif de réduire ce chiffre de 5 milliards de francs, rappelle-t-on.

Spécialiste de la confection pour enfants

Albert SA est vendue au fonds britannique Schroder

Fondateur de la société de confection pour enfants qui porte son nom, M. Marcel Albert passe la main. Et s'apprête à céder son entreprise (une société de 624 millions de chiffre d'affaires qui assure la création, la fabrication et la vente des marques Galipette, Kidokay, Naf Naf, UCLA et Comme une image), au fonds britannique Schroder Ventures Investment Advisers Ltd. Ce fonds est déjà présent en France dans ce secteur, par le biais de participations dans les chaussettes Kindy et les sous-vêtements Arthur.

Une société holding créée pour l'occasion et contrôlée par Schroder va se porter acquéreur de 33,64 % du capital d'Albert SA. Parallèlement, M. Marcel Albert apportera à la holding, 4,03 % du capital de la société. Le fonds détiendra, au terme de cette opération, 37,67 % d'Albert SA (la totalité de la participation de la famille fondatrice). Schroder négocie en outre avec les investisseurs institutionnels (Uni-Régions, Sodero...) d'Albert SA, pour porter sa participation à plus de 50 % et, si cette démarche aboutit, lancera une opération de garantie de maintien de cours (l'entreprise de confection est cotée au second marché).

Dotée, selon son fondateur, *« d'un tour de table capable d'assurer le développement de la société »*, Albert SA sera transformée en société à conseil de surveillance (présidé par M. Albert) et directoire (dont la présidence sera confiée à l'actuel directeur général, M. Bernard Bienaimé). *« La société restera vendéenne et dirigée sur place »*, assure M. Albert qui entend désormais *« agir moins sur l'entreprise que sur son environnement »*. Et *« défendre la profession et l'emploi menacés par une mondialisation incontrôlée »*. Conseiller régional RPR des Pays de la Loire, vice-président de l'Union française des industries de l'habillement, président du Groupement Ouest Mode Industrie, il consacrera désormais l'essentiel de son énergie à ses idées et à ses multiples mandats.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Sommer-Allibert réduit ses effectifs.** – Sommer-Allibert (équipements automobiles, revêtements de sol, mobilier) a réussi en 1992 à sauver son bénéfice qui s'est établi à 164 millions de francs, en hausse de 15,9 %, au prix d'une réduction sensible de ses effectifs. Le groupe spécialisé dans la transformation des matières plastiques a supprimé 750 emplois sur un effectif total de 12 460 personnes. Trois sites ont été fermés et une usine a été cédée aux Etats-Unis. Cette année, le groupe devrait supprimer encore une centaine d'emplois et utiliser au maximum des intérimaires et des contrats à durée déterminée pour *« plus de flexibilité »*. Les réductions d'effectifs ne sont pas la seule raison de la progression du bénéfice, dans un contexte économique déprimé, a expliqué le PDG du groupe, Marc Assa. Selon M. Assa, le groupe a affiché *« de bonnes performances »* dans ses divisions revêtements, industrie automobile et manutention. Il aurait aussi gagné des parts de marché, notamment dans l'automobile.

□ **Majorette : prolongation jusqu'au 9 avril de la période d'observation.** – Le tribunal de commerce de Lyon a décidé, mercredi 31 mars, de proroger jusqu'au 9 avril la période d'observation de la société Majorette, leader mondial de la voiture miniature, placée en redressement judiciaire depuis le 26 novembre 1992. Les candidats au rachat de la société avaient jusqu'au 29 mars pour déposer leur dossier. Quatre d'entre eux se sont manifestés pour la reprise globale du groupe : France-Cartes, numéro un français et deuxième mondial de la carte à jouer, Idéal Loisir, Lubeck Investissements et Thirion. Deux autres sociétés se sont également portées candidates, mais elles ne sont intéressées que par la reprise de Solido, une filiale de Majorette.

CONSTITUTION

□ **Daf Trucks France succède à Daf France.** – La société DAF Trucks France, filiale du constructeur de véhicules industriels DAF Trucks NV (Pays-Bas) en graves difficultés a été officiellement constituée le 22 mars. Elle assurera le relais de l'ancienne DAF France, en reprenant une partie des actifs et des personnels, et réalisera pour le compte de sa maison mère des opérations commerciales et d'après-vente de véhicules industriels en France métropolitaine. Daf Trucks France occupe 35 personnes à Survilliers (Val-d'Oise). Le réseau commercial compte une quarantaine de concessionnaires et plus de cent agents sur le territoire national.

RÉSULTATS

□ **Essilor : hausse de 4 % du résultat net (part du groupe) en 1992.** – Le résultat net part du groupe Essilor (verres, optique) a progressé de 4 % en 1992, à 129 millions de francs contre 124 millions en 1991, a annoncé mercredi 31 mars la société. Le chiffre d'affaires a progressé de 3 %, à 5,63 milliards de francs, et le résultat d'exploitation de 14 % à 525 millions de francs. Dans les verres correcteurs, dont Essilor est le numéro un mondial, l'exercice 1992 est globalement jugé satisfaisant. Mais l'activité montures, pénalisée par une conjoncture défavorable, selon la société, a dû être restructurée avant d'être cédée. Essilor rappelle avoir enregistré une charge de 59 millions de francs au titre de la société Angénieux, sa filiale à 58 %, qui vient de procéder à une déclaration de cessation de paiements. Essilor, qui a placé son exercice 1992 sous le signe du désendettement, affirme avoir réduit à 1,13 milliard de francs ses engagements nets, soit un ratio par rapport aux fonds propres de 44 % contre 55 % en 1991.

□ **La Rochette : perte nette de 349,6 millions de francs en 1992.** – La Rochette (pâte à papier) a enregistré une perte nette consolidée de 349,6 millions de francs en 1992, contre un bénéfice net de 28,8 millions de francs en 1991, selon un communiqué publié mercredi 31 mars par le groupe. Le résultat courant se solde par une perte de 430,7 millions contre un résultat négatif de 45,3 millions en 1991. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,6 milliards de francs contre 3,7 milliards en 1991.

INVESTISSEMENT

□ **Seagate Technology (États-Unis) investit en Irlande du Nord.** – Le groupe informatique américain Seagate Technology va investir 45 millions de livres (320 millions de francs) dans une usine « modèle » à Londonderry, en Irlande du Nord, a annoncé lundi 29 mars la société. La nouvelle usine (9 000 mètres carrés) permettra de créer 250 emplois dans un premier temps et de doubler ce nombre un peu plus tard, a indiqué le directeur général de Seagate, Al Shugatt. Seagate, fondé en 1979, compte 24 usines dans le monde et 43 000 employés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er avril ↓ Nouvelles prises de bénéfice

Les prises de bénéfice se poursuivaient jeudi 1er avril à la Bourse de Paris dans un marché calme qui ne s'attendait pas à des mouvements significatifs sur les taux d'intérêt allemands ou français. En recul de 0,40 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,60 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises accentuaient leur recul et perdaient en moyenne 0,7 %.

Le franc français restait bien orienté jeudi après que le nouveau ministre de l'économie M. Edmond Alphandéry eut déclaré être partisan de la politique du franc fort. Le loyer de l'argent se détendait encore légèrement, cédant 1/8e de point à 10 5/8 %.

Certains opérateurs estimaient que la Banque de France pourrait faire un petit geste lors du double appel d'offres de ce jour mais ajoutaient que *« même s'il y avait une petite baisse, les marchés ne devraient pas réagir de manière significative »*. M. Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, a fermement engagé ces derniers jours le gouvernement français à organiser la baisse des taux d'intérêt en France, en adoptant des mesures de confiance de nature à réduire la « prime de risque » qui pèse sur le franc.

Au vu des résultats de 1992, les sociétés ne se montrent pas optimistes pour 1993. Les analystes espèrent donc des mesures de relance rapides. Le secteur des BTP serait le premier à en bénéficier. Les titres des BTP sont donc sur la liste des plus fortes hausses, GTM gagnant encore 4,2 %. La spéculation se poursuit sur la SPEP, le titre montant de 5,7 % dans un marché de 113 000 titres. Selon une étude d'une société de Bourse, une OPE (offre publique d'échange) pourrait être lancée par la SPEP sur Schneider à raison de 20 SPEP pour 15 Schneider.

NEW-YORK, 31 mars ↓ Baisse de dernière heure

Wall Street a enregistré, mercredi 31 mars, une perte d'une vingtaine de points, provoquée par des ventes sur programmes informatiques dans la dernière heure de transactions, après avoir évolué en légère hausse durant la séance grâce surtout à des mises à jour de portefeuilles par des investisseurs institutionnels. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 435,11 points, en baisse de 22,16 points (– 0,64 %). L'activité a été soutenue avec quelque 275 millions de titres échangés. Malgré le recul de Wall Street, le nombre de titres en hausse a nettement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 148 contre 727, alors que 630 titres ont été inchangés.

L'annonce d'une progression de 0,5 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains et de 1,4 % des commandes passées aux entreprises en février avait légèrement soutenu le marché en début de séance. Les experts tablaient généralement sur une hausse de 0,6 % de l'indice composite et de 1,3 % des commandes. Le marché avait également profité dans la journée d'importants achats de valeurs pharmaceutiques.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	65 7/8	64 1/2
ATT	57 1/4	58 3/4
Boeing	35 5/8	35
Chase Manhattan Bank	34 5/8	34 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 1/8
Eastman Kodak	53 1/2	54 1/8
Exxon	66 1/2	66 1/4
Ford	52 3/4	52
General Electric	90 7/8	89 1/8
General Motors	38	37 1/2
Goodyear	74 5/8	74 7/8
IBM	50	50 7/8
ITT	79 5/8	79 3/4
Mobil Oil	69 3/4	68 7/8
Pfizer	62 1/2	62 1/4
Schlumberger	59 3/4	59 1/2
Texaco	64 1/4	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	125 5/8	124 3/4
Union Carbide	17 1/2	18
United Tech.	47 5/8	47 1/4
Westinghouse	15	14 5/8
Xerox Corp.	83 5/8	83 3/8

LONDRES, 31 mars ↑ Progression

La Bourse de Londres a progressé pour la deuxième séance consécutive, mercredi 31 mars, en réaction au succès d'une adjudication record de 3 milliards de livres de fonds d'Etat, qui a été souscrite près de deux fois, et à des déclarations du gouverneur de la Banque d'Angleterre estimant que la récession était probablement terminée. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 17,7 points, soit 0,6 %, à 2 878,7 points. Les échanges ont porté sur 806,4 millions d'actions contre 727,6 millions mardi.

La tendance a été stimulée par la hausse du marché à terme. Les fonds d'Etat à long terme ont gagné près de 1 point après la réussite de l'adjudication de titres à vingt ans, l'une des premières grosses adjudications que va devoir effectuer la Banque d'Angleterre cette année.

Le marché a été encouragé par un redressement du secteur pharmaceutique après les fortes baisses récentes et par une enquête du groupe d'informations financières Dun and Bradstreet révélant que les liquidations d'entreprises ont baissé pour la première fois en quatre ans au premier trimestre.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Allied Lyons	5,73	5,85
B.P.	3,10	3,03
B.T.R.	6,02	6,05
Cadbury	4,85	4,83
De Beers	10,38	10,63
Glaxo	5,83	6,05
G.U.S.	26,45	26,45
I.C.I.	11,68	11,75
Reuters	13,25	13,15
RTZ	6,80	6,93
Shell	5,76	5,78
Unilever	11,70	11,85

TOKYO, 1er avril ↑ Forte hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse, jeudi 1er avril, premier jour de la nouvelle année fiscale 1992-1993. Au terme des transactions, l'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 507,64 points, soit 2,76 % à 19 099,09 points. En refranchissant la barre des 19 000 points, le principal indicateur de la place termine à son meilleur niveau de l'année. Les affaires ont porté sur quelque 620 millions de pièces contre 700 millions mercredi.

L'indice Nikkei n'avait pas clôturé à un niveau aussi élevé depuis le 31 mars 1992 où il avait fini à 19 345,95 points. C'est encourageant de voir un marché aussi haussier au début de la nouvelle année fiscale, a relevé un boursier. Le marché a vivement progressé en fin de séance grâce à la hausse de NTT (Nippon Telegraph and Telephone). Un opérateur a rapporté qu'une grande banque étrangère avait cédé des obligations japonaises pour des actions NTT.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Ajinomoto	1 260	1 250
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 410	1 370
Fuji Bank	1 930	1 980
Honda Motors	1 490	1 460
Matsushita Electric	1 280	1 220
Mitsubishi Heavy	601	630
Sony Corp.	4 430	4 400
Toyota Motors	1 510	1 530

CHANGES

Dollar : 5,4750 F ↑

Le dollar progressait légèrement, jeudi 1er avril, à 5,4750 F, contre 5,4620 F dans les échanges interbancaires de mercredi soir (5,4789 F cours Banque de France). En revanche, le deutschemark était pratiquement inchangé à 3,3950 F au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3957 F dans les échanges interbancaires de mercredi en fin de journée (il s'inscrivait à 3,3925 F, selon le cours indicatif de la Banque de France).

FRANCFORT	31 mars	1er avril
Dollar (en DM)	1,6170	1,6137
TOKYO	**31 mars**	**1er avril**
Dollar (en yens)	115,35	114,54

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (1er avril) ...... 10 9/16 - 10 11/16 %

New-York (31 mars) ...... 4 %

BOURSES

	30 mars	31 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	547,37	545,31
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 035,91	2 031,38

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	30 mars	31 mars
Industrielles	3 457,27	3 435,11

LONDRES (indice « Financial Times »)

	30 mars	31 mars
100 valeurs	2 861	2 878,70
30 valeurs	2 220,60	2 225,50
Mines d'or	110,80	118,10
Fonds d'Etat	96,36	96,68

FRANCFORT

	30 mars	31 mars
Dax	1 685,07	1 684,21

TOKYO

	31 mars	1er avril
Nikkei Dow Jones	18 591,45	19 099,09
Indice général	1 431,87	1 471,19

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4750	5,4770	5,5675	5,5725
Yen (100)	4,7712	4,7751	4,8512	4,8582
Ecu	6,5793	6,5845	6,5913	6,6013
Deutschemark	3,3935	3,3940	3,4095	3,4120
Franc suisse	3,6629	3,6668	3,7056	3,7124
Lire italienne (1000)	3,4250	3,4300	3,4100	3,4178
Livre sterling	8,2814	8,2900	8,3639	8,3780
Peseta (100)	4,7484	4,7523	4,6996	4,7096

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	9 3/8	9 1/2	9 1/16	9 3/16	8 9/16	8 11/16
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 1/8	5 1/4	4 13/16	4 15/16
Lire italienne (1000)	11 3/8	11 3/4	11 7/16	11 13/16	11 7/16	11 13/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13 11/16	14 3/16	13 5/8	14 1/8	13 1/4	13 5/8
Franc français	9 15/16	10 1/4	9 3/4	10 1/8	9	9 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 31/3

Epargne Associat.	25411 14	25121 60	Nippon-Gan.	5641 65	5424 66
Epargne-Unie	1413 52	1378 04	Nord Sud Dévelop.	1744 08	1740 60
Euli Cash capi.	8483 69	8483 69•	Obli-Associations	172 77	171 06
Eurco Solidarité	1147 29	1135 93	Oblicic-Mondial	2848 98	2806 78
Eurocic Leaders	1082 94	1051 40	Oblicic-Régions	1122 23	1105 65
Eurodyn	1232 89	1202 82	Oblifutur	3193 71	3115 81
Euro Gan	6427 32	6180 12	Oblig. tres caté.	193 72	190 86
Fonsicav	15695 32	15695 32	Oblilion	1540 37	1525 12
France-gan	11209 46	10778 32	Oblisécurité Sicav	14040 21	14040 21

Uni-Foncier	1365 43	1332 13
Unifrance	624 44	609 21
Uni Régions	1268 76	1237 81
Univar	253 38	253 38•
Univers Actions	1386 17	1332 65
Univers Obligations	1931 61	1884 50
Valorg	2222 50	2220 28
Valrel	57869 41	57840 49
Wasserthur St-Honoré	231 82	221 31•

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 478	......	5 2	5 7
Ecu	6 580	......	......	......
Allemagne (100 dm)	339 250	......	329	349
Belgique (100 F)	16 471	......	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 790	......	292	312
Italie (1000 lires)	3 428	......	3 1	3 6
Danemark (100 krd)	88 340	......	84	92
Irlande (1 iep)	8 257	......	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 239	......	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 485	......	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 380	......	356	376
Suède (100 krs)	70 880	......	67	76
Norvège (100 k)	79 790	......	75	84
Autriche (100 sch)	48 272	......	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 751	......	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 680	......	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 360	......	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 766	......	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)	59600	59700
Or fin (en lingot)	59600	59700
Napoléon (20f)	341	340
Pièce Fr (10 f)	390	380
Pièce Suisse (20 f)	343	344
Pièce Latine (20 f)	339	343
Souverain	432	433
Pièce 20 dollars	2110	2110
Pièce 10 dollars	1122 50	1122 50
Pièce 5 dollars	660	685
Pièce 50 pesos	2205	2220
Pièce 10 florins	352	352

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 31 mars 1993

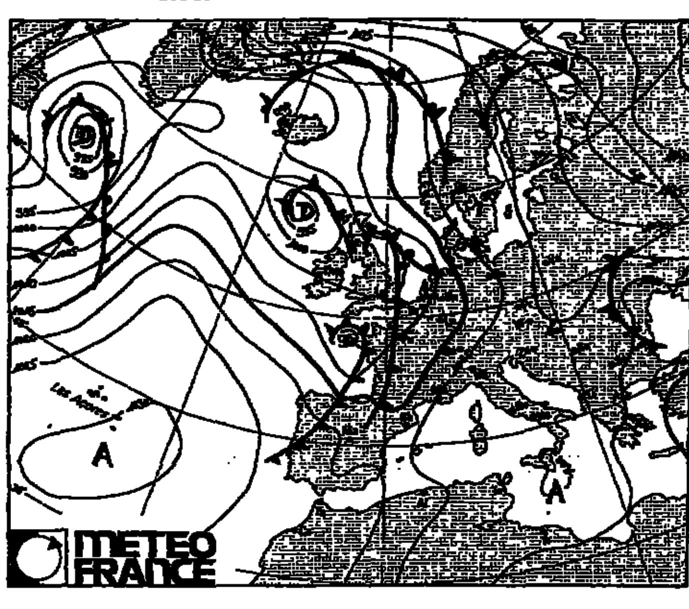
NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 93 602			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,64	117,70	117,48
Précédent	117,66	117,76	117,44

CAC 40 A TERME — Volume : 37 178			
COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 026,50	2 051	2 066
Précédent	2 038	2 058,50	2 077

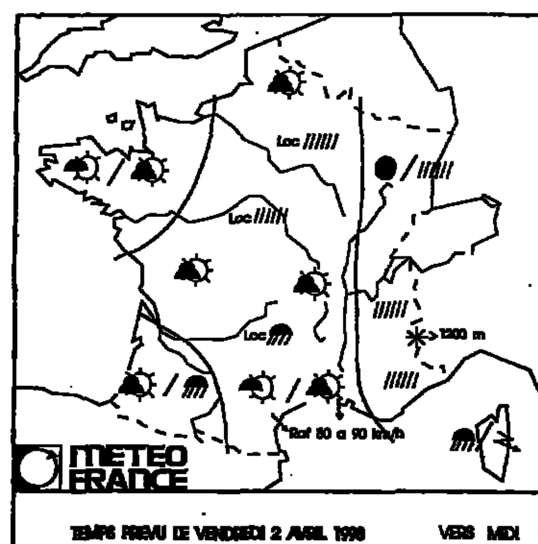
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL 1993



Vendredi : pluie ou averses. Amélioration par la Bretagne. – Le matin, il pleuvra sur les régions situées à l'est d'une ligne Reims-Montpellier avec de la neige au-dessus de 1 300 mètres. Les pluies seront faibles au nord mais plus marquées sur les régions du Sud-Est. Des Pyrénées au Nord et à la Normandie, le ciel sera le plus souvent nuageux surtout près des Pyrénées. Sur la Bretagne, quelques éclaircies reviendront.

En cours de journée, la zone pluvieuse se décalera lentement vers l'est et se situera à l'est d'une ligne Marseille-Nancy. Des orages éclateront en Corse.

Du Nord aux Pyrénées, les nuages seront très nombreux et donneront des averses en milieu de journée. En cours d'après-midi, le soleil se montrera un peu. Sur les Pyrénées, il neigera au-dessus de 600 mètres.

Les éclaircies gagneront la Normandie et les Pays de Loire.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 3 et 6 degrés sur la moitié nord, 0 et 5 degrés sur la moitié sud, localement 5 et 10 degrés près des régions méditerranéennes.

L'après-midi, le thermomètre atteindra de 10 à 13 degrés sur l'ensemble du pays, localement de 6 à 8 degrés sur le Massif central et de 13 à 15 degrés près de la Méditerranée.

Mistral et tramontane souffleront à 80 ou 90 kilomètres/heure en rafales. Le vent de nord-ouest atteindra 50 kilomètres/heure sur les côtes de la Manche.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-3-1993 à 18 heures TUC et le 01-4-1993 à 6 heures TUC — le 01-4-93

FRANCE			
AJACCIO	16	3	D
BIARRITZ	25	8	P
BORDEAUX	24	8	C
BOURGES	24	8	P
BREST	12	5	N
CAEN	18	8	N
CHERBOURG	13	7	P
CLERMONT-FER.	24	11	C
DIJON	21	11	C
GRENOBLE	24	7	C
LILLE	20	8	P
LIMOGES	21	6	C
LYON	22	12	N
MARSEILLE	18	11	N
NANCY	20	6	C
NANTES	18	8	N
NICE	16	9	D
PARIS-MONTS.	23	9	P
PAU	26	7	P
PERPIGNAN	14	9	C
POINTE-A-PITRE	31	22	N
RENNES	18	7	C
ST-ETIENNE	23	10	C
STRASBOURG	21	5	N
TOULOUSE	22	9	P
TOURS	22	8	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	8	N
AMSTERDAM	13	7	C
ATHÈNES	16	5	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	7	0	D
BERLIN	9	3	P
BRUXELLES	19	10	C
COPENHAGUE	6	2	N
DAKAR	24	18	D
GENÈVE	20	4	N
ISTANBUL	11	4	C
JÉRUSALEM	23	10	D
LE CAIRE	22	12	D
LISBONNE	19	10	N
LONDRES	12	8	C
LOS ANGELES	17	11	N
LUXEMBOURG	18	8	N
MADRID	22	9	N
MARRAKECH	25	11	D
MEXICO	26	15	N
MILAN	15	2	B
MONTRÉAL	4	1	C
MOSCOU	4	2	P
NAIROBI	25	15	N
NEW-DELHI	30	15	D
NEW-YORK	16	8	C
PALMA	22	3	D
PÉKIN	20	8	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
ROME	14	4	N
HONGKONG	22	19	N
SÉVILLE	24	10	D
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	7	1	C
SYDNEY	23	13	N
TOKYO	14	11	C
TUNIS	18	7	D
VARSOVIE	3	-3	D
VENISE	12	2	N
VIENNE	10	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Impressions, Matignon sans délai

Si le but était de ne pas faire *retour de Coblence*, reconnaissons-le, c'est plutôt réussi. Dans les toutes premières impressions du soleil levant sur Matignon flotte un je ne sais quoi d'allègre, de sobre, de printanier et, risquons le mot, de délicieusement désuet. On ne saurait discerner précisément à quoi cela tient. D'abord au tempo, peut-être, qu'imprime le nouveau maître-mot : sans délai. On s'attendait à des jours et des jours de limousines, de conciliabules solennels et d'ambitions enrobées. Avec une amère résignation, on se préparait par avance au spectacle, démoralisant entre tous pour les citoyens, de la course aux postes. La représentation se donnera seulement à l'Assemblée. Au gouvernement, la machine tourne. La barre est tenue. Bravo.

Cette équipe si promptement réunie, regardons-la se frayer un chemin dans la foule des photographes. Des visages familiers, bien entendu, pour la plupart. Sympathiques, même, parfois. Mais surtout, à le bien observer, un gouvernement politique, uniquement politique, sans complexes, assez assuré de lui-même pour se dispenser des stars des banlieues ou de l'humanitaire, des préposés aux «coups», des obsédés du «20 Heures». Assurément, en composant cette équipe-là, on n'a pas cherché l'image. Ce qui ne signifie pas qu'on la dédaigne : comment ne pas sourire, en entendant le charmant Nicolas Sarkozy inciter les ministres à ne pas changer de voiture, et promettre de tenter de vendre, *«sans délai»* là encore, une partie de la flottille des avions ministériels du GLAM? L'annonce de cette importante mesure, sur une des chaînes, était d'ailleurs illustrée par des images de M. Balladur, ces dernières semaines, menant campagne... à bord d'un avion privé.

Précisément, reste, au centre de la photo, le premier ministre lui-même. La visite de l'exposition Aménophis III le jour de sa nomination, cet étonnant *«s'ils le veulent bien, je les garderai à déjeuner»* à propos de ses ministres : de la part d'un réfractaire proclamé aux concessions à l'apparence, impossible de ne pas saluer là un certain savoir-faire, au moins au second degré, l'émergence d'un style au moins paré de l'attrait de la nouveauté. L'effet en peut-il durer? Pourra-t-on faire oublier la chaise à porteurs de Plantu? Attention à l'excès inverse. Arriver à pied à Matignon, même un beau matin de printemps, n'est pas forcément le geste le plus judicieux, certains pouvant même y relever de lointaines réminiscences giscardiennes. Pourquoi pas, tant qu'on y est, un pull-over et un accordéon?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er avril

TF 1

20.45 Série : Commissaire Dumas d'Orgheuil. John, de Philippe Setbon.
22.25 Magazine : L'Amour en danger. Ton désir ne me touche pas.
23.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
0.25 Divertissement : Le Bébête Show.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Le sexe et la vie. La bonne étoile, d'Anne-Ponsinet et Stephan Poulle ; Amour, gloire et hormones, de Jean-Claude Guidicelli ; Fécondation in vidéo, de Jocelyne Saab ; Bébés à la carte, d'Hélène Risacher et Jean-Michel Destang ; Le sexe du cerveau, de Thierry Moïse et Christophe Blais.
22.45 Série : Un privé nommé Stryker. Protection rapprochée, de Tony Wamby.
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Luke la main froide. ■
Film américain de Stuart Rosenberg (1967).
23.00 Dessins animés : Tex Avery. Northwest Hounded Police (1946, v.o.).
23.20 Journal et Météo.
23.45 2e film : Docteur Cyclops. ■■ Film américain d'Ernest B. Schoedsack (1940) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Border Line. ■■ Film français de Danièle Dubroux (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Danse avec les loups. ■■■ Film américain de Kevin Costner (1990) (v.o.).
1.00 Documentaire : Danse avec les loups. Dans les coulisses avec Kevin Costner.

ARTE

20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz 9. L'Éternel Enfant.
22.40 Documentaire : Sans toi, ni moi. D'André François.
23.35 Téléfilm : Il Biscione. De Didier Martiny (v.o.).
0.15 Magazine : Rencontre (rediff.).

M 6

20.45 Cinéma : Tout feu, tout flamme. ■■
Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981).
22.35 Cinéma : L'Emprise des ténèbres. ■ Film américain de Wes Craven (1987).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock. La saga des Kinks.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Désert en tempête, de Sylvain M'Sihid.
21.30 Profils perdus. Jacques Copeau (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'œuf et le chaos.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Clément Lepidis (La Vie en chantier).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Fonderies d'acier, de Mossolov ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Prokofiev ; Le Mandarin merveilleux, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Ivan Fischer ; David Lively, piano.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Chopin, Brahms, Schubert.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 2 avril

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Météo et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol. La route des vacances ; La petite cible ; Le pied broyé ; La chaîne de l'espoir ; Le «Titanic» ; L'Alligator ; Crise cardiaque sur le phare.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. L'Atlantique nord ; Paix aux Yanomamis ; Les nouvelles traversées ; Viking.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Enquêtes à l'italienne.

FRANCE 2

15.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. La marche des sports.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Squale. De Claude Boissol.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Vingt ans, je me fais plaisir. La littérature avec Béatrix Beck *(la Lilliputienne)* ; Le cinéma avec Fanny Ardant ; L'histoire avec Pierre Nora « Lieux de mémoire » ; La langue française avec Jacques Godbout, écrivain québécois ; La chanson avec Pierre Perret ; La gastronomie avec Pierre Gagnaire, trois étoiles au Guide Michelin. Avec la participation de Gilles Lapouge, journaliste et écrivain.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : L'Argent. ■■■ Film français de Robert Bresson (1982).

FRANCE 3

15.00 Feuilleton : Dynastie.
15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Alain Gautier.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Plan infini*, d'Isabel Allende.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. La Revanche des Acadiens, de Stéphane Poulle et Gilles Ragris.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Philippe Labro. Norvège : Spitzberg, en attendant le soleil ; Algérie : les hommes du silence ; Etats-Unis : le World Trade Center.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Invité : Rony Brauman, président de Médecins sans frontières.
23.40 Série : Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre Court. La Table ou la Vie, de Stéphane Aucante.

CANAL PLUS

15.10 Documentaire : Vanessa, l'album. De Dominique Colonna.
16.00 Cinéma : Docteurs in Love. ■ Film américain de Garry Marshall (1982).
17.35 Documentaire : Les Rapaces, tueurs de plein vol. De Hugh Miles.
18.00 Canaille peluche. Fievel.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. Action rouge, de Gilles Behat.
22.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 30e journée du championnat de France de D1.
23.30 Cinéma : Ma vie est un enfer. □ Film français de Josiane Balasko (1991).
1.15 Cinéma : Best of the Best. □ Film américain de Bob Radler (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Parpaillon ou A la recherche de l'homme à la pompe d'Ursus. De Luc Moullet (rediff.).
18.25 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. George Miller/docteur Nicole Baumann.
19.30 Documentaire : Un siècle de danse. De Sonia Schoonejans. 1. Du romantisme au néo-classique.
20.20 Court métrage : La Petite Danseuse de Degas. D'Henri Alekan.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
Des familles commentent les petits et les grands événements de la semaine ; Revue de presse ; Documentaires : Nijni-Novgorod ; L'Etat de droit ; Le début d'un changement.
22.10 Magazine : Macadam. Musica Colonia Mafiosa. Une excursion avec la Mafia Saxophone de Cologne.
22.55 Documentaire : Portrait de Werner Hofer. De Manfred Kötterheinrich.
23.50 Court métrage : La Perm. D'Eytan Fox, avec Hanoch Rei'im, Gil Frank.

M 6

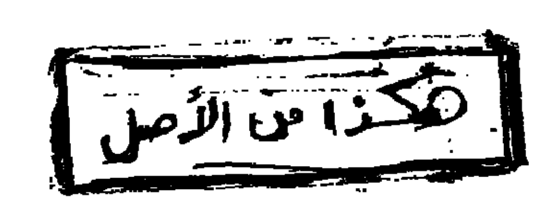
14.15 Magazine : Destination musique. Jean-Louis Aubert.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Le Joker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : G Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Double tranchant. D'Arthur Allan Seidelman.
22.25 Série : Mission impossible. Les Survivants.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
23.50 Magazine : Emotions.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Rapline. Arrested Development ; Heather B ; Brand Nubian.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Occultismes : de l'art de la supercherie au retour à l'œuvre.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Sonny Rollins. Avec Jean-Louis Chautemps.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 mai à Berlin) : Léonore II, ouverture op. 72, Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur op. 56, de Beethoven ; Une vie de héros, poème symphonique op. 40, de R. Strauss, par le Klaviertrio Guy Braunstein et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit Opportun à Paris : Cecil Payne, saxophone alto et le Trio Emmanuel Sourdeix.
1.05 Papillons de nuit. Par Renaud Machart.



La bataille pour le « perchoir » de l'Assemblée nationale

Le premier ministre s'efforce d'empêcher la constitution, souhaitée par M. Giscard d'Estaing, d'un grand groupe UDF

Valéry Giscard d'Estaing contraint de faire un pas de côté, les centristes ne sachant toujours pas sur quel pied danser, des députés du Parti républicain qui trépignent : cette semaine d'inauguration de la cohabitation est rude pour l'UDF. M. Giscard d'Estaing a compris que ses chances d'accéder au «perchoir» sont compromises. Bien qu'il n'ait jamais fait acte de candidature officielle, la déception perceptible de son entourage confirme qu'il aurait pu légitimement y songer. Les déclarations de candidature de Philippe Séguin et Pierre Mazeaud ont signifié implicitement une fin de non-recevoir.

M. Giscard d'Estaing se promettait de dénoncer publiquement cet entêtement du RPR. Il y a renoncé, finissant par admettre que la part donnée à l'UDF dans le nouveau gouvernement rendait d'avance peu crédible ce coup de colère. M. Balladur aura en quelque sorte désamorcé la bombe Giscard qui menaçait d'éclater sous le «perchoir». Le président de l'UDF devrait se contenter de revendiquer la présidence de la commission des affaires étrangères, qu'il avait déjà occupée d'avril 1988 à son départ pour le Parlement européen de Strasbourg en juin 1989. *«A ce poste d'observation,* explique déjà un de ses proches, anticipant sur son élection, *il aura une liberté totale de parole, notamment sur l'Europe, et il ne s'en privera pas. Le RPR n'a rien compris.»*

Beaucoup, à l'UDF, soupçonnent M. Balladur de s'employer à éviter la constitution d'un grand groupe UDF, qui serait plus gênant pour son gouvernement. Les indices ne manquent pas. Le plus récent est le zèle déployé par le nouveau ministre radical, André Rossinot, pour jeter les bases d'un groupe radical-PSD (1), si le CDS se bute. L'adversaire le plus farouche de la réintégration du groupe UDC dans l'ensemble parlementaire UDF est M. Bosson, très proche du premier ministre. *A contrario*, en n'appelant pas dans son gouvernement Jacques Barrot, M. Balladur en a fait automatiquement un complice de M. Bosson.

Les députés centristes se sont encore une fois réunis, jeudi matin, avant de retrouver leurs collègues de l'UDF dans l'après-midi. Ils se sont résolus à saborder le groupe UDC au profit d'un groupe unique UDF-UDC mais sous réserve d'obtenir gain de cause sur quatre conditions : l'inscription solennelle des *«orientations européennes et sociales»* dans la charte constitutive du groupe ; *«l'expression équilibrée des différentes familles politiques»* dans la nouvelle structure avec le recours éventuel à un vote à la majorité qualifiée des deux tiers pour *«les grandes orientations»* ; le soutien du groupe à la candidature de Dominique Baudis à la présidence de l'Assemblée ; enfin, le soutien de la candidature de Jacques Barrot à la présidence de la commission des finances, les centristes accordant en échange à Charles Millon la présidence du nouveau groupe UDF.

Depuis lundi, en tout cas, les centristes ne se sont pas fait que des nouveaux amis. La candidature de Dominique Baudis au «perchoir», soutenue – un comble à leurs yeux – par François Léotard, la manière dont ils ont tiré leur épingle du jeu dans le gouvernement, leurs hésitations sur le groupe : les députés du Parti républicain ont comme l'impression d'être abusés. Parfait exemple de cette colère, nourrie par le ressentiment de ne pas être ministre, la réaction imagée du député du Pas-de-Calais, Philippe Vasseur : *«Ces centristes sont incroyables. Ils voudraient nos femmes et qu'on leur confie en plus la chambre à coucher.»*

Une telle ambiance semble interdire par avance toute action concertée pour la bataille du «perchoir». Jeudi matin, Charles Millon s'interrogeait encore sur ses chances et les risques d'un face-à-face avec Dominique Baudis. L'UDF parviendra-t-elle à bâtir une stratégie provisoirement unitaire, avec le secret espoir d'un soutien socialiste ? Il est vrai que la perspective de voir arriver à la présidence un anti-européen comme M. Séguin fait pousser des hauts cris. *«Cela pose un vrai problème,* concède M. Méhaignerie. *La question est de savoir à quelle place il peut le moins nuire aux objectifs européens.»* Gageons que M. Balladur a aussi sa petite idée sur ce problème-là...

DANIEL CARTON

(1) La constitution d'un groupe parlementaire exige au moins vingt députés. Le Parti radical en compte désormais 14, le Parti social-démocrate (PSD) 8.

M. Séguin sera le candidat du RPR à la présidence

Les députés RPR ont désigné, jeudi matin 1er avril, Philippe Séguin comme leur candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, par 185 voix contre 49 à Pierre Mazeaud et 2 nuls. Bernard Pons a été reconduit à la présidence du groupe.

Certains députés ont cru que les restrictions budgétaires balladuriennes commençaient au Lutétia. Le potage était froid. Erreur, le gaspacho – potage à base de tomates, de piments et d'épices – se consomme plutôt glacé. Le *«troupeau»,* selon l'expression d'un réélu néogaulliste, avait été convié, mercredi soir, à savourer la victoire dans ce grand hôtel parisien. Ils seront entre deux cent cinquante et deux cent soixante députés, d'après des pointages provisoires, à siéger dans l'hémicycle au titre du RPR. Une bonne partie d'entre eux est donc venue se restaurer autour du premier ministre accompagné des ministres de son courant politique, de Jacques Chirac, président du mouvement, et de Bernard Pons, seul candidat à sa propre succession à la présidence du groupe de l'Assemblée. Il y avait tellement de monde à servir et le service était tellement lent que les convives sont sortis au compte-gouttes, les uns après les écrevisses, les autres après le veau, sans attendre le dessert. Ils avaient tous l'air bien contents. Et satisfaits. Leurs oreilles résonnaient encore des derniers mots du bref discours d'Edouard Balladur : *«Aidez-nous».*

Cette soirée *«chaleureuse»* était surtout, aux dires de certains, *«une réunion de famille».* Des hommages vibrants et des éloges émus ont été rendus à Anne Braun, secrétaire général du groupe, et Paul Chrétien, directeur du service législatif, qui quittent leurs fonctions après plus de trente ans de service. D'autres les prennent. Ainsi Nicolas Sarkozy, lesté des dernières recommandations balladuriennes – appliquer à la lettre les mesures décidées et vérifier que les ministres s'y conforment – est-il retourné à son bureau, à 23 heures passées, pour commencer à chercher, avec son cabinet, les 20 milliards d'économie de son collectif budgétaire. D'autres encore devaient prendre leur fonction de candidat, jeudi matin, à l'Assemblée nationale.

C'est au sous-sol que le groupe devait jouer sa mélodie intitulé «perchoir». Certains avaient bien entendu, à la sortie du Lutétia, M. Chirac confier à M. Pons, comme une espérance, que *«la nuit porte conseil»,* mais à l'aube deux candidats RPR postulaient encore pour la présidence de l'Assemblée : Pierre Mazeaud, qui se baptisait volontiers *«technicien»,* et Philippe Séguin, qui entendait distinctement siffler à ses oreilles le qualificatif de *«politique».* Vice-président du Palais-Bourbon, premier à avoir déposé sa candidature, juriste émérite et emporté, M. Mazeaud jouait en effet la carte de la technique parlementaire dans cette ascension. Ancien vice-président, fin politique sujet aux variations d'humeur, M. Séguin jouait celle de son positionnement pour les prochaines années. Le maire d'Epinal, battu d'une voix par M. Pons en 1988 pour la présidence du groupe, dispose d'une vaste notoriété à l'intérieur du parti.

Les deux hommes se sont prononcés contre la ratification du traité de Maastricht. Du passé, selon Charles Pasqua qui, jeudi soir sur TF 1, a répondu que la bataille entre les pro et les anti-Maastricht, *«c'est fini, oui».* Cette déclaration du ministre de l'intérieur est sans doute un signal du nouveau mode de relation qu'il va entretenir avec son compère de l'association Demain, la France.

On peut imaginer que MM. Mazeaud et Séguin avaient tous deux reçu les encouragements de M. Chirac, qui, toutefois, avait refusé officiellement de prendre partie dans ce duel. A l'instar de *la Lettre de la Nation* affirmant, jeudi, que *«le RPR doit obtenir la présidence de l'Assemblée nationale»,* les deux postulants soutenaient que le perchoir revient, par tradition, au groupe majoritaire et rejetaient, d'un commun accord, l'argument de l'UDF selon lequel il faudrait établir un équilibre entre Matignon et l'hôtel de Lassay. Si équilibre il faut rechercher, c'est à l'intérieur même du législatif, c'est-à-dire entre l'Assemblée et le Sénat, dont la présidence est tenue par le centriste René Monory, et non pas, ce qui ne s'est jamais vu sous la Ve République, entre l'exécutif et le législatif. Pourtant, la lettre néogaulliste, elle-même, avec une pointe d'amertume, faisait une entorse à cette distinction entre les deux pouvoirs, en précisant : *«Il n'en est pas moins vrai que la répartition des postes ministériels, favorable à l'UDF, apporte une justification supplémentaire à la position des élus du Rassemblement».*

Doté d'un seul candidat pour la bataille finale avec l'UDF, le RPR alimentait la rumeur de la possibilité d'une alliance objective entre les libéraux-centristes pro-européens et les socialistes au moment du vote ultime pour l'accession au perchoir. Invité de France 2, jeudi matin, M. Mazeaud ne disait pas autre chose, en laissant entendre que *«toutes les minorités sont souvent des arbitres»* et que *«ce sera le cas vendredi si RPR et UDF n'ont pas un candidat commun».* Hypothèse hautement improbable dans la mesure où l'UDF et son candidat pro-Maastricht, échaudés par la fin de non-recevoir du RPR à la proposition giscardienne de candidat unique, n'ont rien à faire des arrangement internes implicites dans la répartition des tâches au sein de la formation néogaulliste.

OLIVIER BIFFAUD

Charles Ehrmann ouvrira la première session de la législature

Les conseils du doyen

Doyen de la nouvelle Assemblée nationale, Charles Ehrmann, député (UDF-PR) de la 1re circonscription des Alpes-Maritimes, quatre-vingt-un ans, prononcera, vendredi 2 avril, le discours d'ouverture au Palais-Bourbon.

NICE

de notre correspondant régional

En dépit de son âge, Charles Ehrmann est un jeune député. Il n'est entré, en effet, à l'Assemblée nationale qu'à l'âge de soixante-cinq ans, en 1976, après que Jacques Médecin, l'ancien maire (alors giscardien) de Nice, dont il était le suppléant, eut été nommé secrétaire d'Etat au tourisme, dans le gouvernement de Raymond Barre. Réélu en 1978 dans la circonscription voisine, M. Ehrmann sera l'une des victimes de la «vague rose» de 1981. Battu, alors, par Max Gallo (PS), il ne retrouvera son siège qu'à la faveur du scrutin proportionnel, en 1986, avant d'être réélu en 1988.

Son âge ? *«Dans les Alpes-Maritimes,* fait-il observer, *les plus de soixante ans représentent près du tiers de la population. Je suis leur porte-parole. Aucun de mes onze adversaires n'a d'ailleurs abordé ce sujet. Sinon j'aurais cité Clemenceau, et bien d'autres noms ! J'aurais quand même préféré être le benjamin. Mais, à tout prendre, je me félicite d'être né le 7 plutôt que le 12 octobre 1911. Sinon, c'est Jean-Paul de Rocca Serra, le député (RPR) de Corse-du-Sud, qui aurait eu, à ma place, les honneurs du décanat.»*

«Carré de l'infanterie»

Descendant d'une famille alsacienne – qui s'expatria, en 1871, pour rester française – et orphelin de guerre à l'âge de trois ans, cet ancien professeur agrégé d'histoire et de géographie enseigna pendant trente-huit ans au lycée Masséna de Nice. Adjoint aux sports de sa ville d'adoption, de 1965 à 1983, il est également conseiller général du 4e canton de Nice, sans interruption depuis vingt ans. Insigne privilège : son nom fut donné, de son vivant, en décembre 1984, au plus grand stade de Nice, le parc des sports de l'Ouest (25 hectares), qui avait été inauguré onze ans plus tôt.

Membre, depuis le début de sa carrière parlementaire, de la commission des affaires étrangères (en raison de sa prédilection pour l'histoire contemporaine et par patriotisme, précise-t-il), il se définit, lui-même, comme un député de base, appartenant au *«carré de l'infanterie».* Sa principale originalité est d'avoir constamment voté contre le budget des sports, dont il n'a cessé, chaque année, de dénoncer l'insuffisance, qu'il ait été présenté par la droite ou par la gauche. Appelé, pour la première fois, à occuper, le temps de son discours d'ouverture, le «perchoir» du Palais-Bourbon, il compte en profiter pour *«dire quelques vérités».* Il rendra d'abord hommage à l'ancien député communiste de Nice, Virgile Barel – auquel le lient, notamment, des souvenirs de Résistance, – qui représenta avant lui, pendant trente-sept ans, la 1re circonscription des Alpes-Maritimes et fut, lui-même, doyen de l'Assemblée nationale en 1973.

Il se propose de dresser, ensuite, le bilan de la gestion socialiste. Mais il s'adressera, surtout, à la nouvelle majorité en lui recommandant de ne pas *«perdre les pédales». «On ne parviendra pas, en deux ans, à redresser le pays,* estime-t-il. *Mais il faudra s'attaquer, en priorité, au fléau du chômage. Les Français attendent, aussi, des mesures rapides et énergiques pour résoudre les problèmes posés par l'insécurité et l'immigration.»*

GUY PORTE

A l'appel de la CGT

Plus de cinquante mille manifestants soutiennent les anciens responsables de Manufrance

LYON

de notre bureau régional

Plus de cinquante mille personnes (70 000 selon les organisateurs) ont défilé mercredi 31 mars dans les rues de Lyon à l'appel de la CGT, qui entendait soutenir les dix-sept anciens responsables de la société coopérative de production et de distribution (SCOPD) Manufrance de Saint-Etienne qui comparaissaient devant la cour d'appel. Organisée de longue date par la centrale syndicale – dont quinze militants figurent parmi les prévenus, condamnés à de lourdes peines pour différents vols, recelet abus de biens sociaux commis, plaident-ils, pour la défense de l'emploi (*le Monde* du 31 mars) –, cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance de kermesse et a pris fin sans incident.

La SCOPD Manufrance, créée en 1981, était-elle devenue une *«véritable garderie sociale»* et un réceptacle à subventions, comme l'avaient estimé les premiers juges stéphanois ? Pour l'ouverture d'un grand procès, il fallait un grand témoin. Ce fut M. Paul Chaumont, le premier président de la coopérative forte à l'époque de 515 salariés ayant versé leurs indemnités de licenciement pour constituer le capital de départ (20 millions de francs). Cet ancien ingénieur d'Electricité de France, âgé de soixante-treize ans, a affirmé n'avoir eu à aucun moment l'impression de commettre les abus de biens sociaux pour lesquels le tribunal correctionnel de Saint-Etienne lui a infligé, en juillet 1992, quatre ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis. Selon lui, les pouvoirs publics de l'époque étaient informés du montage juridique adopté, même s'ils le critiquèrent. *«Tout Saint-Etienne savait que les précédents actionnaires de Manufrance se partageaient les bénéfices sous forme de liasses de billets à l'issue des conseils d'administration»,* a lancé Me Ugo Iannucci, chargé d'orchestrer la défense.

Les prévenus ont souligné que chacun des délits accomplis dans la SCOPD Manufrance, y compris la *«soustraction frauduleuse»* de six mille armes diverses (fusils de chasse, armes de poing), a été commis dans le cours d'un conflit social. Ils estiment donc pouvoir bénéficier de la loi d'amnistie du 20 juillet 1988, tant reprochée au personnel politique. Quant à M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui conduisait la manifestation, il a déclaré que *«la lutte des Manufrance a été jugée dangereuse, car attentatoire aux règles de l'ordre établi capitaliste».*

GÉRARD BUÉTAS

□ **La Réunion : Télé-Free-DOM suspend en partie ses émissions.** – M. Camille Sudre, président «divers gauche» du conseil régional de la Réunion, devancé, dimanche 28 mars, au second tour des élections législatives par le député UDF-CDS sortant de la cinquième circonscription, M. Jean-Paul Virapoullé, a annoncé, mardi 30 mars, que la télévision qu'il dirige, Télé-Free DOM, n'émettra plus désormais que trois jours par semaine. Dès lundi, cette station, qui émet sans autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel, ne diffusait plus qu'une mire où apparaissait le logo de Free-Dom, une colombe, barré de noir en signe de deuil. Entre les deux tours de scrutin, M. Sudre avait dit que s'il était battu, il *«arrêterait tout».*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1993 a été tiré à 530 517 exemplaires.

Avec un bénéfice de 2,1 milliards de francs en 1992

La BNP en bonne position parmi les «privatisables»

Contraste assez saisissant avec les pertes du Crédit lyonnais (*le Monde* du 31 mars), l'autre grande banque publique du boulevard des Italiens, la BNP (Banque nationale de Paris) a dégagé en 1992 un résultat net, part du groupe, de 2,168 milliards de francs. Elle confirme ainsi les estimations publiées au début du mois de mars (*le Monde* du 9 mars). Certes, le recul s'établit à 26,2 % par rapport au bénéfice de 2,936 milliards de 1991, mais, dans un contexte peu favorable, la BNP tire son épingle du jeu. Voilà sans doute pourquoi elle figure parmi les têtes de liste du programme de privatisation du nouveau gouvernement.

La BNP pourrait même être mise sur le marché boursier avant la fin de l'année et l'évaluation de sa valeur se ferait donc à partir des comptes de l'exercice 1992. Il ne s'agira pas d'une mince affaire puisque la capitalisation boursière de la BNP sur la seule base des cours (de plus de 525 francs) des certificats d'investissement est supérieure à 40 milliards de francs. Au 31 décembre dernier, l'actif net consolidé par action, avant prise en compte de plus-values latentes, ressortait même à 613 francs.

E. L.

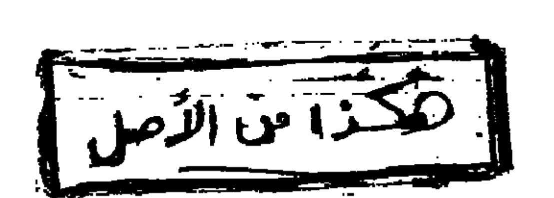
Demain dans « le Monde »

« *Sans Visa* » : *Rio, ultime escale de Stefan Zweig*

Fuyant le régime nazi, Stefan Zweig s'installe au Brésil en 1941. Il y reçoit un accueil chaleureux. Dans ce pays, il va vivre au milieu d'une population *«où le mot métis n'a pas valeur d'injure»* et *«où la haine de race, cette plante vénéneuse d'Europe, n'a encore ni racines ni terrain».* Mais ce n'était pas assez pour que l'écrivain pacifiste accepte durablement l'exil.

« Espace européen » : les difficultés de la social-démocratie européenne

Au-delà des causes spécifiquement françaises, la débâcle du PS aux élections législatives est aussi une manifestation des difficultés de la social-démocratie européenne. Loin de profiter de l'effondrement du communisme, les sociaux-démocrates pâtissent du discrédit général du «socialisme», à un moment où la crise économique met en cause l' «Etat-providence», leur dernier refuge.


هكذا من الأصل

Le Monde

DES LIVRES

La puissance réaliste d'Arnold Bennett

Un petit traité de décomposition du couple et de la société par un écrivain et critique anglais du début du siècle

L'ESCALIER DE RICEYMAN
(Riceyman Steps)
d'Arnold Bennett.
Traduit de l'anglais
par Maurice Rémon
Ed. de l'Olivier, 336 p., 110 F.

Faut-il, pour aimer Arnold Bennett, un goût excessif du démodé, une nostalgie de l'Angleterre début de siècle, délicieusement désuète, feutrée, statique? Certainement pas. Faut-il penser qu'un écrivain est d'autant plus intéressant qu'il est mort, négligé ou silencieux? Pas davantage. Faut-il aimer qu'un romancier se saisisse du réel pour en exprimer la vérité? Assurément.

Bennett (1867-1931) fut un critique influent et un auteur prolifique. Avant d'être oublié. Il aimait la France, où il vécut de 1902 à 1911 (en 1907 il épousa une Française). Il se réclamait volontiers de Flaubert, de Maupassant et des Goncourt (il tenait lui aussi un *Journal*).

Plusieurs de ses textes furent traduits en français, notamment cet *Escalier de Riceyman* (1923) – aujourd'hui redécouvert par Olivier Cohen, – qui parut chez Stock en 1929, dans «Le Cabinet cosmopolite», avec une préface d'André Maurois. Emporté par son enthousiasme, Maurois estime que dans les meilleurs romans de Bennett *«comme dans celui de Proust (...) le côté «cosmique» de tout événement est éclairé».*

Il n'est peut-être pas indispensable de convoquer Proust (la comparaison, aussi faite par Maurois, avec le Balzac d'*Eugénie Grandet* semble plus pertinente) ni de pousser le très beau talent de Bennett vers le génie pour lire avec bonheur *l'Escalier de Riceyman*. Dès les premières pages on est transporté, par l'habileté jamais pesante des descriptions, en 1919, dans le quartier londonien de Clerkenwell, et, singulièrement, sur l'escalier monumental qui mène à Riceyman Square. Vingt marches divisées en deux séries de dix par un palier. A mi-parcours, une petite place ouverte où se trouvent, entre autres, une librairie de livres d'occasion et une pâtisserie.

A André Maurois, qui lui demandait comment il avait observé le bouquiniste et la pâtissière de *l'Escalier de Riceyman*, Bennett répondit : *«Observés? Je ne les ai pas observés. J'ai découvert un jour ces deux boutiques, au cours d'une promenade dans Londres, et je me suis dit : «Tiens! ce serait amusant si le bouquiniste devenait amoureux de la pâtissière...» Voilà tout.»* Ensuite tout est affaire d'imagination et de sens de la réalité... et voilà pourquoi on est séduit par Bennett. Admiratif aussi.

Comme devant les films du temps où le cinéma s'inventait, on a la sensation de retrouver quelque chose de presque perdu. Comme si l'usage actuel, brutal, des images médiocres, télévisuelles, avait tué une certaine capacité à voir. Et à faire voir. Chez les cinéastes comme chez les écrivains.

«Too damned sentimental!»

Une histoire d'amour, donc, entre le bouquiniste – Henri Earlforward, un vieux garçon pingre – et la pâtissière – Violette Arb, une veuve à laquelle son mari a laissé de l'argent. Un introverti ascétique face à une femme accorte, qui a voyagé avec son mari et qui, à mi-vie, est prête à s'amuser encore. Un homme qui vit parmi les livres – il en entrepose jusque dans sa baignoire – et une femme qui n'a *«probablement pas lu dix livres depuis son enfance»*. *«Pour elle, la lecture était un refuge contre l'oisiveté ou contre la vie : elle n'était jamais oisive et elle adorait la vie. C'était sa seule concession à la littérature.»*

Violette a peur de ne pas savoir gérer son héritage et se montre enchantée d'épouser un homme qui sait amasser de l'argent. Dès le jour des noces, toutefois, elle remarque de curieux détails. Pour lui offrir une alliance, Henri vend celle qu'elle tenait de son premier mari. En cadeau de mariage, Henri lui offre un coffre-fort, tant il est absurde de payer pour avoir un coffre à la banque...

«M. Earlforward ne se demandait jamais quel était le sens de la vie, écrit Bennett, *parce qu'il avait eu toute sa vie une passion dominante.»* Une folie aussi dévorante que, pour d'autres, le jeu, la boisson ou la drogue, mais pire encore puisque c'est une de ces *«passions négatives»* qui fascinent Bennett, observateur pointilleux et critique radical, romancier réaliste et en même temps visionnaire, comme tout écrivain qui se détache du «peloton».



MARY EVANS PICTURE LIBRARY/EXPLORER

Caricature d'Arnold Bennett par Quiz (1920)

Earlforward est avare à en mourir. Au sens propre. Il ne lui faut pas plus d'un an pour transformer l'avenante et amoureuse Violette en *«une femme amoindrie, sujette à quelque forme de névrose»* que le médecin – personnage essentiel, lien entre tous les lieux et toutes les strates sociales du quartier – *«ne pouvait diagnostiquer»*. Dans ce petit traité de décompositon d'un couple – et d'une société, – une seule figure reste vivante, aimable et aimante : Elsie, la domestique, qui, en dépit de son honnêteté à l'égard de ses maîtres, leur vole des aliments, pour demeurer *«bien nourrie»*. Ou tout simplement pour survivre. Car c'est bien aux «économies» fatales, à la sous-alimentation, que succomberont les Earlforward.

Le récit de Bennett, qu'il faut lire avec une ironique gourmandise, est magnifique. D'emblée, le lecteur comprend que le mariage d'Henri et de Violette va être un désastre, décrit avec une infinie minutie. Mais il n'aura jamais cette impression de lenteur, de lourdeur qui «parasite» la lecture de bien des romans (on aurait envie de recommander Bennett à ceux dont les livres, comme le récent *Léviathan* de Paul Auster (1), sont étouffants de pesanteur et de superflu).

Chez Bennett, écrivain précis et sec, pas une mollesse, pas trace de sentimentalisme – *«tous ces romans de sexualité sentimentale sont beaucoup trop étroits de point de vue»*, notait-il dans son *Journal*, après une lecture. Aucune tendance au mélodrame, mais, [illegible] lucidité : *«En [illegible] habitants adultes de la maison étaient toujours malheureux, sauf quand ils buvaient de l'alcool ou faisaient l'amour.»* Et, assis près d'André Maurois qui l'a emmené voir une pièce dont l'héroïne est une prostituée romantique, il grommelle pendant trois heures : *«Too damned sentimental!»*

Comment ne pas aimer cet homme sensible, raffiné et définitivement allergique à la «guimauve sentimentale», cette plaie des relations humaines?

Josyane Savigneau

(1) Voir dans «le Monde des livres» du 15 janvier la critique de Michel Contat, qui a aimé *Léviathan*, à ses yeux *«palpitant»*.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Antoine de villes, Antoine des champs

Heureusement que les familles fouillent dans les tiroirs des écrivains disparus. Elles y découvrent des manuscrits à l'abandon qui nous donnent de bonnes nouvelles d'un auteur disparu. Voici deux inédits d'Antoine Blondin : *Un malin plaisir* et *Journal d'un poète.*

Page 26

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Nouvelles du printemps

L'art bref a de plus en plus d'adeptes. On peut commencer le printemps avec des recueils de nouvelles. Qu'elles soient l'œuvre de débutants (Jean-Jacques Saigon, Tristan Duverne) ou d'auteurs plus confirmés (Annie Saumont, Mariette Condroyer, Claude Pujade-Renaud, René de Ceccatty).

Page 27

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

La ligne de démarcation

En France, la notion d'histoire littéraire est problématique et polémique. Aux États-Unis, Denis Hollier a publié *A New History of French Literature*, qui paraît ici sous le titre *De la littérature française.*
En 206 essais, cet ouvrage de plus de mille pages allant de la mort de Roland à nos jours questionne : quand y a-t-il littérature?

Page 32

La cadence de Cliff

AUTOBIOGRAPHIE
de William Cliff.
La Différence, 140 p., 89 F
(en librairie fin avril).

FÊTE NATIONALE
de William Cliff.
Gallimard, 108 p., 75 F.

Qu'en *«buveur de grands espaces»* il prenne le large, comme dans *America* ou *En Orient*, que plus crûment il évoque *«l'incohérence de ses errances»* dans les bas-fonds de Bruxelles ou de Barcelone, le poète belge William Cliff est un fou de prosodie, qui retrouve avec autant de naturel le rythme de Marguerite de Navarre que celui de Perros ou de Queneau : *«Il me plaît quant à moi continuer / de cheminer dans cette marche à pieds»*, écrivait-il dans *Marcher au charbon*.

Les souvenirs têtus d'une enfance désespérante apparaissaient déjà dans *Ecrasez-le*. Ils sont, avant ceux de l'adolescence et de la jeunesse, le point de départ d'*Autobiographie*, un long poème en cent sonnets : *«Je suis né à Gembloux en mil neuf cent quarante / mon père était dentiste et je l'ai déjà dit / ma mère eut neuf enfants et je l'ai dit aussi / pourquoi faut-il que je revienne à cette enfance?»*

Cliff rappelle les souvenirs de l'austère collège où on lui inculque ce *«"mal" dont on voulait (le) garantir»*, puis d'un autre collège dans les bois, où il découvre la beauté de la nature – la Meuse gelée, les sapins sous la neige. C'est alors que survient, à la lecture du récit que fait Chateaubriand de son enfance, la révélation de la littérature : *«J'appris par ce récit n'être plus tout seul à souffrir / ce fut comme un voile levé sur mon âme sauvage / écrire alors devint pour moi le geste qui relie.»*

Suivent les sinueuses années d'étude à *«Louvain en Brabant»*, puis la découverte de Barcelone, dans la chaleur et la tension de la nuit, avec une sorte *«d'évulsive folie»*. Avant l'épilogue, le livre se termine par cinq poèmes où la méditation du poète sur lui-même, *«piètre spectre de ce qu' (il) aimerai (t) être ici-bas»*, s'entrelace à des citations de Bataille.

Dans *Fête nationale*, dont les cinquante-sept textes constituent aussi un unique poème, la poésie de Cliff atteint, à travers une confidence plus voilée, à une lumineuse sérénité. La Fête nationale où il défila lorsqu'il était *«pioupiou»* lui fait regretter, comme Villon, sa jeunesse gaspillée, *«mais c'est la loi de la vie que jamais / on n'apprend ce qu'il faut quand il faudrait»*.

Beaucoup de notations évoquent un corps maigre, une *«force morte»*, la lassitude de *«celui qui est malade et qui gémit dans l'ombre»*, mais Cliff trouve des accents baudelairiens pour apaiser la douleur : *«Viens par ici mon corps oublie un peu ta peine.»* Comme les *Vers de mort* du moine médiéval Hélinant de Froidmont, ces vers sont au fond *«un chant de vie»* : une célébration de la lumière, du fleuve aimé plein de silence, des oies sauvages qui prennent leur essor – *«mon âme envole-toi comme ces oiseaux là-bas...»*

L'attente impavide du *«grand voyage libre»*, le bonheur d'être en vie, de contempler comme un *«sage chinois»* le ciel limpide s'expriment, hormis quelques variantes, dans le rythme apaisant, presque organique, du décasyllabe et de l'alexandrin, *«parole cadencée comme (le) sang»*, *«langage mesuré»* dont l'inquiète ferveur a le pouvoir de narguer la *«camarde»*. *«Contre la boue où s'enlise ma vie / contre la brume où se perd mon regard / j'avance avec cette langue impotente / ma foi dans l'encre sur la page blanche / comme un amour qui vient toujours trop tard.»*

Monique Petillon

UN MALIN PLAISIR
d'Antoine Blondin.
La Table ronde, 100 p., 79 F.

JOURNAL D'UN POÈTE
d'Antoine Blondin.
Edition en fac-similé,
La Table ronde, 120 p., 129 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Antoine de villes, Antoine des champs

LORSQUE meurent les écrivains que l'on affectionne, on se révolte contre la malveillance et l'injustice qui nous privent de leurs œuvres futures. Cela procure la même déception que les rendez-vous manqués. Les « lapins » ... Et l'on se dit, comme Kléber Haedens, que *« maintenant, il faudra lire en songe, dans une bibliothèque imaginaire, les livres qui n'ont pas été »*. Jolie formule, confirmant que l'oraison funèbre fait partie de nos disciplines olympiques depuis que Bossuet a « enterré » Madame. Mais cela n'est guère consolant...

Heureusement, lorsqu'elles fouillent dans les tiroirs des écrivains disparus, les familles découvrent quelquefois des manuscrits à l'abandon (comme ces jardins qui souffrent de l'indifférence ou de l'absence des jardiniers). Françoise Blondin, l'épouse d'Antoine, a retrouvé deux cahiers dans les affaires de celui-ci. Ils s'intitulent *Un malin plaisir* et *Journal d'un poète*. Ce sont sûrement les « nouveautés » les plus émouvantes de la saison. Deux ans après sa mort, Monsieur Jadis revient avec le printemps. La météo sera sûrement meilleure.

Blondin avait entrepris le *Journal d'un poète*, le 24 septembre 1936, à la veille de la rentrée des classes. Il avait alors quatorze ans. Il allait quitter son *« cher quai Voltaire »* et poursuivre ses études dans une école religieuse de Senlis. Le 26 septembre, il notait : *« Décidément, c'est bien dans les lettres que je veux faire une carrière. »* Il s'efforçait ensuite de dépeindre *« les charmes ou les désagréments »* d'une vie de pensionnaire dans le département de l'Oise. A quoi rêvait l'adolescence de 1936 ? A des oncles de Hollande, qui vous emmenaient sur la Baltique, et à l'équipe de football du Racing-Club de Paris...

C'est le 8 septembre 1963 qu'Antoine Blondin commença son autre cahier. Vingt-sept ans plus tard. Mais c'était toujours la rentrée des classes. Jacques Anquetil venait de gagner le Tour de France pour la quatrième fois. Et les Français allaient voir encore *les Parapluies de Cherbourg*. A la sortie des cinémas, ils croyaient que l'existence était une comédie musicale et ils pleuraient dans leurs mouchoirs. Cela les consolait mystérieusement. Les Etats-Unis avaient de gros soucis, car *« les partisans de la ségrégation »* menaient une guerre contre *« ceux de l'intégration »*. *« D'autres pays connaissent des tremblements de terre,* disait Blondin. *L'Amérique a des tremblements d'âme. »* Il ajoutait que le Ku Klux Klan lui donnait *« l'envie de se passer la figure au cirage »*.



LE *Malin Plaisir* était son journal de campagnard. Il le tenait lorsqu'il se trouvait dans la Haute-Garonne, chez son ami Kléber Haedens, ou lorsqu'il séjournait à Linards, dans sa maison du Limousin. L'Antoine des villes, le noctambule qui pensait que la nuit l' *« habillait mieux »* que la lumière des après-midi, cédait la place à l'Antoine des champs. *« J'aime,* écrivait-il, *que l'on puisse rencontrer dans presque chaque village une beauté plus insolite qu'insolente, (...) et qui s'en retourne sans vouloir pressentir qu'elle est peut-être un miracle. »*

Parfois, les expressions de l'espèce humaine vous laissent rêveur, et Blondin s'interrogeait sur cette personne qui déclarait : *« Je suis en deuil pour le moment. »* Elle semblait attendre sa *« démobilisation »* ... Antoine dînait avec Henri Cochet, le champion d'avant-guerre. *« Les cheminements de la vie,* disait-il, *obéissent à de mystérieuses feuilles de route. »* Car c'est une chose étrange de rencontrer, à plus de quarante ans, *« l'idole de ses quinze ans »*. Sur le visage de Cochet, *« le soleil du dehors et celui du dedans* (avaient) *tracé leurs rides »*. L'ancien mousquetaire du tennis paraissait connaître l'art de vieillir. Mais dans quelle école avait-il appris cela ? Blondin se demandait ce que ses amis étaient devenus et comment *jadis* avait (si vite) remplacé *naguère*.

Depuis Rutebeuf, ce sont des questions que se pose très souvent la littérature française. Mais allez comprendre les caprices des adverbes ! A la fin de septembre 1963, Antoine célébra l'anniversaire de la disparition de Nimier avec cette phrase qui résumait tout : *« Chaque instant m'apprend la mort de Roger. »* Et, par la suite, il nota cette proposition de réforme : *« Une fatalité équitable exigerait que nous naissions et que nous mourions tous ensemble. »* A la ville comme à la campagne, le meilleur antidote contre le *« nevermore »* était le *« remettez-nous ça »*, que l'on proférait dans les bistrots et qui avait les apparences d'une prière (bougonne) de la dernière chance.

POUR se distraire, il y avait aussi les jeux de mots. Antoine adorait cette forme d'humour ou ce genre de sport. Il est vrai qu' *« avoir l'œil à tout »* ne veut pas dire la même chose qu' *« avoir tout à l'œil »*, et que ces tournures doivent être un casse-tête pour les demoiselles de Copenhague, de Göteborg ou de Palerme, qui visitent Paris. Les jeunes touristes américaines découvriront, peut-être, que Blondin avait des affinités avec les metteurs en scène de leur nation. Car lui aussi *« tournait les dix commandements »*. Cependant, il s'agissait des *« commandements d'huissier »*.

« Demi-pensionnaire » de la Haute-Vienne et du Limousin, Blondin confirmait son cousinage avec Jean Giraudoux. Lorsqu'il se promenait dans la province giralducienne, il rencontrait certainement les fantômes de Suzanne, de Juliette, de Bella et de Siegfried, qui se reposaient de leurs voyages... En 1969, Antoine essayait de mener une vie *« studieuse »*. Dans *« un paysage d'hiver »*, il écrivait *Monsieur Jadis ou l'École du soir*. Il se demandait quelquefois s'il était le romancier ou le personnage du roman. Ce n'est pas le même métier. Il trouvait étrange cette époque où l'on disait de certains auteurs qu'ils écrivaient *« trop bien »*, sans se préoccuper de ceux qui écrivaient *« bien trop »*. Lui-même n'aimait pas la littérature qui *« prend du ventre »*. Il surveillait son régime. Il était très en forme. Quelle gaieté et quelle mélancolie dans ce journal de campagne ! Le cahier se termine en 1977, sur une note d'humour, naturellement. Il n'y a que l'humour qui sauve, si l'on en croit sa réputation...

Cette année-là, Blondin remit la copie de ses *Certificats d'études* (1). C'étaient des *« compositions françaises »* traitant de *« personnages vulnérables, parfois éthyliques »* et le plus souvent immodérés. *« Ils ont toute ma sympathie,* disait-il, *et correspondent peut-être à certaines de mes vocations »*. Goethe, Balzac, Baudelaire, Fitzgerald et quelques autres se retrouvaient avec le vieil Homère. Antoine en profitait pour prévenir Ulysse que sa femme l'attendait. Celui-ci tardait à rentrer. C'était sans doute la faute des *« remettez-nous ça »*.

(1) La Table ronde réédite *Certificats d'études* dans la collection « La petite vermillon » (244 p., 35 F).

EN LISANT TOURGUENIEV
(Reading Turgenev)
de William Trevor. Traduit de l'anglais
par Cyril Veken, Phébus, 238 p., 128 F.

NOUS, LES VIVANTS ?
(As We Are Now)
de May Sarton. Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Anne Rolland, Mercure de France, 200 p., 130 F.

POUR VOIX SEULE
(Per voce sola)
de Susanna Tamaro. Traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli,
POL, coll. « Italiques », 224 p., 125 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand



MAGNUM

Martine Franck : « Hospice d'Ivry » (1975)

Vieilles voix seules

LE journal intime est-il une spécialité féminine ? Une spécialité qu'exhibent les femmes qui ont pris de l'âge, qu'on croit folles parce qu'elles ressassent indéfiniment des regrets et qui trouvent dans ce compagnonnage à cœur ouvert un remède à la souffrance, à la solitude et à l'angoisse ? Curieusement, ces trois livres lus cette semaine, ces histoires de femmes, de femmes vieillissantes – dont une écrite par un homme, – qui drainent, chacune à sa manière, trop de douleurs secrètes laissent, malgré la disparité de leurs auteurs et de leurs styles, un même goût de mort en même temps qu'une vraie revendication de dignité et de désir de se perdre dans le grand Tout.

Classons d'abord, dans ces écrits de l'horreur conjugale ordinaire, le long récit de l'Irlandais William Trevor (né en 1928 à Cork). Nous l'avions découvert avec *les Splendeurs de l'Alexandra* (Alinéa, 1989), avec *Péchés de famille* (La Manufacture, 1991), avec *Secrets intimes* (Alinéa, 1992), et il s'est affirmé comme un remarquable auteur de nouvelles dont le nombre de lecteurs ne cesse de s'accroître, souvent primé, souvent adapté pour la télévision. Une œuvre qui, sur un air tchékhovien, recrée un monde de personnages qui semblent se répondre sans jamais se raconter vraiment. *« L'écrivain est un indiscret qui surprend par hasard des bribes de conversations ou saisit d'un coup d'œil certaines situations,* explique William Trevor. *Pas plus. Autrement, cela devient de la biographie... »* Des vies de femmes surtout, entre deux âges, entre deux mariages ratés, assorties d'hommes faibles, minables ou manchots, où flotte, reconnaissable entre toutes, l'odeur du whiskey et des cigarettes irlandaises.

On retrouve le charme fané les drames des vies ordinaires, désenchantées, dans le destin de Marie-Louise, l'héroïne d'*En lisant Tourgueniev*. Fille de fermiers pauvres, elle a accepté, pour ne pas rester vieille fille, d'épouser Elmer, le fils du magasin de tissu de la ville voisine. Il a près de deux fois son âge, il est bedonnant, a le cheveu rare, deux épouvantables sœurs qui vont immédiatement déclarer la guerre à l'intruse, mais le choix de célibataires protestants est des plus réduits dans la région. Une musique mélancolique, délicatement rétro, flotte autour des drames intimes, embrumés d'alcool, quoique non exempts de violence, de ce monde mesquin et vulgaire où cette femme mal mariée, qui aimait tant parcourir la campagne à bicyclette, va s'abandonner aux sanglots dans le monde secret d'un grenier, puis se perdre dans des amours impossibles pour un cousin aimé depuis l'enfance qui l'initie à la beauté du monde en lui lisant Ivan Tourgueniev sur les tombes d'un vieux cimetière abandonné. Puis meurt.

Charme fané qui serait peut-être supportable si on ne la faisait passer pour folle. Les deux sœurs se débarrasseront bientôt de Marie-Louise en l'envoyant à l'asile où elle restera enfermée... trente et un ans. Jusqu'à ce que l'établissement soit fermé définitivement. *« Trente et un ans durant, elle a passé pour folle et elle a vécu en paix. »* En attendant l'exil définitif, désiré, qui lui permettra de rejoindre son amour défunt.

ATTENDRE la mort, cette fin inévitable... C'est le sujet de *Nous, les vivants ?*, le récit plutôt lugubre (qu'on n'ose appeler « roman ») de May Sarton, une Américaine octogénaire, inconnue et marginale, qui vit dans le Maine et qui, nous dit Diane de Margerie dans la préface, est l'auteur de quinze recueils de poèmes, dix-neuf romans, dix essais et des dizaines de cahiers de journaux intimes. Née en Belgique, elle a fait du théâtre avec Eva Le Gallienne et Lugné-Poe, vécu entre Paris et Londres, été l'amie d'Elizabeth Bowen avant de se fixer en Amérique et d'enseigner à Harvard.

« Je ne suis pas folle : vieille seulement. Je fais cette mise au point pour me donner du courage. Je suis dans un camp de concentration réservé aux vieillards ; un lieu où les gens déversent leurs parents ou autres membres de leur famille, comme dans un dépotoir... » Ecrit en 1972, *Nous, les vivants ?* se présente comme une fiction à la première personne, le journal intime de Caro, que son frère a amenée dans la maison de retraite pompeusement nommée « Les Deux Ormes ». Célibataire, d'une bonne famille, professeur de mathématiques à la retraite, lectrice vorace, Caro a fait preuve tout au long de sa vie d'une grande indépendance, quitte à passer, dans sa petite ville de province et même parmi ses collègues, pour une vieille excentrique. Soudain coupée du monde, isolée dans un environnement qui ne lui ressemble pas, persécutée par des infirmières-gardes-chiourmes, elle se sent supérieure intellectuellement, mais se rend compte, à tout moment, par des signes imperceptibles, qu'elle est menacée par l'âge, la mémoire qui se dérobe, la confusion mentale.

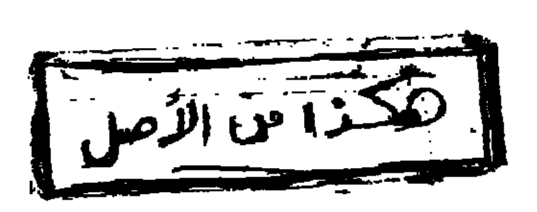
On veut la persuader qu'elle n'a plus toute sa tête. Elle apprend l'acceptation, nourrissant encore parfois des rêves d'évasion – *« et l'unique évasion possible, c'est la mort »*. De plus en plus, elle éprouve une sorte de terreur de se sentir diminuée, de perdre sa lucidité, de perdre sa dignité (*« pas de larmes, Caro, pas de supplications abjectes »*), car elle sait que les larmes n'inspirent aux autres qu'un sentiment d'irritation. Elle se révolte encore tant qu'elle en a la force, organisant une forme de résistance jusque dans un acte de désespoir insensé et criminel qui est, sans doute, sa seule façon de répondre à l'injustice et à la souffrance qui la dépassent.

NÉE en 1957 à Trieste, l'Italienne Susanna Tamaro s'est fait remarquer dès son premier roman en remportant le prix Elsa Morante ; d'autres prix ont récompensé ce recueil de cinq nouvelles intitulé *Pour voix seule*, paru en 1991, qui témoignent de la volonté de l'auteur, une toute jeune femme, de fouailler les blessures secrètes qui se cachent derrière les apparences. A tous les âges... Journal intime d'une mère de famille, avec sa routine hebdomadaire (« *De nouveau lundi* »). Entretiens entre un psy et un adolescent obsédé par le sang et jaloux du « petit frère » né d'un autre père (« Une enfance »). Souvenirs-monologue d'une vieille femme, juive, interviewée par la télévision sur la guerre 1939-45 dans une émission intitulée « Les survivants » à propos des persécutions de la guerre mondiale, de sa mère internée dans un asile et que les Allemands ont emportée un matin pour le « programme eugénique », pour faire des expériences, pour le progrès de la science. Elle n'a jamais su où étaient les restes de son corps. Et elle se souvient (« Pour voix seule »).

Elevée comme *« la fille d'une folle »*, elle a toujours senti en elle une sorte de marque infamante, ce sang de sa mère mêlé au sien, convaincue que le fait d'avoir une mère folle la protégerait contre tous les autres maux. Ne sachant pas encore que, beaucoup plus tard, sa fille, Serena, auteur de romans policiers, serait trouvée étranglée dans un ascenseur. Morte comme dans un de ses livres. Etait-ce la dernière épreuve ?

« Moi j'ai tout tué, tout démoli, qu'est-ce que j'ai édifié ? interroge-t-elle à la fin de sa vie. *Pourquoi est-ce que je marche encore, je bouge, je me tourne et me retourne et ne comprends rien ? Je crie de tous côtés et personne ne m'écoute. Très souvent j'éprouve un regret, le regret de ne pas avoir été grande au moins en quelque chose. Je n'ai jamais fait de mal à personne, je n'ai jamais eu ce désir mais le mal m'a inondée comme une pluie abondante. »*

Tant de détresse cachée. Tant de lugubres histoires nourries de terribles passions, de terribles regrets. Désolée, il n'y a pas de quoi rire, cette semaine.



Les diamants de Saumont

LES VOILÀ QUEL BONHEUR
d'Annie Saumont.
Julliard, coll. « L'atelier » 180 p., 80F.

C'est d'abord au ton qu'on reconnaît les nouvelles d'Annie Saumont, ciselées comme des diamants noirs : parole brève, bribes de conversation, fragments de monologue intérieur, phrases réduites à quelques mots ou à un seul. Ce dépouillement, qui met à vif l'obsession, est renforcé par des répétitions lancinantes. Un prénom, Anna Maria Angelica, que se répète un homme en treillis armé d'un fusil ; une chanson, *« J'ai joué à la marelle »*, dont les compositeurs vont se retrouver, des années plus tard ; une exclamation, *« Les voilà »*, qui annonce, entre autres, l'arrivée des coureurs cyclistes.

En virtuose, Annie Saumont fait miroiter des variations kaléidoscopiques sur un même thème : sept chambres d'hôtel que se remémore une femme délaissée, douze photos de vacances que commente un gamin de neuf ans trois mois, cinq variations sur un même fait divers, réel ou imaginaire, à Central Park – à moins qu'il ne s'agisse du tournage d'un film.

Ces nouvelles sont circonscrites dans l'espace bref, paroxystique, qui sépare l'affût et la déflagration, l'attente et le cri. Chacune exprime une hantise : regret d'un abandon dont on ne s'est jamais consolé, remords causé par une trahison involontaire, une mort qu'on n'a pu empêcher : *« Ça aurait pu se passer ainsi. Ça s'est passé tout autrement. Coupez. Revoyons le script. »*

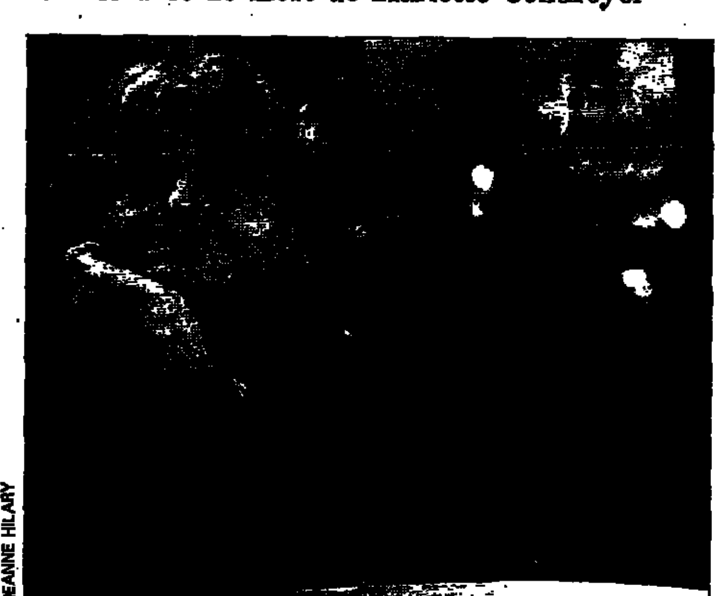
M. P.

Un pas de plus vers le silence

Les nouveaux contes d'amour et de mort de Mariette Condroyer

UN APRÈS-MIDI PLUTÔT CHAUD
de Mariette Condroyer.
Gallimard, 156 p., 80 F.

Le nouveau livre de Mariette Condroyer se compose-t-il de nouvelles ou plutôt – comme l'indiquait déjà le titre de son précédent recueil – de *Contes d'amour et de mort* ? Dans chacun d'eux, l'auteur décale le réel par de très subtiles variations de temps et discordances de ton. Mais si cet infléchissement vers l'imaginaire donne une telle impression d'évidence, c'est parce que, loin d'être une simple habileté fictionnelle, il correspond à la psychologie des personnages. Ceux-ci, en quête d'absence, deviennent peu à peu étrangers à leur propre vie.


JEANNE HILARY
Mariette Condroyer : de subtiles discordances de ton.

Dans « Oiseau de passage », Lucia, qui a abandonné son mari et son fils, âgé de quatre mois à peine, revient huit ans plus tard dans sa propre maison en tant qu'invitée. Les personnages de Mariette Condroyer semblent des naufragés qui ont peur de *« cette lourdeur »*. Elle les ferait sombrer à jamais.

Dans « Embrassez Fellini pour moi », une merveille d'humanité juste, un vieil acteur, somnolant dans sa médiocrité, se contente de tournées en province dans des pièces où il n'a que quelques phrases à dire. Il refuse le rôle principal que Fellini lui confie dans son prochain film ; il y a trop de larmes amères accumulées en lui, il s'est depuis trop longtemps accommodé à être *« derrière »*.

Il redoute d'être broyé pour toujours et qu'on arrache de lui-même *« ce qu'il avait fini, après tant d'efforts, par oublier »*. Il n'a plus la force d'être heureux. *« Chaque émotion à son heure »*, dit-il. C'est la tranquillité intraitable de ton adoptée par Mariette Condroyer et qui épouse l'indifférence meurtrie des personnages, leur sérénité dans la chute consentie au moment où ils regagnent, sans plaintes, les coulisses de la vie, qui rendent si émouvants ces récits.

Mais la tentation de l'effacement peut s'accompagner d'une cruauté, plus ou moins consciente, et représenter une tyrannie à rebours. Dans le premier récit, un enfant de huit ans, enfermé dans sa chambre, imagine qu'il est pris en otage et que des hommes viennent lui attacher les poignets ; après lui avoir reproché de rester sur la terre ferme, il contraint sa mère à entrer dans son jeu : elle devient *« l'otage de son imagination féroce »*.

C'est dans la dernière histoire que Mariette Condroyer, qui excelle aussi bien à analyser la peur que le désir d'un lien, explore le mieux le théâtre de la cruauté. Un vieil écrivain et son serviteur Nino ont conclu un pacte impitoyable. Nino est chargé d'organiser des *« séances de douleur »* pour que M. Lulu, cette *« épave fanfaronne »*, réussisse à donner à son nouveau roman une sauvagerie tragique ; il ira jusqu'à mimer un étranglement. Le dénouement est incertain...

Mariette Condroyer ne cède d'ailleurs jamais à l'artifice d'une chute obligée, à la facilité d'une fin en coup de gong. Ce n'est chaque fois qu'un pas de plus vers le silence ou la violence, un degré supplémentaire de tendresse ou de cruauté, une autre secousse de la vie. Et c'est magnifique.

Jean-Noël Pancrazi

AU FIL DES LECTURES

par Hugo Marsan

Exécutions capitales

Anne Delmer exploite à leur paroxysme les vertus du texte court. Lecteurs paresseux ou conventionnels, accrochez-vous : les quatre-vingt-quatre récits d'*Avatars* dérangent. Anne Delmer écrit dans l'urgence sur des sujets qui la hantent et la révoltent. Elle invente une écriture-reportage, une manière de journalisme de la profondeur qui s'inquiète de l'âme à mesure qu'il détecte les tares de notre société, ses accidents et ses suicides. Anne Delmer décrypte les meurtrissures qui révèlent l'impossible réconciliation entre les espoirs égoïstes de l'être humain et son désir d'une égalité des chances. C'est l'échec de cette fameuse fraternité qui échappe au concret à force d'être épuisée par le discours.

A l'écoute de tous les risques, les nouvelles d'Anne Delmer sont pourtant foncièrement optimistes. Illuminées d'humour, le meilleur, celui tendre et poignant qui prend l'autobiographie pour cible avec l'élégance des clowns qui s'habillent d'ombre, elles sont vouées à la jouissance d'écrire, culbutant le lecteur haletant de la surprise au ravissement. Car Anne Delmer est une forcenée du récit. Pieds, poings et plume liés, elle touche à vif le nerf secret du mensonge. Ici, la fiction fait son travail de sape. Anne Delmer se lit avec fascination, avec souffrance aussi, et si parfois ses ellipses sont par trop assujetties aux relents surréalistes de la seule délectation verbale, il faut accepter de coller au texte, maux après mots. Les nouvelles d'*Avatars* sont salutaires. Une exécution capitale qui s'ouvre sur un bonheur utile.

► **Avatars,** *d'Anne Delmer, Manya, 228 p., 98 F.*

Détruire les barricades

Les dix-neuf nouvelles qui composent *la Table de famille* creusent au plus souterrain de notre existence, au-delà des apparences justement, là où se perd le centre de gravité. Gisèle Prassinos est aussi une exceptionnelle nouvelliste : elle privilégie le texte bref pour dire l'amplitude des perceptions humaines qui traversent le temps consacré des horloges pour en capter l'autre dimension, celle de l'absence et de la mort. Gisèle Prassinos nous rassure quant au temps qui passe, une illusion dont nous portons la faute. Le corps est bien davantage qu'un médiateur éphémère. Il saisit l'essentiel au-delà de sa corruption, une vérité invisible pour qui fuit les fantômes. Message réconfortant : la mort nous délivre de la mémoire qui ne serait que comptabilité médiocre de vivant. La nouvelle française nous réserve beaucoup de plaisirs difficiles.

Nous vivons, croyons-nous, entourés de certitudes, et nos angoisses ne seraient que l'intuition malheureuse de notre destin. Gisèle Prassinos retourne la peau de nos croyances et nous prouve, grâce à une écriture habile d'extralucide fraternelle, que nous n'occupons qu'une maigre partie de l'espace. Les chambres résonnent de présences oubliées, et l'homme a le pouvoir non pas de retrouver le temps perdu, mais de gagner la totalité d'un temps étal, comme dans ces peintures où nous sont données d'emblée toutes les perspectives et surtout celles du rêve qui est notre véritable histoire. Livre optimiste aussi, *la Table de famille* nous adjure de détruire les barricades que l'homme a construites contre sa liberté.

► **La Table de famille,** *de Gisèle Prassinos, Flammarion, 184 p., 100 F* (en librairie le 5 avril).

Nuits sans aube

Le premier livre de Tristan Duverne est un recueil de nouvelles. Trois textes longs qui sont l'ébauche – du moins celui qui donne titre au recueil : *Eddy de haut en bas* – de véritables petits romans. Et comme c'est souvent le cas pour un premier manuscrit, Tristan Duverne a parfois surchargé son récit dans le souci de se délivrer en bloc de ce qui va nourrir la trame de ses futurs écrits. Expériences d'enfant à jamais incrustées dans la mémoire, les trois récits racontent l'inaptitude au bonheur ordinaire de personnages inhabituels.

Duverne affine les scènes inaugurales d'un avenir douloureux. Un jeune garçon est définitivement troublé par la nudité de trois « grands » sous la douche du gymnase. Un jeune homme, instituteur de son état, se perd dans des aventures nocturnes, déjà inscrit au registre des marginaux sexuels, et tombe amoureux d'un plus marginal que lui, un superbe paumé, hétérosexuel bien sûr comme le souhaite la légende homosexuelle. Une petite fille obèse espère accéder à la beauté de l'art en récitant du Racine sur la scène d'un théâtre de fin d'année scolaire.

Tristan Duverne choisit les ténèbres du souvenir et le plus noir des dérives. L'écriture souple, riche, torturée, est un peu trop confite en dévotion : l'amour de la littérature et la soumission aux maîtres qui l'ont jadis délivré de la solitude imprègnent encore de quelques afféteries le chant éloquent d'un écrivain qui refuse de trahir la vérité de son désir.

► **Eddy de haut en bas,** *de Tristan Duverne, Julliard, coll. « L'atelier », 160 p., 100 F.*

Sous le signe du 7

Jean-Jacques Salgon sur les chemins de son enfance

07 ET AUTRES RÉCITS
de Jean-Jacques Salgon.
Verdier, 112 p., 78 F.

Une suite de petits textes ciselés, mosaïque volontairement décousue comme les pas perdus de la mémoire, une personnalité d'enfant surgie entre quelques silhouettes, instantanés vieillots, de son entourage : ainsi se présente *07 et autres récits.*

C'est en hommage à son Ardèche natale que Jean-Jacques Salgon a placé ce premier livre sous le signe du 7. *« Un chiffre aussi prestigieux (...), qui avait servi à dénombrer les Merveilles du monde aussi bien que les Piliers de la sagesse, les Boules de cristal comme les nains amis de Blanche-Neige, ne pouvait qu'avoir été choisi par les dieux (plutôt que par les hasards de la taxinomie) pour servir d'emblème à notre département »*, songeait-il déjà lorsque, petit garçon rêveur, il était d'abord, pour tous, le fils de l'instituteur de Pont-d'Ucel.

7, c'était aussi la nationale 7, la route des vacances : après avoir attelé la caravane (entièrement retapissée de Vénilia), on entrait dans la nationale 7 comme dans la légende 7, c'était encore la 7 CV Donnet des grands-parents, qui, avec les moulins à café à manivelle et les postes à galène, faisait déjà partie d'une époque révolue : l'heure n'était-elle pas désormais aux sérieuses DS noires du gaullisme ?

On pense un instant à *la Nouvelle Citroën* et aux *Mythologies* de Roland Barthes, tant est justement restituée, à travers ces quelque cent textes brefs, la France des années 50 et 60. Mais si le matériau de départ est finalement le même – l'horloge futuriste de l'ORTF, la réclame du Bébé Cadum, la guerre d'Algérie, le catalogue de Manufrance, une visite de De Gaulle, tous ces faits ou objets *« en apparence les plus éloignés de la littérature »*, – il ne donne lieu ici à aucune critique de l'époque.

Ce que Jean-Jacques Salgon cherche à retrouver avant tout, ce sont les chemins de son enfance. Une enfance liée à de *« menus territoires sans cesse revisités »* : dalles de grès où l'on joue aux osselets avec le panache des conquistadores, monument aux morts transformé en un périlleux mur d'escalade, maison brûlée fournissant un terrain d'investigations aussi grandiose que le tombeau de Toutankhamon, arbres, rochers, dolmens, précipices pleins de mystère et de familiarité, de ce pays *« désossé, bousculé par l'histoire et la géologie »*, l'Ardèche tant aimée...

Des lieux, une enfance, une époque : peu de choses en somme. Et pourtant... Un clin d'œil à Baudelaire, un salut à Rimbaud ; bien des pièces de Jean-Jacques Salgon ressemblent à des poèmes en prose où chaque événement singulier recèle une vérité universelle, où sans que l'on y prenne garde, un jardin d'agrément devient pour un peu *« une image réduite du destin humain »*.

L'écriture est exigeante, subtile, remarquablement élégante. Ce petit livre, décidément, possède une grâce particulière, celle que l'on nomme aussi, plus communément, talent.

Florence Noiville

La fin du jour

Les personnages de René de Ceccatty attendent un come-back improbable

Notre collaborateur René de Ceccatty vient de publier *Le diable est un pur hasard*. Nous avons demandé à la romancière Linda Lê d'en rendre compte.

LE DIABLE EST UN PUR HASARD
de René de Ceccatty.
Mercure de France, 283 p., 115 F.

A dix-huit ans d'intervalle, Kierkegaard voit la même actrice incarner Juliette. La première fois, elle a la fraîcheur, l'âge du rôle, mais elle joue sans comprendre. L'intuition du rôle ne lui vient que la seconde fois, alors qu'il est trop tard. Le texte de Kierkegaard s'intitule *la Crise ou Une crise dans la vie d'une actrice*, il est le viatique d'un personnage du roman de René de Ceccatty *l'Étoile rubis* (1). L'anecdote pourrait en fait servir de prologue à la plupart des livres de René de Ceccatty : comme l'actrice de Kierkegaard, ses personnages ne comprennent leur rôle que la seconde fois, quand le hasard provoque la répétition d'un événement vécu des années auparavant. Comme l'actrice de Kierkegaard, ils ne comprennent leur rôle que lorsqu'ils ne sont plus en âge de le jouer.

L'un des premiers livres de René de Ceccatty évoquait des rencontres, des vagabondages dans les jardins et les rues de Paris, Rome et Tokyo, trois villes que l'on retrouve dans les nouvelles du *Diable est un pur hasard*. Dans ces lieux ouverts surgissent les fantômes d'une vie antérieure. On pourrait croire qu'ils naissent du hasard, en vérité ils se sont échappés du laboratoire de la mémoire, de la maison close des souvenirs. Notre mémoire conserve, d'un événement passé, les indices qui provoquent le hasard et permettent la répétition.

Dans *Le diable est un pur hasard*, René de Ceccatty se fait louangeur de comparses, chasseur de vies déglinguées. Il règne dans ces nouvelles une mélancolie d'arrière-saison, une atmosphère proche du film de Duvivier *la Fin du jour*. Sur la scène de la vie, on croise les mêmes silhouettes cassées – le spectre d'un écrivain jadis aimé, l'amant retrouvé sous les traits d'un marchand de journaux, l'homme de quarante ans qui a une voix d'adolescent. Sous la lumière terne de leur vie, les personnages de René de Ceccatty attendent en vain leur come-back. Ils se souviennent de l'enfance, du temps où il leur importait peu de *« perdre quelque peine ou même un peu de sang »*. Ils se souviennent de l'acidité, de la sensualité des jeunes années.

« Chaque homme est à son insu accompagné des spectres de ceux qu'il fut. » René de Ceccatty s'avoue un voleur de vies qui se laisse à son tour visiter par les *« forces furtives »* du monde. L'écrivain est le témoin, le légataire de secrets, celui qui enquête sur les petits riens, parce qu'il sait que tout est régi par le principe d'ironie, que le hasard mène le monde, que la répétition le structure, et qu'au bout du compte tout est frappé d'une *« vanité définitive »*.

Les nouvelles de René de Ceccatty ont l'éclat des proses assassines. Répugnance et compassion se mêlent. C'est d'une main caressante que l'auteur dépiaute les proies qui se livrent d'elles-mêmes à lui, comme on s'abandonne au diable en croyant se mettre entre les mains du hasard.

Linda Lê

(1) Julliard, 1990.

Procès-verbal du réel

LE SOLISTE
d'Yves Mabin Chennevière.
La Différence, 268 p., 98 F.

Les nouvelles du *Soliste* d'Yves Mabin Chennevière sont une suite de variations sur le réel. C'est à une sorte d'inventaire de ce réel que procède le narrateur de la première histoire qui, à la mort de son père, revient prendre possession de son domaine. Il s'obstine à croire dans la pérennité d'un univers qu'il a jadis connu. Mais il découvre dans les personnages qui hantent les alentours du domaine, des régions d'ombre, des ambiguïtés parfois meurtrières. Dans select se « le Veilleur aux yeux clos », l'auteur retrace le voyage nocturne d'étranges cavaliers qui, traversant une terre détruite par une apocalypse peut-être nucléaire, tentent de retrouver des traces d'une histoire ensevelie sous les cendres. Yves Mabin Chennevière témoigne d'autant de virtuosité dans le procès-verbal d'un quotidien, même révolu, que dans la flamboyance de légendes noires.

J.-N. P.

Sur la ligne de crête

Claude Pujade-Renaud entre liberté et souffrance

LA CHATIÈRE
de Claude Pujade-Renaud,
Actes Sud, 190 p., 95 F.

Un studio de danse dans une cour herbue, non loin du Val-de-Grâce : une danseuse le traverse en diagonale, *« incisant l'espace telle une flèche de silex »*. L'élan jubilatoire de cette course brève est celui qui rythme les nouvelles de Claude Pujade-Renaud. Le dernier de ces textes a pour personnage principal une romancière qui affirme son goût de l'ellipse, son exécration de ce qu'on appelle l'« épaisseur » romanesque.

Ce quatrième recueil de nouvelles emprunte son titre au premier texte, qui établit un lien subtil entre Sonia la silencieuse et son chat abyssin : « la chatière » est le petit passage par lequel le chat peut accéder à l'air et à l'espace qui lui sont nécessaires. Mais c'est aussi la brèche qui sépare Sonia et Simon, et par où s'infiltrent une douleur et une violence inconnues. Chacune de ces onze nouvelles (1) montre des personnages cheminant sur une ligne de crête, dans un fragile équilibre que menace la révélation fulgurante de « fractures » intimes : liens paralysants entre mère et fils, ou au contraire communication à jamais empêchée entre mère et fille.

Écrire, c'est aussi se mettre en danger, *« se maintenir à la crête indécise de la fragilité »*, entre légèreté et souffrance. Comme un de ses personnages, auteur d'*Une mort lente* – un roman auquel les éditeurs reprochent d'être morbide, – Claude Pujade-Renaud scrute attentivement les cœurs et les corps, agiles ou séniles. A tous les âges de la vie, un frémissement trahit une invisible blessure, qui est peut être *« le lieu de naissance des mots »*.

M. P.

(1) Trois de ces textes ont été publiés en 1991 dans la revue *Nouvelles Nouvelles*, aujourd'hui disparue.

Marguerite ou le coup d'essai

CONTE BLEU
suivi du **Premier Soir**
et de **Maléfice**
de Marguerite Yourcenar.
Préface de Josyane Savigneau.
Gallimard, 88 p., 82 F.

Les trois courts textes de Marguerite Yourcenar – inédit pour le premier, parus en revue à l'époque de leur conception pour les deux derniers – repris aujourd'hui en volume appartiennent à la première période de la carrière de l'écrivain. Yourcenar, on le sait, avait très tôt dessiné les contours et prévu les étapes de son œuvre à venir. Ecrits entre 1927 (elle a vingt-quatre ans) et 1930, *Conte bleu, le Premier Soir* et *Maléfice* sont contemporains d'*Alexis*, son premier roman, et du travail préparatoire qui conduira aux *Mémoires d'Hadrien*.

Conte bleu est la première approche d'un genre littéraire qui trouva son accomplissement dans les *Nouvelles orientales*. *Le Premier Soir*, le plus piquant, malgré son caractère conventionnel, des trois textes du volume, témoigne du trouble rapport qui unissait Yourcenar à son père. C'est Michel de Crayencour, en effet, qui demanda à sa fille de publier, sous son nom, après l'avoir revu, ce récit écrit par lui, racontant une nuit de noces dans lequel la femme n'a pas le plus beau rôle... Quant à la troisième nouvelle, *Maléfice*, *« évocation réaliste des mœurs italiennes »*, elle relève de la veine historique de l'écrivain et de son goût pour les ombres de l'occultisme ; pour gagner une personnalité et sortir de la banalité, la femme est contrainte de devenir une exception : sorcière, comme dans ce conte, ou... écrivain !

Certes, ce volume n'apportera pas aux amateurs de l'œuvre de Marguerite Yourcenar une révélation bouleversante (1). Mais, dans leur imperfection même, ces trois nouvelles montrent, à sa source, la cohérence d'une certaine volonté créatrice.

P. K.

(1) Rappelons l'existence, à l'université de Tours, de la Société internationale d'études yourcenariennes et de son bulletin, dont le onzième numéro (février 1993) vient de paraître (R. Poignault, 7, rue Couchot, 72200 La Flèche).

La mue du Serpent

Le Serpent à plumes, beaucoup le savent aujourd'hui, c'est cette excellente revue créée en 1988 par Pierre Astier. Tous les trois mois, dans une pochette en plastique, elle propose des nouvelles françaises et étrangères de qualité, sur un beau papier et dans une présentation élégante. Le numéro 19 (printemps 1993, 75 F), qui vient de sortir, est tourné vers l'Orient extrême, en particulier le Japon, avec des textes de Yasushi Inoué, Kenzaburo Oe, Kenji Nakagami et Takeshi Kaiko notamment.

Mais la très ingénieuse équipe du *Serpent* vient d'avoir une autre bonne idée : *« muer et devenir une maison d'édition »*. Ainsi, depuis le 26 mars, on peut acheter quatre petits volumes reprenant les quatre premiers numéros du *Serpent à plumes* (35 F chacun). De vrais livres de poche, que l'on peut porter sur soi sans même déformer ses vêtements. Un papier de qualité, une typographie très agréable à lire... comme toujours, le raffinement du *Serpent*. Et quoi de mieux, dans le métro, que quelques pages de John Updike, de Raymond Carver, d'Alexandre Vialatte, de Paul Morand ou de Naguib Mahfouz ?

Jo. S.

(1) *Le Serpent à plumes*, 78, rue du Bac, 75007 Paris.

CORRESPONDANCE

Les vertèbres de tante Léonie (suite)

« L'affaire » des vertèbres du front de tante Léonie continue de susciter des passions... L'article de Michel Contat sur la métaphore mystérieuse développée par Proust dans *Du côté de chez Swann* (« le Monde des livres » du 12 février), nous a valu deux lettres contestant l'interprétation avancée par Nadine Colombel (dans *Poésie*, nº 62).

Roger Duchêne, professeur émérite à l'université de Provence, directeur de la revue Marseille, *nous écrit :*

« On ne conquiert pas le Graal avec une épée, on ne connaît pas Proust par l'Université. » Ainsi triomphe Nadine Colombel, annonçant sa découverte. Les vertèbres du front de la tante Léonie sont une erreur de dactylographie... La sténographe a mal entendu, mal transcrit *véritables* (les véritables cheveux mal cachés sous la perruque). Et en corrigeant ses épreuves, Proust n'y a vu que du feu. Lui d'ordinaire si excessivement méticuleux, il ne s'est pas aperçu qu'on avait changé son texte, ni même qu'il n'était pas clair.

Si Nadine Colombel claironne si haut qu'elle a réinventé le bon texte, c'est qu'on ne possède pas, rappelle-t-elle, de manuscrit pour ce passage. C'est vrai. Mais on en a des esquisses préalables. La nouvelle édition de la « Pléiade » en donne deux (t. I., p. 705 et p. 1 127), extraits des Cahiers 8 et 10, impitoyablement autographes. *« Elle me tendait son front pâle et fade, dit l'un, où les grains aigus des vertèbres transparaissaient »*, et l'autre parle de *« son front pâle et fade où les vertèbres transparaissaient »*. Comment admettre qu'entre ces indubitables vertèbres initiales et les forts lisibles vertèbres des épreuves, puis du texte définitif, Proust ait écrit et dicté *« véritables »* ?

Il faut s'y résigner. Le fils du docteur Proust a préféré une image insolite à l'exactitude anatomique. Si *« on ne connaît pas Proust par l'Université »*, à l'Université on connaît Proust, on ouvre les bons livres pour vérifier les sources et les variantes. Et selon une tradition qui remonte à la Renaissance, on préfère toujours la *lectio difficilior*, la version la moins évidente. C'est une forme d'humilité. On sait qu'il ne faut pas corriger les grands auteurs pour les mettre à notre portée.

***

De son côté, Luzius Keller, professeur de littérature française à l'université de Zurich, éditeur de Proust en allemand (Suhrkamp), écrit :

Mais si, ce sont bien des vertèbres qui transparaissent sur le front de tante Léonie ! Les manuscrits – nullement absents, mais consultables au « Fonds Proust » de la Bibliothèque nationale – ne laissent aucun doute. Le mot *« vertèbres »*, lisible et bien muni de son accent grave, figure soit dans les esquisses du Cahier 8 (datant de l'été 1909), soit dans la « copie » de ces *« informes brouillons »* (datant de l'automne de la même année).

C'est au Cahier 10, un des cahiers de la « copie », dans un passage écrit de la main non pas du copiste mais de l'auteur, qu'on trouve un avant-texte qui rend impossible la thèse de Nadine Colombel voulant remplacer *« vertèbres »* par *« véritables »*. Le voici : *« Elle tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade où les vertèbres transparaissaient comme les pointes d'une couronne d'épine ou les grains d'un rosaire »*. Par un ajout interlinéaire, Proust a intercalé ensuite entre *« fade »* et *« où »* une autre relative expliquant la première : *« sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux »*. Dans la dactylographie (datant de la même époque), le copiste – premier d'une longue série de lecteurs intrigués – a ajouté une virgule entre *« cheveux »* et *« où »*. Enfin, pour préciser que les deux relatives se rapportent bien à *« front pâle et fade »*, Proust ajoute en relisant le texte de la dactylographie entre *« cheveux »* et *« où »*, un *« et »* – sans enlever cependant la virgule grammaticalement inutile, mais tolérable en tant que signe rythmique.

C'est ainsi qu'on arrive au texte (*« cheveux, et où »*) donné par l'édition originale et ensuite par toutes les éditions jusqu'à ce que Philip Kolb, qui à ce moment ne pouvait connaître toutes les étapes de la genèse du texte, proposât de rapporter la deuxième relative à *« cheveux »* et d'enlever par conséquent le *« et »* ajouté sur dactylographie. Les éditeurs de la nouvelle « Pléiade », de « Folio » et de « Bouquins » ont adopté la proposition de Kolb, tandis que ceux de « GF » se tiennent à la version traditionnelle. On est amené ainsi à constater qu'aucune des éditions ne donne un texte tout à fait correct. On devrait en effet maintenir le *« et »* (ajouté par l'auteur) et enlever la virgule (ajoutée par le dactylographe). Le résultat de cette opération serait *« cheveux et où »*, version que la nouvelle « Pléiade » (p. 1 127) donne – incorrectement – comme celle de la dactylographie.

Mais pourquoi tant de lecteurs, depuis Gide, ont-ils été choqués par les vertèbres qui transparaissent sur le front de tante Léonie ? Premièrement parce qu'ils ont pris *« transparaître »* dans le sens de *« se montrer au travers de quelque chose »* au lieu de *« apparaître, se montrer »* ; deuxièmement parce qu'ils ont – à la suite de cette première erreur – pris *« vertèbres »* dans un sens anatomique, tandis que le mot désigne ici l'armature des faux cheveux, armature dont les pointes sont visibles précisément parce que les faux cheveux n'ont pas encore été arrangés de manière à les cacher.

Si Proust choisit *« vertèbres »*, qu'il utilise comme un terme technique, ce n'est pas seulement pour continuer la mise en parallèle du physique et du spirituel qui sous-tend le paragraphe précédent, mais encore pour reprendre et varier un thème qu'il avait exposé dans la scène de la lanterne magique par un néologisme : la *« transvertébration »* de Golo trouve son écho dans les *« vertèbres »* qui *« transparaissent »* sur le front de tante Léonie.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Lettres allemandes

JOCHEN BEYSE : *Ultraviolet*. La vie d'un homme pour qui la véritable réalité passe par les écrans d'ordinateurs et les caméras vidéo. Repas, femmes et divertissements lui parviennent par l'intermédiaire de ces appareils de télécommunications. Tout bascule lorsque cet étranger au monde remarque une jeune femme devant un magasin, à l'endroit même où, la veille, il a aperçu un mannequin de la vitrine lui faire un signe de la tête. (Traduit de l'allemand par Nicole Stephan-Gabinel, Flammarion, 177 p., 100 F.)

FRANZ HESSEL : *Le Bazar du bonheur*. Dans ce roman écrit en 1913, Gustave, né dans une famille juive assimilée, perd sa mère très jeune. C'est sous ce double signe, avec le souvenir du paradis de l'enfance et le sentiment de n'être pas comme les autres, qu'il va grandir et, à travers amours et rencontres, chercher vainement sa place dans le monde. Et ce monde deviendra alors pour lui le *« bazar du bonheur »*, offrant à ses regards et à ses rêves son fouillis chatoyant. Franz Hessel, né en 1880 à Stettin et mort à Sanary-sur-Mer en 1941, est l'auteur de nombreux essais et romans. Sa vie de bohème à Munich, Berlin et Paris a servi de modèle au roman de H.P. Roché, *Jules et Jim*, porté à l'écran par François Truffaut. (Traduit de l'allemand par Léa Marcou, éd. Maren Sell/Calmann-Lévy, 258 p., 98 F.)

PHILIPP KELLER : *Sentiments mêlés*. Philipp Keller fait partie de ces auteurs qui n'ont écrit qu'un seul livre. Mort en 1973, il a écrit son roman à la veille de la première guerre mondiale – il avait vingt-deux ans. L'étudiant Frank von Holm est épris de Bertheline, jeune fille fantasque qui lui préfère Hesemann, avec qui elle part découvrir la grande ville. Mais le monde étriqué auquel elle voulait échapper se referme sur elle. Sur cette trame de roman de formation, Philipp Keller compose un livre impressionniste, fait d'innombrables touches de sentiments et d'opinions. (Traduit de l'allemand par Dominique Autran, éd. Viviane Hamy, 152 p., 109 F.)

Lettres chinoises

JEAN-PIERRE DIÉNY : *Portrait anecdotique d'un gentilhomme chinois*. Aristocrate lettré destiné au service de l'Etat, Xie An (320-385) est partagé entre son devoir d'entrer dans la carrière et la tentation de l'évasion et du salut personnel. Le personnage est exemplaire dans son refus de choisir l'une ou l'autre de ces deux options, car cette alternative n'a jamais cessé de se poser, par la suite, à l'élite intellectuelle chinoise. Son portrait est réalisé d'après tous les extraits des *Nouveaux propos mondains* (Vᵉ siècle) qui le concernent. J. P. Diény les a remarquablement traduits et commentés. (Collège de France, Bibliothèque de l'Institut des hautes études chinoises, 131 p.)

ZHANG YINDE : *le Roman chinois moderne* (1918-1949). Né d'une révolution littéraire déclenchée au milieu des années 1910, sous le double signe de l'influence occidentale et d'une rupture avec la culture classique, le roman chinois moderne a connu jusqu'en 1949 une multitude de courants. L'essai analyse cette richesse et cette diversité par une étude formelle et thématique des œuvres majeures des auteurs les plus marquants de cette période : Lu Xun, Ba Jin, Mao Dun, Lao She, Shen Congwen, Li Jieren, Qian Zhongshu. (PUF, 269 p., 172 F.)

ANONYME : *Moines et nonnes dans l'océan des péchés*. Récits érotiques du XVIᵉ siècle rédigés en langue classique et traduits par Huang San et Jean Blasse. (Philippe Picquier, 205 p., 120 F.)

MO YAN : *le Radis de cristal*. Deux des plus célèbres récits de l'auteur du *Clan du sorgho*. Evocation des campagnes chinoises contemporaines. Traduit du chinois par Pascale Wei-Guinot et Wei Xiaoping. (Philippe Picquier, 142 p., 98 F.)

LIU HENG : *la Neige noire*. Histoire d'un délinquant, né de parents inconnus, qui finit sa vie sous les coups de deux voyous dans le dédale des ruelles de Pékin. Par l'auteur de *Ju Dou ou l'Amour damné* et le scénariste de *Qiu Ju, une femme chinoise*, film de Zhang Yimou. (Traduit du chinois par Catherine Toulsaly. Ed. Littérature chinoise, Collection Panda ; distribution E.100 [12, résidence Belleville, 5, rue de Belleville, 75019 Paris], 302 p., 35 F.)

SHANG CH'IN : *l'Oiseau triste*. Recueil de poésies d'un des rares adeptes chinois du surréalisme, né en 1930 au Sichuan et vivant à Taïwan. Belle traduction du chinois de Martine Valette-Hémery. (Le Nyctalope, 162 rue Jules Barni, 80090 Amiens ; 26 p.).

COLLECTIF : *Littératures d'Extrême-Orient*. Essais sur les littératures de la Chine, du Japon, du Vietnam et de la Corée, à la suite d'une table ronde organisée à l'université Paris-VII, en décembre 1991, sur le thème « Modes d'écriture dans les littératures extrême-orientales au XXᵉ siècle : permanences et influences, tendances récentes ». (P. Picquier, 237 p., 127 F.)



EN POCHE

D'une année l'autre

Le calendrier découpe l'année civile comme il peut et comme il doit. Mais la chronologie, linéaire et arbitraire, ne rend que très imparfaitement compte du temps réel – celui des faits, des sautes d'humeur et d'opinion, des crimes et délits de l'Histoire – tel que la mémoire les reconstitue. Ainsi, le 28 mars 1993 marquera probablement davantage, en France tout au moins, les esprits que le 1ᵉʳ janvier...

La collection « Folio actuel », de Gallimard, en association avec *le Monde*, reprend, comme elle le fait depuis 1986, la chronologie publiée mensuellement par notre journal. Préfacé par André Fontaine, ce volume est enrichi d'un triple index – géographique, thématique et onomastique – qui en facilite l'usage. Edouard Masurel, qui consignait avec rigueur, jour après jour, les soubresauts de l'Histoire immédiate, a cédé sa place à Brigitte Camus-Lazaro, mais la méthode reste identique. Des conflits ethniques dans l'ex-Yougoslavie et dans l'ancien Empire soviétique à l'élection de Bill Clinton et à la destitution du président brésilien Fernando Collor, 1992 a bien été une nouvelle *annus horribilis*, et pas seulement pour la famille royale britannique...

P. K.

► **L'Année 1992 dans le Monde,** *de Brigitte Camus-Lazaro, préface d'André Fontaine, « Folio actuel », nº 32, 242 p.*

● La collection « Babel », des éditions Tierce, propose *l'Héritage de Miss Peabody*, d'Elisabeth Jolley, traduit de l'anglais par Claire Malroux (nº 87). Une cocasse histoire de vieilles filles entre Londres et l'Australie. Dans la même collection, *l'Amour parmi les ruines*, de Walker Percy, traduit de l'anglais par André Simon (nº 88). Parlant de ce roman, l'auteur a évoqué *« les aventures d'un mauvais catholique en des temps proches de la fin du monde »*.

● *Le Malade imaginaire* (nº 6104) et *l'Avare* (nº 6125), de Molière, paraissent en collection « Lire et voir les classiques » de Presses Pocket. Cette série allie au texte intégral une préface, un dossier historique et littéraire et un cahier iconographique en couleurs.

● Le plus perspicace des valets anglais revient, avec son maître indolent, dans *Very Good Jeeves*, de P. G. Wodehouse, en « 10/18 » (nº 2341). Traduit de l'anglais par Sabine Porte, cette aventure entraîne le lecteur dans un univers où le comique naît d'un renversement de situations très britannique. Dans la même collection paraît *Wolf*, de Jim Harrison, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Hélène Dumas (nº 2325).

● Le Livre de poche, collection « Biblio », publie *Migrations*, de Milos Tsernianski, traduit du serbo-croate par Velimir Popovic (nº 3191). Un volumineux roman pour décrire la diaspora des Serbes qui émigrèrent en Autriche, au dix-huitième siècle, afin de fuir la domination turque. Dans la même série, paraît *le Plan déchiré*, d'Abé Kôbô, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Gérard Chauffeteau (nº 3190). Le romancier, mort le 22 janvier, met en scène un détective qui cherche un homme disparu dans une mégalopole violente et labyrinthique. L'énigme policière confine à la métaphysique.

● En « Points », du Seuil, *les Contes d'amour, de folie et de mort*, de Horacio Quiroga, traduit de l'espagnol (Uruguay) par Frédéric Chambert (nº 586). Un magnifique recueil de nouvelles fantastiques, œuvre d'un conteur exceptionnel.

● Dans la même collection, série roman, *Monsieur Pinocchio*, de Jean-Marc Roberts (nº 579). Les souvenirs croisés, en forme de dialogue épistolaire, d'une jeune femme et de l'ancien amant de sa mère. Toujours dans le domaine français, « L'Imaginaire », de Gallimard, réédite plusieurs œuvres connues d'écrivains modernes, pour certaines devenues presque des classiques : *Départ dans la nuit*, suivi de *Non-lieu*, d'Emmanuel Bove (nº 284) ; *le Château de Cène* (augmenté de textes liés aux poursuites judiciaires contre ce livre) (nº 286) ; *le Monde désert*, de Pierre-Jean Jouve (nº 287) ; *le Seuil du jardin*, d'André Hardellet (nº 289) ; *l'Anglais décrit dans le château fermé*, d'André Pieyre de Mandiargues (nº 290) ; *Histoire de l'œil*, de Georges Bataille (nº 291).

EN BREF

□ **Exposition-vente autour des éditions de Minuit.** – Le marché du livre ancien et d'occasion du parc Georges-Brassens, à Paris, présentera, les samedi 3 et dimanche 4 avril, une exposition-vente consacrée aux éditions de Minuit. Une collection de plus de trois cents ouvrages épuisés ou en tirage de luxe, extraits du fonds de cette maison, fondée en 1942 par Vercors, sera dispersée à cette occasion.

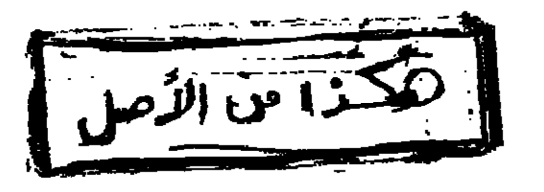
□ **Jean Genet à Montpellier.** – Une série de manifestations sur le thème « Jean Genet, l'ennemi déclaré... » sont organisées à Montpellier depuis le 30 mars et jusqu'au 13 avril. Ce projet, réalisé à l'initiative de l'université Paul Valéry-Montpellier-III, comprend deux expositions (« Les gestes de Jean Genet » et « Jean Genet, itinéraires »), une conférence-débat sur « Jean Genet et la politique », ainsi que deux projections de films et une pièce de théâtre. Pour tous renseignements s'adresser à Pierre-Marie Héron, au (16) 67-59-57-15 ou, le vendredi, au (16) 67-14-22-99.

□ **L'intime et ses journaux.** – L'Association pour l'autobiographie, fondée en 1992, organise samedi 3 avril, de 14 h 30 à 18 heures, une réunion-débat autour de ses activités, avec la participation de Philippe Lejeune, et une table ronde sur le thème « A partir d'un journal intime, que faire ? », avec Marie Borin, Annie Ernaux, Dorothée Letessier et François Tézenas du Montcel (Salon de musique, Maison internationale de la Cité internationale, 19-21, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Renseignements : APA, La Grenette, 10, rue A.-Bonnet, 01500 Ambérieux).

□ **Précisions.** – A la suite de la publication d'un placard publicitaire concernant le concours Rousseau, lancé par les ministères de la culture et des affaires étrangères (« le Monde des livres » du 12 mars), Antonin Liehm, responsable de la revue *Lettre internationale*, nous a demandé d'indiquer que cette publication était *« à l'origine non seulement de l'idée mais de tout le projet du concours Rousseau, né en 1988 »*. Antonin Liehm poursuit : *« Pourtant, pour des raisons inconnues,* Lettre internationale *fut complètement éloignée et de la préparation et du lancement du concours (...). Etant donné ces conditions ainsi que le caractère peu satisfaisant et trop hâtif de la préparation et du lancement du concours, nous avions demandé que* Lettre internationale *ne soit d'aucune façon mentionnée. »*

□ **Rectificatif.** – Dans le sous-titre de l'article de Philippe Sollers « Liberté du roman » (« Le Monde des livres » du 26 mars), le nom du janséniste Nicole (1625-1695) a été rapproché de celui des romanciers libertins du dix-huitième siècle. Le jugement de Nicole s'appliquait, bien évidemment, au roman libertin en général.





La « possédée » d'Osaka

Nakai Shigeno fut, sa vie durant, « prise » par une divinité. L'ethnologue Anne Bouchy étudie ses trajectoires

LES ORACLES DE SHIRATAKA ou la sibylle d'Osaka Vie d'une femme spécialiste de la possession dans le Japon du XX[e] siècle
d'Anne Bouchy.
Ed. Philippe Picquier, 283 p., 155 F.

Osaka, grande ville marchande du Japon de l'Ouest. C'est dans le quartier du Tennō-ji que longtemps résida Nakai Shigeno. Aveugle à vingt-deux ans et veuve à vingt-sept, jeune mère de trois enfants, elle devient, sur les conseils de sa divinité protectrice, le renard blanc Shiratakasan, l'intermédiaire privilégiée des dieux et des hommes. C'est son histoire que nous conte l'ethnologue Anne Bouchy. C'est aussi à la découverte d'une région – le Kansai – et à celle d'une tradition qui perdure dans le Japon contemporain – les cultes de possession – que nous sommes conviés.

Dans *la Maison Yamazak* (1), Laurence Caillet avait récemment révélé au public français l'extraordinaire réussite d'une jeune paysanne, montée à la capitale pour ouvrir un salon de coiffure et devenue chef d'une entreprise florissante. Si chacun avait alors entraperçu – avec surprise peut-être – l'étonnante présence d'un univers religieux peuplé de dieux multiples et de divinités ancestrales, *les Oracles de Shirataka* offrent aujourd'hui la possibilité de connaître la vie quotidienne de l'une de ces femmes qui influencèrent la petite coiffeuse Yamazaki Ikue.

Cette confession, recueillie au long de huit années de conversations entre l'auteur et Nakai Shigeno, est riche d'enseignements. A ceux qui l'ignoraient, elle apprend le sens des montagnes et des rites lustraux dans la religion japonaise, l'importance des pratiques d'ascèse, des pérégrinations et des retraites, la diversité d'un panthéon divin surabondant et désordonné.

Avant de pouvoir être répétée à volonté et de devenir un exercice codifié, la « possession » et le commerce avec les dieux exigent sacrifices et exercices corporels. Religion de l'endurance, le chamanisme laisse peu de temps libre. L'auteur nous fait partager, quasi physiquement, les incessants voyages qu'effectue Nakai Shigeno entre son village natal et Osaka, entre le sanctuaire Fushimi Inari de Kyoto et la cascade de Takidera, mais aussi les « tours extérieurs » (*soto mawari*) que constituent ses visites mensuelles aux autels familiaux des fidèles. Aux connaisseurs de la société japonaise, le livre apporte un éclairage nouveau sur les cultes de possession et les pratiques chamaniques, trop souvent étudiés aux seuls extrêmes de l'archipel nippon (nord du Honshu et Okinawa).

Il rappelle, avec la force de l'évidence, le rôle et la fonction des femmes dans la culture japonaise en général et, plus particulièrement, dans ses expressions religieuses. Le comparatiste découvrira que se maintiennent, en d'autres contrées, des religions polythéistes et des cultes syncrétiques que les multiples phénomènes de la « sécularisation » n'ont pas encore éradiqués.

Les renards sacrés

C'est néanmoins l'exceptionnelle personnalité de Naika Shigeno qui donne son unité profonde au récit. Dans le Japon des années 30, cette jeune femme pauvre délaisse son foyer et vient s'installer, loin de son habitation, dans un sanctuaire délabré dont elle devient la desservante zélée. Nous suivons le long processus de réparation d'une *« vie contrariée »*. Ce sont bientôt les *geiko* (équivalent local des geishas de Tokyo), les commerçants, les fonctionnaires, voire certains hommes politiques, qui viennent, en grand nombre, rendre visite à Nakai Shigeno pour solliciter son aide et *« parce qu'on ne sait jamais »*.

Le livre refermé, une question cependant demeure, que l'on ne peut pas ne pas se poser : femme « prise » par une divinité et investie d'une mission à accomplir, Nakai Shigeno aurait pu – aurait dû – comme d'autres personnages de la tradition japonaise, fonder une « nouvelle religion ». N'a-t-elle jamais rencontré d'organisateur avisé qui lui aurait permis de donner forme à ses prédictions, qui aurait couché sur le papier ses paroles sacrées et qui aurait transformé un culte local en une organisation religieuse indépendante ?

Peu nous est conté de cette époque d'immédiat après-guerre ou des années 50, périodes fécondes qui virent naître et se développer de nombreux mouvements religieux, si actifs dans le Japon d'aujourd'hui. Mais Nakai Shigeno est morte en 1991, emportant avec elle un morceau de sa vie qu'elle est seule à partager avec ses divinités tutélaires, les renards sacrés de Fushimi.

Jean-Pierre Berthon

(1) Plon, coll. « Terre humaine », 1991.

Les colères de Berque

Un livre d'entretiens pour pourfendre les idées reçues

IL RESTE UN AVENIR
Entretiens de Jacques Berque avec Jean Sur.
Arlea, 220 p., 95 F.

Jacques Berque, considéré un peu partout comme le plus grand arabologue français vivant, n'est pas, n'a jamais été, « politiquement correct ». Octogénaire, ce pied-noir qui fut indépendantiste ne désarme pas.

Non pas retiré, mais retranché dans ses Landes ancestrales, à peine achevé le lourd travail d'une traduction du Coran (1), voilà que, questionné par l'essayiste Jean Sur, il se lance dans une sorte de *« devisement du monde »*, stigmatisant *« l'imposture, l'impudence »* de ceux qui prédisent *« la fin de l'Histoire »*.

« Islam gallican »

« Dans un article du Monde, *Alain Touraine constatait avec joie que la France, enfin, n'avait plus de projet et qu'il s'agissait maintenant de gérer la société. »* Cette analyse révolte Berque et, avec la fougue d'un Bloy ou d'un Massignon, le pousse à rejeter pour les Français ce destin d'Amérindiens du Canada, gavés de subventions et de conserves, et où seuls quelques *« fous s'obstinent à aller chasser dans les bois »*.

Aux *gringos*, Berque préfère les Sud-Américains même si, sans doute, il s'illusionne sur *« le métissage d'hispanisme et d'indianité »*. S'il est un peuple exclu de tout, ce sont bien les Indiens d'Amérique, qu'ils soient nantis dans les Rocheuses ou miséreux dans les Andes.

On préférera le vieux savant insoumis préconisant un *« islam gallican »* ; sabrant notre système éducatif (il fut conseiller de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation) *« où tout change tous les trois mois, où les filières s'enchevêtrent »* ; fustigeant la France *« faisant la guerre du Golfe au mépris de ses propres intérêts »* ou ces musulmans émigrés *« faisant un pécule qu'on ramènera chez soi tout en méprisant la source d'où on le tire »*.

Pour finir, il démolit l'Europe maastrichienne qui *« nous fige dans un consortium économique aux barrières hautaines et voudrait faire reculer en nous le sentiment du monde »*.

Dans ce testament roboratif en forme de bordée, Berque nous rappelle utilement cette banalité aujourd'hui occultée : la principale mission de l'homme de culture est de pourfendre les idées reçues.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Outre cette traduction (Ed. Sindbad), Jacques Berque vient de publier *Relire le Coran*, essai sur la révélation mohamédienne, le temps et la norme coraniques, la langue arabe et le texte sacré, etc. (Albin Michel-Idées, 140 p. 85 F. Préface de Mohamed Bennouna.)

Blues revigorant

Un réquisitoire de Fajardie : chaleureux, violent, nostalgique, irrespectueux...

CHRONIQUE D'UNE LIQUIDATION POLITIQUE
de Frédéric H. Fajardie.
La Table ronde, 200 p. 79 F.

Si les socialistes ont des raisons de s'interroger sur le bilan de leur action au pouvoir, si les communistes en ont, plus encore, de déplorer la dérive droitière de leurs anciens associés de l'union de la gauche, on devine ce qu'il en est des gauchistes de la vague soixante-huitarde ! Enfin, de ceux qui le sont restés, tels qu'ils étaient, sans se recaser avec un bel opportunisme dans la société tant décriée, sans se raccrocher aux certitudes doctrinaires et groupusculaires qui fleurissent obstinément çà et là. Ils sont à des années-lumière, des années obscures en réalité, de leurs espérances d'alors.

Frédéric H. Fajardie, écrivain, scénariste et dialoguiste, moins méconnu ou rejeté qu'il ne l'affirme (en tout cas, vérification faite, pas par *le Monde*), est de ces encore jeunes vétérans du grand souffle de révolution libertaire. Il se situait, il se situe, entre l'anarchisme, *« pour l'élégance »* et le marxisme, *« pour l'efficacité »*. Il a, certes, changé, mais, précise-t-il, pas sur tout, pas sur l'essentiel : *« Notre désir d'un changement radical ne s'est pas altéré vingt-cinq ans plus tard »*, écrit-il. *« Je ne crois pas*, ajoute-t-il, *que notre siècle verra l'avènement du communisme libertaire dont nous avons rêvé. Avec, nous aussi, notre part d'erreurs et de chimères. »* Mais ce n'est pas une raison pour désespérer et, ce qui serait pire, pour décourager les suivants, les jeunes gens qui, en interrogeant l'auteur, interpellent les générations des années 60 et 70 : comment en est-on arrivé là ?

Frédéric H. Fajardie l'explique, à leur gouverne, dans sa *Chronique d'une liquidation politique.* Il raconte comment les aspirations gauchistes de l'époque ont cédé le pas, devant *« l'irrépressible montée du réformisme »*, parce que *« ces gens-là – souvent sincèrement et c'est peut-être plus grave – prétendaient avoir rompu avec le passé »*. C'est un témoignage autant qu'un réquisitoire, avec ce que cela suppose de chaleur et de nostalgie, de violence et d'imprécation et, en prime, ce qui, selon l'auteur, manque singulièrement à l'époque : l'irrespect, la dérision et l'humour. Frédéric H. Fajardie joue le blues de façon revigorante.

André Laurens

Un polar en Russie

MEURTRES A MOSCOU
d'Igor Dupont.
Calmann-Lévy, 296 p., 92 F.

Un polar. Un vrai polar, avec tout ce qu'il faut de cadavres, de mystères, de suspense, y compris un passage presque obligé où le héros, cloué au mur d'une cave, a le temps de voir se préparer la hache qui va lui trancher la tête juste avant que... Sans parler des diverses créatures de rêve, blondes et pulpeuses à souhait, tueuses à l'occasion, dont il vaut mieux se méfier.

Un polar donc et qui, conformément à un genre qui tend à proliférer, se passe entre Moscou et Bakou, Saint-Pétersbourg et le fond de la Sibérie, dans un pays en liquéfaction généralisée. Avec deux petites notes en plus, qui en font l'originalité. « Igor Dupont » – un auteur à qui l'on reconnaîtra le sens du pseudonyme – est, paraît-il, un *« haut fonctionnaire vivant à Moscou »*, spécialiste de l'économie des pays de l'ex-URSS. Cela se sent d'abord à travers une connaissance détaillée du terrain, topographique et autre, que les plus vieux habitués du monde soviétique auront du mal à prendre en défaut.

Autre particularité : l'auteur en sait très long sur ce qu'il est convenu d'appeler la *« nouvelle économie »* des pays de l'Est, et plus particulièrement sur le secteur pétrolier. C'est un peu technique par moments – un baril de pétrole change de volume réel entre Tioumen, au nord, et Bakou, au sud, – mais cela donne à réfléchir sur les inépuisables ressources de la nouvelle mafia qui prolifère sur le cadavre de l'ex-Union soviétique et en agite encore les parties éparses de troubles convulsions.

« Igor Dupont » a dû bien s'amuser à construire ce roman. Il nous amuse aussi et contribue peut-être, à sa manière, à mieux faire comprendre la tragi-comédie qui se joue actuellement à Moscou et dont le président Boris Eltsine n'est que l'un des acteurs.

Alain Jacob

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Glop ! et Gataglop !

L'AFFAIRE est entendue : si la charmante Agnès, dans *l'Ecole des femmes*, n'est pas tout à fait aussi perverse que l'innocente Eugénie qui apprend *« la philosophie dans le boudoir »*, c'est que leurs *« instituteurs »*, Arnolphe et Dolmancé, n'ont pas les mêmes talents. On le remarque aussi à certaines interjections ; que les grammairiens ont tendance à négliger depuis quelque temps. Et pourtant elles ne sont absentes ni dans les conversations familières ni dans le discours littéraire. Ni surtout dans les bandes dessinées que les enfants ne devraient pas lire. Ajoutons que la question ne laissait pas indifférents les grammairiens du XVIIe siècle, et qu'elle avait suscité, comme le montre Irène Rosier dans une revue trop peu connue (1), *« d'étonnantes discussions chez les grammairiens du milieu du XIIIe siècle »*.

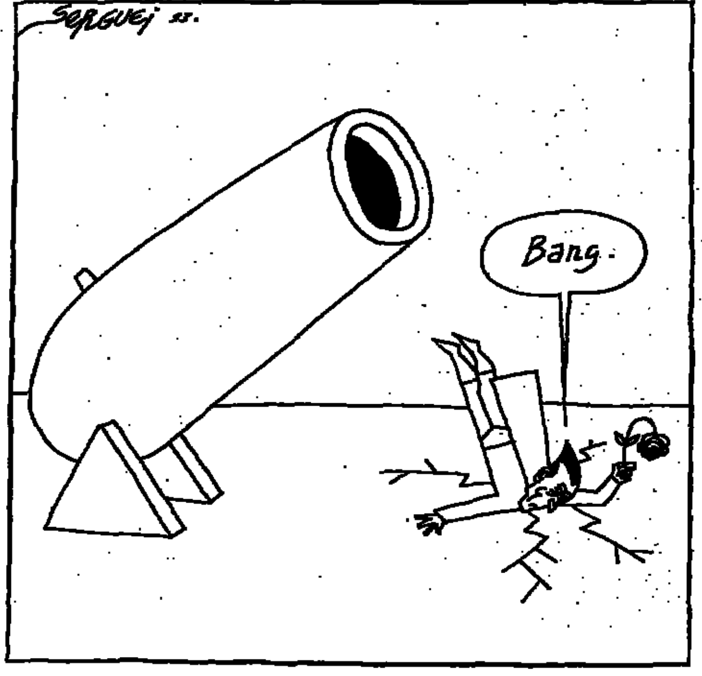
A bien lire donc, Dolmancé marque un goût singulier pour *les Ah!* d'admiration : *« Ah : le beau corps! ... »*, ou de satisfaction : *« Ah!... c'est fini... je n'en puis plus... »* Plus inquiet, Arnolphe paraît souffrir de troubles moins agréables, puisque *Ouf!* lui convient mieux que *Ah!* Il risque parfois l'étouffement, à un point qui frôle l'indécence pour un *« examinateur »* : *« Ouf! je ne puis parler... Je suffoque, et voudrais me mettre nu »*. Ou bien le soulagement lui vient après la crainte : *Ouf!*; quand il voit Agnès *« interdite »*, après une question bien innocente : *« Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose? »*

Il arrive encore que les *Ah!* et les *Oh!* n'aient pas les mêmes qualités. La voix cependant ne paraît pas connaître des difficultés extrêmes à les interpréter. Faute d'un meilleur maître, Agnès s'abandonne au regret. Comme ceci : *« Las! il est si bien fait! »*; alors qu'Eugénie s'ouvre à certains étonnements, compréhensibles à première vue : *« Oh! Ciel! comme il s'allonge! ... »*. Différents, d'autres *Oh!* peuvent introduire un souhait discret : *« Oh! que je voudrais voir couler cette liqueur! »* (c'est toujours Eugénie qui parle, non la pauvre Agnès); ou manifester le comble du *« supplice »* : pour finir, Arnolphe s'enfuit *« sans rien dire »*, au-delà de *« Oh! »*.

Les emplois de *« Ah! »* ne sont pas en reste. Si tels *« Ah! »* chantent le plaisir, d'autres s'accordent à la pitié : *« Ah! la pauvre petite...! »* dit Mme de Saint-Ange à la vue des traitements infligés à la tendre Eugénie. La douleur même, feinte ou non, trouve à se faire entendre. Lélie, par exemple (Molière, *l'Etourdi*, II, 3) se contente de répondre *« en pleurant »*, par une succession de « [illegible] Anselme s'ouvre alors ; ce qui entraîne un *« Hi! »* sarcastique de Mascarille. La mort enfin n'obtiendra de Don Juan qu'un dernier *« Ah! »*. Rien de plus. L'interjection va jusqu'à soutenir l'impénitence finale.

ON comprend que beaucoup de grammairiens restent réservés ; et préfèrent ignorer les interjections. Pour les bonnes raisons aussi que les partitions en *Heu, ben!* ou *Ben! bon!* ne procurent pas d'infinies jouissances à l'oreille. Mais enfin *Chut! Patatras! Zut!* et *Flûte!* ne sont pas d'abominables monstres.

Quelques grammairiens ont donc tendu l'oreille. A l'occasion d'un colloque de qualité (2), consacré à Tesnières, Marie-Jeanne Barberis rappelait que l'auteur des *Eléments de syntaxe structurale* avait consacré un chapitre stimulant aux interjections. Il est vrai aussi que Charles Bally (3), Ferdinand Brunot (3), et plus près de nous Maurice Grévisse, André Goosse, ainsi que quelques autres, n'ont pas abandonné le terrain, sur un simple *Fi donc!*



Il faut alors définir, avant même d'espérer classer. Imaginons, à la manière Bally, une nouvelle qui plongerait les peuples dans l'étonnement, la retraite de M. Giscard d'Estaing par exemple. Diverses réactions seraient possibles : *Qu'est-ce que vous me dites là! Pas possible! Ah bah! Oh!* Au terme de *« la gradation »*, il est clair que *« l'orchestration est tout, les sons presque rien »*. D'où l'emploi, avancé par Bally, du *monorème* (ou phrase réduite à un seul membre). Plus poétiquement peut-être, Tesnière songeait à *phrasillon*. Quand il est intense, le sentiment s'exprime donc en musique; et plus avant encore par la seule mimique : nos attitudes, nos jeux de physionomie paraissent alors tout aussi stéréotypés que les interjections, où l'intonation seule distingue les *Oh!* les *Ah!* les *Diable!* et les *Bons dieux!*

On admettra donc que les interjections, reconnues comme invariables, constituent une des traditionnelles *« parties du discours »*; aux côtés des noms, des pronoms, des verbes, des adjectifs, etc. le remarquable étant, comme le notait Destutt de Tracy (4), que les interjections *« ne donnent lieu à aucune règle de syntaxe »*. Tesnière tiendra la même position : les phrasillons stéréotypés *« résistent à l'analyse structurale »*.

En tout cas, le classement s'impose, en fonction de quelques idées simples – tant chez Bally que chez Tesnière. On reconnaît d'abord, et sans difficultés majeures, les stéréotypes *descriptifs* ou *imitatifs*. Ce sont les onomatopées, bien connues, chargées *« de peindre les événements »* : *Frrt! Crac!* et aussi : *pam, pif, paf, poum*. Les auteurs de bandes dessinées dépensent des trésors d'inventivité. Tandis que le téléphone fait *Drrlingg!* comme il est d'usage, un cheval d'apocalypse (5) envahit la page au rythme de *Glop! Gataglop!*; de façon à terroriser le linguiste au travail. Moins redoutables, semble-t-il, quelques *« signaux »* sont à la disposition des parlants : pour formuler un ordre, *Ouste!* un avertissement, *Gare!*; ou pour interpeller le prochain : *Hep! Pst!* Enfin, dans la classe des *« impulsifs »*, Tesnière énumère les *sensitifs* : *Ouille! Aïe! Ouillouillouille!*, les *émotifs* : *Oh! Hélas!* et les *intellectifs* : *Dame!* et *Parbleu!*

Tout habiles qu'ils sont, ces classements n'emportent pas une pleine adhésion. Il conviendrait au moins, pour compléter l'ensemble, de reprendre la distinction dressée par Erving Goffmann (6) entre interjections *non lexicalisées* (*Ah! Oh!*) et exclamations *lexicalisées* : lesquelles isolent un nom, un adjectif, une forme verbale ou un syntagme : *Diable!, Mince!, Foutre!, Chic!, Merde!, Allons!, A la bonne heure!*

La question du classement reste entière. Pourquoi ne pas opérer, à la manière de Brunot, des groupements sous quelques grandes catégories : *espoir, crainte, étonnement, dépit, colère, dégoût*, etc.? Le titre de la section – *les sentiments* – devrait mettre la puce à l'oreille. De fait, il cache un autre objet qu'une longue tradition, issue de la rhétorique aristotélicienne, avait si souvent mis en avant qu'on se demande pourquoi il a disparu ; jusqu'à un retour récent. Il s'agit des passions, dont Littré avait encore la mémoire. Voici pour *interjection* : *« Partie du discours qui exprime les passions, comme la douleur, la colère, la joie. »*

Les grammairiens du XIIIe siècle étaient plus subtils, à ce qu'il paraît dans l'article d'Irène Rosier. Subissant un événement douloureux, un pauvre quidam peut réagir, *« impulsivement »*, par un cri ou un gémissement. Comme un animal en somme. *« Si la raison intervient »*, il pourra, selon que la raison ou la passion l'emporte, proférer une phrase complète : *« Cela me fait souffrir »*; ou se limiter à une interjection conventionnelle : *Aïe!*

PERSONNE n'en doute : un énoncé – un événement verbal donc – peut produire des effets agréables ou désagréables ; *« émouvoir des passions »* dit Aristote, qui en énumère quatorze dans *la Rhétorique*, dont la colère, la honte, l'envie, la pitié, l'amitié... Première conséquence : dire, c'est faire quelque chose. Un philosophe contemporain, John Austin (7), parle de *« la force illocutoire »* d'un énoncé : prière, conseil, menace, promesse, etc. A elles seules, certaines interjections ont la force d'un énoncé complet : *Chut!* peut compter pour une injonction ; *Pitié!, Grâce!* sont des supplications ; *Zut!* marque un refus ; *Halte!* une interdiction.

Deuxième conséquence : tout énoncé produit des effets, plus ou moins désirables, sur l'interlocuteur. Tel discours persuade ou non ; amuse ou ennuie – selon les passions mises en branle. Lesquelles selon Aristote ont bel et bien *« pour consécutions la peine et le plaisir »*. Ces effets, Austin les nomme *« perlocution »*. Et voici qu'un second groupe d'interjections vérifient, s'il en était besoin, les positions d'Aristote et d'Austin. Tout se divise en effet selon la peine ou le plaisir ; et souvent *« l'orchestration est tout »*. Qui confondra les *Ah!* de regret et les *Ah!* de plaisir? Il faudra évidemment reparler des passions. Dans l'immédiat, résumons. Certaines interjections essayent d'imiter, vaille que vaille, les bruits qui troublent plus ou moins gravement le cours du monde : *Pan! Poum! Atchoum!* Certaines autres orchestrent les effets des passions ; *« Ah ma bonne, que tu me fais du plaisir! ... »* C'est la perlocution. D'autres encore permettent de faire connaître l'attitude que l'on prend à entendre une affirmation : le doute *(Bah!)*, l'espérance *(Oh!)* ou la crainte *(Ah!)*. Certaines enfin suffisent à manifester la force d'une adresse : *Chut! Taisons-nous!*

(1) Irène Rosier. « Interjections et expressions des affects dans la sémantique du XIIIe siècle », dans *Histoire Epistémologie Langage, 14*; 1992. Presses universitaires de Vincennes ; Paris.

(2) Colloque Tesnière, 19-21 novembre 1992. Actes à paraître. Voir aussi Marie-Jeanne Barberis, « Onomatopée, interjection » (dans *Rhinocéros*), in *l'Information grammaticale, 53* mars 1992. Paris.

(3) Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (Francke, Berne); Ferdinand Brunot : *la Pensée et la Langue* (Masson, Paris); Maurice Grevisse, André Goosse, *le Bon Usage* (douzième édition), Duculot, Paris. Sur Brunot, on lira le beau chapitre de Jean-Claude Chevalier, dans *les Lieux de la mémoire* (T.3), Gallimard, Paris.

(4) Nadia Pecunia-Bauche. « Le statut des mots invariables dans *les Eléments d'idéologie* de Destutt de Tracy. » *Archives et documents de la société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*. Décembre 1989, Paris VIII.

(5) Griffo/Dufaux. *Sade : L'Aigle, mademoiselle...*, Glénat, Paris.

(6) Erving Goffmann. *Façons de parler*, Ed. de Minuit, Paris.

(7) John Austin. *Quand dire c'est faire*, Le Seuil, Paris.

ARTS

Le jardin des symboles

Deux petits livres – l'un sur Bosch, l'autre sur l'architecture – pour pénétrer les modes de la création artistique médiévale

LES CHARDONS ET LA PETITE TORTUE
de Charles Prost.
Casterman, 200 p., 195 F.

INTRODUCTION A UNE ICONOGRAPHIE DE L'ARCHITECTURE MÉDIÉVALE
de Richard Krautheimer.
Traduit de l'anglais par Alix Girod,
Ed. Gérard Monfort, 98 p., 117 F.

C'est un curieux petit livre, avec un titre énigmatique qui n'annonce rien de son propos, lequel propos n'est pas moins étrange : il s'agit de comprendre quelque chose au *Jardin des délices*, triptyque de Jérôme Bosch qui a captivé et découragé bien des érudits et des exégètes. Les uns après les autres, ils ont erré entre les groupes et les architectures extravagantes que Bosch a dispersés dans un grand paysage.

Ils ont scruté les innombrables nus aux sexes et aux actions incertains. Ils ont tenté de glisser à l'intérieur des globes et des œufs que l'on voit à l'arrière-plan du panneau central, sur les rives d'une sorte de lac anormal né de la conjonction de quatre rivières. Ils se sont longuement demandé pourquoi hiboux et mésanges pullulaient un peu partout et pourquoi, dans le volet de *l'Enfer*, un lièvre sonnait du cor.

Charles Prost ne prétend pas – cette prudence est son premier mérite – tout expliquer de ces scènes apparemment incohérentes, mais, se fondant sur les sources bibliques, les bestiaires du Moyen Age, l'art populaire, les proverbes, des comparaisons à l'intérieur et à l'extérieur de l'œuvre de Bosch, il parvient à en éclairer quelques-unes de façon convaincante.

Un exemple : ayant suggéré que les édifices bizarres, roses et bleus, étaient autant d'allusions à la Jérusalem céleste telle que l'Apocalypse la décrit, il s'intéresse à la sphère centrale, qui flotte sur le lac. Par une ouverture circulaire au ras de l'eau, l'œil aperçoit un couple nu et un autre corps, réduit à son postérieur.

Leur peau est tachetée – parce qu'il s'agit de lépreux. Or les lépreux passaient au Moyen Age pour *« persécutés par un désir extraordinaire et insupportable de l'acte vénérien »*. La scène figure donc les étreintes immorales des lépreux, au centre de la Jérusalem céleste : ignoble parodie.

La décrépitude d'une symbolique

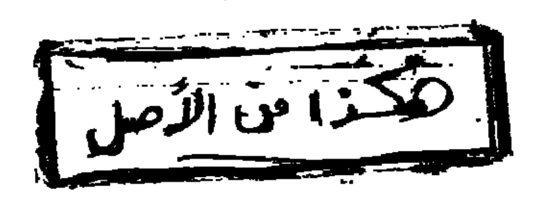
L'obscénité est du reste l'un des procédés essentiels de la dérision boschienne, qu'elle procède par symboles – fraises, mûres – ou par détournements de symboles. Dans le panneau de *l'Enfer*, l'éponge imbibée de vinaigre à l'extrémité d'un roseau, instrument de la Passion du Christ, sert à sodomiser une damnée.

Les hommes nus qui patinent sur la glace à proximité n'ont pas une signification plus honnête et l'auteur peut observer avec quelque raison qu'*« en son extrême violence, son extrême audace, la rhétorique de Bosch n'appartient qu'à lui »*. Rhétorique, en effet : le peintre procède méthodiquement à l'inversion des signes et du sens. Qui chercherait dans *le Jardin des délices* les éléments d'une psychanalyse courrait le risque de prendre pour des symptômes parodies et allusions froidement calculées. Bosch peint la décrépitude d'une symbolique.

Le court essai de Richard Krautheimer, savant allemand émigré aux Etats-Unis en 1935, décrit l'une des étapes précédentes, la formation d'une symbolique de l'architecture. Les édifices médiévaux, soutient-il, ne sont pas seulement des bâtiments conçus en fonction d'un lieu et d'un usage, mais des systèmes de chiffres sacrés et de références.

Ainsi les baptistères sont-ils circulaires ou octogonaux non point parce qu'ils imiteraient les thermes romains mais parce qu'ils veulent reproduire, adroitement ou incomplètement, la Rotonde de l'Anastasis de Jérusalem. Dans un post-scriptum de 1987 – l'édition originale date de 1942, – Krautheimer répond à quelques objections, réaffirme sa thèse et son *« refus des interprétations par libre association d'idées »*.

Philippe Dagen



Le labyrinthe et l'histoire

Mohamed Berrada raconte l'histoire à plusieurs voix d'une famille traditionnelle de la médina de Fès

LE JEU DE L'OUBLI
de Mohamed Berrada.
Traduit de l'arabe (Maroc) par Abdellatif Ghouirgate, en collaboration avec Yves Gonzalez-Quijano,
Actes Sud, 236 p., 110 F.

Comme Cioran, l'écrivain marocain Mohamed Berrada donnerait tous les paysages du monde pour celui de son enfance. Certains écrivent de peur de devenir fou, d'autres pour remplir leur fonction de témoin, d'autres enfin pour être en paix avec leurs origines. Mohamed Berrada fait partie de ces derniers. La poussière et les pierres natales le poursuivent et ne le lâchent qu'une fois reconnues et transmises dans l'écriture.

En ce sens, *le Jeu de l'oubli* n'est pas un roman comme on a l'habitude d'en lire dans le monde arabe. Il s'agit là de la restitution d'une mémoire avec ses détails étranges, avec ses mystères et ses trous. Le narrateur se donne plusieurs voix pour raconter l'histoire d'une famille traditionnelle de la médina de Fès. Deux personnages dominent : Lalla Ghalia et son frère Si Tayyib, qui ne peut pas avoir d'enfants. Elle lui confiera Hadi *« pour qu'il l'élève et guide ses premiers pas dans la vie »*.

Pour celui qui connaît la vieille ville de Fès, il n'y aura aucune difficulté à entrer dans ce livre dont la construction est calquée sur le labyrinthe de la médina. Les ruelles sont sombres et étroites. Les maisons sont grandes et pleines de gens. Quand on veut faire un compliment à quelqu'un, on dit : *« Que Dieu remplisse ta maison ! »* La vie n'est pas possible si les portes n'en sont pas grandes ouvertes. Les visites sont rarement annoncées. On vient pour déjeuner et on vous retient pour dîner, ensuite pour passer la nuit et les jours suivants. Cette façon de vivre faisait le bonheur des enfants. Fès n'a jamais admis la solitude entre ses murs.

Mohamed Berrada rend parfaitement, avec des mots précis, avec des images simples, cette atmosphère particulière de la vieille société aristocratique et en même temps modeste. Il évoque la mort de la mère. Tout le livre est écrit à partir de l'image de l'absente. Comme chez Albert Cohen, des pages superbes lui sont consacrées : *« On ne perd rien à ignorer le père. On pourrait naître en son absence ou s'en inventer un pour se tranquilliser. Mais la mère ne saurait s'inventer. »*

L'image de la mort plane sur cette enfance. Le narrateur sera longtemps fasciné et traumatisé par la découverte du corps blanc, froid et inanimé de la femme de son oncle, Si Tayyib. La première fois qu'il la découvre nue, elle est sans âme, déposée comme une chose sur la planche pour la toilette des morts. *« Marchant vers son corps allongé, tendant la main vers ses seins, je ne comprenais pas qu'elle était morte. »* Vingt ans plus tard, l'image de cette blancheur livide s'imposera à lui quand une étrangère se mettra nue devant lui : *« Lorsqu'elle s'est dévêtue, je suis redevenu soudain l'enfant sur le seuil de la chambre, découvrant la blancheur du corps étendu. Je la regardais interdit, comme si un écran s'était dressé entre nous ou comme si la flamme s'était éteinte. »*



DAOUD AOULAD SYAD

Mohamed Berrada : un roman de la mémoire

Comme une vieille demeure

C'est peut-être à cause de cette image fixe que le récit rejoint le silence de la mort, un silence qui ramène à la surface des souvenirs marqués par l'absence et les infidélités du temps. Fès a vécu de manière intense et dramatique la lutte pour l'indépendance du Maroc. Le mouvement nationaliste partit de ces vieilles maisons, lieu de la tradition et de l'identité. De leurs terrasses, on verra le roi Mohamed V exilé par les Français. Il apparaîtra dans la lune. La rumeur ira plus vite que la légende. L'enfance est alors merveilleuse, même si elle a peur d'être piétinée par les manifestants.

Ce sera le temps de l'indépendance, des luttes de classes, du militantisme et de la désillusion. Celui qui incarnera cette époque sera le frère de Hedi, Tayéa. Son itinéraire est assez exemplaire de la petite bourgeoisie de Rabat, patriote et modeste, sincère et naïve. Les déceptions seront profondes. Il lui restera la religion et l'espérance d'un autre monde. Pour lui, l'islam est *« un refuge qui offre une tranquillité d'esprit et une sorte de consolation »*. Ce n'est pas un fanatique. C'est un homme déçu qui cherche dans le livre sacré la spiritualité qui manque terriblement à la bourgeoisie vite enrichie.

Quant à Hadi, il met la religion entre parenthèses et mène une vie où le plaisir a toute sa place. Il reste habité par l'image de sa mère qui se superpose à celle de sa sœur Najiyya, une femme douce et qui forme avec son mari Si Brahim un couple marocain entre la tradition et la modernité. Les références culturelles pour l'ensemble des narrateurs proviennent de l'univers classique qui va des *Mille et Une Nuits* à Oum Kalsoum, en passant par la musique andalouse et les chants de Malhoun, poésie nostalgique et mystique.

Ce roman ressemble à une vieille demeure où cohabitent plusieurs familles, comme cela se faisait et se fait encore dans les médinas de Fès ou de Rabat. Les mémoires se rencontrent, se croisent puis se diluent. Ici, Mohamed Berrada a privilégié la vision de l'enfance, ce qui retrace pour nous l'histoire du Maroc de l'éveil des nationalistes dans les années 40, jusqu'à la fin des années 70. C'est le portrait d'une société en mutation mais qui reste, comme l'enfant Hadi, attachée à ses origines, à ses racines et à ses illusions.

Le roman parut en 1987 en arabe, et introduisit une innovation dans la littérature arabe contemporaine : les dialogues et certaines expressions sont écrits en dialecte marocain. C'était une façon, pour Mohamed Berrada, universitaire et spécialiste de la critique littéraire, de dire sa fidélité au réel et de reconnaître sa dette envers cet imaginaire populaire si riche. La traduction française est précise ; elle a réussi à maintenir dans le texte certains mots de cet arabe dialectal sans que ce soit artificiel.

Tahar Ben Jelloun

Les contes moraux de Singer

Les promenades entre l'enfer, le purgatoire et l'espoir du Prix Nobel de littérature 1978

GIMPEL, LE NAÏF
d'Isaac Bashevis Singer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Pierre Bay,
Denoël, coll. « Empreinte », 235 p., 105 F.

Deux ans après la disparition de Singer, voilà encore onze récits du Prix Nobel de littérature 1978 dont cinq étaient restés inédits en France. La fraîcheur d'une nouvelle traduction rehausse la fluidité des six autres parus en 1966. « Gimpel, le naïf », qui donne son titre au recueil, fut la première histoire de Singer publiée en anglais dans la *Partisan Review* (1953). L'auteur était un inconnu qui s'exprimait en yiddish, langue de faible circulation. Il vivait déjà depuis dix-huit ans aux Etats-Unis. Ce texte, traduit et proposé par Saul Bellow, assura très vite la notoriété de Singer. Signalons également que « Le vieil homme », inspiré par la Grande Guerre, est une de ses plus anciennes nouvelles, parue à Varsovie en 1933, deux ans avant qu'il ne quitte la Pologne pour toujours.

Suivons Singer tout au long d'une exploration, autour et à l'intérieur, de cette chose complexe, mystérieuse, qui se dérobe chaque fois qu'elle semble se dévoiler, l'âme de notre prochain. Pour Gimpel le boulanger, « la parole » signifie d'abord vérité suprême, il croit toutes les sornettes débitées par de cruels plaisantins, même s'ils annoncent l'arrivée du Messie.

C'est ainsi que, convaincu que la femme la plus débauchée du village est une sage vierge, Gimpel s'empresse de l'épouser. Commence alors la descente aux enfers, rendue par Singer avec cette subtile amertume que même son humour coutumier n'arrive pas à tempérer. Sa femme le trompe, lui interdit le lit conjugal ; les enfants qu'elle met au monde ne sont pas les siens. Gimpel pourtant, loin d'être masochiste, l'aime simplement et quand, avant de mourir, elle avoue ses nombreuses infidélités, « le Naïf » éprouve le désir de la suivre sur un chemin qui mène vers nulle part : *« Peu importe ce que je vais trouver là-bas, tout y sera vrai, sans complications, sans mépris, sans ridicule. Dieu soit loué, là-bas, même Gimpel ne peut pas être trompé. »*

La nouvelle intitulée « Extrait du journal de quelqu'un qui n'est pas né » convaincra même les plus sceptiques de l'existence du diable, de ses ravages chez les humains. Ce texte poétique et terrifiant, *« écrit là où l'homme ne marche pas.... un vendredi, le 13 du 13e mois... par un mi-esprit-mi démon, mi-air mi-ombre, avec le cerveau d'un lettré et le cœur d'un bandit »*, nous plonge dans le labyrinthe qui conduit certains à la perversion, la désolation et la mort.

On retrouve le diable dans « Le feu ». Leibus, Cendrillon masculin, frère cadet de Lippe, subit depuis son enfance coups, insultes et rejet. Leibus, déshérité par son père qui vénère Lippe, verra la jeune fille qu'il aime épouser son aîné. Le diable suggère au cadet de venger ses humiliations en mettant le feu à la maison du frère. Quand Leibus s'approche de la demeure, l'incendie la dévore déjà. Face au désastre, les mauvaises intentions de Leibus s'évanouissent et il se dépêche d'arracher la famille de son frère du brasier. Le diable intrigue de manière que le malheureux sauveur soit accusé d'avoir provoqué le drame. Faute de preuves, il sera relâché et continuera à mener une existence misérable, mais vraie, alors que son frère aîné, dépositaire provisoire de biens périssables, s'éteindra couvert de louanges et d'honneurs tout aussi vains.

L'enfer des vaincus

Dans « La maison des pauvres », nous retrouverons l'enfer des vaincus, voleurs, mendiants, prostituées, qui, après un festin offert par l'homme le plus riche du village, égrènent leurs souvenirs atroces ou cocasses. L'interrogation qui surgit porte sur la responsabilité des uns et des autres face à leur sort. Elle serait nulle selon le gueux le plus sage car *« tout est inscrit là-haut jusqu'à notre dernier soupir »*. Pourtant, le pessimisme de Singer n'est pas aussi définitif.

Avec « Le vieil homme », Singer promène son héros sur les terres ravagées par la guerre, la famine et les maladies, mais l'espoir soutient toujours Moshe Ber, le vieillard qui avait perdu tous les siens. Cet espoir lui fera traverser champs de bataille et frontières jusqu'à ce qu'il arrive à l'abri. La communauté du village le reçoit comme un messager, s'empresse de bâtir une maison pour le fugitif et de le marier.

Lorsqu'un fils vient au monde, Moshe Ber, pour la première fois, mentionne son âge : *« Abraham avait cent ans*, récita-t-il, *quand naquit son fils Isaac, et Sarah dit : « Dieu m'a fait rire afin que tous ceux qui entendent rient avec moi ». « Il nomma l'enfant Isaac, ce qui signifie celui qui va rire. »* A la fois contes moraux et repères d'une spiritualité quelque peu oubliée, ces récits aériens (1) sans aucun souci didactique, prouvent la pérennité des valeurs essentielles au sein d'un monde qui semble les avoir perdues.

Edgar Reichmann

(1) Signalons qu'un spectacle tiré de textes de Singer est présenté jusqu'au 9 avril au Théâtre de l'Est Parisien (Paris 20e) sous le titre *Contes d'avant l'oubli.*

Dans l'antichambre de la mort

Un texte inédit de David Vogel retrouvé à Tel-Aviv

ET ILS PARTIRENT POUR LA GUERRE
(Koulam Yatzou Lakrav)
de David Vogel.
Traduit de l'hébreu par Rosie Pinkhas-Duelpuech.
Denoël, collection « Empreinte », 245 p., 129 F.

Après l'occupation de Vienne et de Prague par les nazis, les réfugiés affluèrent en France par milliers. Ils pensaient ainsi échapper à Hitler, mais lorsque les hostilités éclatèrent, en automne 1939, ces apatrides, allemands antifascistes, autrichiens, juifs, tchèques, se retrouvèrent dans les camps de concentration prévus pour les anciens ressortissants du Grand Reich. David Vogel, romancier autrichien de langue yiddish, auteur de *Avec vue sur mer* (1), alors âgé de quarante-huit ans, était parmi eux.

Les Etats, surtout en temps de guerre, sont des monstres froids. Peu leur importe les raisons de la présence sur leur sol d'un écrivain fugitif arrivé du pays ennemi. L'odyssée kafkaïenne de Vogel commence lors de son internement au camp de Bourg, dans la Drôme. Ensuite, c'est Arandon, puis Loriol. Libéré, il retrouve sa femme malade à Hauteville. Nous perdons sa trace pour toujours en 1944, lorsque les autorités françaises, les mêmes qui l'avaient arrêté comme suspect quatre ans plus tôt, le livrent à l'occupant nazi.

Cachées en France, retrouvées à Tel-Aviv, ces dernières pages, cent vingt-sept feuillets d'un manuscrit inachevé écrit en yiddish, ont été découvertes par le professeur Menahem Peri qui les a traduites en hébreu et incorporées dans un recueil d'œuvres complètes de Vogel, paru en Israël récemment. Si la *Vie conjugale* (2) restitue avec la finesse de Zweig la beauté corrompue de Vienne au lendemain de la chute des Habsbourg, c'est Jiri Weil et Primo Levi que nous retrouvons au cours de ce récit haletant.

« Suivez-nous à la gendarmerie. Nous avons reçu l'ordre de l'état-major de vous conduire au camp de rassemblement », c'est ainsi que débute le chemin vers l'enfer de M. Weichert, personnage qui dit « je » dans ce témoignage nommé par pudeur roman. Il n'est cependant pas question de le considérer comme « document » car le souffle épique qui le porte est celui d'un très grand écrivain.

Les captifs, dans la force de l'âge ou adolescents, qui surgissent au détour de chaque page à la faveur des déplacements successifs de Vogel, hanteront longtemps la mémoire du lecteur. Franz, le nazi camouflé en antifasciste, le capitaine Ledoux, bureaucrate soucieux de l'ordre républicain, Bickels, l'homosexuel libéré dans l'enfermement, le docteur Zeligson, qui méprise l'humanité mais aime tant son prochain, Schulz, juif allemand arrivé de New-York avec l'intention de combattre Hitler pour se retrouver prisonnier des Français. Le texte, traduit du yiddish en hébreu et de l'hébreu en français, garde, malgré ces métamorphoses, une fluidité étonnante, un rythme envoûtant. Il est rare de surprendre le génie d'un auteur si bien servi par le talent de ses traducteurs.

E. R.

(1) Actes Sud. 1988.

(2) Stock, 1991 (« le Monde des livres » du 13 mars 1992).

Magie de Kasrilevkè

GENS DE KASRILEVKÈ
de Sholem Aleikhem.
Traduit du yiddish et préfacé par Jacques Mandelbaum,
Julliard, 410 p., 130 F.

Contrairement à l'Alexandrie de Durrell, au Dublin de Joyce, à la babelienne Odessa, la ville de Kasrilevkè, espace tout aussi magique, n'a jamais existé. Elle a surgi au début du siècle de l'imaginaire de Sholem Aleikhem, sans doute l'écrivain de langue yiddish le plus important de son temps, pour peupler les rêveries, alimenter les angoisses, ressourcer le rire et la joie aussi de tous ceux qui arpentent les grands chemins de la littérature mondiale. Kasrilevkè, mythe topographique, demeure l'archétype de la défunte agglomération urbaine juive en Europe orientale, qu'elle soit bourgade, ville ou même métropole, selon les urgences dérangeantes de l'histoire et le hasard des émigrations successives imposées par le rejet et la haine.

L'esprit de Kasrilevkè, perdue aux confins mouvants polono-ukrainiens, survit tout aussi bien aux assauts d'une modernité qui rythme la vie des laissés-pour-compte, chassés vers des terres plus calmes, qu'au génocide décidé par les deux grands tyrans qui ont ravagé le cœur de l'Europe pendant notre siècle. Cet esprit, rendu par le génie de Sholem Aleikhem dans les seize récits d'un recueil très bien traduit par son présentateur, Jacques Mandelbaum, est fait de souffrance et d'humour, d'autodérision et de lucidité, d'étourderie, de tolérance et d'amour.

Romancier, conteur pour enfants aussi, Sholem Aleikhem donna ses lettres de noblesse à la culture yiddish, il créa des personnages et des caractères apparentés à ceux de Dickens, de Gogol, de la Bruyère et de Mark Twain. Né à Pereyeslav (Ukraine) en 1859, il fuit, à quarante-six ans, l'empire du tsar après avoir édité, à ses frais, plusieurs textes d'écrivains yiddish de son temps. Puis il quitte l'Europe, où la Grande guerre vient d'éclater, et s'installe aux Etats-Unis, où il meurt en 1916.

La plupart de ses livres ont été traduits en français, parmi lesquels *le Tailleur ensorcelé et autres contes*, *Tévie le laitier* (1), *Contes ferroviaires*, *la Peste soit de l'Amérique* (2) et *Menahem-Mendl, le rêveur*, un chef-d'œuvre du roman épistolaire (3). Nous devons la récente parution du recueil *Gens de Kasrilevkè* à la ténacité de Rachel Ertel, universitaire et directeur de la collection de littérature yiddish chez Julliard, qui propose au public des écrivains mal connus, porteurs cependant, sans jamais renoncer à leur spécificité, des meilleures traditions de la littérature européenne.

E. R.

(1) Albin-Michel.

(2) Liana Lévy/Scribe.

(3) Albin-Michel, traduit par Léa et Marc Rittel. Vient d'être repris en poche chez Rivages, coll. « Rivages-Poche - bibliothèque étrangère ».

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

La ligne de démarcation

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
sous la direction de Denis Hollier.
Bordas, 1094 p., 295 F. jusqu'au 15 mai. 350 F ensuite.

LES DÉPOSSÉDÉS
de Denis Hollier.
Ed. de Minuit, 200 p., 145 F.

PUBLIÉ aux Etats-Unis en 1989 sur les presses de l'université Harvard, l'ouvrage s'intitulait *A New History of french literature*. En France, quatre ans plus tard, traduit par les auteurs eux-mêmes et enrichi de quelques articles, il prend un titre inspiré de Germaine de Staël : *De la littérature française*. Ce glissement n'a rien d'innocent. Pour le public des universités américaines à qui s'adresse l'édition originale, la référence à la *«new history»*, la nouvelle histoire d'importation européenne, évoque la modernité de l'approche, la saisie des événements dans la longue durée, la mise en relation des faits de littérature avec d'autres faits, sociaux, économiques, culturels, dans une perspective globale.

En France, la notion même d'histoire littéraire est problématique et polémique. Antoine Compagnon, dans un article du volume consacré à la publication, en 1895, de l'*Histoire de la littérature française*, de Gustave Lanson, œuvre fondatrice de notre enseignement scolaire de la littérature, rappelle que celle-ci vient provisoirement clore une lutte engagée dès le seizième siècle entre deux traditions rivales, celle des philologues et celle des rhétoriqueurs, celle des bénédictins et celle des jésuites. Pour les premiers, l'œuvre est un fait produit par un individu particulier dans des conditions historiques particulières ; pour les seconds, l'œuvre est un objet en soi, immuable et qui s'étudie selon ses lois propres : genres, techniques narratives, figures de style. Grossièrement, on peut dire encore que les premiers privilégient la vérité externe d'un texte et les seconds la beauté intrinsèque de son fonctionnement.

La victoire de Lanson sur Brunetière, celle de l'histoire sur la rhétorique, celle de la science des textes sur le goût, de la dissertation aussi sur l'art du discours, s'inscrit elle-même dans une histoire : celle du positivisme triomphant de la fin du dix-neuvième siècle, de la démocratisation de l'école, de la perspective de la revanche contre l'Allemagne qui exige que la France se dote d'armes aussi efficaces que celles de l'adversaire : il fallait des savants plutôt que des beaux esprits. Retour du balancier : la réapparition des rhétoriqueurs, sous le nom de structuralistes, dans les années soixante – marquée en 1963 par le *Sur Racine*, de Roland Barthes et par sa polémique contre le lansonien Picard – exprime une révolte contre l'impérialisme des historiens. Le contexte n'est plus que vapeur légère qu'on dissipe pour atteindre le texte, exploré selon les lois internes de son organisation – procurées par la linguistique, la narratologie ou les théories de la textualité – ou par celles de l'inconscient de son auteur.

ENTRE bénédictins et jésuites, Hollier refuse de choisir. *De la littérature française* est une élégante manière de ne pas prendre parti. Jouissant des privilèges de l'extraterritorialité puisque son livre est essentiellement composé de contributions d'enseignants – français ou étrangers – aux Etats-Unis, le directeur de l'ouvrage entend bien ne pas perdre les bénéfices de cette distance en se mêlant à nos querelles d'écoles. Perché sur son Olympe américain, contemplant douze siècles d'écrits, d'imitations et d'inventions, de conventions et de libérations qui donnent naissance à des conventions nouvelles, de disputes et de batailles qui ne sont pas toutes métaphoriques – on meurt aussi d'avoir écrit, – il éprouve un délicieux vertige : et si, au bout du compte, les deux approches contradictoires étaient également vraies ? S'il y avait bien une histoire de la littérature certes, intimement liée à celle de la société française, mais qui verrait sans cesse resurgir, sous les habits de l'Autre, du neuf, de l'inédit, du printanier, les figures immuables du Même, inscrites depuis la nuit des temps dans l'acte d'écrire ? Si tout changeait sauf l'essentiel, sauf le geste sacré qui consiste à représenter le monde avec des mots ?

De la littérature française exploite avec bonheur cette entorse au principe de non-contradiction. Plutôt qu'à un manteau d'Arlequin fait de morceaux divers mais réunis par une couture, le livre fait penser à un planétarium où le temps ferait office de dimension supplémentaire. Les astres, selon des conjonctures infiniment variées mais nécessaires, y poursuivent leur trajectoire propre, mais forment avec les autres, au hasard apparent des rencontres, des réseaux, des constellations, qui s'attirent, se repoussent, s'éloignent ou entrent en révolution. Il y a bien une histoire, mais faite d'éléments qui ne se raccordent jamais tout à fait ou qui surgissent à des endroits inattendus.

La structure est chronologique – depuis 778 date de la mort de Roland à Roncevaux jusqu'en 1989, publication à Harvard de l'ouvrage lui-même, – mais il arrive souvent que la date repère ne soit qu'un prétexte, l'amorce d'un chemin de traverse qui mène le lecteur au cœur d'un problème d'ordre général. La parution simultanée par exemple, en 1694, du dictionnaire de l'Académie française commandé par le pouvoir royal et de celui de Furetière, dissident, permet d'interroger le statut politique des dictionnaires et le droit que possède un gouvernement de légiférer sur les mots. Des temps anciens nous renvoient au nôtre.

A propos de la parution, en 1512 du fameux texte d'Erasme *De Duplici Copia Verborum ac Rerum (Sur l'abondance des mots et des idées)*, l'auteur Terence Cave met en lumière un balancement historique permanent entre deux esthétiques. Une de l'abondance précisément qui est celle des grandes poussées conquérantes, de l'humanisme de la Renaissance ou du romantisme, et qui entend rivaliser avec la diversité et la profusion de la nature, et une autre, diamétralement opposée, qui insiste sur le contrôle, la distinction, le choix austère de l'exactitude et que Boileau érige en dogme : *«Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.»* Ce qui nous amène naturellement à chercher sur quel plateau de la balance se situent notre époque et notre littérature. Y préfère-t-on les écrivains qui courent le monde et les bibliothèques, le stylo à la main, pour y recueillir les matériaux – mots, figures de style, anecdotes, pensées – qui leur feront une ample réserve littéraire, ou bien ceux qui cultivent l'épure et les choix rigoureux de l'esprit ?

DES questions de ce genre, il s'en élève de splendides volées au fur et à mesure qu'on progresse, pas forcément selon la ligne droite de la chronologie, à travers les 206 essais qui composent le volume. Mais une domine, lancinante, posée et reposée au cours des siècles sous des habillages divers : Quand y a-t-il de la littérature ? Où passe la ligne de partage entre une œuvre et un document, selon quels critères cette ligne est-elle tracée et qui les édicte et avec quelle légitimité ? Denis Hollier, dans un recueil d'articles consacrés à ses écrivains de prédilection, Bataille, Caillois, Leiris, Malraux, Sartre, évoque une période, les années 30-40, où l'histoire se fait si envahissante, si violente, si dramatique qu'il peut sembler que la fameuse ligne de démarcation n'est plus qu'un leurre, une coquetterie surranée, un froufrou indécent au-dessus des charniers. Les écrivains veulent agir, mais en temps qu'écrivains ils n'ont en guise d'armes que des métaphores. Et quoi qu'en dise Sartre, les mots ne sont pas *«des pistolets chargés»*. Pourtant la littérature s'invente encore un espace. Pour les *Dépossédés*, l'impossibilité devient la condition même de l'acte d'écrire ; on doit faire de la littérature parce qu'on ne peut plus en faire.

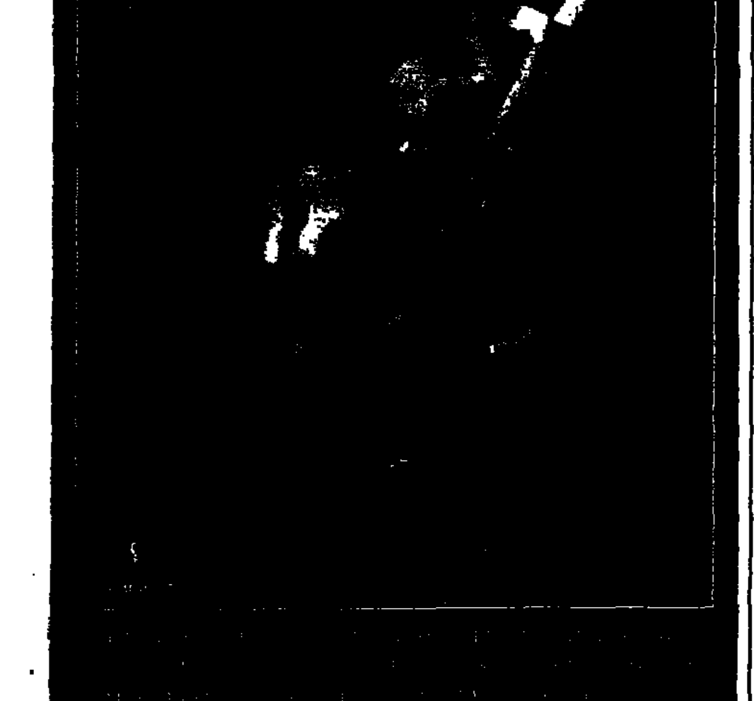
Des mots encore, de l'équivoque sans doute. Une autre manière en tout cas pour les écrivains de se créer un territoire bien à eux, en allant chercher dans l'histoire elle-même ce qu'ils puisaient autrefois dans la rhétorique : ces fameuses contraintes sans lesquelles la littérature se résorbe en bavardages.

Les lectures populaires du Limousin

«Lire à Limoges» fête son dixième anniversaire autour du thème de «l'aventure intérieure»

On raconte, à Limoges, que les porcelainiers du dix-neuvième siècle avaient une curieuse habitude : prélevant sur leurs salaires, les ouvriers se cotisaient afin de payer un enfant qui leur faisait la lecture dans les ateliers, pendant qu'ils travaillaient à décorer la vaisselle. Il y a donc, au cœur de ce Limousin si meurtri par la réputation d'enclavement qui le poursuit, le souvenir d'un passé de lecture populaire. Et rien d'étonnant à ce que le livre, merveilleux moyen de rompre l'isolement soit venu s'imposer par le biais d'une fête elle aussi populaire. Après plusieurs années de relatif enlisement, la manifestation trouve un nouvel éclat. Les trois jours de «Lire à Limoges» demeurent un événement ponctuel, mais porteur d'un dynamisme qui a le mérite de rendre l'écrit plus accessible et familier.

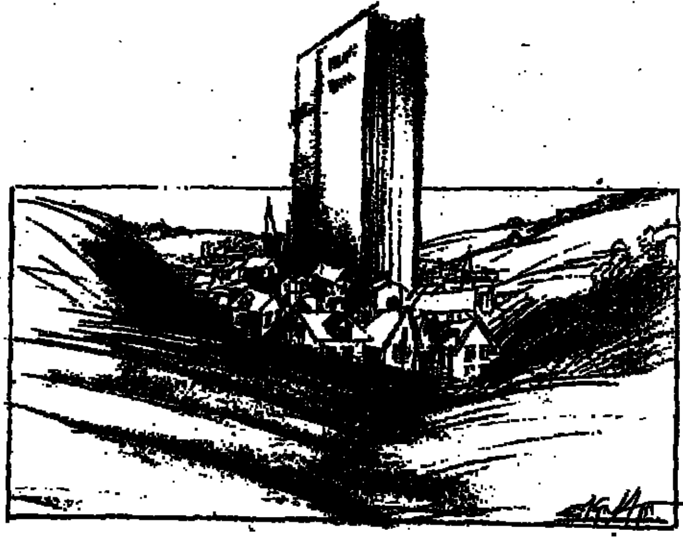
L'histoire n'avait pourtant pas bien démarré. Lorsque la municipalité décida, en 1984, de donner corps à une fête du livre, elle choisit d'installer la manifestation aux alentours de Limoges, dans le quartier de Beaubreuil. Trop excentré, peu attrayant, l'endroit ne plut guère, et la fête ne fit pas vibrer les foules. Pour sa première édition, seuls quinze mille visiteurs vinrent se promener entre les stands et certains libraires se souviennent encore, en faisant la moue, d'une ambiance de fête de patronage. Puis vint le changement de lieu qui donna son essor à la manifestation. C'est en 1991 que des chapiteaux furent montés sur la place de la République, en plein centre-ville. *«Nous avons vraiment rencontré le public à ce moment-là»*, explique Régine Robert, directrice du service de l'action culturelle de la mairie.



Au beau milieu des magasins, des rues piétonnes et des cafés, le succès fut immédiat. L'an passé, plus de soixante mille badauds sont entrés sous les tentes pour feuilleter des livres au hasard. *«Des gens ont pris leur voiture ou le train de tout le département»*, affirme l'écrivain Madeleine Chapsal, originaire du Limousin et très attachée à la manifestation. Membre du jury Femina, la romancière a réussi à faire en sorte que le prix Vacaresco de l'essai soit proclamé durant les trois jours de «Lire à Limoges». Comme autant de marraines penchées autour d'un berceau, les dames du Femina sont considérées comme les protectrices de la fête. A cent kilomètres de Brive, dont la foire annuelle accueille traditionnellement les jurés du Goncourt, Limoges peut enfin relever la tête et prétendre se faire une place au soleil.

Tirage au sort

A entendre les Limougeauds, il n'est pas question de se lancer dans une concurrence avec la ville voisine. Bien sûr, certains évoquent l'atmosphère de *«kermesse»* qui règne à Brive, pour glisser dans la conversation que leur fête est tout de même plus sobre, voire plus *«culturelle»*. Mais, surtout, l'ampleur des manifestations n'est pas comparable. «Lire à Limoges» regroupe, sur 2 600 mètres carrés, un nombre d'exposants inférieur à celui de la foire de Brive, et son retentissement médiatique est moins important. De toute façon, les rivalités n'intéressent pas vraiment les libraires et les éditeurs qui participent, dans l'espoir de promouvoir le livre. Le terreau



limougeaud semble se prêter à cette ambition, comme le souligne Marie-Madeleine Erlevint, conservateur de la bibliothèque municipale. *«En 1992, 27 000 personnes ont emprunté des livres à la bibliothèque, soit 20 % de la population de Limoges*, explique-t-elle. *En 1987, nous étions au troisième rang des villes de plus de 100 000 habitants pour le prêt de livres par habitant»*. Les projets de la ville, qui envisage d'aménager une vaste bibliothèque multimédias pour 1996, vont dans le sens de ces observations. Les libraires, comme les bibliothécaires, souhaitent faire tomber les barrières qui se dressent parfois autour du livre.

«Pousser la porte d'une librairie constitue un effort pour beaucoup de gens», constate Marc Formet, directeur adjoint de la librairie Anecdotes. *«Ceux qui n'y sont pas habitués se sentent intimidés, écrasés par ce qui les entoure.»* L'installation de la fête au cœur de la ville a conduit vers le livre des gens qui viennent là en simples curieux, découvrir des ouvrages et des écrivains.

«Cela nous permet d'entrer en contact avec un autre type de clientèle, souligne Marie-Joëlle Petit, responsable de la librairie du même nom et de l'association des libraires de Limoges. *Les visiteurs sont très attirés par la possibilité de rencontrer des écrivains. C'est pour cette raison que nous avons besoin d'auteurs grand public, qui jouent le rôle de locomotives.»* La mairie, qui prend en charge le séjour de ces invités, attend cette année quelque cent cinquante auteurs, parmi lesquels Philippe Alexandre, Georges-Emmanuel Clancier, Régine Deforges, Guy des Cars ou Françoise Xenakis.

Afin d'équilibrer les points d'attraction et les chiffres d'affaires, les libraires ont coutume de se répartir les maisons d'édition (et donc les auteurs) par tirage au sort. Ce qui signifie que seules les librairies d'une taille suffisante, qui entretiennent des relations régulières avec les éditeurs parisiens, peuvent participer à la manifestation. Car il est arrivé qu'un grand éditeur, isolé sur le stand d'un tout petit libraire avec lequel sa maison n'avait pas de compte, fasse connaître son mécontentement. Cette année, les demandes de quelques candidats exposants se sont vu repoussées.

Dans l'ensemble, *«tous les libraires sont d'accord pour dire que la fête a un impact publicitaire*, remarque Thierry Felip, responsable de la librairie BD Rêve, spécialisée dans la bande dessinée. *Il s'agit d'un gros travail de fond pour attirer des gens qui ont l'habitude d'acheter leurs livres ailleurs qu'en librairie.»* Les ventes en cours de manifestation semblent relativement satisfaisantes, et certains détaillants voient même la fréquentation de leur magasin s'accroître durant la fête. Le public des jeunes est particulièrement moteur. *«C'est par leur intermédiaire que nous réussissons à capter le plus de visiteurs»*, note Janine Fraudet, conseiller municipal. Pendant la fête, une vingtaine d'auteurs pour la jeunesse animent des ateliers dans les écoles. Surtout, la bibliothèque municipale a organisé, en liaison avec les Francs et Franches Camarades, un concours de contes ouvert aux classes des écoles élémentaires. *«Cette initiative rejoint notre projet d'école, qui consiste à favoriser la lecture et l'écriture*, affirme Jean-Marie Courty, directeur de l'école Jean-Zay. *Les enfants qui vont à la fête voient qu'il existe différentes sortes de livres et que l'écrit n'est pas rébarbatif»*. L'affaire profite aussi à la section jeunesse de la bibliothèque municipale, où l'on voit débouler des petits lecteurs qui ont compris que le livre n'était pas un objet si terrifiant que cela.

En parallèle de la manifestation, différentes expositions et colloques viennent animer le quotidien des habitants et démentir les regrets des grincheux qui prétendent que *«rien ne se passe jamais dans cette ville»*. Reste à trancher entre les objectifs de ceux qui souhaitent mettre l'accent sur l'aspect populaire de la fête et les aspirations de certains Limougeauds qui aimeraient faire un peu plus de place à des auteurs et à des ouvrages moins grand public.

Raphaëlle Rérolle

▶ Les 2, 3 et 4 avril à Limoges (Haute-Vienne). En présence de cent cinquante auteurs, des ouvrages de plus de soixante-dix maisons d'édition seront proposés au public. La fête comprend deux expositions, dont l'une consacrée à Claude Simon, prix Nobel de littérature, et trois tables rondes portant sur le thème de «l'aventure intérieure».

□ **La fête du livre de Bron.** – La septième Fête du livre de Bron (Rhône) aura lieu les 2, 3 et 4 avril. Cette manifestation – qui est l'occasion de rencontres, de conférences, de projections, etc. – est organisée cette année sur le thème «L'esprit des lieux». Une quarantaine d'écrivains sont invités à s'exprimer sur leurs lieux de prédilection, lieux d'écriture, lieux sacrés ou lieux imaginaires. L'écrivain Driss Chraïbi a été convié à saisir «l'esprit des lieux» de Bron dans une chronique qu'il publie dans l'édition Rhône-Alpes du *Monde*, les 1er, 2 et 3 avril.

